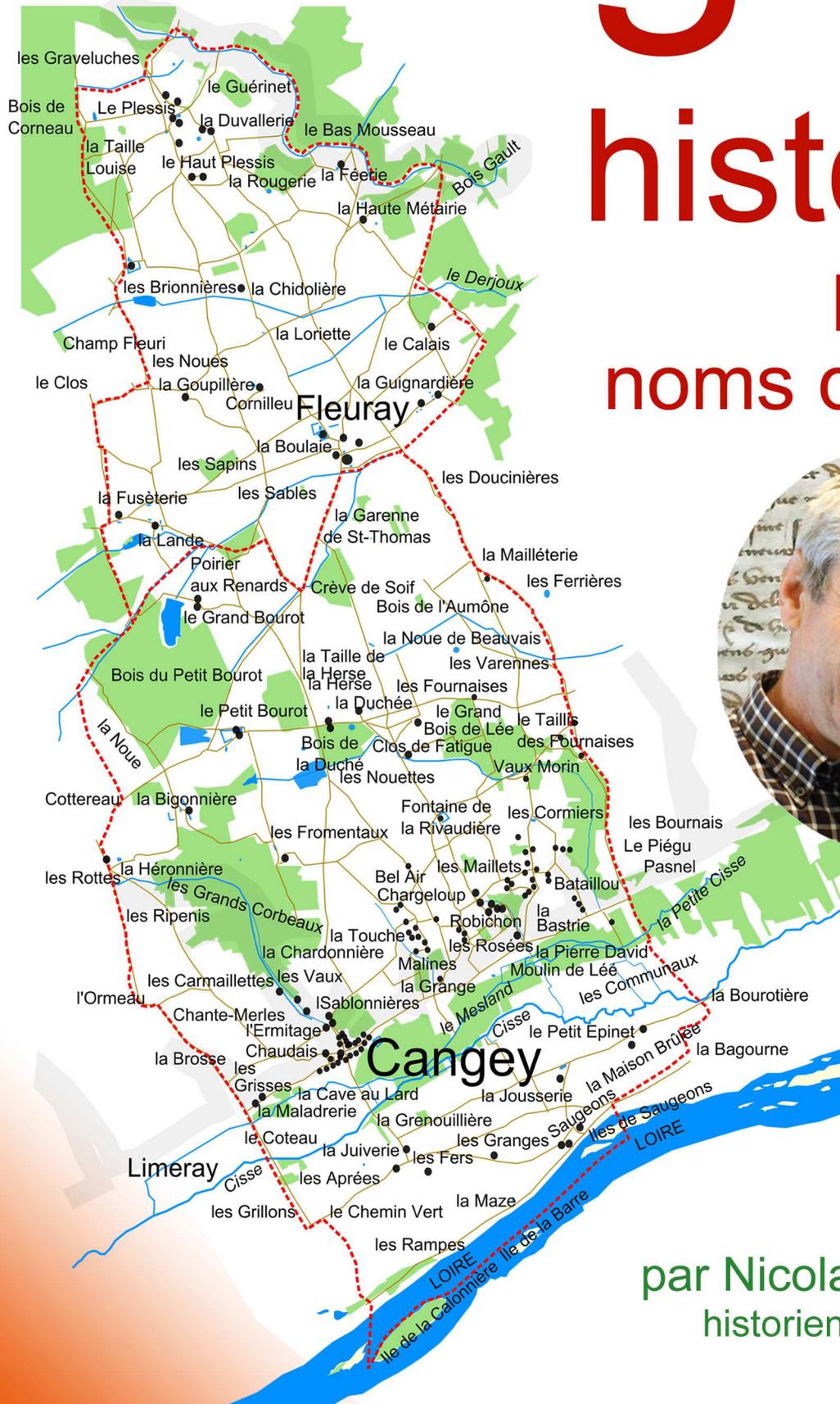
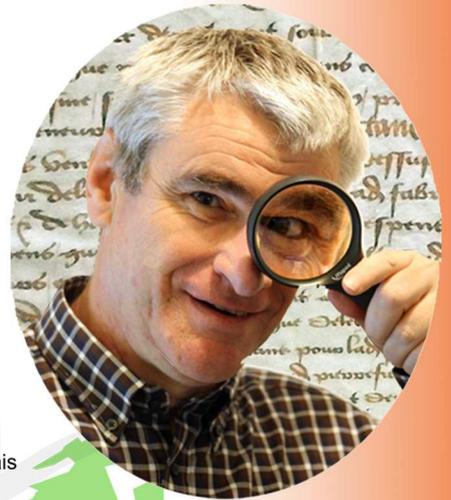


Cangey

histoire par ses noms de lieux



par Nicolas HURON
historien conférencier

Fête des toponymes

Cangey ***(Indre-et-Loire)***

Noms de lieux
Traces de peuples

Conception et réalisation : Nicolas HURON
8 novembre 2015



Remerciements :

- Aux membres du Conseil municipal, et plus spécialement à madame **Huguette DELAINE**, maire, pour son aide.

A monsieur et madame Hubert COUTIERE, à monsieur et madame Alain BROSSE, à monsieur et madame Francis GILBERT, à madame Arlette GILBERT, à monsieur Christian LAMBERT, à madame et monsieur MENJOT DE CHAMPFLEUR, à monsieur et madame Michel MEUNIER, à monsieur Norbert MONTIGNY, à madame et monsieur Marcel SEGRE, pour leur accueil et leur aide.

- Aux secrétaires de mairie pour leur accueil et leur aide.

- Au personnel des Archives départementales pour son accueil.

Introduction

Les toponymes

Un toponyme est un nom (*onoma*) de lieu (*topos*). Ce peut être un nom de pays, de région, de terroir, ou un nom de localité, de ville, de village, de rue, de hameau, de ferme, ou un nom de forêt, de bois, de parcelle, ou un hydronyme, de fleuve, de rivière, d'étang...

L'orthographe de tous nos noms de lieux a été fixée assez récemment, pour la plupart au XIX^e siècle. Autrefois leur orthographe était variable. Dans un même acte notarié du XVII^e siècle, un hameau pouvait avoir deux ou trois orthogrames différentes. L'orthographe actuelle de nos noms de lieux est donc à prendre avec beaucoup de précautions.

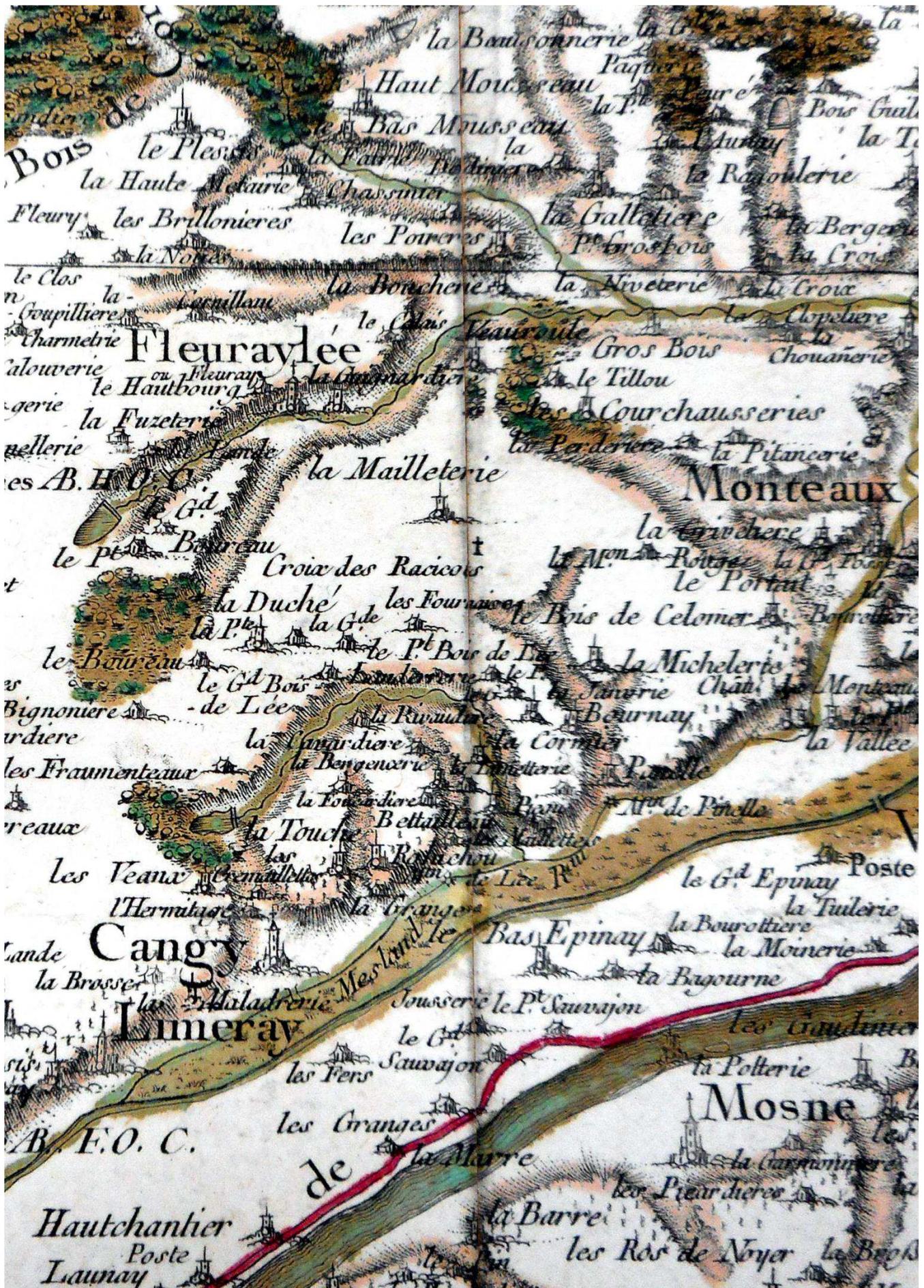
La phonétique a parfois aussi évolué. Notre prononciation actuelle n'est parfois pas celle de nos ancêtres. Cette prononciation a pu se transformer en même temps que la langue orale au cours des siècles. Elle a pu aussi, mais plus rarement, être très récemment influencée par l'orthographe elle-même (Auxerre par exemple change actuellement de prononciation. Le x tend à être prononcé à la place d'*Aucerre*). La phonétique d'un nom est donc à considérer aussi avec prudence bien que celle-ci soit généralement plus fiable que l'orthographe.

La toponymie

La toponymie est une science très récente créée au début du XX^e siècle par Arbois de Jubainville et Auguste Longnon. Elle étudie l'origine et l'étymologie des noms des lieux. Elle a pour base la linguistique et ses dérivés, et utilise principalement et également l'archéologie, l'histoire et la géographie.

Au XIX^e siècle, de nombreux noms de lieux étaient mis en rapport avec un nom de personne, un anthroponyme gaulois, romain ou germanique. Cette interprétation ancienne des érudits est actuellement revue car elle est souvent erronée. Une bonne connaissance de la configuration géographique locale et de son histoire, les progrès de la toponymie et de ses sciences annexes nous permettent de construire aujourd'hui de meilleures interprétations.

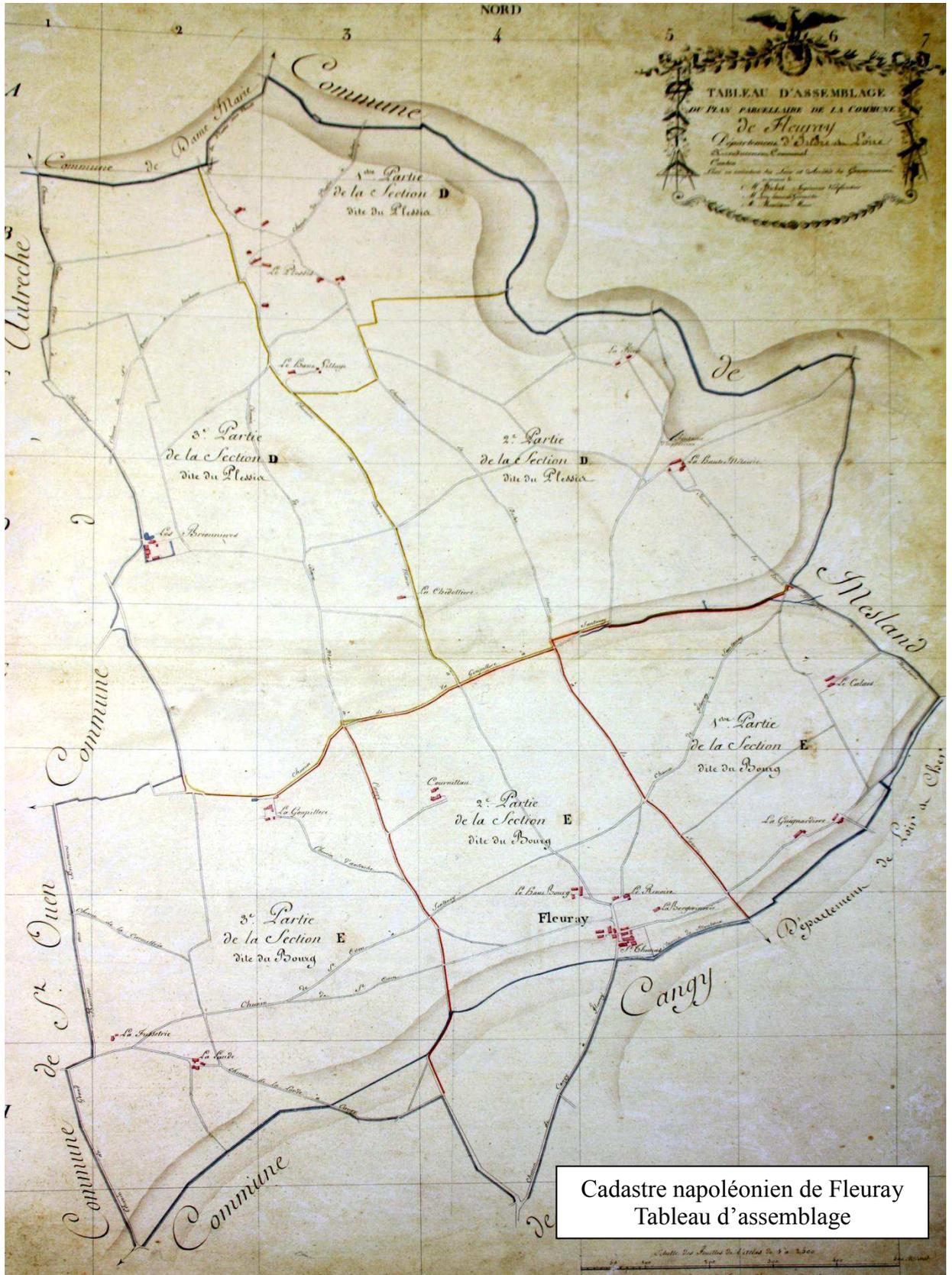
Chaque nom de lieu avait à l'origine un sens. Un rapport étroit existait entre le nom et le lieu qu'il désignait. C'est ce rapport souvent disparu que cette science tend à redécouvrir. Ce rapport entre le lieu et son nom fut créé par les habitants dans leur langue. Chaque toponyme se raccroche ainsi à un lieu, à une époque, à un peuple et à la façon de vivre de ce peuple. Le toponyme a pu ensuite être oublié, ou transmis aux générations futures. Les toponymes transmis ont donc beaucoup d'informations à nous apporter sur l'histoire de nos ancêtres et des peuples qui composèrent notre pays. La toponymie, si elle permet de déterminer quels étaient les différents peuples qui se succédèrent dans une même contrée, peut aussi nous donner des informations sur leur histoire, leurs mœurs, leurs coutumes, leurs croyances, leur mode de vie.



Carte de Cassini commandée par Louis XV et réalisée à la fin du XVIII^e siècle.
 Première carte géométrique couvrant l'intégralité du royaume de France.

Cartographie et toponymie

La première cartographie de France, celle de Cassini, datant de la fin du XVIII^e siècle, nous donne environ 45 noms de lieux sur la commune de Cangy. Une carte IGN au 1/25 000^e en donne une centaine. Les cadastres napoléonien et actuel fournissent environ 400 toponymes. C'est à partir de ce stock d'environ 400 noms sur l'étendue de la commune que nous avons basé notre étude. C'est l'ancien cadastre dit napoléonien qui reste le document de base le plus précieux.





Cadastré napoléonien de Cangey
Tableau d'assemblage

Aller plus loin

Notre travail ne se bornera pas à rapporter les interprétations actuelles sur l'origine de ces noms de lieux. Un grand nombre de toponymes n'ont pas encore trouvé d'explication définitive. Ici, nous irons plus loin en formulant de nombreuses hypothèses qui pourront, parce qu'elles sont nouvelles, paraître farfelues. Mais comme Diderot, nous partirons du principe qu'il faut retenir une hypothèse à moitié fausse, plutôt que d'en rejeter une à moitié vraie. Rappelons cependant qu'étant donnée la jeunesse de cette science, il faut considérer cette étude, non comme faisant référence, mais comme un brouillon que chacun pourra compléter, corriger ou reprendre. La science de notre passé, l'Histoire, n'est pas une science exacte. L'étude de notre Histoire avance, et bien que le temps nous éloigne

progressivement de ce passé lointain, sa connaissance s'améliore et se précise. Notre travail va dans ce sens. Pour achever ce livret, il m'a fallu étudier ces **400** noms, essayer de situer leur origine dans le temps, déterminer le peuple qui les créa, redécouvrir leur rapport avec les lieux qu'ils baptisent encore aujourd'hui. Ce livret n'aurait qu'un intérêt commun s'il s'arrêtait là. À partir de ces informations habituellement recueillies par les toponymistes, nous émettrons des hypothèses sur l'installation de l'habitat à travers les siècles sur la commune, sur le mode de vie, les mœurs, les coutumes, les croyances de nos ancêtres, à chaque fois que cela semblera possible, afin que chaque étude, chaque commune, apporte sa contribution à l'Histoire de France et à l'Histoire de l'humanité. Je vous souhaite donc un bon plongeon dans la grande Histoire du monde, à travers la petite histoire des noms de lieux de la commune de **Cangey**.

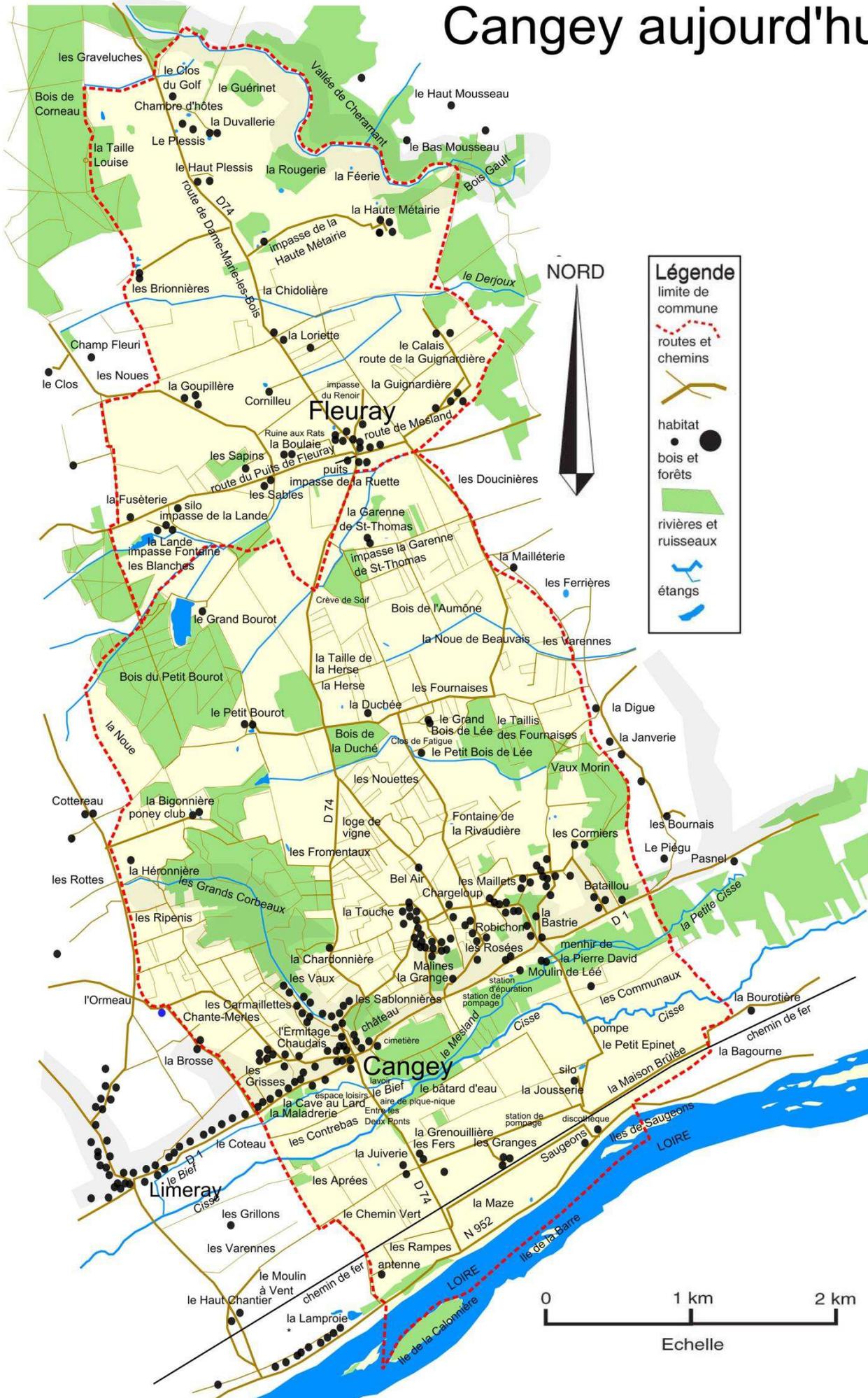


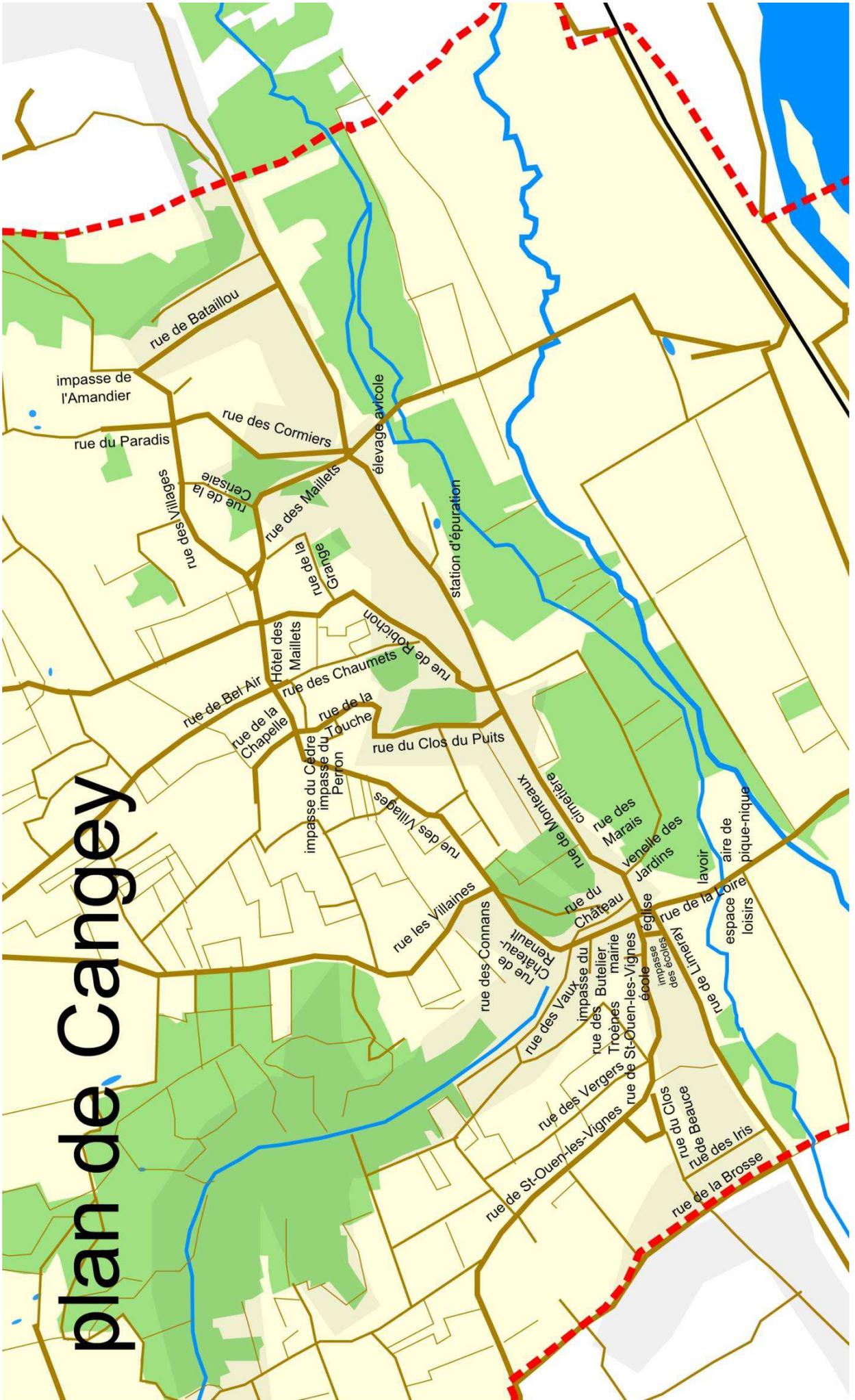
Cangey

il y a 200 ans



Cangey aujourd'hui





Les temps géologiques

Les couches géologiques

Sur la commune de Cangey, toutes les roches sont sédimentaires. Elles sont le résultat d'une superposition de dépôts marins et lacustres lorsque le Bassin parisien était une mer, puis un lac. La craie, qui forme la roche sous-jacente, garde d'ailleurs encore les traces de fossiles de coquillages.

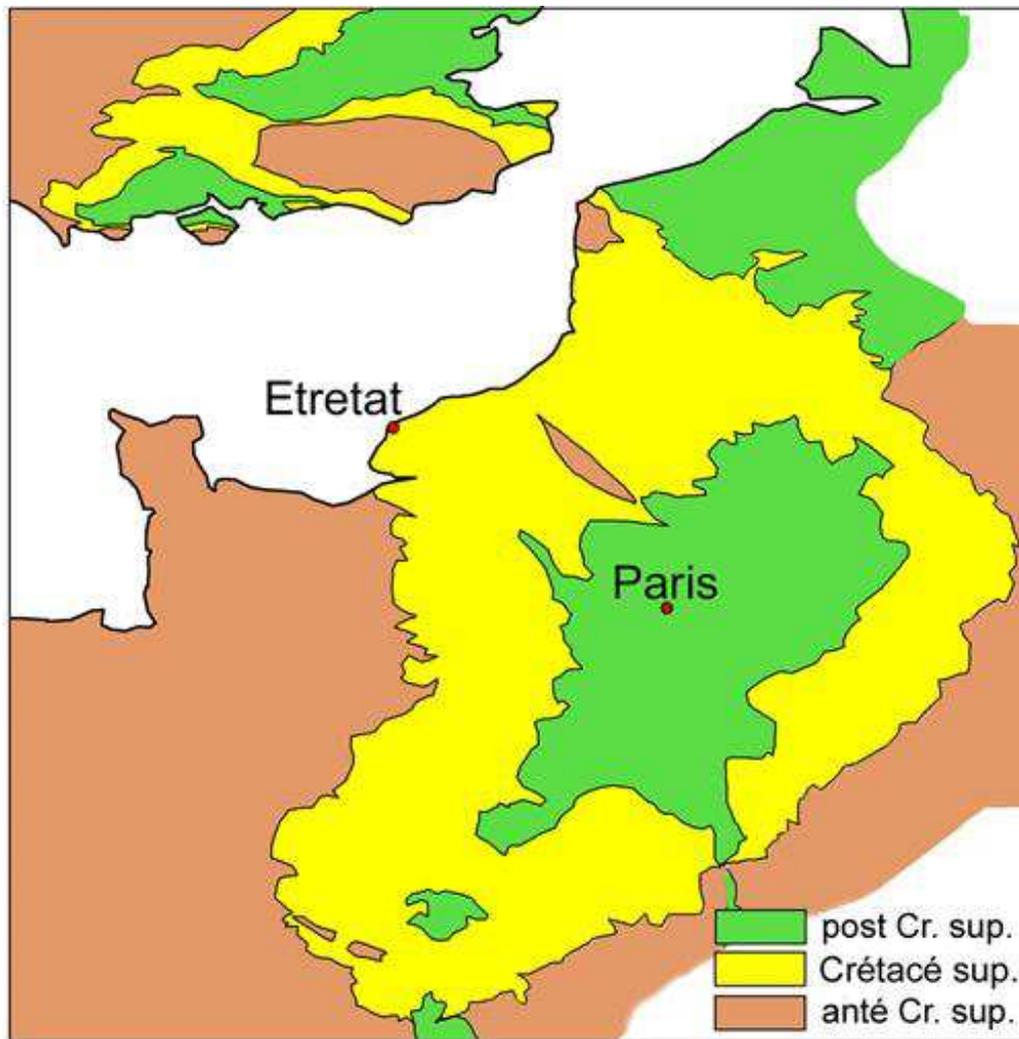


Fossile trouvé à Cangey

Les sables et argiles des couches supérieures sont des dépôts fluviaux plus récents issus de l'érosion des roches du Massif central. Plus récents encore, les dépôts alluviaux de la Loire et des ruisseaux y affluent, formés de sables et d'argiles sont le résultat de l'érosion des roches précédentes.

La craie blanche du turonien moyen

C'est un calcaire marin composé de coquillages agglomérés, une craie micacée, le fameux tuffeau de Touraine. Ce dépôt s'est formé au Crétacé supérieur entre - 92 et - 90 millions d'années. C'est la roche la plus ancienne présente sur la commune. Elle occupe la base du coteau de la Loire, fleuve qui a suffisamment creusé la roche pour que cette craie apparaisse. Cette roche a été creusée pour servir de carrières, cavités qui ont été transformées en habitations ou en caves.



La craie jaune du turonien supérieur

C'est un calcaire lacustre composé de coquillages agglomérés, un tuffeau jaune. Ce dépôt s'est formé au Crétacé supérieur entre - 90 et - 89 millions d'années. Cette roche occupe les fonds de vallées du plateau et une partie de la hauteur du coteau de la Loire.

L'argile à silex de l'éocène supérieur

Sur ce tuffeau, cette craie, on trouve une couche d'argile à silex détritique. Cette roche sédimentaire de fond marin s'est formé à l'Eocène supérieur, il y a 37 à 33 millions d'années. C'est à l'origine de la craie dont l'altération par dissolution du calcaire, créa cet argile jaune, ocre ou saumon, contenant des silex de tailles diverses. C'est un sol lourd qui rend difficile les travaux agricoles c'est pourquoi ces zones sont essentiellement occupées par des bois.

Les sables et graviers du miocène moyen

Sur l'argile à silex, on trouve des sables et argiles. Cette roche sédimentaire est le résultat de l'érosion des roches cristallines, granitiques et métamorphiques du Massif central. Ce sont des dépôts de fleuves à grand lit majeur. Ils se déposèrent au miocène moyen, il y a environ 16 à 11 millions d'années.

Le limon des plateaux

Les plateaux sont recouverts d'un « manteau » plus ou moins épais de limons des plateaux ou loess. Ce sont des dépôts sédimentaires meubles continentaux, d'origine éolienne. Ils sont composés principalement de fins grains de quartz d'une taille d'environ de 20 μm .

Les alluvions anciennes

Ce sont des sables et argiles datant du quaternaire ancien et des dernières glaciations de Riss (- 325 000 à - 130 000 ans), alluvions anciennes des terrasses, et de Würm (- 115 000 à - 75 000 ans), alluvions anciennes des fonds de la vallée de la Loire. Pendant ces temps géologiques, la Loire creusa son lit, déposant ces alluvions.

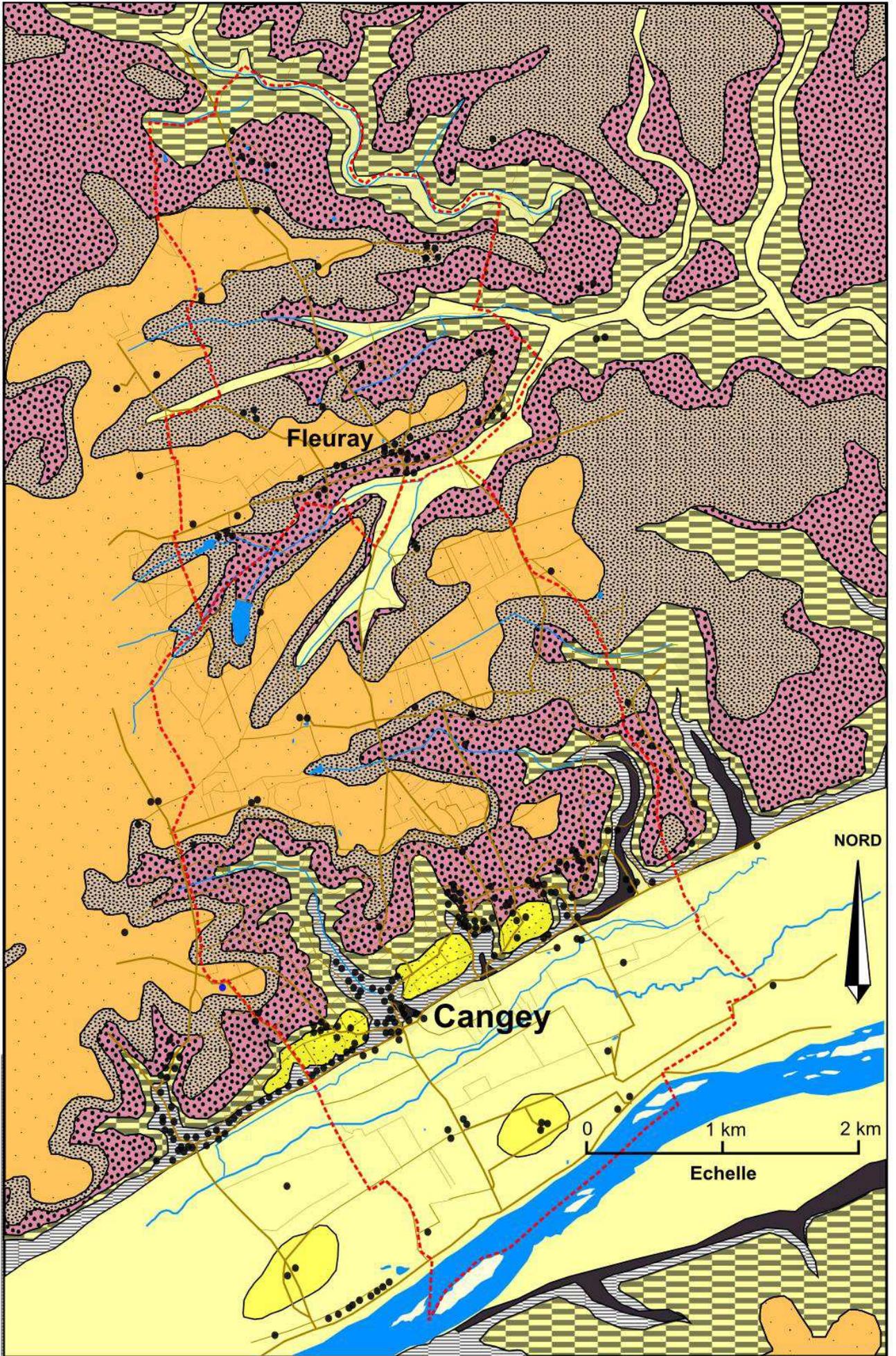
Les alluvions récentes

Ce sont des sables et argiles déposés récemment par la Loire et ses petits affluents.

Les colluvions de fond de vallée

L'effondrement par gravité des roches dans le fond des vallées sèches créa un dépôt de sable, d'argile et de graviers appelé colluvion.





Origines préhistoriques

Le Paléolithique : - 600 000 à – 4 000 ans

Le Paléolithique est la première période de la préhistoire et aussi la plus longue. Elle s'étale des origines de l'Homme jusqu'aux environs de l'an – 4 000. C'était le temps de petites tribus nomades composées de chasseurs-cueilleurs-pêcheurs. Les traces qu'ont laissées ces peuplades se limitent généralement à quelques outils en pierre, le plus souvent en silex, une roche qui permet d'obtenir par sa taille d'utiles tranchants ou pointes. De tels objets ont été trouvés dans la vallée de la Loire et dans la vallée de la Cisse. Plus on avance dans les temps préhistoriques plus le nombre d'outils et la complexité de leur élaboration sont grands. Les outils les plus fréquents sont donc des silex taillés de la fin du Paléolithique. En a-t-on trouvés sur l'étendue de la commune de Cangey ?

Il n'existe aucune publication récente ou ancienne faisant mention d'une telle trouvaille sur la commune de Cangey. La plupart des objets découverts aux abords des vallées de la Loire et de la Cisse, dans des sites où des recherches plus systématiques ont été effectuées sont souvent des silex taillés de l'acheuléen (- 500 000 à - 300 000 ans), du moustérien (- 300 000 à - 30 000 ans), du solutréen (-22 000 à - 17 000 ans), voire du magdalénien (- 17 000 à – 10 000 ans) ou du tardenoisien (- 8 200 à - 5 500 ans).

Il est évident que, pour les chasseurs-cueilleurs, des stations situées sur le coteau d'une vallée leur permettaient d'avoir un bon point de vue sur leur gibier et un accès facile à la rivière ou au fleuve pour la pêche et pour se désaltérer, et on peut affirmer que des hommes du Paléolithique, des chasseurs-cueilleurs nomades sont passés sur la commune, il y a plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de milliers d'années mais aucun objet ou outil ancien n'a été, à ce jour, répertorié à Cangey.

Parmi les objets découverts dont les photographies suivent pour illustrer la période néolithique, certaines pierres pourraient dater du paléolithique.

Dans son manuscrit, Marcel Coutière indique qu'il possédait un biface vieux de 200 000 ans trouvé à Cangey.



Le Néolithique

A partir de - 8 200 ans, après la dernière glaciation de würm IV, le climat se réchauffa et le paysage se modifia progressivement. La forêt gagna partout du terrain. Vers - 7 000 à - 6 500 ans, les hommes vont progressivement se sédentariser et pratiquer l'agriculture venue de Méditerranée et de la vallée du Danube. Les premières occupations en Loir-et-Cher se firent surtout dans la vallée de la Cisse et dans la vallée du Loir, mais aussi, pour une petite part, dans la vallée du Cosson. Ce sont surtout les pentes douces des terres argilo-sableuses et des alluvions, faciles à travailler qui furent cultivées en premier. Le plateau fut occupé progressivement grâce au creusement de puits. Les surfaces cultivées ne devaient guère dépasser quelques dizaines d'hectares.

Entre - 4 000 ans et - 2 000 ans, ces villageois construisirent des dolmens pour inhumer leurs morts et des menhirs dont la signification demeure encore incertaine. Il reste de cette période de nombreux objets : silex taillés, tessons de poterie, haches en pierre polie, meules, polissoirs... En a-t-on trouvé sur la commune de Cangey ? Oui, des amateurs d'histoire de la commune, anciens agriculteurs ou non, ont ramassé dans les champs de tels objets.



Reconstitution d'une maison du Néolithique.

Les sites néolithiques de la commune, les premiers villages d'agriculteurs

La plus importante collection de pierres taillées ou polies du Néolithique a été découverte par Michel Meunier au nord de Fleuray, entre la Chidolière et le Calais, à la Loriette et aux Bâtardières. Ces objets, parmi les plus anciens façonnés par l'Homme sur la commune, étaient exposés autrefois dans une vitrine de la classe de l'école de Fleuray par l'institutrice du lieu, mère de M. Meunier.



Magnifique hache polie entière d'une vingtaine de centimètres de longueur
(collection Meunier).





Hache polie d'environ 13,5 cm de longueur (collection Meunier).



Haches polies, fragments de haches polies et silex taillé (collection Meunier).



Lame de silex taillé et 5 fragments de haches polies (collection Meunier).



Silex taillés, bifaces (collection Meunier).



Petites lames en silex taillé, grattoirs, perçoirs, couteaux... (collection Meunier).

Le site où monsieur Michel Meunier a trouvé toutes ces pierres se situe non loin d'une petite source, à la naissance d'un petit vallon, sur des terres agricoles de limon des plateaux.

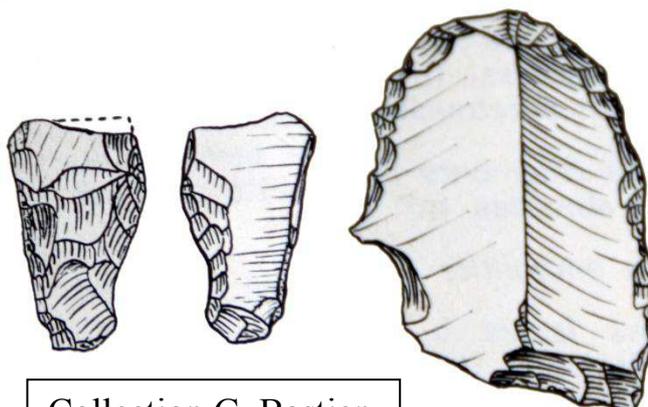
Monsieur et madame Gilbert, m'ont raconté qu'il y a une cinquantaine d'années, de jeunes étudiants avaient ramassé des haches polies et des silex taillés à **la Rivaudière**, site où se trouve une source du même nom, là encore sur des terres agricoles de limon des plateaux. Ces objets ne sont pas restés dans la commune. Monsieur Gilbert n'a gardé qu'un silex taillé trouvé par ses soins.



Silex taillé (collection Gilbert).



Non loin de la Rivaudière, aux **Cormiers**, au nord du menhir de la Pierre David plusieurs haches polies et autres objets en silex taillé ont été trouvés. Certains appartiennent à la collection de monsieur G. Bastien : quelques éclats, une pointe de flèche à tranchant transversal et à retouche envahissantes (L : 30 mm, l : 17 mm, épaisseur 5 mm), un grattoir sur éclat.



Auprès du moulin de Lée, non loin du menhir de la Pierre David, monsieur Marcel Coutière trouva une belle hache polie complète en pierre noire, quelques fragments de haches polies et quelques silex taillés.





Silex taillés (collection Coutière).

Lors du creusement du tennis au château de Cangy, monsieur et madame Menjot de Champfleur trouvèrent le silex taillé ci-dessous dans le déblaiement.



Signalons qu'une hache polie a été trouvée par M. de Montigny non loin de la Brosse en limite avec la commune de Limeray.

Il est possible que d'autres objets aient pu être découverts sur l'étendue de la commune.

Le menhir de la Pierre David

Sur la propriété de la famille Coutière, à 1500 mètres du bourg, et à 100 mètres au nord-est du Moulin de Lée, se trouve le menhir de la Pierre David, connu comme tel dès le milieu du XIX^e siècle par l'abbé Bourassé.

D'une hauteur de 2,10 m, d'une largeur de 2,30 m, d'une épaisseur à la base de 1,30 m et d'une épaisseur maximale de 1,70 m, cette pierre dressée, de calcaire sénonien, présente une large surface plane au nord, mais très caverneuse, ayant l'aspect d'une grosse éponge. Le côté plat fait face au soleil levant.



D'après Marcel Coutière qui aurait creusé au pied du menhir, celui-ci serait enterré sur environ 3,50 mètres, dont 1,50 mètre de terre végétale provenant de l'érosion du coteau en surface, et 2 mètres de sable en profondeur. Le menhir serait calé à sa base en profondeur avec des pierres. Il y aurait au pied de la base de ce menhir, à 3,50 mètres de profondeur, une source. L'eau de cette source favorise encore une meilleure croissance de la végétation au pied du menhir qu'aux alentours.



Ce menhir daterait d'il y a 4000 à 5000 ans. Avec le menhir de Cérelles, c'est le seul qui se trouve dans un fond de vallée. Tous les autres menhirs d'Indre-et-Loire sont situés sur les plateaux.

Ce menhir a été christianisé avec le personnage biblique de David qui tua Goliath, le païen, avec une pierre lancée par une fronde. Cette christianisation ou plutôt cette caractérisation biblique s'est faite dans le courant du Moyen Age. Ce menhir, qui était sans doute un lieu de culte païen fut ainsi débaptisé pour devenir un élément de destruction du paganisme : l'évocation de la pierre que David plaça dans sa fronde pour abattre le géant païen Goliath. Une pure propagande chrétienne de la première moitié du Moyen Age...

L'ancien nom de ce menhir devait être la Pierre Lée. Le nom a été conservé par le nom propre du moulin à eau du lieu, le Moulin de Lée. Un certain nombre de menhirs porte encore ce nom en France, comme celui de Pierrelaye, aussi appelé la « Pierre Lée » près du hameau de Pierrelaye, sur la commune de Villy-Bocage, dans le Calvados, ou comme celui de Pierre Lée, sur la commune d'Apperville dans la Manche, ou le menhir de la Pierre Lée, au lieu-dit la Verrie, sur la commune Monteneuf dans le Morbihan, ou le dolmen de la Pierre Laye sur la commune de Vauxrezis dans l'Aisne...

L'élément Lée, ou Laye, qui qualifie un grand nombre de mégalithes serait issu du gallo-romain *levata*, participe passé du verbe *levare*, lever. Lée signifie ainsi tout simplement « levée ». Pour d'autres le terme Lée serait le nom d'une grosse pierre plate et aurait une origine médiévale. Notre avis va plutôt vers le sens de « levée ».

Deux légendes sont attachées à ce menhir. L'une raconte que le menhir tourne trois fois sur lui-même pendant la nuit de Noël à minuit précis. De plus, ce menhir a la réputation de pousser encore. L'autre légende fait appel à Gargantua, le géant créé par François Rabelais, qui était en train de bêcher la vigne dans les Jupiaux (les Jupeaux), et avait une pierre dans son sabot. Il l'a secoué et la pierre est tombée dans le pré. Une autre version mentionnait que Gargantua était en train d'enjamber la Loire lorsque cette pierre tomba de sa chaussure.

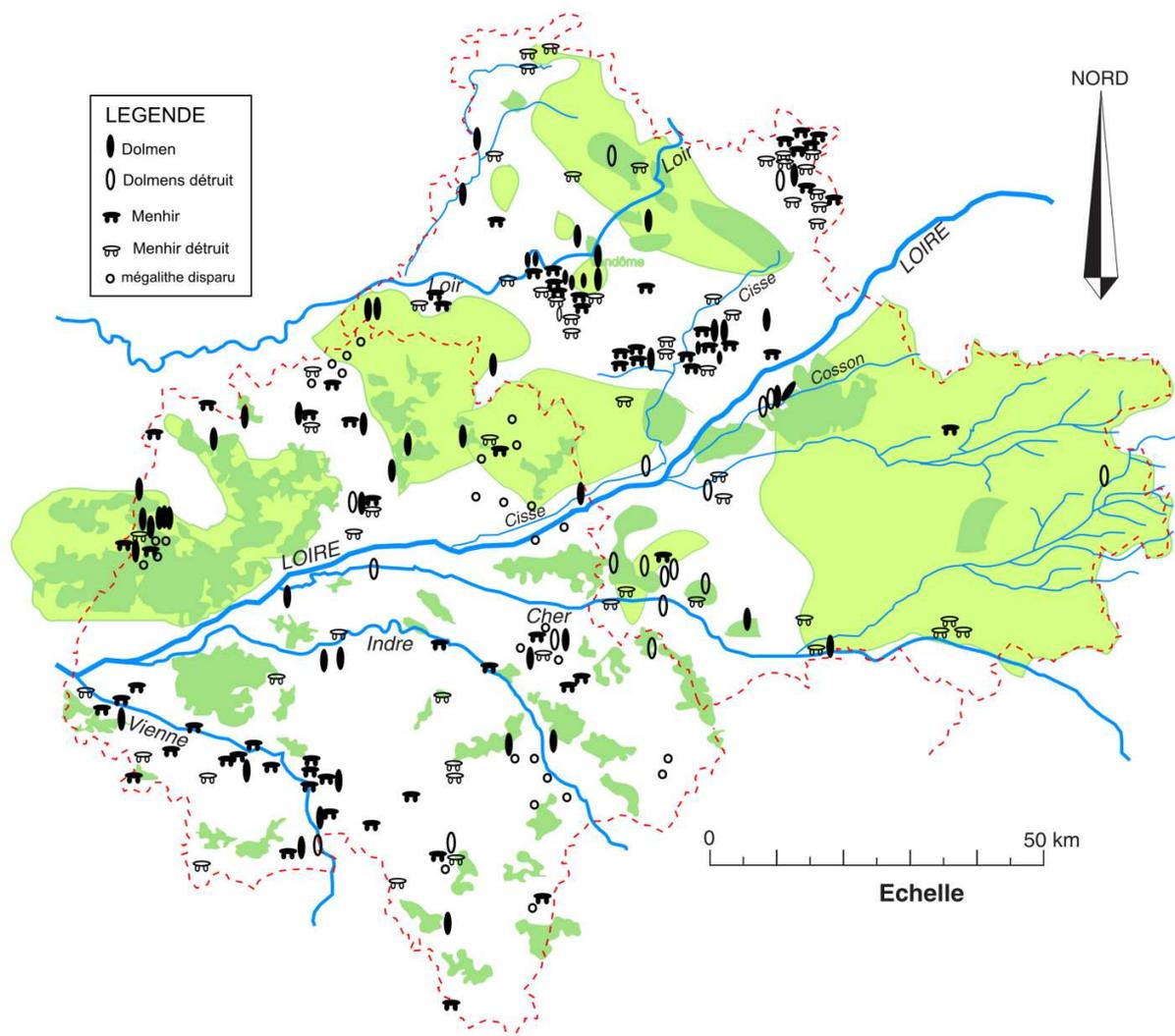
Le Bois de Lée, un autre mégalithe ?

Le toponyme de Lée est représenté dans le Bois de Lée, nom d'un bois, mais aussi dans deux noms de fermes : le Grand Bois de Lée et le Petit Bois de Lée. Ce terme revient aussi sur la carte de Cassini pour désigner Fleuray, écrit encore Fleuraylée.

Si Lée ne fait pas référence à la laie, la femelle du sanglier, ni au lait, nous devons y voir la même origine que dans le toponyme du Moulin de Lée qui trouve lui-même son explication dans la Pierre David, un menhir, une pierre *lée*, levée.

Y avait-il donc un menhir ou un dolmen au Bois de Lée ? Il nous est impossible de répondre à cette question, mais nous pouvons affirmer, suite à nos études, qu'environ un mégalithe sur deux a disparu, le plus souvent détruit pour des commodités agricoles ou pour servir de pierres de construction.

Les mégalithes en Indre-et-Loire et en Loir-et-Cher



D'autres sites préhistoriques possibles...

Il peut bien sûr exister d'autres sites préhistoriques sur la commune de Cangey, soit qu'ils auraient été découverts mais qu'ils n'auraient pas été signalés, soit qu'ils n'auraient pas encore été identifiés.

Vous avez peut-être vous-même fait des découvertes. Notre enquête et nos rencontres n'ont pas couvert toute l'étendue de la commune. Bien d'autres éléments archéologiques restent sans doute à découvrir.

La langue du Néolithique

La langue que parlaient les hommes du Néolithique n'a laissé que peu de traces. On dit qu'elle était apparentée au basque qui n'est pas une langue indo-européenne et qui garde la trace de l'utilisation de la pierre dans son vocabulaire agricole. Les toponymes de la commune de Cangey sont dans leur ensemble des mots d'origine indo-européenne : gaulois, gallo-romains, germaniques, français. Aucune trace linguistique ne semble avoir subsisté des premiers peuples d'agriculteurs sinon peut-être les noms de Loire et de Cisse.

La Loire, lie du lit d'un grand fleuve

Le nom *Loire* est un toponyme très ancien, probablement préceltique, antérieur à l'arrivée des Celtes, des Gaulois, au VIII^e-VII^e siècles avant Jésus Christ.

Ce fleuve se rencontre sous la forme de *Leigêr* dans un texte de Polybe, historien grecque, datant du I^{er} siècle avant Jésus Christ. Dans la Guerre des Gaules, Jules César écrivait le nom de ce fleuve sous la forme de *Liger*. Pour devenir *Loire*, ce mot a suivi la même évolution que le mot latin *niger* qui a donné le mot français *noir*.

Pour les toponymistes Dauzat et Rostaing, Loire, proviendrait d'une racine hydronymique préceltique à valeur obscure et qui a été rattachée au type *lig-* qui désigne la boue, le marais. Le terme français la *lie*, le dépôt qui se forme au fond des récipients contenant des boissons fermentées, provient d'un mot gaulois *liga* et semble avoir la même origine. Il semble que c'est le caractère troublé des eaux du fleuve et les sédiments qu'il laisse qui lui auraient donné ce nom.

Ce mot est à rapprocher du vieil irlandais *lige* qui désigne le fait de reposer, et demeure en rapport avec le thème *leg-*, reposer, qui est à comprendre ici dans le sens d'alluvions ou de sédiments.

La Loire, *Liger*, serait donc un synonyme gaulois, voire préceltique, des alluvions, des dépôts alluviaux. Ce toponyme est sans doute l'un des plus anciens de la Région.



La Cisse, toponyme pré-celtique

La Cisse, la rivière qui, sur la commune de Cangey, coule dans le val de Loire entre le coteau et ce grand fleuve est sans doute un toponyme pré-celtique, un des seuls qui

subsiste de nos jours. Il précéda peut-être l'arrivée du peuple celte, baptisé plus tard Gaulois.

Les toponymistes ne savent actuellement pas expliquer le nom de la Cisse. Ils nous apprennent cependant que les anciens noms de rivières sont presque toujours des synonymes de « l'eau », de « cours d'eau », ou bien un caractère de ces cours d'eau.

Cela semble être le cas de la « Cisse », ce qui nous permet de former une hypothèse.

En effet, en vieux français, « cié », « sié », « sied », « sed », « cé », « see », « sé », « scié », « scé » signifient « lit de rivière » ou « siège ». « Ci » appartient à la même famille. Le mot « Cisse » semble ainsi être la répétition de la même syllabe signifiant « cours d'eau » que l'on peut exprimer ainsi : « cécé ». Cette hypothèse évoquerait l'aspect très méandreux de la rivière dont le lit se répète successivement, méandre après méandre, lorsqu'on le suit. On peut ajouter à cette hypothèse que les lieux appelés « Moncé » sont des lieux situés entre un mont et un méandre d'une rivière. Ces lieux sont situés sur le côté externe du méandre. « Cé » ou « ci » pourrait donc désigner le cours d'eau lorsqu'il fait un méandre. Signalons également que le lit de la Cisse a été en partie canalisé et que beaucoup de ses méandres ont disparu. Le mot « Cisse » pourrait donc être exprimé par « lit de rivière, lit de rivière », « lit-lit » ou plus exactement par « méandre-méandre » et, par évocation, « siège-siège ».

Il faut noter également qu'en latin, comme en vieux français, les mots de la famille de « sis », indiquent un siège, un établissement, un arrêt, une situation. « Sis » signifie « situé », « assis », « être », et qu'un méandre évoque la position assise. Dans notre conception verticale actuelle du monde, on a du mal à prendre cela en considération, mais dans une conception plus horizontale, la position assise, le siège, évoque une courbure, le méandre d'une rivière assis sur le coteau de sa vallée.



Amusons-nous un peu et apercevons-nous que phonétiquement « Cisse » évoque et rappelle un serpent et ses ondulations, bref une rivière coulante formant des méandres. Le rapprochement entre le son du serpent, « ssss », et le cours méandreux d'une rivière, la « Cisse », n'est pas forcément hasardeux. Nous touchons peut-être là à l'origine même du langage de l'homme. Le choix de la graphie des lettres « c » et « s » est-il étrangère à tout cela ?

Le fait que « Cisse » désignerait à l'origine, non un toponyme, mais le caractère d'un cours d'eau peut-être également attesté par l'existence de deux autres rivières qui portent le même nom : la « Cisse Landaise », un petit affluent de la Cisse, et la « Petite Cisse » ou encore appelé le Mesland. Ces deux rivières, du même nom, prouvent que le mot « Cisse » désigne, non un cours d'eau particulier, mais un cours d'eau en général, ou bien le caractère et l'aspect de ce cours d'eau.

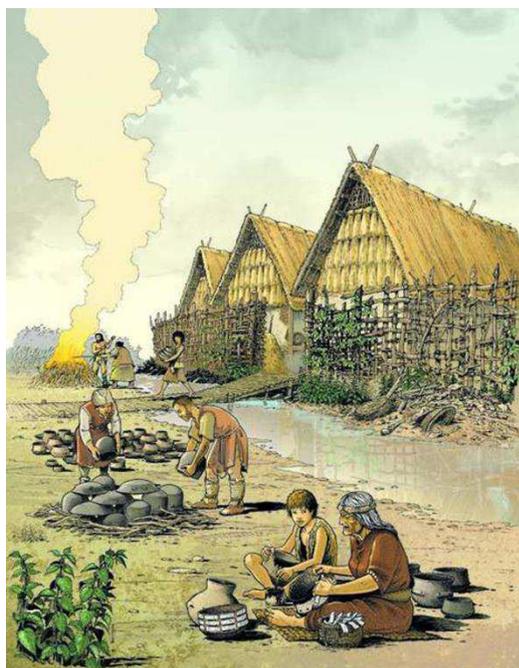
Notons pour appuyer tout cela qu'en Irlandais « cisse » signifie « tressé », ce qui revient au même, courbure après courbure.

Beauce, du Clos de Beauce

Le Clos de Beauce désigne des parcelles sur le coteau dans le coin sud-ouest de la commune. Le terme de Beauce désigne habituellement la région entre Orléans et Châteaudun, le sud de la région parisienne et le Blésois. Mais en fait ce mot désigne une multitude de parcelles également hors de la Beauce, notamment en Touraine et dans le Berry. Il s'agit d'un très vieux mot pré-celtique.

On attribue habituellement l'origine latine *Belsia* à ce mot sans que l'on puisse donner une signification précise à celui-ci. Au V^e siècle, Virgile, le grammairien, compare le terme gaulois *bels* à *campus*, champ. La racine celte *bel* signifie « clair ». « Beauce » pourrait donc être synonyme de « clairière » ou de « zone défrichée et cultivée ». C'est souvent par constat sur ce qu'est une Beauce ou sur ce que sont les parcelles qui portent ce nom, que l'on attribue le sens de « plaine cultivée » à ce mot. Cette interprétation ne nous satisfait pas pleinement, cherchons plus loin.

La racine *boss* exprime le fait d'être arrondi ou penché. Elle exprime la notion de



« bosse » ou la notion « d'arc » (*bow* en anglo-saxon). La « Beauce » exprime bien sûr « la plaine », un lieu cultivé, car ce mot n'est utilisé que dans ce cas. Ce mot pourrait ainsi exprimer « la terre sur laquelle on se penche pour la travailler et la fertiliser », mais aussi « la terre qui germe, qui gonfle parce qu'elle a été fertilisée ». Ce mot pourrait ainsi exprimer et devait être synonyme de « l'endroit sur lequel on se penche », synonyme de « l'endroit à féconder », ou bien « l'endroit fécondé ».

« Beauce » pourrait exprimer indirectement la bosse, le ventre arrondi, de la fécondité féminine car il y a un rapport certain dans les religions primitives entre l'activité agricole, la fécondation et la procréation.

Ce mot « Beauce » pourrait ainsi être le souvenir de ce rapport, le souvenir du temps néolithique où l'homme donnait la vie en fécondant sa terre et en fécondant sa femme pour assurer sa prospérité.

Rappelons que les humains n'apprirent le rôle génétique de la femme dans la procréation qu'au XVIII^e siècle. Le lieu de fécondation de l'homme, de son effort, serait la « Beauce », une terre à féconder, ou une terre fécondée.

On le sait, parce que nous avons des sources à ce sujet, que les anciens Grecs se masturbaient au-dessus de leurs champs pour mieux les féconder. Cette superstition, cette coutume, existait probablement dans nos contrées au Néolithique.

On peut trouver toutes ces théories et ces rapprochements totalement fantaisistes, cependant, une chose est sûre, « Beauce » ne désigne pas un nom de lieu sans raison, il en désigne plusieurs (région, terroir, parcelles) car il en caractérisait plusieurs. « Beauce » caractérise essentiellement une terre agricole cultivée, fécondée, par les efforts de l'homme.

Le nom de l'ancienne déesse celtique *Belisama*, correspondante de l'Athéna grecque et associée à Minerve dans les cultes postérieurs gallo-romains, déesse de la sagesse, de la raison et de la connaissance, est-il linguistiquement sans rapport avec *Belsia* ? *Belenos*, l'ancien dieu gaulois, associé à l'Apollon grec, dieu de la lumière du jour, de la connaissance et du printemps, représenté primitivement par une colonne phallique est-il étranger à tout cela ?

Pour conclure, nous amuser un peu et nous ramener à aujourd'hui remarquons que : travailler n'est-ce pas « bosser », surtout pour un « boss » ? Toucher la bosse d'un bossu n'apporte-t-il pas chance et promesse de prospérité ? La plupart des lieux de cultes dans lesquels furent et sont encore fondés de nombreux espoirs, n'ont-ils pas été fondés sur des bosses du relief, même nos cathédrales ? Une femme fécondée ne porte-t-elle pas une belle bosse, n'est-elle pas *bellissima* ? Le choix de la graphie du « B » est-elle étrangère à tout cela ?

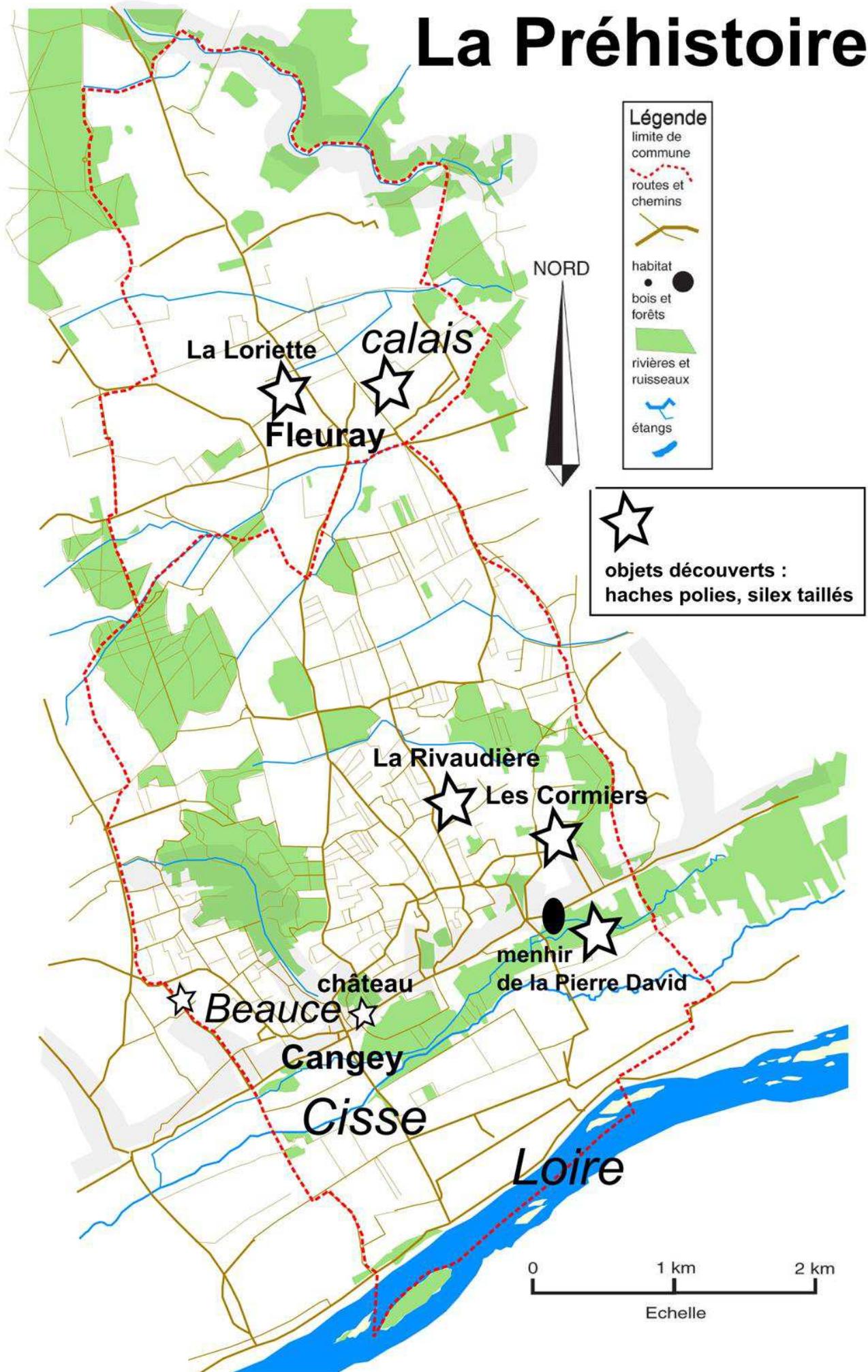
Le Calais

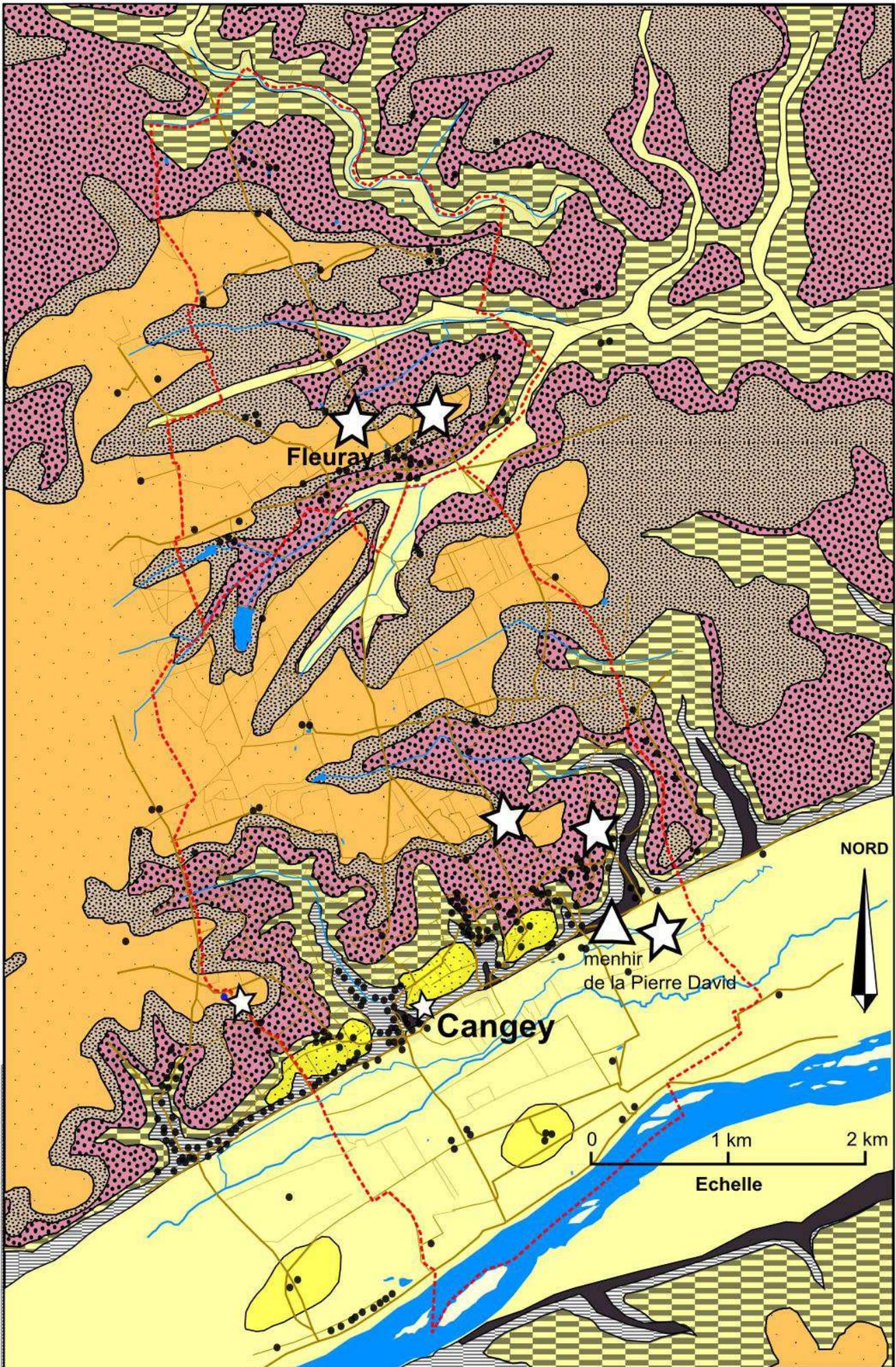
C'est peut-être l'un des plus anciens mots de la commune. Il peut provenir du pré-indo-européen *kal*, qui désigne la pierre. Il comporte le suffixe pré-celtique *es(um)*. C'est un toponyme assez répandu, surtout qu'on peut le trouver sous les formes de Calès, Cailhau, Challes, Chalais, Chaleix, Challex, Chalèze, Chailles, etc. Situé sur de l'argile à silex de l'éocène, le Calais est, en fait, tout près de la craie jaune du turonien et demeure, en dehors de la Vallée du Cheramant au nord, et du coteau de la vallée de la Loire au sud, le seul endroit où se trouve cette roche. Les coteaux de craie encerclent presque le Calais, au nord, à l'est, et au sud. C'est sans doute cette situation qui lui donna son nom. L'origine du lieu est sans doute gauloise, voire antérieure.

On peut émettre l'hypothèse qu'il pouvait y avoir au Calais un mégalithe aujourd'hui disparu, mais cela reste particulièrement incertain.

Cette analyse de ce toponyme peut être remise complètement en cause par les sources écrites anciennes du fonds de l'abbaye de Bourgmoien (Archives départementales de Loir-et-Cher : 3 H 56), où il est question dès le XIV^e siècle, d'une métairie appelée le Bois de Saint-Calais. Nous reviendrons donc sur ce toponyme à la période médiévale.

La Préhistoire





L'époque gauloise

Avant les Gaulois, l'âge du bronze

Nous ne savons rien sur la période des premiers âges des métaux sur la commune de Cangey. Aucun objet ou site archéologique n'a été inventorié pour cette période jusqu'à présent. Ce que l'on peut affirmer, c'est que la plupart des habitats du Néolithique se sont probablement maintenus pendant l'âge du cuivre et l'âge du bronze (- 2000 ans à – 750 ans).

Les premiers toponymes

Plus que la présence hypothétique de sites gaulois sur la commune, la toponymie nous en apprend beaucoup plus sur une occupation à l'époque gauloise. La plupart des toponymes présents sur la commune de Cangey sont d'origine indo-européenne, et donc essentiellement d'origine celte, latine ou germanique. Les toponymes celtes, gaulois, sont généralement des méga-toponymes comme la Touraine, la Loire, la Cisse. Certains toponymes ou micro-toponymes peuvent aussi avoir une origine gauloise, comme Cangy, Bourot, la Lande, la Noue, les Nouettes, les Varennes ... La difficulté est de les distinguer d'une influence gallo-romaine. Il faut donc rester prudent en ce qui concerne leur datation.

L'émigration des Celtes

Le peuple celte, venu d'une région située entre le Rhin et le Danube, envahit les terres, que les Romains baptiseront plus tard, la Gaule, entre le VIII^e et le V^e siècle avant Jésus-Christ. Ces Celtes ou Gaulois, qui maîtrisaient l'industrie du fer, s'imposeront comme une aristocratie religieuse et guerrière, créant des villes fortifiées (*oppidum*, selon César) et des villages fortifiés, *dun*, centre et siège du nouveau pouvoir et d'une nouvelle domination rendue facile par les déplacements rapides à cheval des chevaliers gaulois. Le terme « gaulois », *gallus*, signifie fort, puissant.

Les Carnutes

La peuplade qui immigra et installa sa domination sur la région venait d'Europe centrale. Elle s'appelait les Carnutes. Ce nom a eu de multiples interprétations plus ou moins farfelues. On associa par exemple, le nom de Carnutes à « *cornuto* », les cornes qui dit-on ornaient les casques des guerriers. Nous pensons pour notre part que ce nom, comme la plupart des noms anciens, est à découper en mots de sens : « *carn – utes* ». La « *carn* », c'est la chair, racine que l'on retrouve dans *carn-age*, étendue couverte de chair. Ce dernier terme est encore utilisé par les chasseurs pour désigner la présentation au sol du gibier résultant d'une chasse. Un champ de bataille est un *carn-*

age, le terme *age* désignant en indo-européen et notamment en latin un champ. La racine *carn* se retrouve également dans « *carn-aval* ». On sait que les Gaulois construisaient de grands mannequins en osier dans lesquels ils enfermaient des humains pour les sacrifier par le feu, pour que leur chair soit avalée par les flammes. Nous vivons encore un reliquat de cette coutume avec le bonhomme carnaval dont l'incendie est une des caractéristiques du Mardi Gras. *Carn* se retrouve également dans « Carn-ac » qui signifie : qui a le caractère de la chair. On sait que toutes les anciennes peuplades indo-européennes croyaient en la réincarnation et peut-être que les menhirs dressés, innombrables à Carnac en Bretagne, étaient le symbole d'hommes réincarnés, dressés de nouveau. Peut-être que la reconnaissance et la redécouverte par son destinataire de son propre menhir était la preuve même de sa propre vie éternelle. En ce qui concerne le terme « Carnutes », nous avons la racine *carn* et le complément *ut* qui signifie en indo-européen, notamment en latin, la notion de l'utilisation. Carnutes voudrait donc exprimer le fait de l'utilisation de la chair par une âme, c'est-à-dire l'incarnation, ce qui semble tout à fait en adéquation avec les croyances de réincarnation des Gaulois, croyances qui en faisaient de redoutables guerriers n'ayant aucune peur de la mort. C'est l'influence des croyances venues de Méditerranée, notamment d'Italie et plus particulièrement de Rome, l'*Urbs*, qui s'imposa lors de la guerre des Gaules et entraîna la disparition de la croyance en la réincarnation dans notre pays. On sait que les Romains mirent un point d'honneur à pourchasser et à massacrer les druides et la peuplade Carnute. Ce phénomène est comparable à la colonisation européenne, à l'expansion de la Chrétienté ou à la révolution communiste avec l'abolition de toute religion. Pour comprendre le monde de nos ancêtres, un monde plein de spiritualité et d'esprits, il ne faut négliger aucune piste. Ce monde est difficile à comprendre aujourd'hui, dans notre société qui n'a presque plus rien de spirituel et où la spiritualité reste soumise aux normes des dogmes religieux.

Les limites du territoire des Carnutes correspondent approximativement à celles des anciens diocèses de Chartres et d'Orléans. Cangey et Fleuray étaient en pays Canute.

La Touraine : les collines, les escarpements

Cangey pourrait être assimilé aujourd'hui à la Touraine, puisque la commune fait partie de l'Indre-et-Loire, département qui recouvre presque entièrement cette ancienne région. En fait, cet ancien pays gaulois avait sa limite entre Limeray et Cangey sur cette rive droite de la Loire. Cangey n'en faisait pas partie. Mais comme l'histoire de Cangey est autant liée au pays Carnute qu'à la Touraine, nous traiterons ici de l'origine du nom de cette région.

Le mot « Touraine » est un méga toponyme qui a la même origine que sa capitale Tours. Après la conquête romaine, cette ville prit le nom de *Caesarodunum*, « forteresse de César ». À la fin de l'empire romain, au IV^e siècle, la ville reprit le nom de son peuple, les Turons, *Turones*. C'est à partir de l'adjectif *turonicus* que naîtra d'abord *Toroigne*, puis Touraine.

Les auteurs latins nous indiquent que cette région était occupée par un peuple gaulois nommé : *Turones*, *um*, par Jules César, dans la Guerre des Gaules et par Pline l'Ancien dans son dictionnaire ; *Turoni*, *orum*, par Jules César, par Hirtius (auteur du 8^{ème} livre de la Guerre des Gaules) et par Tacite, dans ses Annales...



Pendant l'époque de la conquête romaine, certaines pièces de monnaie gauloise portèrent des noms ethniques de personnes originaires de cette région : "TURONA DRUSSA" (Musée St-Pierre de Lyon), "TURONOS CANTORIX" (Bibliothèque Nationale : 7002-7014), "TURONOS TRICCOS" (Bibliothèque Nationale : 6992-7001). On apprend ainsi qu'un Tourangeau s'appelait *Turonos* et qu'une tourangelle portait le nom de *Turona*. L'origine du mot Touraine est donc à chercher dans la racine *Turon-*.

La racine *ture* ou *turi* en latin fait référence à l'encens, c'est-à-dire à la senteur par excellence et à son caractère sacré. Un autre mot latin *turio, onis*, désigne une jeune pousse, un tendron, un rejeton. Le terme latin *turris* indique une tour, une maison élevée, un château ou un palais.

Ces mots ont principalement pour origine la racine *tur-*. Cette racine a donné les mots d'ancien français *ture, turiel, turieu*, qui désignent un monticule, une colline, une éminence. Cette racine donnera les mots de *tour*, construction haute, surélevée, sur un rempart.

En ancien gascon, un *turon* ou la forme dialectale *turou* désigne un monticule, un tertre. Ainsi nous pouvons émettre l'hypothèse que les Turons étaient les habitants des tertres, des hauteurs, ceci en comparaison des peuples voisins. Le suffixe *-onem* en accusant le caractère, sa spécificité, son unité.

Le centre et le sud de la Touraine sont effectivement des régions de collines par rapport à la Gâtine ou à la Beauce du nord-est, par rapport à la Sologne de l'est, par rapport à la Champagne berrichonne, ou même par rapport à la partie est de l'Anjou et la vallée de la Loire. Les plateaux calcaires de la Touraine, entaillés par les rivières, présentent des éperons, des promontoires...

Le terme gaulois *turno-* désigne une hauteur et donna les toponymes de Tournon (Indre-et-Loire), Tonnerre (Yonne), et les nombreux Tournay, Tornay, Ternay, Tornac, etc. Ce mot est à rapprocher du breton *torn-aot*, qui signifie falaise, hauteur du rivage. Ces deux mots semblent avoir pour origine une racine indo-européenne *tuer-*.

D'après les archéologues, un *oppidum* gaulois ne se trouvait pas à Tours, qui sera une ville de fondation gallo-romaine, mais il se trouvait sur la rive nord, sur les hauteurs de l'éperon de Fondettes, à la Motte de Montboyau à la Guignière.

Cangey, Cangy : coudé

Dans leur *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, édité en 1963, Albert Dauzat et Charles Rostaing, proposait pour Cangey l'interprétation suivante : « ne peut être phonétiquement un *Candiacum* ; *Comiacum* du nom d'homme gaulois *Commios* et suffixe *-acum* est assez vraisemblable. »

Ernest Nègre, dans sa *Toponymie générale de la France*, éditée en 1990, propose comme interprétation, un nom propre romain *Candidius*, avec le suffixe *-acum*, interprétation tirée de *Onomasticon totius latinitatis*, de Joseph Perrin, édité en 1940.

Ces interprétations ont été depuis reprises sans grands changements, sans critique ni études supplémentaires, par Jean-Marc Pesson et Jean-Marie Cassagne, dans leur ouvrage sur l'*Origine de noms de villes et villages d'Indre-et-Loire*, paru aux éditions Bordessoules en 2001 : *Pour certains, Cangey constitue l'héritière de l'ancienne Cominacum ou villa de Commios. Le village s'est donc développé à partir du domaine*

du Gaulois *Commios*, un riche propriétaire terrien de l'époque gallo-romaine. D'autres spécialistes estiment que, d'un point de vue phonétique, *Commios* ne peut amener le nom de *CANGEY*. Le nom a ensuite évolué en *CANDIACUM*, devenu *CANGEIUM* au XII^e siècle.

Ces interprétations ont été construites à partir d'ouvrages d'inventaire de la langue latine tout d'abord édités par des Italiens, comme Egidio Forcellini et son *Lexicon totius latinitatis*, à la fin du XVIII^e siècle, et par des Allemands avec le *Thesaurus Linguae Latinae*. Ces travaux, compilés dans la seconde moitié du XIX^e siècle, ont été ensuite repris en France au début du XX^e siècle par des Français en ne prenant en compte que les données onomastiques, notamment par Joseph Perrin, vers 1913-1920, avec son *Onomasticon totius latinitatis*, ouvrage qui sert de base aux premières études de toponymie française engagées notamment et principalement par Albert Dauzat et Charles Rostaing, puis par Ernest Nègre. Ces travaux ne s'intéressèrent qu'à l'onomastique et essentiellement qu'à l'anthroponymie, c'est-à-dire aux noms propres de personnes rencontrés dans la littérature latine ou à travers l'épigraphie. Leurs recherches et leurs volumineux dictionnaires n'ont pas pris en compte la géographie, la géologie, ou même le terroir. C'est ainsi qu'une foultitude de toponymes se sont retrouvés affublés d'une interprétation anthroponymique sans plus de recherches et d'explications. Joëlle Doron se distingue un peu dans la revue *Ambacia* en attribuant à Cangé la traduction gauloise de *con-ceton*, « le bois de la hauteur ».

Stéphane Gendron, dans son ouvrage paru en 2012 : *L'origine des noms de lieux de l'Indre-et-Loire, communes et anciennes paroisses*, aux éditions Hugues de Chivre, fait avancer considérablement la recherche en sortant du champ anthroponymique. Sur Cangé, il écrit : « De *Comiacum* « domaine de *Com(m)ios* » ou *Cumbiacum* « domaine de la vallée ». Pour obtenir le maintien de l'initiale Cang-, il faut partir de *Com(m)ios*, nom d'homme gaulois bien attesté (Dauzat et Rostaing 1964 ; Delamarre 2007), éventuellement du gaulois *cumba* « creux, vallée » (à l'origine du français combe et des noms de lieux Combe, Combes, Comps, etc.). Ce sont les deux hypothèses avancées par Gérard Taverdet pour Congé, commune de la Sarthe (Taverdet 2003). En Indre-et-Loire, Cangey a pour homonymes Cangé, hameau et château de Saint-Avertin (*Cangeium* XII^e s.) et Cangé, village de Saint-Martin-le-Beau (Cangé 1577). Autres explications : nom d'homme romain *Candius* (Morlet 1985), le nom de personne romain *Candidius*. Mais *Candiacum* ou *Candidiacum* auraient dû aboutir à Changé (forme attestée, ainsi que Changis, Changy). »

Nous ne pouvons pas, à notre avis, pour Cangé, et bien d'autres toponymes, retenir les interprétations liées, soi-disant, à des noms propres de grands propriétaires terriens gaulois ou romains, voire germains. L'étude du lieu en lui-même n'ayant pas été mise en rapport avec un sens plus probable du nom.

Ce que peut nous apprendre également l'anthroponymie est que le terme *cange*, désigne, un changeur, un banquier, et que Cangé, signifierait « changé ». Ce nom vient d'un mot gaulois qui donna en latin *cambire*, puis le verbe de bas-latin *cambiare*, qui désigne l'échange, le troc.

Le terme gaulois *cambo-*, désigne une courbe, un méandre. Xavier Delamarre nous fait un inventaire de son utilisation dans son *Dictionnaire de la langue gauloise*. *Cambo* apparaît comme le premier terme de nombreux noms de lieux : *Cambo-ritum*, le gué du méandre, qui a donné Chambord (Loir-et-Cher, Eure), Chambors (Oise), Chamboret (Haute-Vienne), etc., *Cambo-dunum*, le fort du méandre, qui a donné

Kempton (Bavière), Chambezon (Haute-Loire), Chandon (Suisse), etc., *Cambo-randa*, où la frontière fait un coude, qui a donné Chamarande (Haute-Savoie, Ain, Haute-Marne), *Cambo(n)-*, le méandre a donné les innombrables Cambon, Chambon, Chambonas. Ce nom désigne un coude de rivière, un méandre. Le français dialectal a un mot *chambon* pour désignait un terrain fertile, la partie concave d'un méandre étant formée d'alluvions riches.

Les noms propres *Cambo*, *Cambus*, signifie courbé, tordu. Le sens du mot *cambo* est donné par le celtique insulaire. En vieil irlandais, *camb*, *camm*, signifie courbe, courbé, tordu. En gallois, *cam*, en vieux breton, *camm*, et en breton *kamm*, signifient courbé, tordu, de travers. Il y a par ailleurs une forme qui désigne la courbure, le grec *kampe*, le lithuanien *kampas* signifie même le coin, l'angle. L'indo-européen *-mp-* donnant le *-mb-* celtique.

Notons pour compléter que le terme français *cambré*, provient du latin *camur*, qui signifie courbé, voûté, recourbé en dedans, et qui semble provenir de la même racine.

En première conclusion, on peut rapprocher Cangé de la famille des Chambon, pour désigner un méandre ou un lieu tordu, courbé.

Cette interprétation semble bien fonctionner à propos du lieu-dit Cange, sur la commune de Lalinde, en Dordogne, auprès du dernier grand méandre de cette rivière dans sa descente du Massif-Central.

Cette interprétation fonctionne également très bien pour le Cangé de Saint-Avertin, en Indre-et-Loire, qui désigne aujourd'hui un château Renaissance construit sur le coteau du Cher et faisant face à une prairie portant le nom de Prairie de Cangé et situé dans le seul méandre remarquable de la rivière du Cher entre Mareuil-sur-Cher, limite de la Touraine en Loir-et-Cher, et l'ouest de la ville de Tours, soit sur une distance d'une quarantaine de kilomètres.

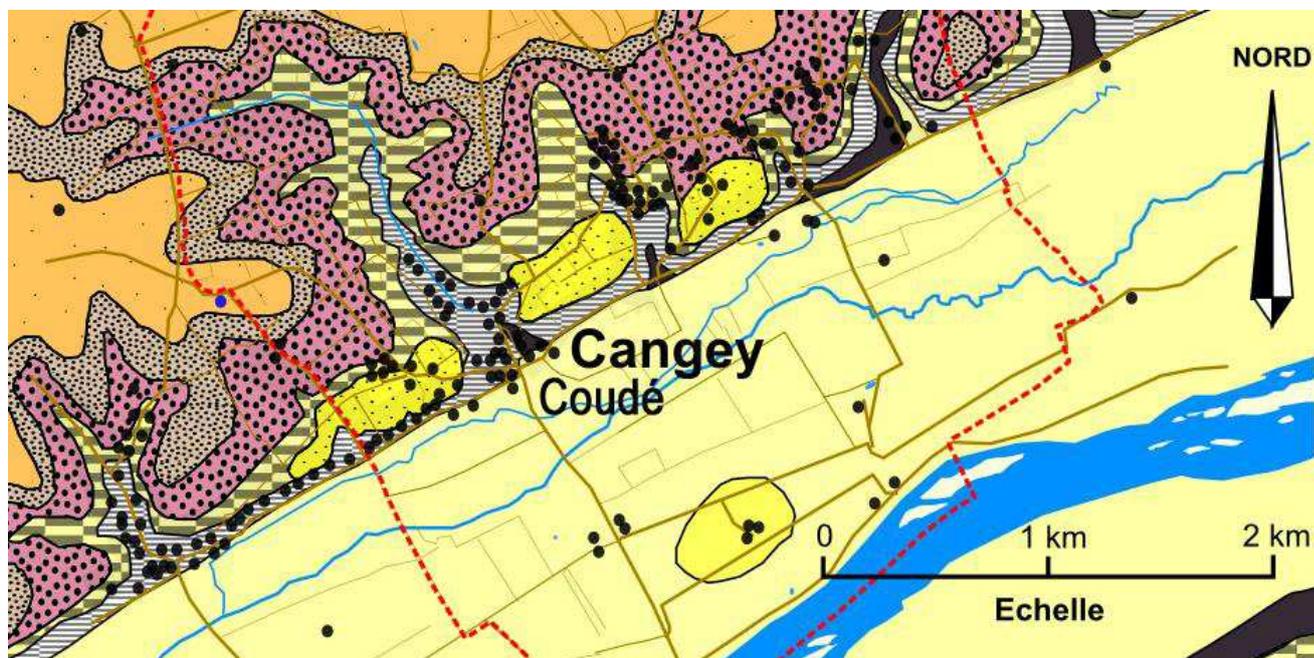
Cette hypothèse peut également fonctionner pour le Cangé de Saint-Martin-le-Beau, en Indre-et-Loire, qui désigne un hameau situé sur la pente du coteau à l'endroit où celui-ci bifurque sur une vallée alluviale ancienne et sèche qui rejoint la vallée de la Loire à la vallée du Cher. Il y a ici un coude dans le relief.



Il existe une ferme appelée Cange ou Cangé au nord-ouest du bourg de Neuillé-Pont-Pierre. Cette ferme est située dans un creux du léger coteau d'un ruisseau. La

notion de lieu tordu n'est alors pas perçue comme un changement de direction mais comme une anomalie du coteau, un creux formant un coude avec le petit vallon.

Il semble bien que ce soit la notion de coude qui soit à retenir pour le village de Cangey qui nous intéresse ici. Le coteau y fait un coude et le village ancien est construit au pied de ce coteau formant ainsi lui-même un coude. Il n'y a pas ici de méandre de la Cisse ou de la Loire, mais bien une courbe marquée de l'habitat et du relief. Cangey signifierait alors coudé, tordu.



Notons pour compléter cette analyse que :

- Cangies, dans la commune de Guiscard, dans le département de la l'Oise forme un angle de relief, un coude droit, entre deux petits vallons occupés par des marais et par la forêt.
- Changé, au nord de Laval, dans le département de la Mayenne, est situé juste sur un coude, un méandre de cette rivière.
- Change, en Côte-d'Or, semble avoir la même configuration coudée que Cangey.
- Changé, dans la Sarthe, à l'est du Mans, semble plus problématique, car il n'y a là ni méandre marqué, ni coudée franche, mais seulement le coude formé par un petit vallon avec la vallée de l'Huisne.
- Le Change, à l'est de Périgueux, est situé sur les méandres les plus marqués de l'Auvézère, affluent de l'Isle, méandres formant un M, la commune étant située sur la pointe centrale basse de cette lettre.
- Changey, dans le département de la Haute-Marne est situé, non loin d'une ancienne voie romaine, au pied d'un coude du relief, comme Cangey.
- Changy, au nord-est de Vitry-le-François, dans le département de la Marne est situé sur la rive convexe d'un méandre, un coude important de la petite rivière de la Chée.
- Changy, au nord-ouest de Roanne, dans le département de la Loire, est situé au pied du coteau formé par d'une faille tectonique, là où elle est creusée par la vallée de la Teyssonne, formant ainsi un coude dans le relief.

- Le vieux bourg de Changy, au sud-ouest de Charolles, dans le département de la Saône-et-Loire, est situé sur un angle du relief, dans la vallée de l'Arconce.



Une vérification statistique peut également se faire sur les lieux-dits suivants :

- Changé sur la commune de Bocé (49).
- Changé sur la commune de Beaumont-Pied-de Bœuf (53).
- Changé sur la commune de Chenillé-Changé (49).
- Changé sur la commune de Pré-en-Pail (53).
- Changé sur la commune d'Auvers-le-Hamon (72).
- Changé sur la commune de Saint-Marceau (72).
- Changé sur la commune de Beaumont-sur-Dême (72).
- Changé sur la commune de Saint-Piat (28).

- Au Haut du Changé sur la commune de Sauvville (88).
- A la Borde Changé sur la commune de Vibraye (72).
- Changée sur la commune de Saint-Gonlay (35).
- Changée sur la commune de Muel (35).
- Changy sur la commune de Dompierre-sous-Sanvignes (71).
- Champ de Changy sur la commune de Torcy (21).
- Changy sur la commune de Courcelles-en-Bassée (77).
- Changy sur la commune de Coust (18).
- Changy sur la commune de Taconnay (58).
- Changy sur la commune de Varennes-Changy (45).
- Changy sur la commune de Jully-sur-Sarce (10).
- Changy sur la commune de Chevannes-Changy (58).
- Changy sur la commune de Bourbon-Lancy (71).
- Changy sur la commune d'Epoisses (21).
- Changy sur la commune de Vauxrenard (69).
- Changy sur la commune de Villapourçon (58).
- Changy sur la commune de Cordelle (42).
- Changy sur la commune de Gy-les-Nonains (45).
- Au Fond de Changy sur la commune de Roissy-en-France (95).
- A la Font Changy sur la commune d'Arcomps (18).
- A la Prairie de Changy sur la commune de Lugny-lès-Charolles (71).
- etc.

Ces noms désignent tour à tour, un méandre, un coin, un angle du relief, parfois un angle de frontière, parfois une simple bosse, une courbure, parfois un angle sur une ancienne voie de communication.

La conclusion qui semble s'imposer paraît être que Cangey forme un coude, un coin, un angle, qui lui a donné son nom. Ce serait un nom d'origine gauloise. Le terme français se rapprochant le plus d'une traduction possible de ce toponyme serait coudé, ou en coin, en angle. Ce coude devait être simplement la forme en coude de l'habitat du village, ou moins probablement le coude formée par la frontière entre le pays des Carnutes et le pays des Turons et la Loire.

L'origine gauloise du toponyme Cangey, Cangy, semble incontestable. Son sens primitif a sans doute été perdu dès l'époque gallo-romaine où des *Cambo*, *Cambon*, sont devenus des « champs bons » et où certains Cangé, ou Cangy, sont devenus des « Changé », et des « Changy ». Le *can-* ne s'est pas transformé en *chan-* en Touraine. Cette transformation des Cangé en Changé a eu lieu dans l'ouest de la France, alors que l'on trouve surtout les Changy en Bourgogne. Le suffixe *-y* est dû sans doute à une forte influence romaine antérieure à la Guerre des Gaules, comme peut nous le montrer la carte précédente de répartition des Cangé, Cange, Changé, Change, et Changy sur le territoire français.

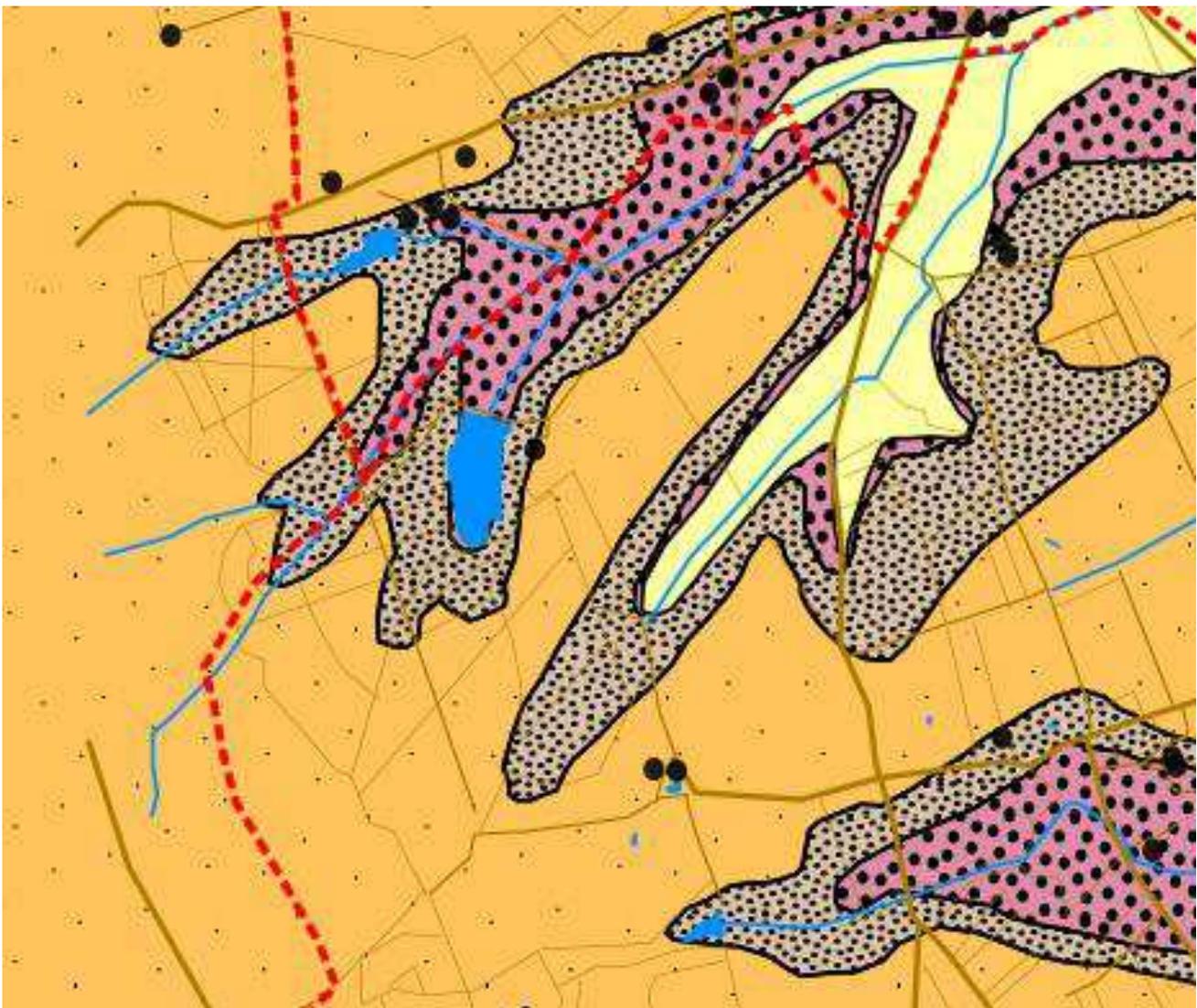
Il est à noter également que la transformation du *c-* en *ch-* n'a pas été faite dans la partie sud de la France, en pays de langue d'oc et que la Touraine paraît une exception à la règle, sans doute due à une forte romanisation postérieurement à la Guerre des Gaules.

Notons que la séparation des syllabes *can-* et *-gy*, qui pourrait évoquer un champ, *campus*, une surface plane, mise en rapport avec *gy*, le gypse, le plâtre, ou un *gy*, une pente servant à la descente du bois, n'est pas une piste intéressante à retenir.

Bourot

Le terme Bourot peut avoir plusieurs origines. Il pourrait désigner un bourreau, exécuteur des hautes œuvres, ou un *bourot*, mot d'ancien français désignant un canard ou un petit canard. Ces solutions simplistes ne correspondent en rien aux nombreux toponymes présents dans le coin nord-ouest de l'ancienne commune de Cangey, ni au particularisme des lieux.

Le terme Bourot se retrouve en effet dans tous les territoires des hauteurs boisées du coin nord-ouest de Cangey, entre 100 et 110 mètres d'altitude, avec les toponymes des fermes du Grand Bourot et du Petit Bourot, ceux des Bois du Grand Bourot, et des Bois du Petit Bourot, ceux des Etangs du Grand Bourot et du Petit Bourot. Il s'agit d'un terroir humide, composé de limon des plateaux, mais surtout de sable et gravier, et d'argile à silex. Ce grand terroir, humide et en grande partie boisé, correspond à la naissance de quatre ou cinq ruisseaux qui se regroupent ensuite vers Fleuray et qui descendent sur la commune de Mesland pour se jeter dans la Petite Cisse. Le terroir de Bourot peut ainsi se qualifier de sources boueuses.



Les sources au Bourot sur la carte géologique.

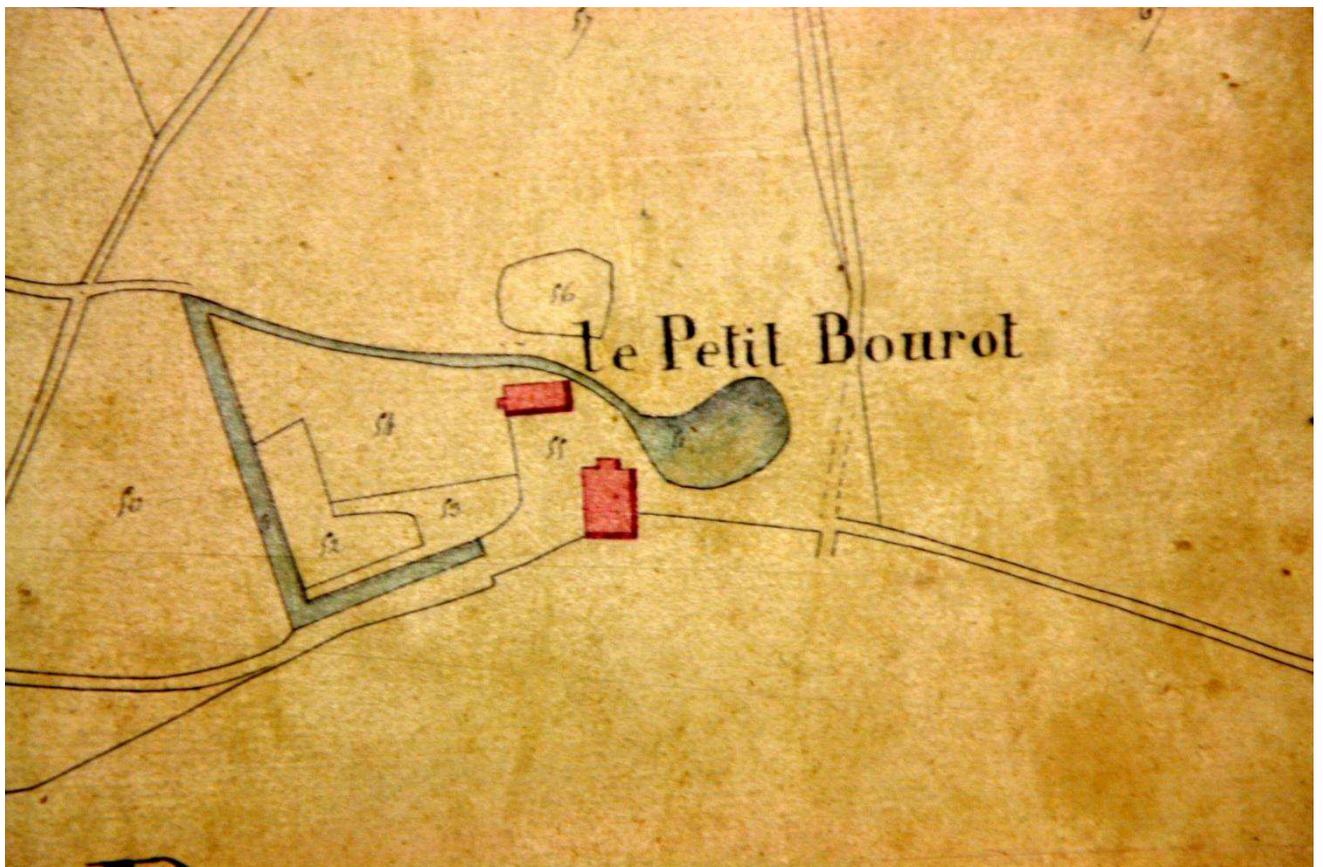
Nous pensons qu'il est nécessaire d'aller plus loin et de voir en Bourot, une origine plus ancienne que médiévale. Ce nom pourrait provenir du terme gaulois *boruo*, qui désigne une source boueuse. *Boruo* était le surnom de l'Apollon gaulois, dieu des purifications et de la guérison. Associé à l'eau, il était le dieu des sources chaudes, dieu des eaux souterraines. Nous avons là l'hypothèse séduisante d'un terroir de sources boueuses, sans doute sacrées dédiées au dieu des eaux souterraines.

Il existe un autre Bourot en Indre-et-Loire, sur la commune de Neillé-le-Lierre, où une source creuse le coteau de la Brenne en cet endroit particulier et où un château y fut construit. Il s'agit sans doute d'un toponyme de la même origine gauloise.

Boruo est à l'origine d'une multitude de toponymes parmi lesquels nous trouvons les Bourot, Bourrot, Bourou, Bourrou, Bouron, Bourron, Bourbon, Bourbonne, Boulbon, Bormes, Brouard, Brou, etc. Les termes français *bourbe*, *bourbier*, *bourbeux*, ont cette origine, tout comme les verbes *bouillir* et *bouillonner*.

La ferme du Petit Bourot

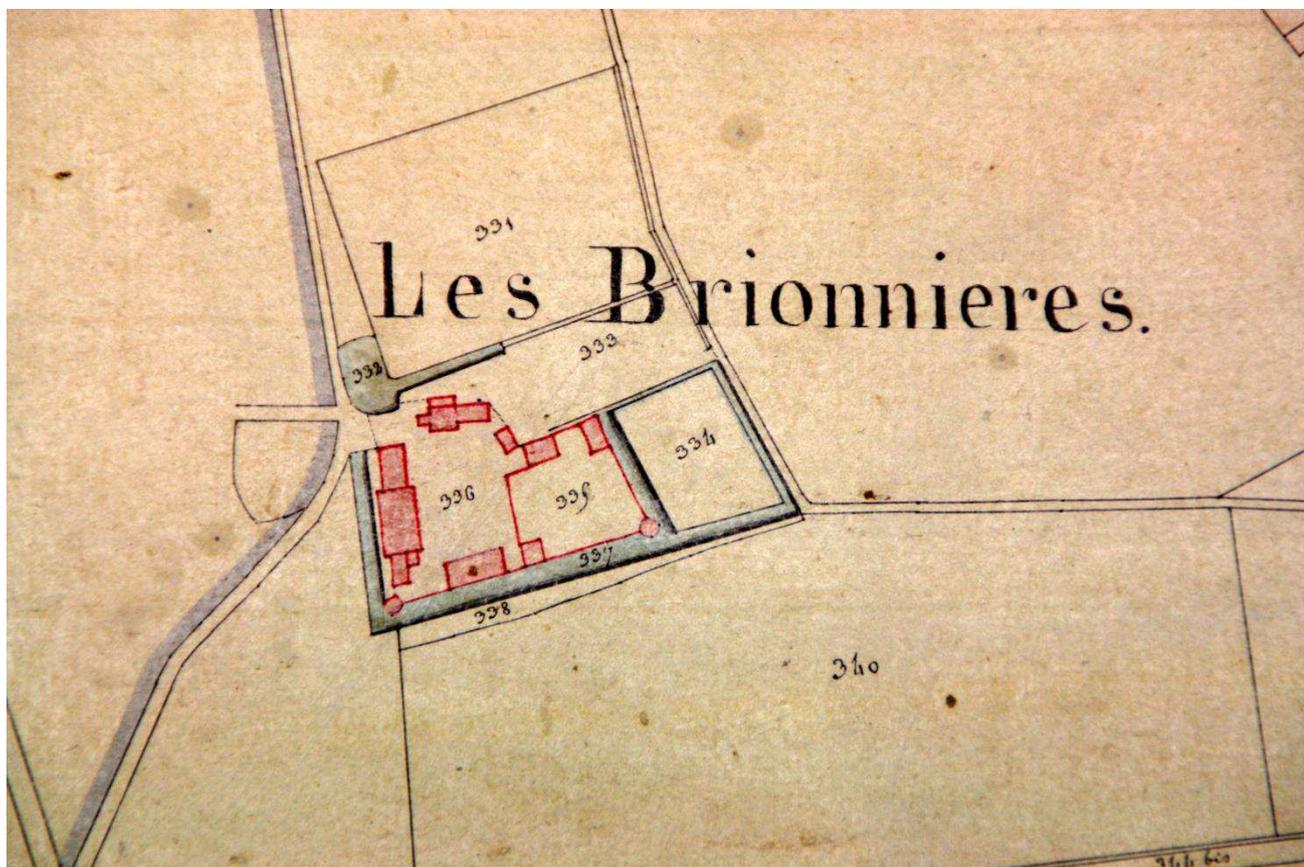
Cette ferme était partiellement entourée de fossés et pourrait être identifiée comme une ancienne ferme gauloise. Nous pensons qu'il faut peut-être voir dans ces aménagements un dispositif défensif romain sur les hauteurs du plateau entre deux bois quelque peu impénétrables.



**Le Petit Bourot et ses fossés
(Cadastre napoléonien, archives communales).**

Les Brionnières

C'est le nom d'une ferme située sur la limite ouest de la paroisse de Fleuray, non loin, auprès et au nord, d'une petite ruisseau. Cette ferme était autrefois entourée de fossés et il est fort probable que nous sommes ici en présence d'une ancienne ferme gauloise. En effet, comme nous le montre le cadastre napoléonien, les fossés formaient deux rectangles placés l'un à côté de l'autre, disposition typique des fermes gauloises.



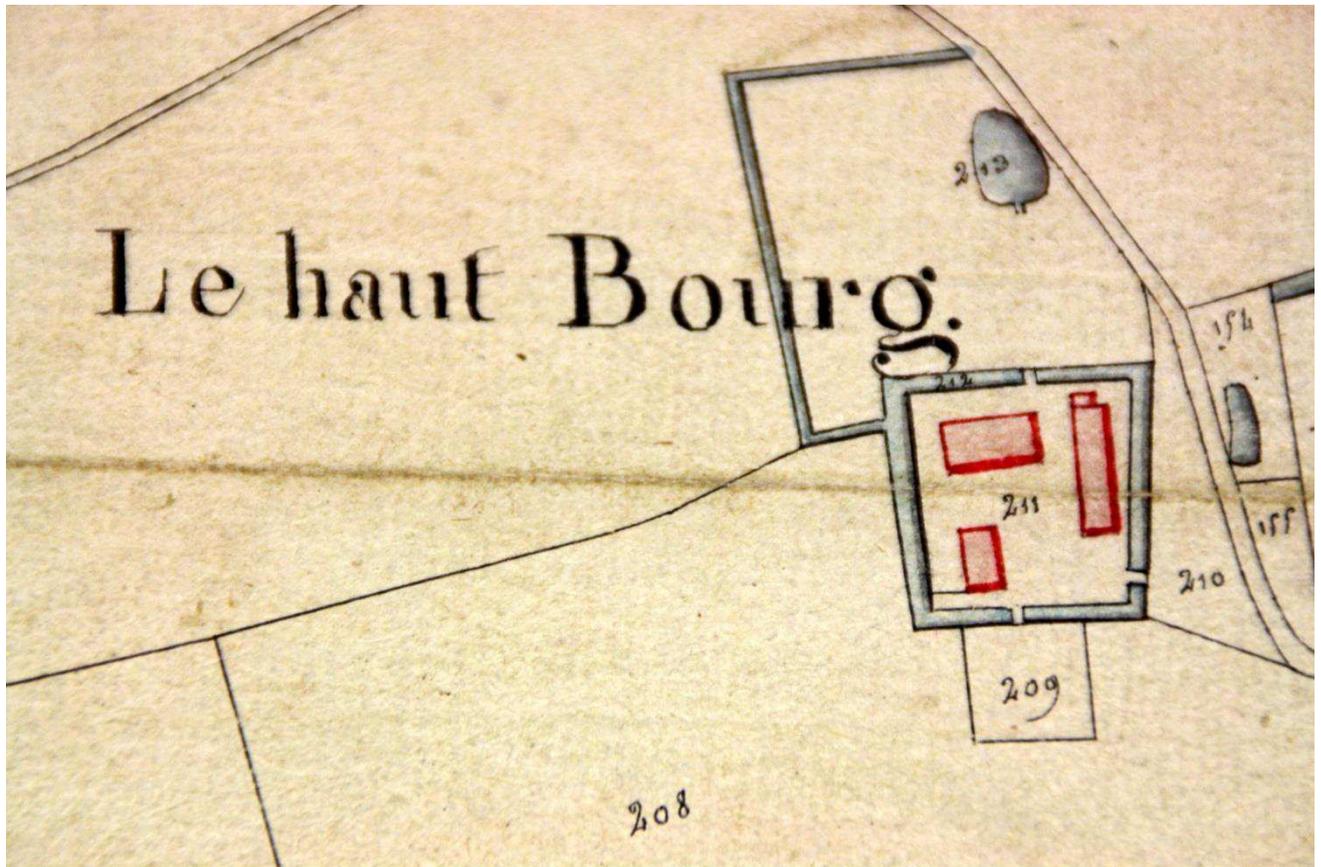
Les Brionnières et ses fossés (Cadastre napoléonien).

Ce nom est construit avec le radical *Brion*, et avec un suffixe sans doute gallo-romain *-ière*, *-aria*, qui en accuse le caractère. Le terme *brion* provient d'un terme gaulois *briga*, construit ici avec le suffixe *-onem*. *Briga* signifie hauteur, mont, et parfois aussi peut-être forteresse. Nous sommes ici tout près d'un point culminant à 111 mètres d'altitude et les fossés attestent d'une fortification.

Une autre origine est possible à travers un autre mot gaulois : *brivos*, qui signifie « fort ».

La ferme gauloise du Haut-Bourg

Nous émettons ici l'hypothèse que les fossés qui entouraient autrefois la ferme du Haut-Bourg au nord-ouest et auprès de Fleuray, sont les vestiges d'une ferme gauloise. Le nom du Haut Bourg est postérieur et romain, mais le site semble avoir été d'origine gauloise. Il a probablement été réinvesti à l'époque romaine comme lieu de défense de la frontière.



**Le Haut-Bourg à Fleuray et ses fossés
(Cadastré napoléonien, archives communales).**

Les fossés et la source de la Rivaudière

Les fossés et les marques d'anciens fossés qui subsistaient autour de cette ancienne ferme disparue, et qui figurent sur le cadastre napoléonien sont probablement les vestiges d'une ancienne ferme gauloise, ou les vestiges d'un petit fort romain. Ces fossés étaient alimentés par la source de la Fontaine de la Rivaudière, source probablement sacrée depuis le Néolithique.

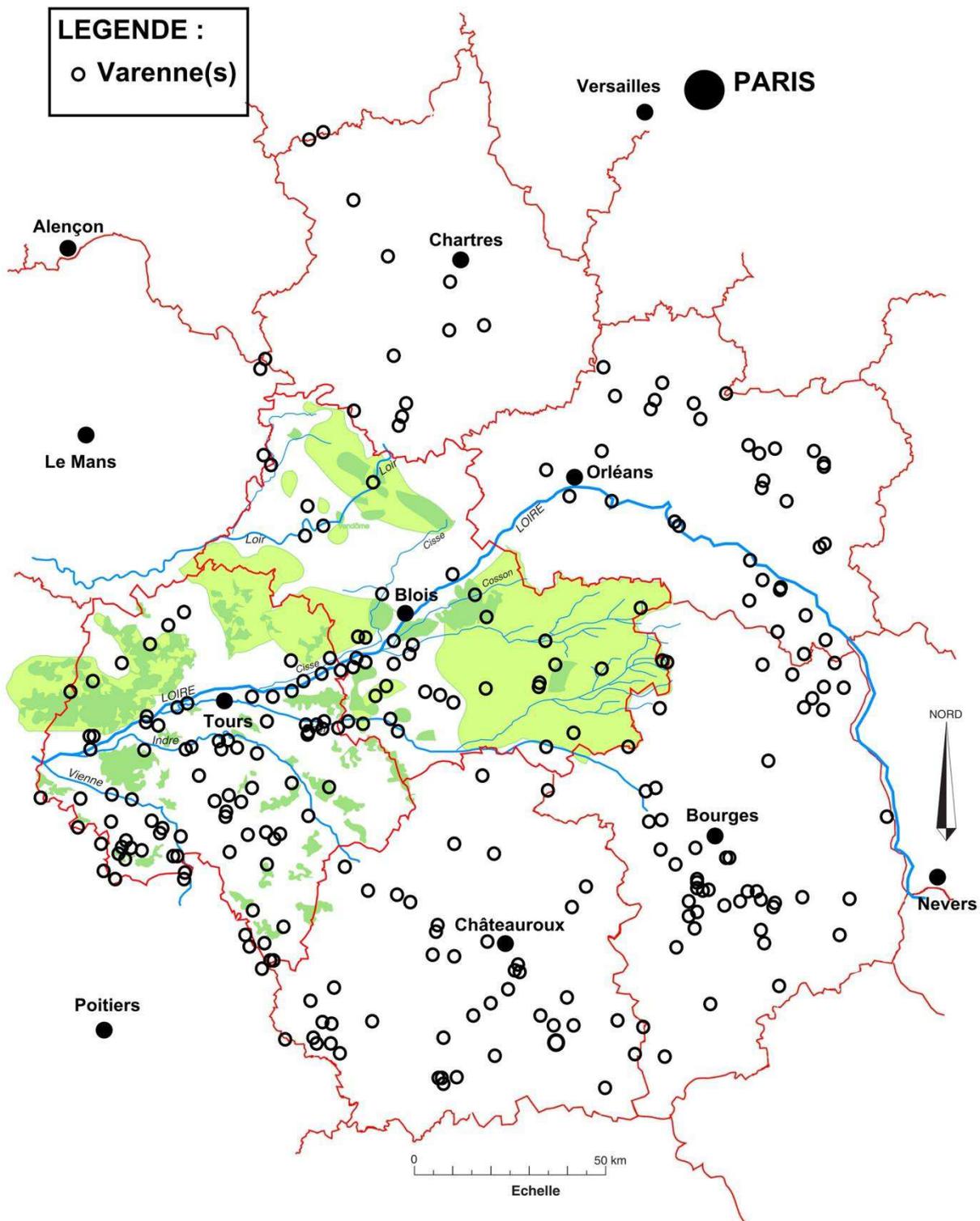
Varennnes

C'est un nom d'origine gauloise très fréquent en France. Il provient de la racine pré-latine *var-* qui signifie en gaulois « terre alluviale ». Une varenne est ce qui a été délaissé par l'eau d'une rivière, c'est-à-dire des alluvions sableux, des terres cultivables maigres et pauvres. Les varennnes apparaissent généralement comme des terroirs sableux et c'est ici le cas. Aux Petites Varennnes près de la Mailletterie et aux Varennnes sur la commune voisine de Mesland, le sol y est sableux car composé de limon des plateaux.

C'est un nom de lieu remontant à l'époque gallo-romaine et même peut-être à l'époque gauloise. Ces terres en zone sableuse étaient souvent les premières cultivées parce que légères et faciles à labourer. Ces terres sont aujourd'hui assimilées à des sols ingrats, car trop légers.

Les linguistes associent également le nom de *varenne* à celui de *garenne* qui était au Moyen Age une réserve de chasse. L'expression « lapin de garenne » a cette origine. Nous ne pensons pas qu'il faille retenir cette hypothèse en ce qui concerne le lieu-dit des Petites Varennes. L'origine gauloise de ce nom semble plus intéressante à notre avis.

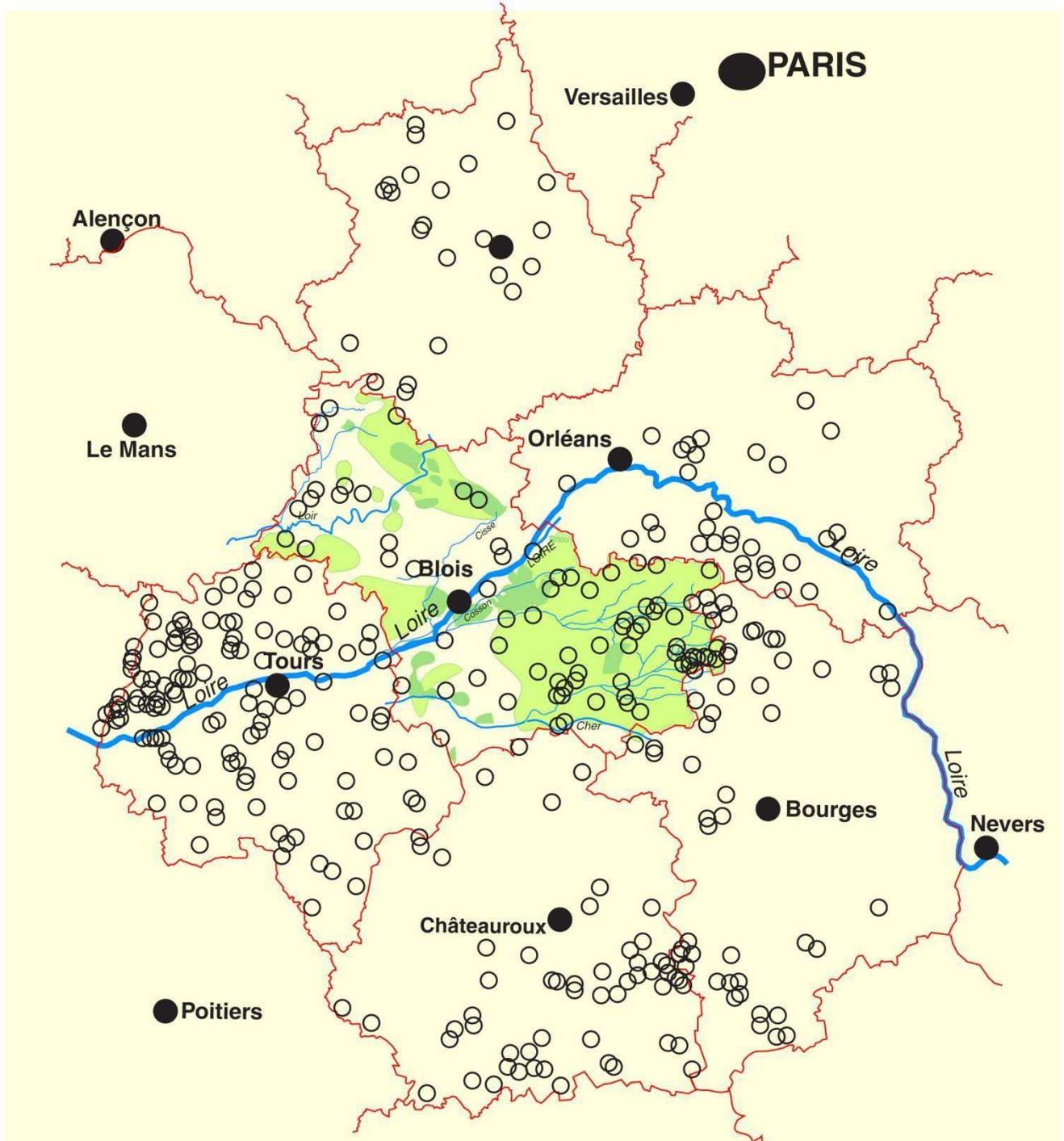
Localement, c'est tout le lit sableux de la Loire que les habitants appellent les Varennes. Ce toponyme ne figure pas sur les cartes et les cadastres de la commune de Cangey, mais on le trouve comme tel sur la commune de Limeray et régulièrement sur le cours de la Loire comme nous le montre la répartition géographique de ce toponyme en Région Centre.



La Lande

Ce terme, encore compréhensible aujourd'hui, provient du gaulois *landa* qui désigne un terre inculte, une friche au sol pauvre, un terrain découvert. On voit sur la carte de répartition des « lande(s) » dans la Région Centre que ce terme se retrouve plus particulièrement dans les sols pauvres de la Sologne, de la Gâtine tourangelle, du Boischaud berrichon.

Les toponymes "lande(s)"



La Lande, ferme du coin sud-ouest de l'ancienne commune de Fleuray présente la caractéristique d'être un terrain découvert composé surtout de sable et de graviers, mais aussi d'argile à silex, une terre difficile à travailler et particulièrement pauvre. Ce terroir porte ici bien son nom.

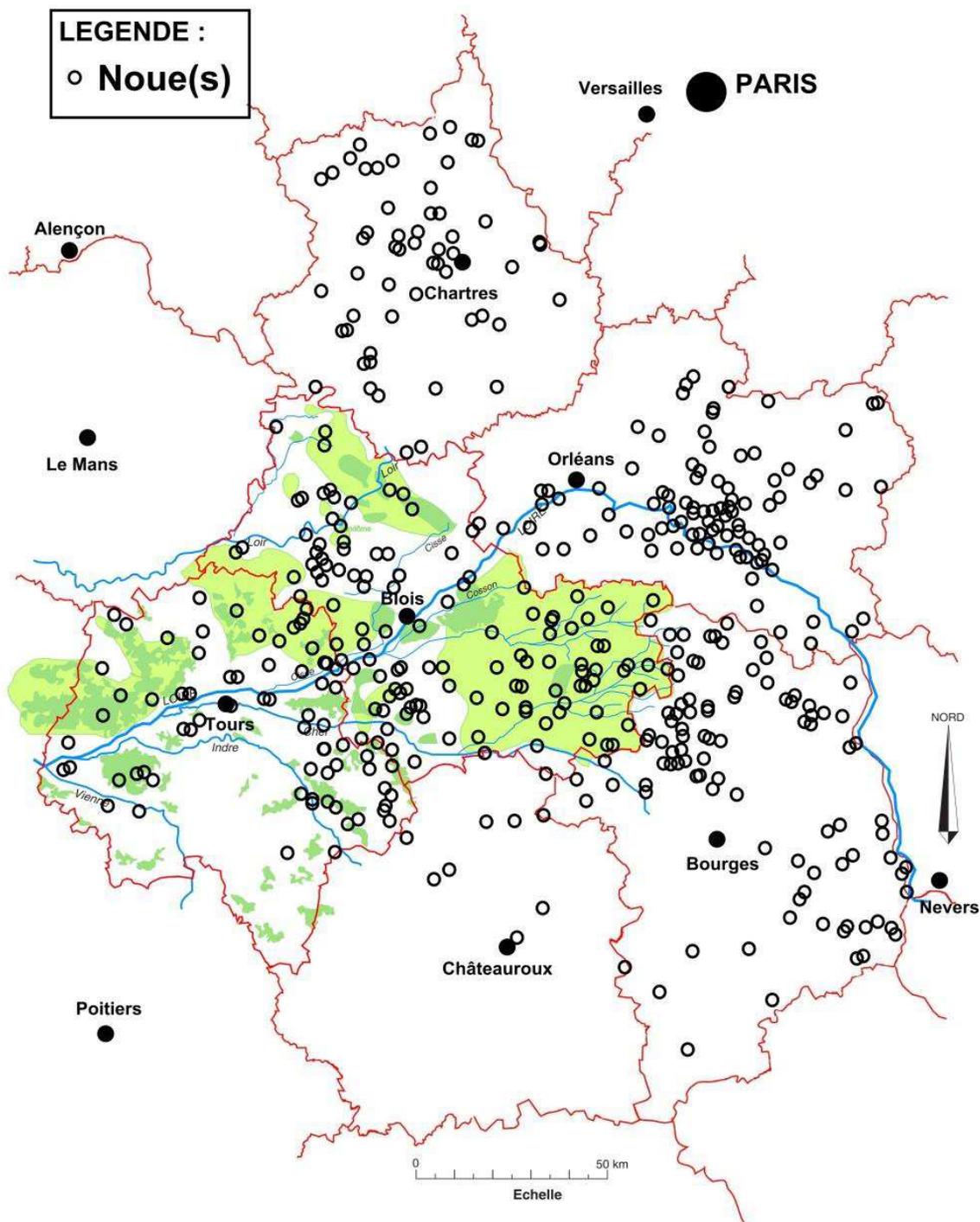
Les Noues, la Noüe, les Nouettes

Situé sur la commune voisine d'Autrèche, les **Noues** est un toponyme d'origine gauloise, à travers le terme *nauda*, qui désigne des terres humides. C'est un terroir de sable argileux et de gravier formant la naissance d'un petit vallon de ruissellement.

La **Noüe**, toponyme situé au sud-ouest des Bois du Petit Bourot, en limite avec le nord de la commune de Limeray, a la même origine gauloise.

Les **Noues de Beauvais** (ou la Noüe de Beauvais) et les **Noues des Pâtis** désignent des terres humides situées sur de l'argile à silex et sur des sables et graviers argileux au nord et à l'est du Bois de Lée. Beauvais désigne un panorama, une belle vue, alors que les Pâtis indiquent des pâturages, c'est-à-dire des terres grasses et humides.

Les toponymes "noue(s)"



Les **Nouettes**, diminutif de Noue, entre la Duchée et la Rivaudière, désigne des terres d'argile à silex, de même nature qu'aux Noues.

Ce terme peut aussi désigner une rigole d'écoulement dans un champ, un fossé, une auge, ou un point humide formant une cuvette dans un champ.

Ces termes ont une origine gauloise, ce qui n'indique pas avec certitude que le toponyme ait pu être gaulois car le sens de ce mot reste encore compréhensible aujourd'hui et le fut pendant des siècles.

Sur la carte de répartition des toponymes la Noue ou les Noues en Région Centre, on remarque une forte présence en Gâtine tourangelle, dans le Perche, mais également en Sologne, et le long de la vallée de la Loire autour de Saint-Benoît-sur-Loire. On constate une assez faible représentation en Beauce, dans la Champagne berrichonne, dans le Boischaux et au sud de Tours.

La Boulaie

C'est un lieu-dit situé à l'ouest et auprès de Fleuray sur un sol pauvre d'argile à silex.

Le terme français bouleau vient du gaulois *betua*, *betulla* en latin populaire. Il prendra une terminaison latine *betullus* qui sera repris en latin sous la forme *betulla*, pour donner boulaie qui se traduit par bois de bouleaux.



C'est Plin l'Ancien qui rapporte que le terme *betulla* est d'origine gauloise. On trouve cette racine dans de nombreuses langues celtiques et dans d'autres langues



indo-européennes : *bez* en catalan, *biezo* en espagnol, *beithe* en vieil irlandais, *bedw* en gallois, *bedu* en vieux breton, *bezo* en breton. Le mot *bettu* remonte à un mot indo-européen *gw-etu* qui désigne la résine, la laque, la gomme, la glue, le bitume. Les Gaulois désignaient ainsi le bouleau en fonction de la résine qu'ils en tiraient en chauffant de jeunes arbres pleins de sève. Cette sève servait notamment à faire la

poix qui servait de colle et à rendre étanche les poteries, les bateaux... La sève, appelée aussi « eau de bouleau » peut servir à confectionner des boissons. Son écorce a aussi de multiples utilisations. C'était pour beaucoup de peuples un arbre sacré. Pour les Gaulois, le nom du bouleau était aussi le nom du premier mois de l'année, le mois portant aujourd'hui le nom de mars. L'année commençait autrefois au printemps.

Le bouleau pousse dans des sols pauvres, siliceux, humides et acides, comme la Gâtine tourangelle, la Sologne ou la forêt d'Orléans.



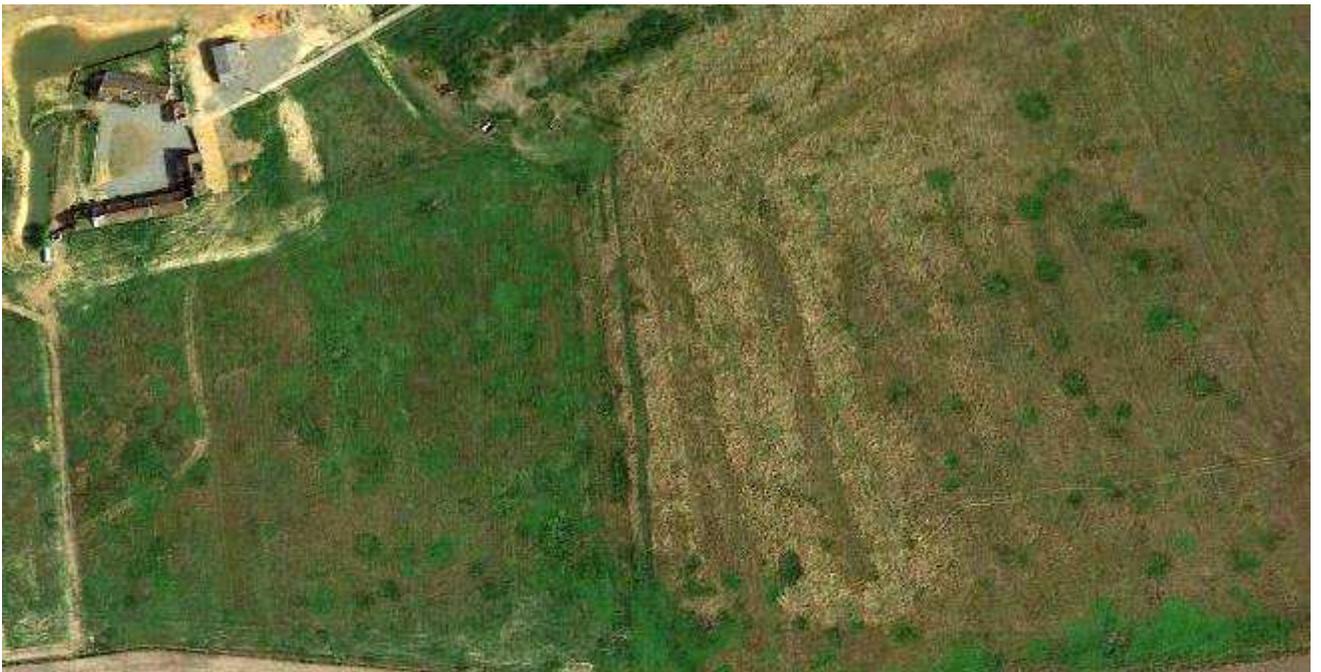
Peu de traces de la période gauloise

Il subsiste peu de toponymes de la période gauloise et généralement peu de traces de la période précédant la Guerre des Gaules.

Nous pouvons cependant signaler des traces sur le sol sur les pentes du nord-ouest de la Touche, et surtout de très nombreuses traces sur le sol, des cercles, auprès de la ferme des Brionnières. Nous pensons qu'il peut s'agir d'anciens *tumuli*.



Cercles aux Brionnières (photo aérienne).



Les tumuli

Un *tumulus* est une tombe de l'Age du fer, une sépulture de la période gauloise. Le corps ou les corps des défunts étaient recouverts de pierres, puis la tombe était limitée par un cercle de pierres dont le diamètre ne dépassait que rarement 4 mètres. Les pierres ainsi disposées, la sépulture était recouverte d'un monticule de terre comme pouvait l'être un dolmen du Néolithique. Ces *tumuli* ont généralement laissé des traces. Le plus souvent les pierres elles-mêmes ont disparu, mais la marque laissée sur le sol par le cercle peut demeurer.

A quoi pouvait bien ressembler un *tumulus* de l'Age du fer ? Et bien à cela.



Aspect originel d'un *tumulus*.



Structure interne d'un *tumulus*. La tombe se trouve au centre.

Les pratiques culturelles des populations des âges des métaux, nous indiquent que, comme le faisaient leurs ancêtres, ces croyants en la réincarnation prenaient un soin tout particulier à ensevelir leurs morts sous un monticule de terre. Ce n'est pas une pratique de l'enterrement comme aujourd'hui, mais bien une pratique de préparation à cette réincarnation. Le *tumulus* représente le ventre de la mère terre duquel devait renaître d'abord l'esprit du défunt, puis son être de chair par la réincarnation dans le ventre d'une mère femme. Le jour de la fête des morts, les Gaulois, lors de cérémonies, présidaient à la nouvelle destinée de ces esprits, comme le faisaient encore il y a quelque temps certaines peuplades isolées de toute civilisation.

Théorie sur les huttes gauloises

Les cercles de l'Age du fer, habituellement identifiés comme des tombes pouvaient avoir une autre fonction. On trouve une très grande quantité de ces cercles dans un très grand nombre de communes de la région. Ces cercles, généralement assez difficile à distinguer, se situent toujours aux abords de petits ruisseaux ou aux bords des rivières. Ils se situent souvent aux endroits, ou près des endroits, où ont été trouvées des traces d'une occupation antérieure, néolithique ou datant de l'Age du Bronze. Cette continuité dans l'occupation du sol et dans l'emplacement des habitats semblent corroborer la thèse selon laquelle il aurait s'agit d'habitats.



De tels cercles ou traces sur le sol sont visibles aux environs des Brionnières.

J'ai personnellement une théorie à propos de ces *tumuli*. Très peu de traces d'habitat de l'époque gauloise ont été trouvées en France, alors que la population gauloise était très nombreuse. Il me semble que ces *tumuli* sont également les traces des anciennes habitations gauloises. Le cercle externe du *tumulus* devait servir de fondations aux murs afin d'éviter l'humidité et la pourriture des murs en bois et en torchis. Les poutres de fondation n'étaient pas plantées dans le sol mais devaient former horizontalement une sablière. L'habitant, une fois décédé, devait peut-être être enterré



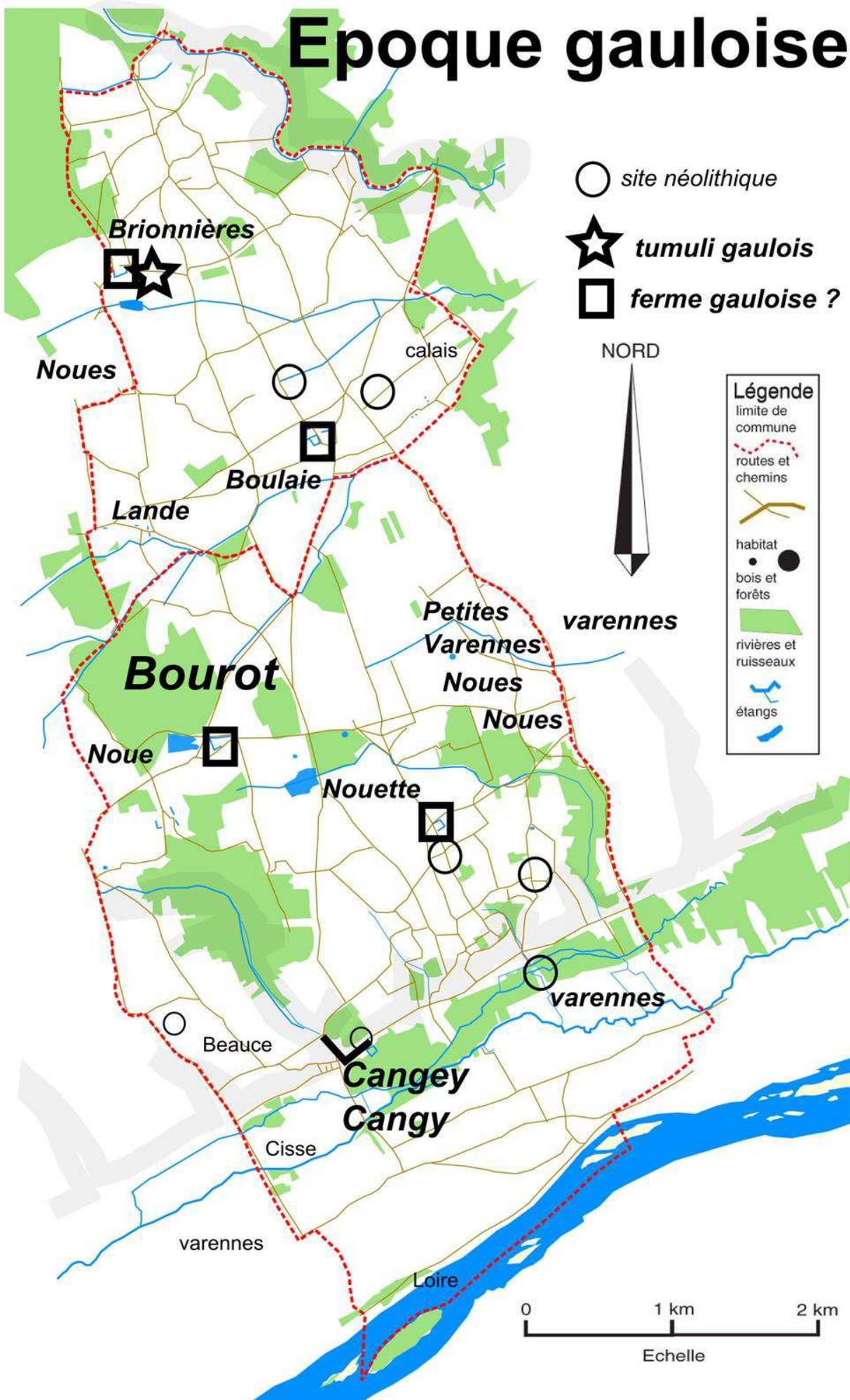
dans sa propre maison, ou plutôt recouvert d'une partie des pierres des fondations de sa propre maison. L'emplacement de la maison, qui était démontée pour en récupérer les matériaux, était alors recouvert d'un monticule de terre au milieu duquel était la tombe.

Il s'agit bien sûr de conjectures.

Jules César dans la guerre des Gaules, n'utilisa pas le terme de hutte, mais le terme *aedificium*, édifice, construction. Il précisa que les habitations gauloises étaient grandes et circulaires et se trouvaient habituellement dans les bois pour être à l'abri des chaleurs de l'été.

Reconstitution d'une hutte gauloise.

Epoque gauloise



Période gallo-romaine

La conquête romaine

Pendant les deux premières années de la guerre des Gaules. Les Carnutes ne firent pas parler d'eux. En - 57 - 56, ce fut en pays carnute que César envoya ses légions prendre leurs quartiers d'hiver, ce qui indique que le pays passait pour sûr et riche en vivres. Si l'on en croit César, leur cité était alors une sorte de république oligarchique.

César tenta de soumettre les Carnutes, de même que les Sénon, à un régime de protectorat qui ne devait pas être sans rapport avec l'importance économique reconnue à leur pays. Il favorisa ainsi l'accession au pouvoir d'un roi, un certain Tasgétios, « de très haute naissance et dont les ancêtres avaient régné sur leur cité ». Mais Tasgétios n'était pas très populaire. Dès l'automne - 54, César rapporte qu'il a été assassiné par ses ennemis « ouvertement soutenus par un grand nombre de ses concitoyens ».

La révolte des Belges eut alors des répercussions au sud de la Seine. Les Sénon s'agitèrent à leur tour et ce ne fut peut-être qu'à partir de ce moment qu'ils se rapprochèrent étroitement des Carnutes. Ils voulurent faire subir à leur roi postiche, Cavarinos, le même sort qu'à Tasgétios, mais Cavarinos réussit à s'enfuir et à se réfugier auprès de César. Dès que les légions firent mine d'intervenir, les Sénon envoyèrent une ambassade pour obtenir le pardon du proconsul qui exigea cent otages. Les Carnutes s'empressèrent d'envoyer à leur tour ambassadeurs et otages. César, apparemment, pardonna, mais l'année suivante, il convoqua à Durocortorum en pays rème une assemblée des cités gauloises ; il y fit juger le Sénon Acco « chef de la conjuration des Sénon et des Carnutes » et celui-ci fut exécuté. César retourna alors en Italie, laissant Plancus hiverner chez les Carnutes pour enquêter sur le meurtre de Tasgétios.

En - 52, le climat changea. Les chefs s'assemblèrent « dans des endroits isolés en forêt ». Les Carnutes y proclamèrent dans l'enthousiasme général que « nul péril ne les arrêtera dans la lutte pour le salut commun et qu'ils seront les premiers à prendre les armes » et, le 13 février - 52, « au jour convenu, les Carnutes conduits par Cotuatus et Conconnetodumnus, deux hommes prêts à tout, se ruèrent dans Cenabum, Orléans, et y massacrèrent les citoyens romains ». C. Fufius Cita, l'homme de confiance de César, fut parmi les victimes. Le coup de main de Cenabum, aussitôt répercuté chez les peuples voisins, donna le signal de l'insurrection générale sous la direction de Vercingétorix. César repassa les Alpes et parvenu à marche forcée au pays sénon, il réduisit facilement Vellanodunum tandis que les Carnutes se préparaient à envoyer des troupes défendre Cenabum. César y arriva avant eux. Orléans, l'*emporium* fut pillé et incendié. La population gauloise qui tentait de traverser nuitamment la Loire fut massacrée ou réduite en esclavage. Les Carnutes, au dire de César, auraient fourni un contingent de 12 000 hommes qui « partirent pour Alésia, joyeux et pleins de confiance ». Les Turons fournirent, eux, un contingent de 8 000 hommes. Après la reddition de Vercingétorix à Alésia, les cités ne désarmèrent pas. Les Carnutes, pour d'obscures raisons, eurent maille à partir avec leurs voisins bituriges qui réclamèrent justice auprès de César à Bibracte. Deux légions furent alors cantonnées dans Cenabum en ruines, d'où elles lancèrent de sanglantes opérations de commando contre les Carnutes qui se dispersèrent, « écrasés par la rigueur de l'hiver et par la peur, chassés de leurs toits, n'osant s'attarder nulle part ». Les survivants se réfugièrent chez les peuples voisins. Les Carnutes disparurent alors de l'histoire. Il ne sera jamais question d'eux lors des



mouvements gaulois ultérieurs. Le terme même de « carnute » ne sera plus utilisé. Autricum, l'ancien nom de Chartres fut même effacé des mémoires pour prendre un nom synonyme de prisons : « chartres ». La paix romaine, la *pax romana*, s'imposa par la force des légions.

Voici un extrait de la fin du livre de Jules César, la Guerre des Gaules, relatant l'hiver - 51 à - 50 avant Jésus Christ, suite à sa victoire à Uxellodunum, près de Cahors : « *Informé de ce succès, et voyant les affaires en bon état sur tous les points de la Gaule, que ses dernières campagnes avaient domptée et soumise, César, qui n'était jamais allé en personne dans l'Aquitaine, et qui n'en avait soumis une partie que par les armes de P. Crassus, s'y rendit avec deux légions, pour y passer le reste de la saison. Cette expédition fut, comme les autres, prompte et heureuse. Car tous les états de l'Aquitaine lui envoyèrent des députés et lui donnèrent des otages. Il partit ensuite pour Narbonne, avec une escorte de cavalerie, et mit l'armée en*



quartiers d'hiver sous les ordres des lieutenants. Il plaça quatre légions dans la Belgique, avec M. Antonius, C. Trébonius et P. Vatinius ; il en envoya deux chez les Héduens, dont il connaissait le crédit sur toute la Gaule ; il en plaça deux chez les Turons, sur la frontière des Carnutes, pour contenir toutes les contrées qui touchent l'océan ; deux autres chez les Lémovices, non loin des Arvernes, pour ne laisser sans armée aucune partie de la Gaule. Pendant le petit nombre de jours qu'il passa lui-même dans la province, il en parcourut rapidement les assemblées, y prit connaissance des débats publics, distribua des récompenses à ceux qui l'avaient bien servi ; car rien ne lui était plus facile que de discerner de quels sentiments chacun avait été animé envers la république dans cette révolte de toute la Gaule, à laquelle la fidélité et les secours de la province l'avaient mis en état de résister. Ces choses terminées, il alla rejoindre les légions dans la Belgique et passa l'hiver à Némétocenna. » (Livre VIII, 46).

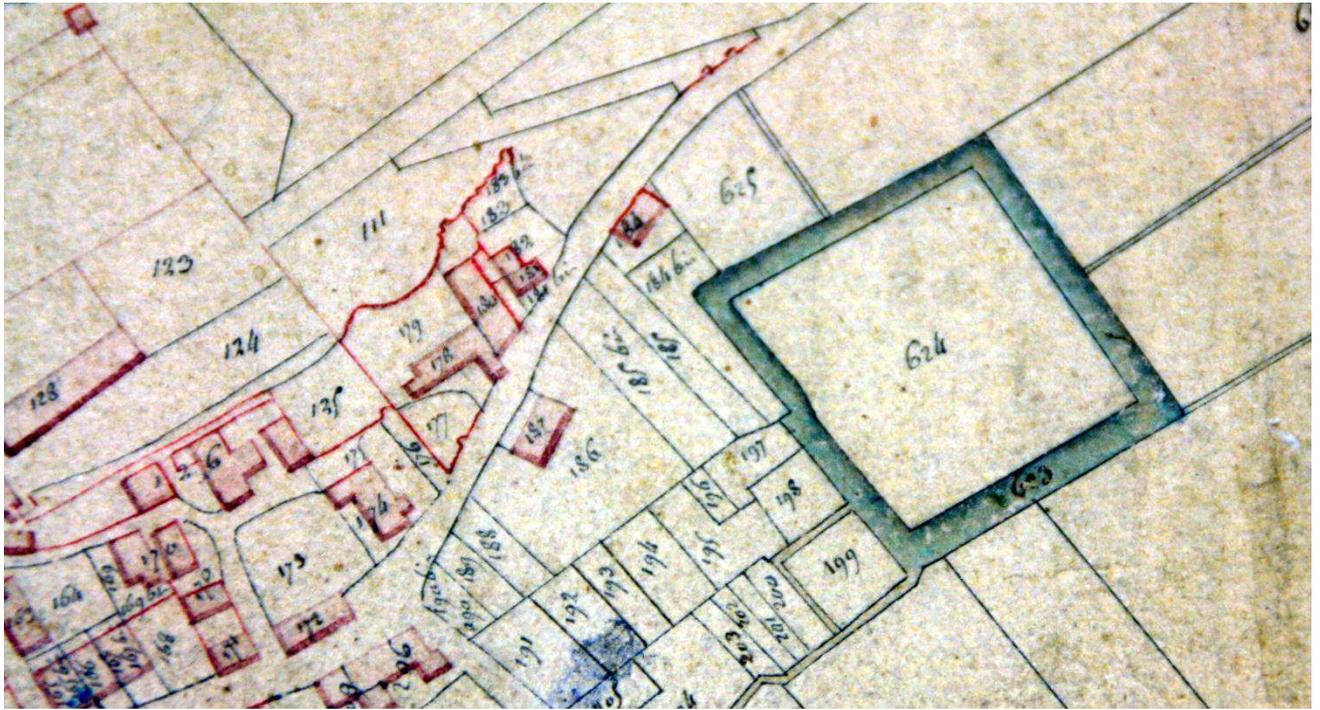
Deux légions installées sur la frontière entre Turons et Carnutes, cela représentait environ 12 000 légionnaires, soit le double avec la population de femmes et d'esclaves. Ces deux légions ont dû laisser des aménagements visibles sans doute sur place par les fouilles archéologiques, comme cela fut le cas à Herbault, ou par des aménagements de terrains comme la constitution de fortins entourés de fossés.

L'implantation militaire romaine à Cangey

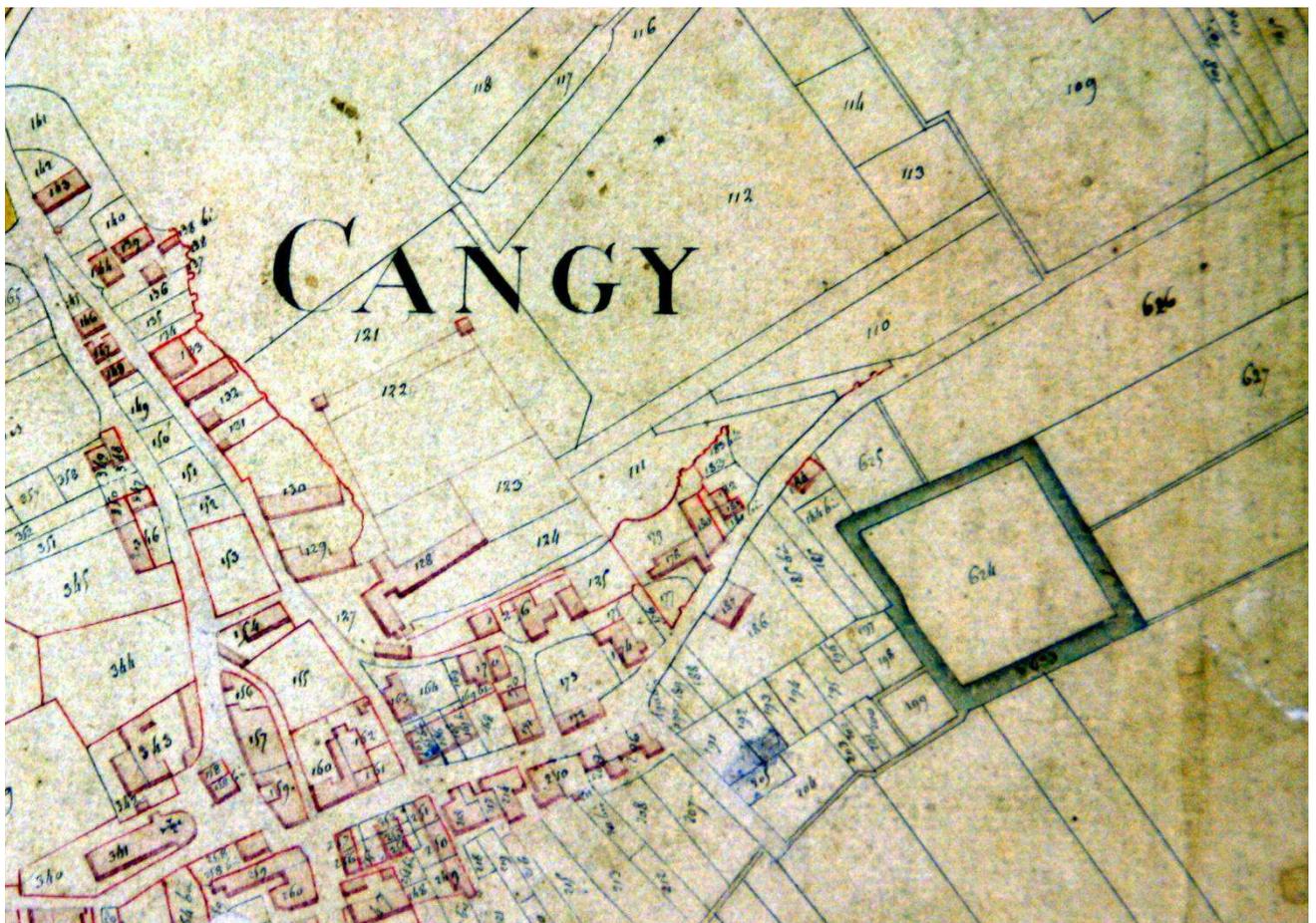
Nous sommes à Cangé, sur la frontière avec le pays des Turons, mais en pays des Carnutes, pays totalement dévasté et dépeuplé pendant la guerre des Gaules. C'est sans doute notamment sur une ligne Cangé, Santenay, Herbault, que les légionnaires romains construisirent leurs campements. Un camp militaire romain a été attesté par l'archéologie au lieu-dit à la Fortière, entre Jussé et Herbault. Jussé, l'ancien nom de la paroisse d'Herbault est lui-même un toponyme de commandement militaire.

Il est possible de trouver des aménagements pouvant correspondre à Cangé à des travaux de fortifications et de défense des légions romaines.

Ainsi, on trouve dans le lieu-dit des Marais au bourg de Cangey un carré de fossés d'environ 71 mètres de largeur, ce qui correspond à une mesure romaine de 100 pas, 100 grades, soit une surface d'une acre, un *heredium*. Devant ce carré entouré de fossés, la rue, ancienne voie, bifurque.



Les Marais (cadastre napoléonien, archives communales).



Sur les hauteurs du coteau, dans l'angle de Cangy, à l'emplacement du **château** de Cangy, il semble que les terrassements aient sensiblement les mêmes dimensions. Nous sommes vraisemblablement ici en présence d'un *burgus*, d'un fort romain s'articulant en plusieurs parties, hautes et basses.



Le cadastre napoléonien nous montre également, à l'est du bourg un détournement rectangulaire de la Cisse qui pourrait appartenir au même dispositif défensif.



**Des aménagements hydrauliques sans doute romains
(Cadastré napoléonien de Cangy : archives communales).**

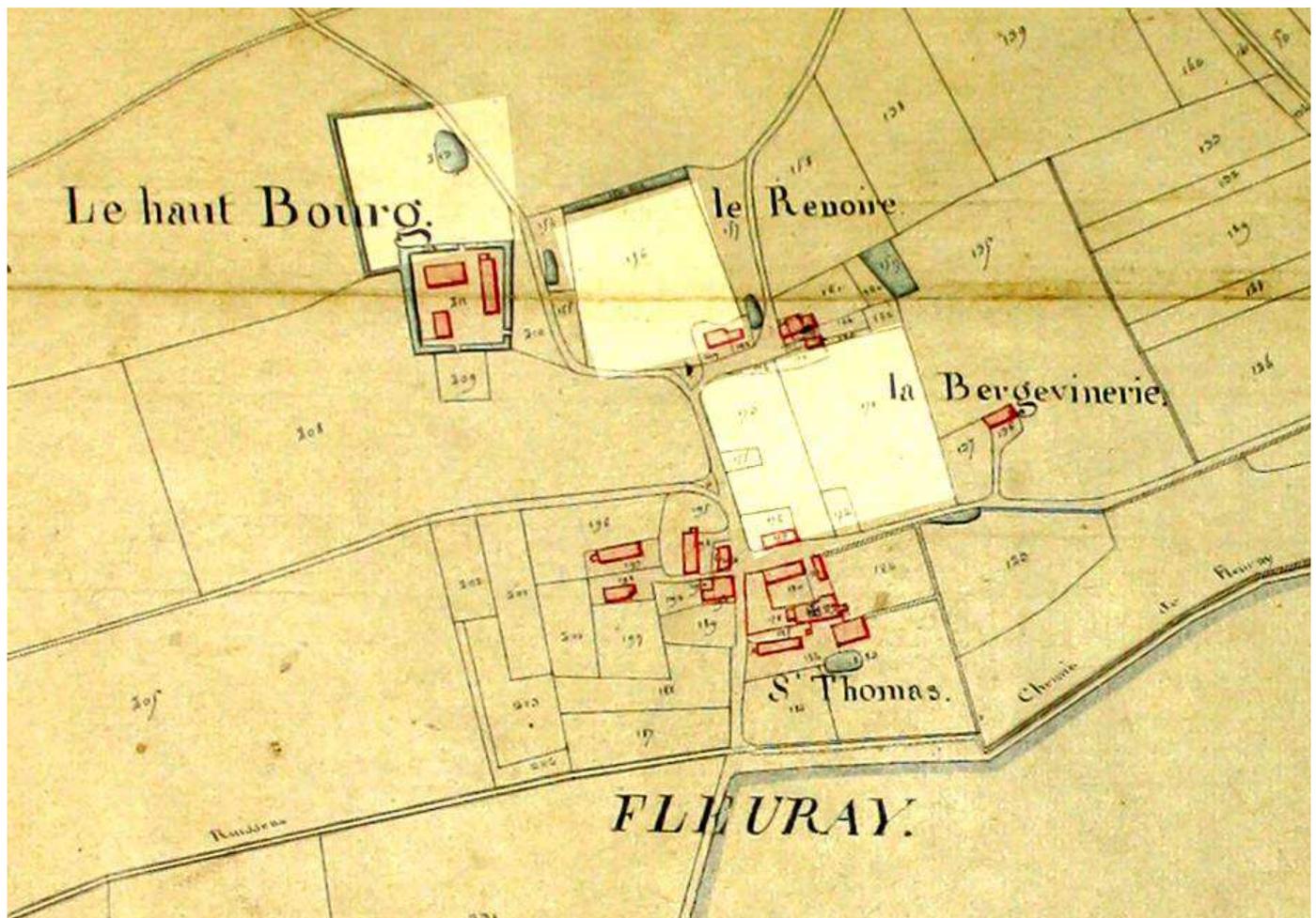
Le Haut Bourg

Nous avons déjà vu que le Haut Bourg était certainement les vestiges d'une ferme gauloise. Il pouvait également s'agir d'une fortification romaine. Il est peu probable que les fossés qui entouraient cette ferme eussent été médiévaux ou modernes.

Le nom du Haut Bourg indique sa hauteur par rapport à Fleuray, qui n'est pas le bas bourg. Le Haut Bourg porte probablement ce nom par rapport aux forts de Cangé.

Le terme bourg a une origine romaine par le mot latin *burgus* qui désigne un château fort, une forteresse. Le terme est similaire au german *borcq*.

Nous sommes sans doute ici en présence d'une ancienne ferme gauloise reconvertie en fort romain de frontière. La disposition des lieux de la ferme du Haut Bourg, mais aussi la disposition de la voirie et du parcellaire au nord de Fleuray nous indique probablement un aménagement romain, et un aménagement militaire défensif romain, dont l'installation pourrait dater de la fin de la guerre des Gaules.

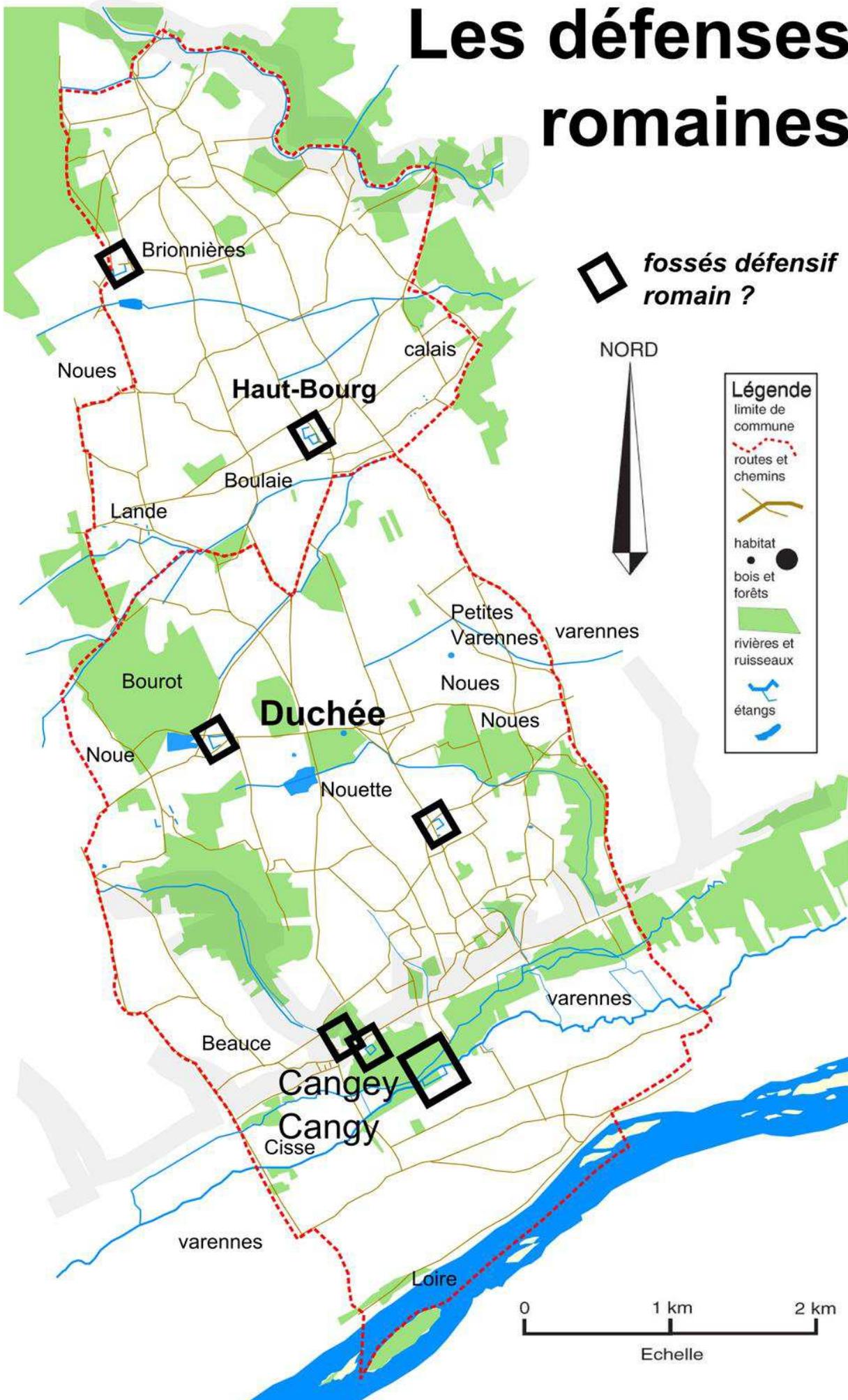


**Ici en clair, les aménagements du parcellaire sans doute romains
(Cadastré napoléonien de Fleuray, archives communales).**

L'aménagement de la voirie, par rapport aux trois carrés ici définis sur le cadastre semble nous indiquer, soit des contournements de fortifications, dont certaines mares et fossés semblent des vestiges (au Haut Bourg et au Renoire), soit des entrées situées au milieu des murs de places fortes (à l'ouest de la Bergevinerie). Il semble que le hameau de Fleuray se soit développé surtout en marge de ces forts, de part et d'autre du chemin menant à Cangéy.

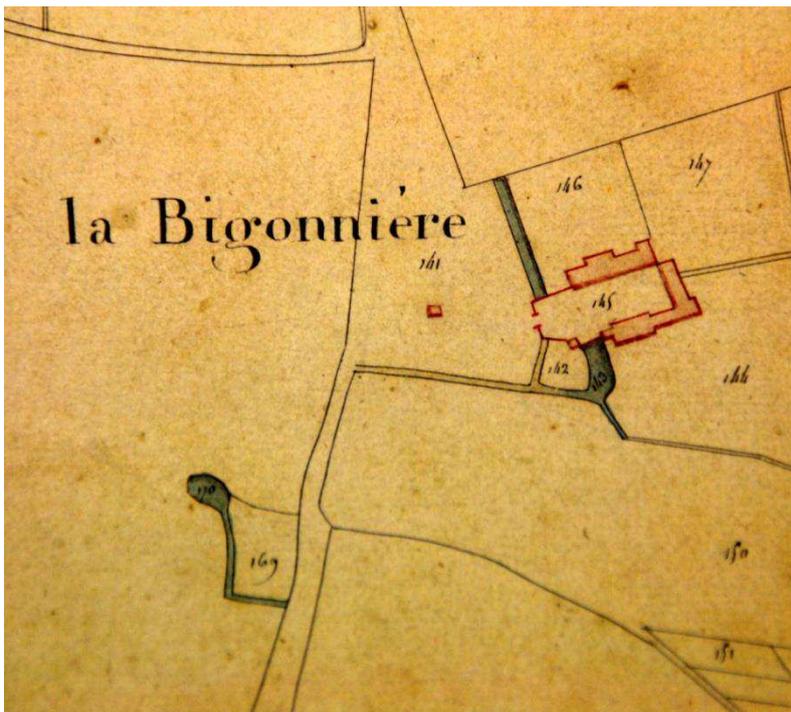
En l'absence de fouilles archéologiques professionnelles sur le secteur, nos hypothèses vont peut-être un peu loin, mais c'est ainsi que la science de notre passé avancera.

Les défenses romaines



La Duchée

Ce toponyme est représenté par la Grande Duchée et par la Petite Duchée, deux fermes issues d'une subdivision patrimoniale. La Duchée, orthographié Duché sur la carte de Cassini, nous paraît se rapporter au verbe latin *duce*, de *duco*, *ducere*, qui signifie « tirer hors de, attirer, faire rentrer, etc. », mais aussi « conduire, conduire une armée, commander une armée, diriger, ordonner, régler, etc. » Le verbe appartient à la famille de *dux*, *ducis*, qui désigne un conducteur, un guide, un commandant, un chef ou un général d'armée. Nous pensons qu'il faut voir dans la Duchée l'emplacement d'un commandement romain installé à l'issue de la Guerre des Gaules. Ce lieu-dit est à mi-chemin entre le fort de Cangey et le Haut-Bourg de Fleuray, situé idéalement sur le plateau, au centre du dispositif, et sans doute lui-même protégé par un dispositif défensif au Petit Bourot et à la Bigonnière.



Les fossés de la Bigonnière

Nous verrons que la Bigonnière est un nom d'origine germanique faisant référence au combat. Il est curieux de constater en ce lieu une série de fossés parallèles au fossé du Petit Bourot, et parallèle d'une façon générale aux autres fossés défensifs romains parallèles à la frontière avec les Turons. Nous pouvons voir dans les dispositions du site de la Bigonnières un terrassement de fortifications.

(Cadastre napoléonien, archives communales).

Fleuray

En France, nous trouvons des Fleurac, Fleurat, Fleurais, Fleuré, Fleuret, Fleurey, etc., les Fleury, et Fleuri sont également nombreux, mais il n'existe en France qu'un seul Fleuray.

Certaines autres communes portent un nom similaire : Fleurac (Charente), Fleurac (Dordogne), Fleurat (Creuse), Fleuré (Orne), Fleuré (Vienne), Fleurey (Doubs), Fleurey-lès-Faverney (Haute-Saône), Fleurey-les-Lavoncourt (Haute-Saône), Fleurey-lès-Saint-Loup (Haute-Saône), Fleurey-sur-Ouche (Côte-d'Or), Fleurie (Rhône), Fleury (Aisne), Fleury (Somme), Fleury (Moselle), Fleury (Aude), Fleury (Oise), Fleury (Pas-de-Calais), Fleury (Manche), Fleury-Devant-Douaumont (Meuse), Fleury-en-Bière (Seine-et-Marne), Fleury-la-Forêt (Eure), Fleury-la-Montagne (Saône-et-Loire), Fleury-la-Rivière (Marne), Fleury-la-Vallée (Yonne), Fleury-les-Aubrais (Loiret), Fleury-Mérogis (Essonne), Fleury-sur-Andelle (Eure), Fleury-sur-Loire (Nièvre), Fleury-sur-Orne (Calvados), Fontenay-le-Fleury (Yvelines).

Les lieux-dits portant un nom similaire sont innombrables. Les plus nombreux contiennent le terme « fleuri ».

Pour Stéphane Gendron, toponymiste, Fleuray proviendrait de *Floriacum*, le domaine d'un certain *Florius*, nom latin dérivé de *Florus*, un nom d'homme fréquemment attesté. Nom qui aurait donné les homonymes Fleury-lès-Aubrais (Loiret), Fleury-sur-Loire (Loiret), Fleuré (Sarthe), Fleuré à la Chapelle-Saint-Rémy (Sarthe).

Monsieur Gendron nous rapporte également l'explication de Michel Robin, qui proposa un dérivé du latin *florus* qui désigne un élément végétal, mais aussi l'éclat, la beauté, la prospérité.

Son origine romaine, ou plutôt gallo-romaine, ne semble pas faire de doute. Le plateau nord touchant à Fleuray est occupé depuis le Néolithique et est composé de terres fertiles. Sur la carte de Cassini, Fleuray, apparaît sous deux formes « Fleuray ou Fleuraylée ». Fleuraylée est mentionnée dans les textes du XVIII^e siècle comme la seigneurie de « Fleuray et Lée ». Nous pensons que « Lée » est à traiter à part, mais reste associé dans l'identité du terroir à Fleuray.

Un terroir de la commune voisine d'Autrèche, à l'ouest-nord-ouest de Fleuray porte le nom de Champ Fleuri, qui lui aussi a probablement une origine gallo-romaine.

Cornillau, possible cadastration romaine

Cornillau, encore orthographié Cornilleu, ou Cournilleau, ou Cornilleau (Cassini), semble avoir une origine gallo-romaine à travers le nom *Cornelius*, avec le suffixe ablatif de lieu, -o.

Il peut également évoquer le cornillier, arbre peut-être caractéristique de la propriété, mais cela semble peu probable.

Ce toponyme peut également faire référence à une maison, un domaine ou des champs, formant un angle ou de corne. Cela ne semble pas le cas ici, ou ne semble plus le cas ici.

Il faut plutôt voir dans le parcellaire et les anciens chemins, aux environs de Cornillau, l'empreinte d'une certaine cadastration romaine d'orientation nord-nord-ouest, sud-sud-est.

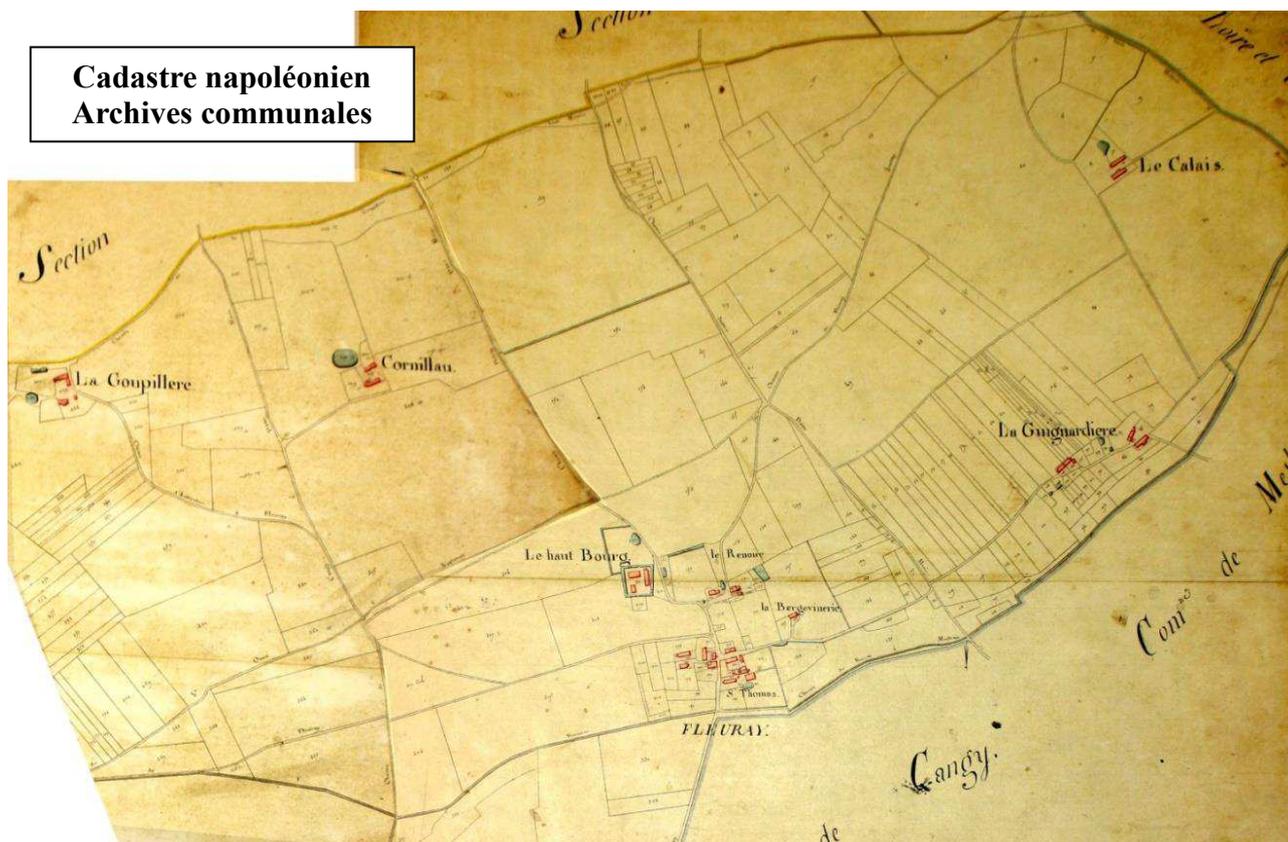
Cornillau apparaît au centre d'un rectangle bien défini auprès d'un second autre rectangle de même dimension, quadrillage typique des cadastrations romaines.

Si on prend le sens de corne pour Cornillau, il faut considérer alors Fleuray comme la base d'une corne qui monterait jusqu'au Plessis, un grand triangle compris entre trois chemins anciens et faisant près de trois kilomètres de longueur.

Ce nom peut également désigner un lieu où la présence de corneilles est marquante, mais cela reste moins probable. Avec le sens de *corniot*, il désignerait une personne stupide. Le fait que Cornillau, qui pourrait évoquer un porteur de cornes, un cocu, puisse se trouver à côté des Bâtardières, terre de bâtards, semble un hasard dans lequel il ne faut rien voir de particulier.

Au moyen Age, il apparaît sous la forme de Corniaus, en 1244. C'était jusqu'à la Révolution un fief relevant du château d'Amboise. En 1677, il appartenait à la famille Boissy de la Touche.

Cadastre napoléonien
Archives communales



La Loriette

C'était probablement un lieu planté de lauriers, *laurus* en latin. C'est ici un diminutif. Cet arbre était un symbole de victoire chez les Romains. C'est aujourd'hui un habitat, mais ce n'était pas le cas lors de la constitution du cadastre napoléonien où ce nom n'y figure même pas.

Les Fontelles

Ce toponyme désigne des fontaines, des sources dans les Bois de Fromenteaux. Ce nom provient du latin *fontana*, suivi du suffixe diminutif *-ella*. Il s'agit peut-être d'un toponyme gallo-romain.

La Fontaine d'Hippocrène

On peut voir probablement une origine romaine à ce nom de fontaine, de source, située entre la ferme de la Haute Métairie et la ferme de la Féerie. Hippocrène est une source située sur le mont Hélicon, en Grèce, aux environs de Thespies en Béotie. Cette source est connue dans la mythologie grecque comme source des Muses et pour l'histoire de sa création liée au mythe du cheval ailé Pégase qui l'aurait fait jaillir d'un coup de sabot.

Pourquoi ce nom sur l'ancienne commune de Fleuray ? On peut penser que cette source fut découverte par un cheval ou qu'elle servait d'abreuvoir aux chevaux. Ce toponyme est sans doute un marqueur fort de la romanisation de cette région.

La Féerie et le Bois de Rougerie

Bien que ce toponyme se trouve près de la Fontaine d'Hippocrène et de ses Muses, la Féerie n'a sans doute rien à voir avec la présence de fées. Il faut y voir sans doute la présence d'un sol ferrugineux dont le minerai fut exploité à l'époque romaine. Le toponyme voisin du Bois de Rougerie évoque lui-aussi sans doute la présence de fer, par la couleur rougeâtre de son sol. Il ne semble pas ici y avoir de hasard. Une enquête géologique et archéologique sur place serait pertinente pour vérifier cette hypothèse.

A notre avis, le terme Féerie proviendrait du latin *ferrum*, le fer, et de son génitif, complément du nom, *ferri*. La Féerie serait à comprendre comme *ferri*, « de fer ». Sur la carte de Cassini la phonétique est restituée sous la forme de « la Faierie ».

Rougerie a aussi une origine latine : *rubeus*, roux, rougeâtre, *ruber*, rouge, *rubeo*, être rouge, *rubor*, rougeur... Rougerie, qui signifie « de rouge, de couleur rouge », évoque donc un sol ferreux.

Il est à noter ici qu'un terroir de la commune voisine de Mesland près de la Mailletterie et des Varennes, porte le nom des **Ferrières** et se trouve sur un sol de même nature qu'à la Féerie. Cependant nous devons signaler que ce terme, comme la Féerie peut aussi désigner une roche très dure, comme du silex, ou une craie aux rognons de silex, ce qui est le cas dans ces lieux-dits.

Les Fers

Le toponyme des Fers désigne un habitat, une ferme, situé entre le bourg de Cangey et la Loire. Il ne peut pas être question ici de présence d'un sol ferreux. On peut y voir un lieu fort, fortifié romain, mais il s'agit plus vraisemblablement de l'évocation de pierres dures renforçant un chemin en cet endroit. Il existe entre la Cisse et la Loire quelques toponymes qui évoquent ainsi une ancienne voie : le Chemin Vert, les Fers, la Haute Borne, les Charrons, et accessoirement la Maison Brûlée. Nous pensons qu'il faut voir dans les Fers une origine gallo-romaine.

Mousseau

Le Haut Mousseau et le Bas Mousseau sont des habitats de la commune de Mesland, en limite de l'ancienne commune de Fleuray, de l'autre côté du ruisseau du Cheramant. Le terme Mousseau provient du latin *monticellus*, un dérivé diminutif de *mons*, qui désigne une petite hauteur. C'est

incontestablement un nom d'origine romaine.

Signalons que dans le Bourbonnais un moussiau est un tas de fumier. Cette piste n'est sans doute pas à retenir ici.

La Bergevinerie

Ce toponyme, dont la forme est incertaine et qui désigne un habitat du nord-est du village de Fleuray, est construit avec le terme *Berge*, désignant la rive, le bord du ruisseau, qui sépare ici les anciennes communes de Fleuray et de Cangey, et avec le terme *vinerie*, qui désigne une vigne, ou un chai. Le premier terme a une origine gauloise qui donna *barica* en latin populaire. Le second terme provient de la famille du latin *vinum*, le vin, et de son dérivé *vinaria*, à vin, relatif au vin. Il faut sans doute comprendre la Bergevinerie, comme « la berge des vignes, le bord, le coteau, la rive aux vignes ». On trouve des toponymes Vinerie, essentiellement dans la Région Centre : La Vinerie et la Petite Vinerie sur la commune de Saint-Martin-sur-Ocre, dans le Loiret, La Vinerie sur commune de La Croix-en-Touraine, en Indre-et-Loire, et la Vinerie sur la commune de Chambourg-sur-Indre, en Indre-et-Loire.

On pourrait voir ici un lieu de sacrifices gaulois où était consommé et versé du vin, car les Gaulois étaient de gros consommateurs de vins romains, avant la Guerre des Gaules, mais il est plus simple d'y voir plutôt l'introduction de la vigne par les romains sur la rive nord ensoleillé du ruisseau qui marque la limite des communes de Fleuray et de Cangey, auprès du fort de la frontière. L'association du terme gaulois *berge* et de l'adjectif *vinaria*, paraît être un indice sérieux de son ancienneté. Ce toponyme est unique en France. Signalons que sur la carte de Cassini, moins fiable que le cadastre napoléonien dans la restitution phonologique des toponymes, ce lieu-dit apparaît sous la forme de « Bergencerie ».

Les Fournaises

C'était autrefois un petit habitat en limite nord du Bois de Lée. Il est l'évocation d'un four, peut-être d'une tuilerie, d'une poterie, ou de fours à charbons de bois, voire peut-être de fours à chaux. Cela nous indique surtout que le Bois de Lée, dont la partie nord porte le nom de **Taillis des Fournaises**, servait à l'alimentation en bois de ces fours. Le terme *fournaise* provient de l'ancien français *fornaiz*, grand four, provenant lui-même du latin *fornax*, ou de *furnum*, le four, le fourneau. Il s'agit sans doute à l'origine d'un toponyme gallo-romain.

Salé

Il est possible de voir dans ce toponyme d'habitat situé non loin de la limite de la commune de Monteaux à l'est du Bois de Lée et auprès de la Janverie, un patronyme, un nom de famille médiéval ou moderne désignant une personne faisant des salaisons. La référence au sel ne paraît pas non plus la bienvenue. Nous pourrions aussi y voir une salle, une grande construction médiévale de prestige. Cependant, aux vues de la configuration géographique des lieux, sur une saillie de relief entre deux vallons descendant abruptement sur la vallée de la Loire, une origine romaine à travers le verbe latin *salio*, *salire*, qui signifie « sauter, bondir, saillir » et qui donna ensuite en vieux français *salir*, puis saillir. Salé désignerait ainsi une saillie, une hauteur, un angle, un promontoire. Il serait construit avec le verbe latin *salire*, mais avec un suffixe en *-é*, *-ay*, qui en accuserait le caractère. Salé signifierait « en saillie », ce qui correspond tout à fait à la configuration géographique et géologique des lieux. Il aurait sans doute une origine gallo-romaine. Des fragments de tuiles romaines ont été trouvés en ce lieu. Pour appuyer cette hypothèse, indiquons que le toponyme voisin du Paradis évoque lui aussi une hauteur.

Les Piliers

C'est un toponyme assez énigmatique que l'on peut comprendre comme des terres pillées. On peut aussi y voir des piliers, peut-être des piliers de justice, un pilori, celui de la justice de Cangey.

Ce nom viendrait alors du latin *pila*, colonne.

Nous pensons plutôt qu'il faut voir dans les Pilliers, les Pieds, provenant du latin *podium* et désignant un point haut, un sommet. Nous sommes aux Pilliers, ou Pieds, sur un des deux points culminants de la commune de Cangey à 112 mètres d'altitude (l'autre point se situant à la Bigonnière).

La Laudrie

Situé au sud de Robichon, sur le promontoire pointant sur le val de Loire, la Laudrie est un toponyme rare. Il n'existe deux autres toponymes de ce type. L'un se trouve sur la commune de Rouillet-Saint-Estèphe (16), également sur un promontoire, une avancée très prononcée sur la vallée de la Boème. L'autre Laudrie, sur la commune de Bédeilhac-et-Aynat (09) se situe également au-dessus d'une vallée, celle du Saurat, et auprès d'un éperon rocheux montagneux isolé très marqué.

Nous pensons qu'il faut y voir une origine latine à travers le verbe *laudo*, *laudere*, louer, approuver, vanter, prononcer un éloge funèbre... Il s'agit peut-être ici du vestige toponymique d'un temple gallo-romain, d'une pratique cultuelle antique.

Il est à remarquer que ce lieu-dit se situe près de Robichon et des Gilberts, dont les noms germaniques font référence à la gloire, au destin illustre, éclatant, restant ainsi dans le même registre.

Le verbe latin *laudo*, *laudere*, a donné *laudes*. Les Chrétiens louent le matin Dieu par les laudes, des psaumes de louanges.

La Lunétrie

Cet habitat situé sur le plateau entre Bataillou, la Bastrie et les Cormiers, fut construit à partir du latin *luno*, *lunatum*, *lunare*, courber, ployer, disposer en arc, en forme de croissant de lune. L'adjectif *lunatus*, en forme d'un croissant, caractérise ce lieu dont la vallée qui l'encadre au nord, à l'est et au sud, a bien une forme d'arc, une forme de croissant de lune. C'est un toponyme typiquement d'origine gallo-romaine.

La Bastrie

A notre avis ce toponyme est construit avec deux éléments d'origine latine : *bassus*, bas, et *stia*, sillon, cannelure. Le terme *strictus*, serré, étroit, peut aussi être évoqué, alors que le terme latin *stirps*, souche, semble moins probable. La Bastrie serait ainsi à comprendre comme la basse strie. La strie en question, le sillon, la cannelure, serait le petit ruisseau étroit qui fend le coteau, l'ouvre, le perce, en cet endroit. Il s'agit bien d'un toponyme de morphologie géographique typiquement gallo-romain.

Chardrie

Ce toponyme n'est plus compréhensible aujourd'hui. Il se situe auprès et au nord de la Bastrie, dans les pentes boisées du petit vallon, de la petite strie du coteau. Il faut probablement y voir un mot de la famille du mot latin *cardus*, le chardon. Le lieu serait ainsi un synonyme des Chardonnières situés dans les Bois des Fromenteaux. Ce sont ainsi les épines des buissons qui sont mentionnées ici. Pour la Chardrie, le *car* est devenu *char*, dans le courant du Moyen Age.

L'évocation d'une carderie, établissement d'un cardeur, n'est probablement pas possible dans ces pentes, mais la mention du métier faisant usage de chardons pour carder la laine est tout à fait pertinente.

On peut encore y voir une déformation du nom d'homme d'origine germanique Richard, mais cette nouvelle hypothèse est beaucoup moins intéressante.

Les Catelles

Il s'agit probablement encore d'un toponyme de morphologie géographique typiquement gallo-

romain. Une catelle, *catella* en latin, est une petite chaîne, une chaînette, un collier, qui était donnée aux soldats romains les plus méritants comme distinction militaire. L'évocation du collier tient à la configuration des chemins qui font le tour du petit ravin ressemblant ainsi à un collier, dont le médaillon se trouverait à la Bastrie.

Signalons également qu'une catelle, en Savoie suisse, désigne un carreau de céramique ou de brique vernissée. Ce mot peut aussi désigner la poulie et la corde qui servait à monter les gerbes dans les granges.

Les Allais

Ce toponyme est situé près de la Bastrie sur les pentes du coteau du val de Loire. Il s'agit probablement encore d'un toponyme de morphologie géographique typiquement gallo-romain. Nous n'y voyons pas les allées. Nous pensons qu'il faut y voir le mot latin *ala*, l'aile, dans le sens encore usité en français de côté, sens usité à l'époque romaine. Le terme latin désigne l'épaule de l'oiseau et l'aiselle.

Voir dans les Allais une déformation du mot médiéval d'origine germanique *alleu*, ne nous paraît pas ici être une bonne piste.

Les Jupeaux

C'est le nom du sommet du coteau. Sans doute s'agit-il encore d'un toponyme gallo-romain de morphologie géographique. Ce nom est à décomposer en « ju » et « peau ». Les deux mots évoquent un sommet. « Ju » évoque la plus haute divinité *Jovis*, Jupiter, et la famille toponymique est connue pour désigner des sommets : Jeu, Jeu, Jou, Ju, etc. Quant à « peau », le mot proviendrait du latin *podium*, hauteur, dont la famille toponymique donna *peu*, *puy*, *pé*, *pié*...

La théorie qui ferait remonter les Jupeaux à un hypothétique *juppo* gaulois, terme traduit par genévrier, ne semble pas pertinente. Notons que Jupeau est un nom de famille connue sur la commune au XIX^e siècle, patronyme provenant probablement du toponyme en question.

Les Maillets et la Mailletterie

Nous émettons ici une hypothèse curieuse. Maillet, ne viendrait pas d'un nom de famille ou de l'utilisation de maillets, mais serait un toponyme gallo-romain de morphologie géographique, ayant pour origine *majus*, grand, en référence au sommet occupé par ce lieu. Ce nom romain a donné probablement des patronymes aux habitants des lieux.

La Mailletterie, plus au nord, près de la limite de la commune de Monteaux, serait alors synonyme de majesté. Il s'agit d'un point culminant de la commune à 110 mètres d'altitude.

Le Clos du Puit

Le toponyme *clos* nous indique un clos de vigne. Le terme *puit*, provient du latin *podium*, et ne désigne pas un puits, mais une hauteur. Le Clos du Puit, aurait pour sens, le clos du sommet.

Le Piégu ou Pic-Aigu

Le promontoire du coteau faisant la limite entre les communes de Cangey et de Monteaux, porte le nom de Piégu (du côté de Monteaux) et de Pic-Aigu (du côté de Cangey). Il s'agit bien sûr du même toponyme qui porte ici parfaitement bien son nom, un pic aigu, ou plutôt un Pié, du latin *podium*, aigu. Son origine est sans doute gallo-romaine.

Les Monts de Vaches

Ce sommet porte aussi le nom des Monts de Vaches, peut-être parce que des bovins y étaient visibles d'en bas, mais plus probablement s'agissait-il du mont vacant, du mont libre. Vaches était le

nom ou la caractéristique du lieu. Il provient probablement du latin *vaca*, vide, libre, ou du latin *vacua*, vain, inutile. C'est un sommet en forme de promontoire aux pentes fortes, et à la forme de presqu'île le rendant difficilement accessible. Il faut reculer sur le plateau sur un kilomètre pour y accéder par l'arrière, par le nord.

Chaudais, Chaudé, Chauday

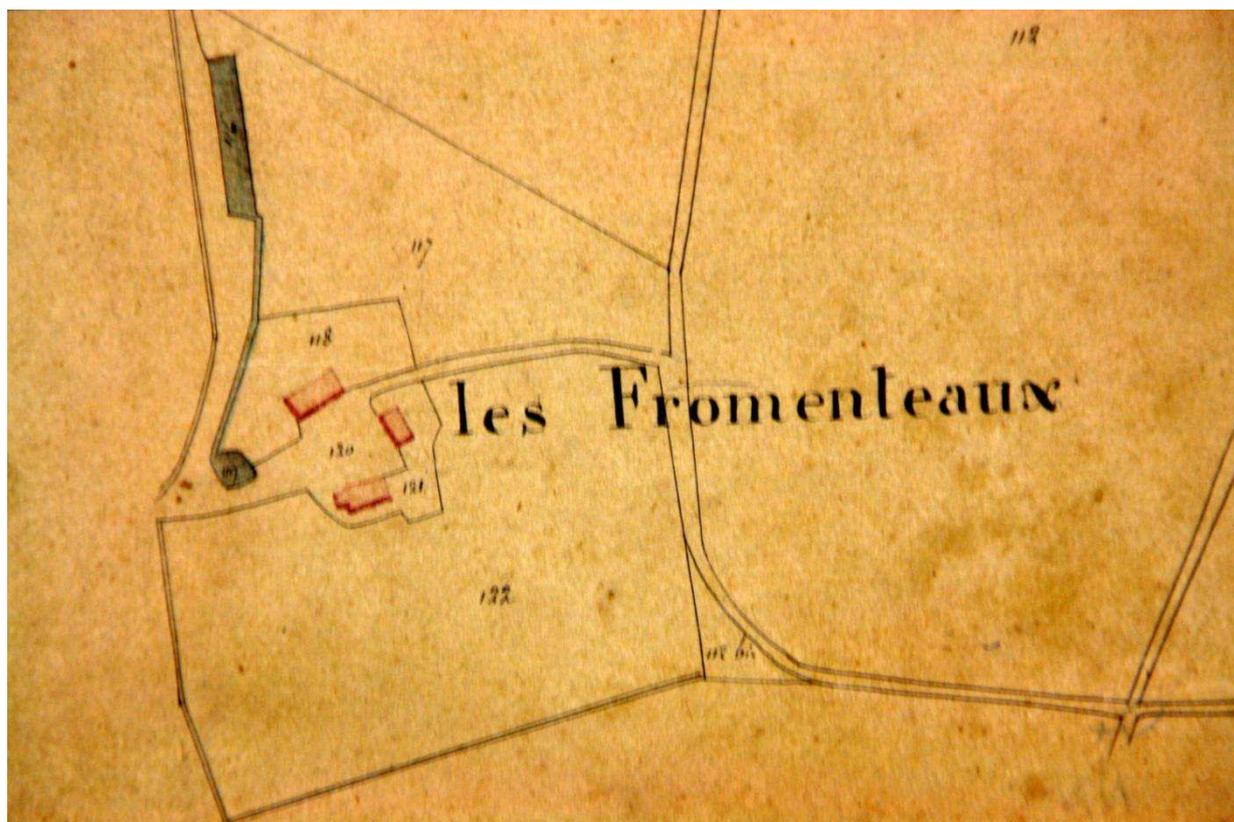
Ce toponyme sera lié au Moyen Age à l'Ermitage qui prendra le nom de l'Ermitage Chaudais. Cependant Chaudais doit être considéré à part. Sur la carte de Cassini, il figure seul sous la forme de Chaudé. Il faut voir dans Chaudais, une origine latine désignant des eaux chaudes, c'est-à-dire les eaux d'un vallon ensoleillé. L'origine latine *calida aqua* ne fait pas de doute. Les eaux du Rouère devaient être plus chaudes que les eaux de la Cisse.

Les Fromenteaux

Ce nom de ferme désigne un terroir fertile qui permet de cultiver du froment, le blé tendre le plus recherché. Il s'agit des hauteurs du plateau au sol de limon des plateaux.

Ce toponyme a une origine latine à travers *frumentum*. Il s'agit probablement d'un toponyme gallo-romain.

Notons qu'aux fromenteaux existait un fossé parallèle à la frontière, mais l'identification d'un élément défensif romain y est sans doute moins probable.



(Cadastre napoléonien : archives communales).

Beuvais, un site romain

Ce toponyme apparaît dans les Noues de Beauvais au nord du Bois de Lée. Beauvais est un toponyme gallo-romain de panorama, de belle vue, du latin *bellum videre*. Des traces d'un établissement romain, des fragments de tuiles romaines, un fragment de meule, ainsi qu'une monnaie romaine de l'empereur Sévère (221-235), provenant d'une villa ou d'un autre établissement, ont été trouvés en cet endroit.

Les Fondrières

Ce toponyme désigne habituellement des ravins. Cependant, les parcelles désignées par celui-ci, les Hautes Fondrières et les Basses Fondrières, ne correspondent pas à des ravins, mais plutôt à des terres humides du plateau de sable argileux et d'argile à silex, descendant sur les coteaux des vallées de Cangey et de la Touche qui s'ouvrent sur la vallée de la Loire. Nous pensons qu'ici sont désignées plutôt des sortes de noues. L'origine latine de *fundus*, le fond, n'est peut-être pas à retenir ici, nous lui préférerons le verbe *fundo, fundere*, qui signifie verser, répandre, couler... Nous pensons que ce nom de terroir trouve son origine à l'époque gallo-romaine.

La Fontaine de la Rivaudière

La Rivaudière était autrefois une ferme où naît une source, une fontaine qui porte le nom de Rivaudière. C'est un peu un doublon car ce toponyme provient du latin *rivus*, ruisseau, petit cours d'eau. Il ne s'agit pas de la ferme de la famille Rivaud, à moins que la source ait donné un nom à la famille vivant ici.

La fontaine fut sans aucun doute une ancienne source sacrée et cela depuis la plus haute antiquité car nous savons que le site était un village du Néolithique.

Les fossés et les marques d'anciens fossés qui subsistaient autour de cette ancienne ferme disparue, et qui figurent sur le cadastre napoléonien sont probablement les vestiges d'une ancienne ferme gauloise, ou les vestiges d'un petit fort romain.



(Cadastre napoléonien : archives communales).

La Cave au Lard, la cave aux Lares...

C'est un lieu-dit situé en limite de la commune de Limeray, sur le coteau, auprès de la Maladrerie. Nous ne pensons pas que son origine se trouve ainsi orthographiée. La référence au lard de porc ne

paraît pas adéquate. Le terme lard a été transporté à travers le temps, mais nous pensons qu'il ne faut en conserver que la phonétique. Nous pensons voir plutôt que la Cave au Lard, la Cave aux Lares. Les lares, du latin *lar*, *laris*, étaient les divinités romaines protectrices de la famille qui représentaient les ancêtres défunts. Les Lares étendaient également leur protection en dehors de la maison, sur la cité. Ils étaient les dieux tutélaires des carrefours, des rues. Il leur était fait des sacrifices pour obtenir leurs protections.

Nous pensons qu'ils ont tout à fait leur place en ce lieu stratégique sur la voie romaine d'entrée sur le territoire Carnute romanisée.

Saugeon

Situés sur les bords de la Loire, les toponymes du Grand Saugeon et des Petits Saugeons rappellent la présence de saules, *salix*, en latin. Le suffixe *-onem*, qui est plutôt gaulois et qui caractérise l'étendue et l'unité des lieux, semble lui donner une certaine ancienneté, c'est pourquoi nous placerons son origine à l'époque gallo-romaine (d'autant que l'on pourrait y voir le domaine d'un certain Salvius).

La carte de Cassini restitue Saugeon, comme « Sauvageon ». Nous pensons qu'il s'agit d'une erreur de transcription. La carte de Cassini n'est parfois pas très fiable dans l'orthographe des lieux-dits.

Une tuile à rebord entière

Monsieur Alain Brosse a trouvé sur une île de la Loire à Saugeons, une tuile romaine à rebord, une *tegula*, entière bien conservée, si ce n'est qu'elle est un peu érodée par les eaux de la Loire. D'autres fragments existent au même endroit.



Une lampe à huile romaine

Lors du creusement de leur terrain de tennis, la famille Menjot de Champfleur, propriétaire du château de Cangy, y trouva une lampe à huile romaine.

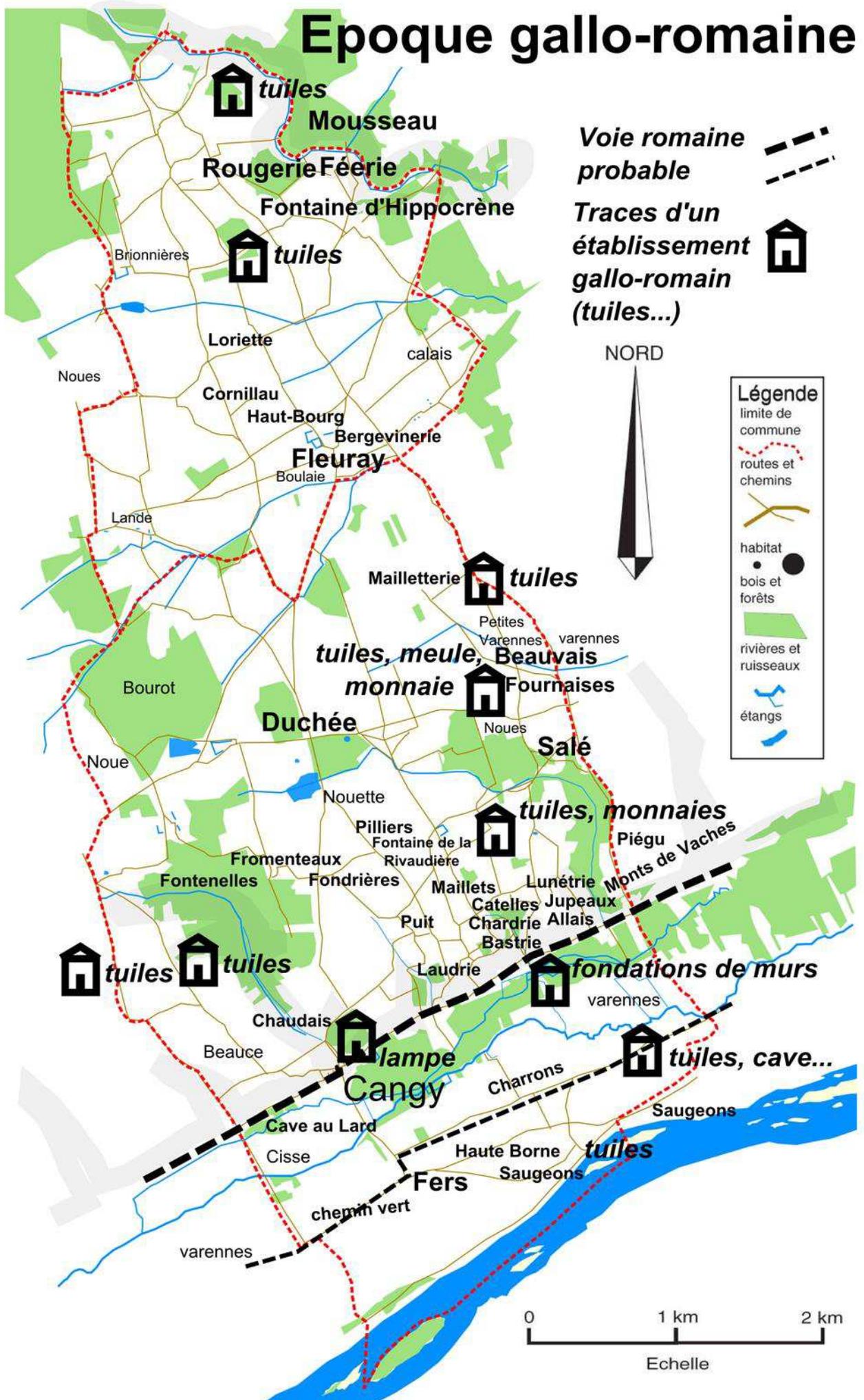


Une monnaie romaine

Monsieur Montigny trouva au nord du Bois de Lée, avec des fragments de tuiles romaines, un fragment de meule, une monnaie très bien conservée de l'empereur Alexandre Sévère qui régna de 222 à 235.



Epoque gallo-romaine



Les sites gallo-romains sur Cangey et Fleuray

Outre le bourg de Cangey, les amateurs d'Histoire ont trouvé dans les champs et les vignes de la commune, l'emplacement de sites gallo-romains par la présence de fragments de tuiles à rebord, de fragments de meules à main, voire de monnaies. Un de ces sites avait été repéré par les archéologues et est mentionné dans la *Carte archéologique de la Gaule*, pour l'Indre-et-Loire (Michel Provost, page 73), comme étant aux Hauts-Champs, au Bois de Lée (*Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, XL, 1983, p. 627). Nous avons cartographié page précédente ces sites en fonction des indications et des témoignages qui nous ont été donnés.

Les voies antiques

Il existait probablement une ancienne voie antique le long du bas du coteau correspondante à la départementales D1 actuelle. Aucun toponyme sur la commune ne donne une quelconque importance à cette voie, à ce chemin.

Il existait peut-être une seconde voie plus importante entre la Cisse et la Loire. Le toponyme de la parcelle du **Chemin Vert**, qui désigne un chemin herbu, dans le val de Loire est peut-être l'évocation de cet ancien chemin. Le toponyme des **Fers** pourrait évoquer un empierrement de ce chemin en ce lieu. Dans le val de Loire, nous trouvons aussi le toponyme des **Charrons** qui évoque la circulation de charrettes, peut-être sur cet ancien chemin romain parcourant la vallée entre la Loire et la Cisse. Ce chemin est aussi peut-être évoqué à la **Haute Borne**, entre les Fers et le Grand Saugeons. Ce toponyme est peut-être le souvenir d'une ancienne borne de voie romaine.

La Maison Brûlée

Ce lieu a la réputation d'être l'ancien village de Cangey. C'était l'opinion de monsieur Marcel Coutière. En effet, des vestiges de murs étaient remarquables en cet endroit.

Ce toponyme est peut-être le souvenir des destructions des invasions barbares ou normandes. La destruction d'un domaine gallo-romain ou d'un hameau médiéval.

Le fait qu'il existait encore une maison en ce lieu au début du XIX^e siècle nous porte à passer qu'il y eut peut-être une erreur sur la datation des ruines par monsieur Coutière. Les vestiges en question étaient peut-être ceux de la Maison Brûlée figurant sur le cadastre napoléonien.

Le Petit Epinet, tout proche est aussi un habitat disparu mais qui figure sur le cadastre napoléonien. Les vestiges de ses habitations ont peut-être également été confondus avec des vestiges antiques. C'est en tout cas notre opinion.

En l'attente de prospections archéologiques professionnelles sérieuses, nous placerons ce toponyme dans la famille des toponymes vestiges d'un établissement romain.

La naissance du diocèse de Chartres

C'est l'empereur Aurélien (270-275) qui refonda la ville d'Orléans, *Aurelianum*, et attribua à cette cité une circonscription qui deviendra le diocèse d'Orléans. Le diocèse de Chartres est donc, d'une certaine façon, la continuité des circonscriptions gallo-romaines. On sait que les Francs, nouvellement chrétiens catholiques romains, respectaient l'Eglise romaine pour s'associer à son pouvoir. Ils respectèrent ses structures administratives et s'appuyèrent sur elles. Chartres, siège de l'évêque, fut à la fin de l'époque gallo-romaine, le centre du pouvoir religieux dans la région.

Les paroisses de Fleuray et de Cangey appartenaient au diocèse de Chartres.

La christianisation

Le christianisme s'implanta vraiment en Gaule quand l'aristocratie gallo-romaine commença à y adhérer. Ce fut essentiellement dans les villes que cette adhésion prit naissance. Cette religion, sous l'impulsion de l'empereur Constantin, devint officielle au début du IV^e siècle. La période précédente fut une période de martyr des premiers Chrétiens.



Un grand mouvement de christianisation des anciens lieux de culte païen commença dès la fin du IV^e siècle dans les campagnes. L'apparition du nom de la Pierre David pour baptiser le menhir du Moulin de Lée fit partie de cette campagne de christianisation.

Saint Martin

Né vers 316, fils d'un tribun militaire, enrôlé lui-même à l'âge de 15 ans dans l'armée romaine, attiré par les idées chrétiennes, il se fit baptiser à Amiens à 18 ans, où selon la tradition, il partagea son manteau, sa cape, avec un pauvre. Exorciste à Poitiers près de saint Hilaire qui l'ordonna prêtre, Martin se retira ensuite à Ligugé, où des disciples se joignirent à lui pour former le premier monastère, et d'où sa renommée se répandit à travers la Gaule. Il fut élu évêque de Tours en 371, et son épiscopat marqua le triomphe du

christianisme dans l'ouest de la Gaule. Ses tournées missionnaires aboutirent à l'organisation des premières paroisses rurales et à la création de nombreux monastères, dont le plus célèbre à Marmoutier, près de Tours, devint la résidence ordinaire de Martin. Il mourut en 397.

La source la plus sûre de sa biographie, auréolée par des légendes et de nombreux miracles, est la « Vie de saint Martin » par Sulpice Sévère son disciple.

Son culte se développa dès sa mort, et vers le début du V^e siècle, saint Martin était devenu le saint le plus populaire de France. Clovis rendit lui-même hommage aux reliques de saint Martin à Tours avant et après la bataille de Vouillé contre les Wisigoths en 507.

Aujourd'hui plus de 236 communes portent son nom en France et plus de 4 000 églises, dont celle de Cangey, sont placées sous son vocable. Son nom de baptême est devenu le nom de famille le plus fréquent de France. Ce saint est célébré le 11 novembre.



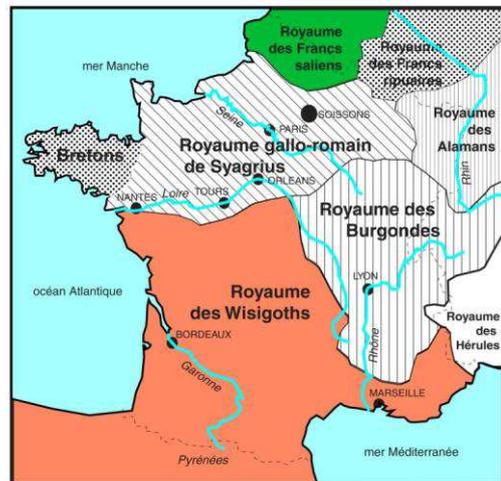
Fleuray et saint Jean-Baptiste

Quant à l'église de Fleuray, elle prit le vocable de Saint-Jean-Baptiste. Elle fut sans doute implantée tout d'abord comme une simple chapelle annexe d'un grand domaine.

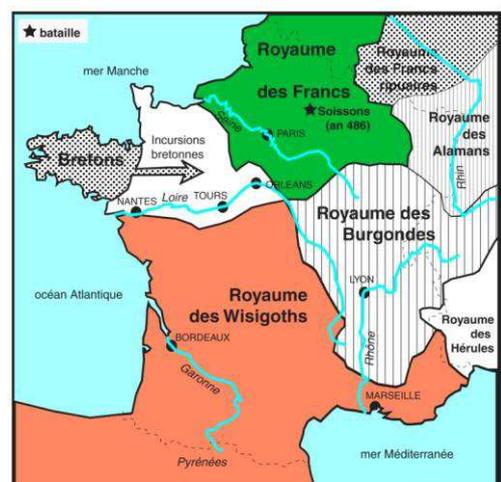
Le Moyen Age

Le royaume de Syagrius

Après les grandes vagues des invasions germaniques de 406, les territoires du centre de la Gaule, entre la Somme et la Loire, avec une partie du sud de ce fleuve, étaient aux mains d'Aegidius, maître des milices en Gaule, qui se rendit indépendant de la tutelle du pouvoir impérial romain après les invasions barbares, vandales, wisigothiques, burgondes et ostrogothiques... Le pouvoir romain était devenu trop lointain pour avoir alors une quelconque influence sur la région. Aegidius mourut en 464 et légua son pouvoir à son fils Syagrius. Syagrius hérita donc de la partie de la Gaule située entre la Somme et la Loire : le domaine gallo-romain, hors du contrôle du royaume wisigothique et des royaumes francs en nette expansion sur ses terres. Syagrius gouverna en utilisant le titre de *dux*, mais ses pairs, les rois des Francs, rois des Burgondes et rois des Wisigoths faisaient référence à lui comme roi des Romains. En 471, il est probable que l'empereur lui conféra le titre de patrice. En 476 il n'accepta pas de reconnaître la suzeraineté d'Odoacre, qui venait de détrôner le dernier empereur d'Occident, Romulus Augustule. Syagrius et Odoacre envoyèrent des délégations à l'empereur d'Orient Zenon pour demander qu'il leur accordât la légitimité de gouverner la partie occidentale de l'empire. Zenon choisit de confirmer Odoacre et Syagrius coupa tout lien avec l'Italie. Son domaine, le domaine de Soissons, devint de facto un état indépendant. La capitale de son État était Soissons. Son règne exista en partenariat avec Ambrosius Aurelianus chef autonome des Bretons établis alors un peu partout en Gaule de l'ouest.



Les royaumes en Gaule en 481

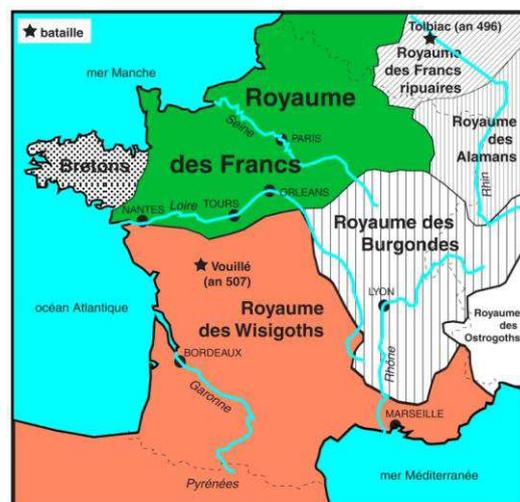


Les royaumes en Gaule en 486

Les Francs

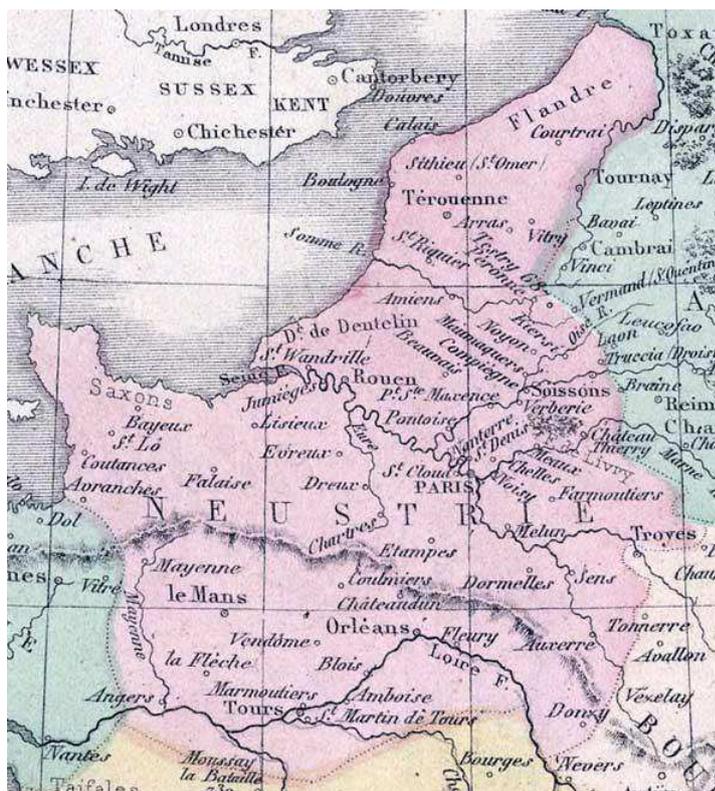
Dès 481, après la mort de Childéric, le royaume de Syagrius fut en conflit avec les Francs. Finalement le nouveau roi franc, Clovis I^{er}, l'emporta sur Syagrius à la bataille de Soissons en 486. Syagrius chercha alors refuge chez Alaric II, roi des Wisigoths, qui l'emprisonna et le livra à Clovis l'année suivante. Celui-ci le fit assassiner. Selon Grégoire de Tours et son « Histoire des Francs », Syagrius fut égorgé en secret. Il fut le dernier représentant attesté du pouvoir gallo-romain en Gaule.

Les Francs n'envahirent pas immédiatement l'ancien royaume de Syagrius. Ils s'installèrent d'abord dans un premier temps en Ile-de-France, en Normandie, en Champagne, dans l'Orléanais et en Beauce. Cangey n'a sans doute été occupé qu'à la fin du V^e siècle, sans doute au moment où Clovis fut amené à intervenir à Blois.



Les royaumes en Gaule en 501

L'installation franque dans le territoire actuel d'Indre-et-Loire a dû être vécue comme une véritable révolution. La plupart des esclaves cantonnés dans les *villae* désiraient l'arrivée des Francs et préféraient vivre sous leur tutelle. Les nouveaux arrivants, furent sans doute accueillis à bras ouverts par la majeure partie de la population locale. Grégoire de Tours nous indique en effet dans son *Histoire des Francs* cet état d'esprit. Les *villae* furent détruites. Les grandes propriétés furent réparties en propriétés plus petites. Les générations suivantes préférèrent vivre dans des habitations en bois, plus faciles à construire par quelques individus. Ils préférèrent vivre sous une nouvelle tutelle, le servage, obligation qui les laissait libres d'être seulement attachés à leur terre sous la tutelle guerrière franque. Le fait d'être attaché à sa terre et éventuellement revendu avec elle était pour les anciens esclaves un progrès social sans précédent. Ce bon accueil des Francs fut dû notamment à l'influence de la religion chrétienne qui était en contradiction totale avec le mode de vie esclavagiste des Romains.



La conversion au christianisme romain de Clovis en 496 à Reims entraînera la conversion de l'ensemble des Francs. Les campagnes étaient déjà partiellement christianisées. La nouvelle religion et la liberté des Francs n'étaient pas contradictoires. L'intégration des nouveaux venus à la population locale en fut d'autant plus facile.

La Neustrie

Le nouveau territoire des Francs, divisé à la mort de Clovis entre ses fils en 511, forma la Neustrie. Ce nom provient peut-être de *neu*, nouveau, et de *stri*, droit, loyal, franc, honnête, réputation qu'avaient les Francs pour les Gallo-Romains qui préféraient, pour la plupart, être sous leur tutelle.

La mode des noms germaniques

Pendant les périodes mérovingienne et carolingienne, presque tout le monde portait des noms d'origine germanique. Avant l'an mil, beaucoup de nouvelles fermes, surtout dans les zones à habitat dispersé, les bocages, furent baptisées avec un nom germanique ou un nom d'une caractéristique de l'habitant, associé le plus souvent avec la terminaison « -ière » qui indique la caractéristique, c'est-à-dire la propriété. Cette mode perdurera jusqu'aux environs de l'an mil. Ces noms d'origine germanique sont construits à partir de superlatifs mettant en valeur la force guerrière de son propriétaire.

Le Plessis et le Haut Village

Au Moyen Age, ce terme désigne un lieu entouré de haies ou de fortes palissades. Un lieu fortifié par l'entrelacement de branchages. Ce terme provient du latin « *plexus* » qui désigne un entrelacement, un enlacement. Il provient du verbe latin « *plecto, ere* » qui signifie « entrelacer, tresser ». Ce terme est fréquemment lié à des défrichements de la période médiévale.

L'isolement des fermes du Plessis et du Haut Plessis, au nord de la paroisse de Fleuray justifie la fortification de ce lieu, sa clôture.

L'évocation de la fortification est également présente dans le nom du château de Limeray : le Plessis.

Le hameau du Plessis s'est bien développé au Moyen Age, pour former une sorte de village. Une partie de ce hameau porte d'ailleurs le nom du Haut Village.

L'ancien nom du Plessis était le Plessis Maugarni, qui signifiait le plessis mal garni.

La Guignardière

C'était la ferme d'un Guignard, nom d'homme d'origine germanique, construit soit à partir du mot d'ancien franc *guignier*, *wingjan*, signifiant faire signe, cligner de l'œil, soit à partir du nom d'homme germanique Guigard, *Wighard*, composé de *wig*, combat, et *hard*, dur, fort, soit à partir du nom d'homme germanique Guinard, *Winhard*, composé de *win*, ami, et *hard*, dur, fort, ou bien encore à partir du nom d'homme germanique Guinouard, *Winward*, composé de *win*, ami, et *ward*, gardien, ou de *win*, ami, et *hari*, armée... Le suffixe *-ière* en caractérise l'appartenance.

La référence à la *guigne*, la malchance, n'est pas à retenir ici, car c'est un sens qui n'apparaît qu'au XVII^e siècle.

Le Guérinet

C'est le nom d'un petit bois isolé situé entre le Plessis et la Vallée du Cheramant, tout au nord de l'ancienne commune de Fleuray. Guérinet est un diminutif de Guérin, nom d'origine germanique, provenant de *Warino*, lui-même construit avec *war-*, qui signifie « attentif ». Ce bois fut probablement laissé dans une zone défrichée pour la chasse ou pour servir de réserve de bois de chauffage.

La Taille Louise

La Taille Louise désigne un petit bois taillis, un petit coin boisé, à l'ouest du Plessis. C'est souvent un toponyme de défrichement médiéval. Louise est un nom féminin de personne d'origine germanique issu de « *Hlodowig* », construit avec « *lhodo* », louange, renommée, et « *wig* », combat.

Le Bois Gault

Le Bois Gault est un bois situé de part et d'autre du ruisseau du Cheramant, dans le coin nord-est de l'ancienne commune de Fleuray, à cheval sur cette commune et sur celle de Mesland. Son nom signifie « le bois-bois », car, en effet, Gault, est un nom d'origine germanique, *wald*, qui signifie « bois » ou « forêt ». Le nom Gault, ou Gaud, peut aussi venir d'un nom d'homme d'origine germanique *Waldo*, provenant de *waldan*, et qui signifie « gouverner ».

Le Renoire

Ce toponyme est un habitat du hameau de Fleuray qui se situe au nord du centre de ce village. C'est un nom d'homme d'origine germanique, *Raginward*, qui donna les formes de Renouard, Renoir, Renoire, Raynouard, ou Reynouard. Il est composé de *ragin-*, le conseil, et *-ward*, le gardien. Il faut le placer chronologiquement dans la première moitié du Moyen Age.

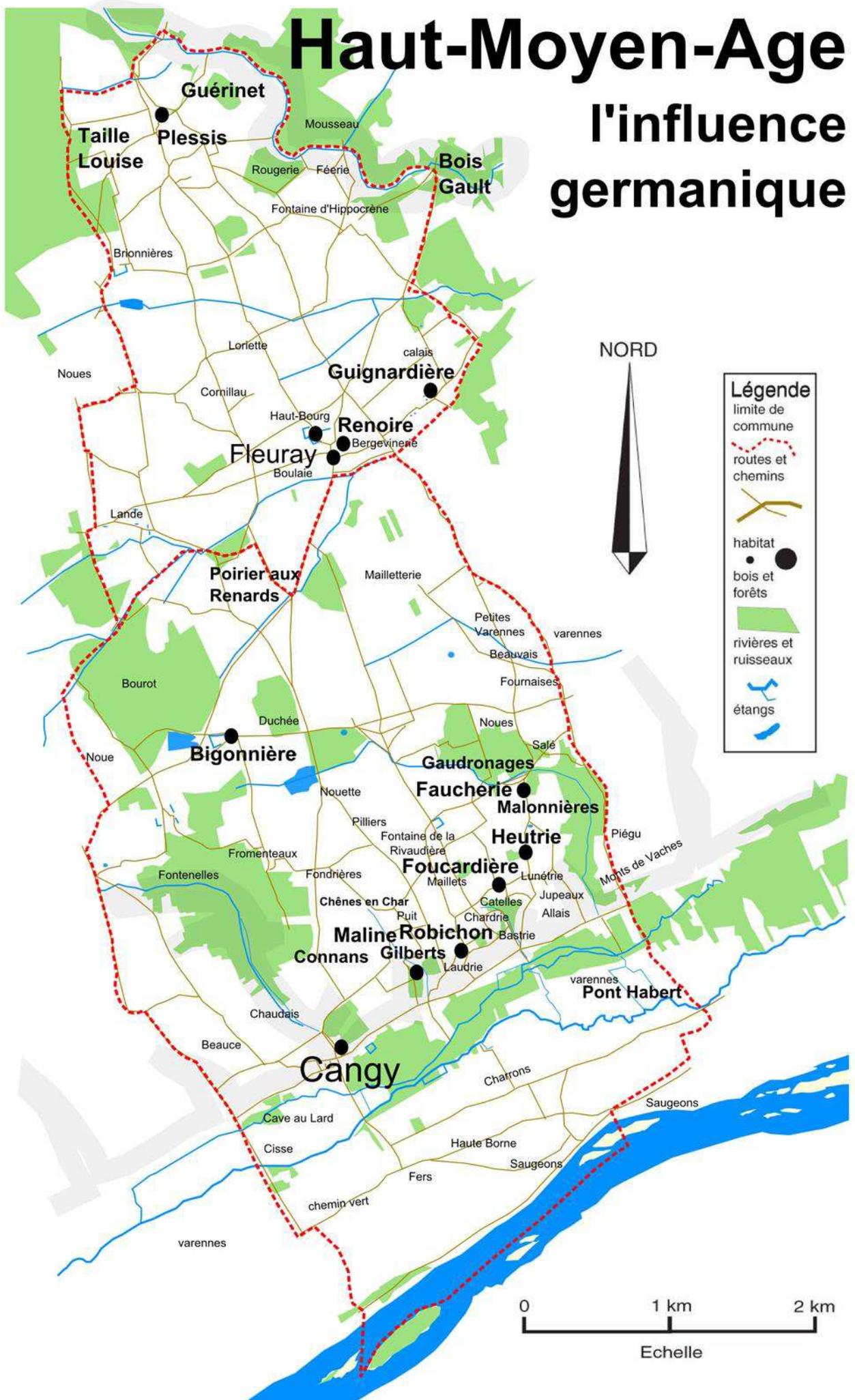
La Pièce du Poirier aux Renards

Située au nord de l'ancienne commune de Cangey, cette grande parcelle fait référence à un poirier, arbre fruitier, et à la présence de renards, l'animal carnassier. Cependant au Moyen Age l'animal se nommait goupil, et Renard ou plutôt Renart était le nom propre du personnage du Roman de Renart. C'est par ce roman que l'animal prit le nom de ce célèbre personnage pour remplacer définitivement le terme de goupil.

A l'origine Renard était un nom d'homme d'origine germanique, *Raginhard*, ou *Ragnard*, composé de *ragin*, le conseil, et *hard*, dur, fort.

Haut-Moyen-Age

l'influence germanique



Les Gaudronages

Deux possibilités venant du germanique s'offrent à nous pour comprendre ce toponyme d'un groupe de parcelles situé auprès et au sud-est du Bois de Lée. Il pourrait s'agir d'un petit bois, *gaud* ou *gaut*, *wald* en germanique, suivant d'une terminaison à deux suffixes. Cette hypothèse est difficile à défendre et nous préférons une provenance d'un nom d'homme d'origine germanique, *Gaudron*, *Godron*, dérivé de *Godier*, *Godhari*, composé de *god*, dieu et *hari*, armée. Le suffixe *-age* indique l'étendue. Il a donné notamment le latin *ager*, le champ. Les Gaudronages désigne ainsi l'étendue, les terres travaillées ou possédées par un certain Gaudron.

La Bigonnière

Cette ferme située entre le Bois du Petit Bourot au nord et le Bois de Fromenteaux au sud, fut à l'origine la propriété d'un Bigon ou portait ce surnom, le suffixe *-ière*, *-ari*, en accusant la propriété ou le caractère. Bigon, provient du germanique *wig-*, avec le suffixe *-o*, *-on*, *-onem*. *Wig* signifie en germanique le combat. Nous avons donc là, soit le lieu du combat, soit une ferme dont le propriétaire portait ce nom.

Indiquons aussi qu'un *bigos* ou *bigot* désignait autrefois une sorte de pioche, un hoyau à deux dents. Il devint le surnom d'ouvriers agricoles qui fouillaient la terre avec cet outil. Ce peut être une piste, mais sans doute moins vraisemblable.

Signalons également que *bigot* fut un surnom injurieux pour désigner les Normands qui utilisaient continuellement ce juron, *bi-got*, « par Dieu ». Il fut utilisé comme surnom de personne puis comme patronyme, mais la première piste d'un nom d'homme d'origine germanique paraît plus crédible.



La Faucherie

C'est la ferme d'un Faucher. Ce patronyme peut appartenir à la seconde moitié du Moyen Age et désignait un faucheur, mais nous pensons qu'il s'agirait plutôt d'un nom d'homme d'origine germanique, *Falchhari*, composé de *falc*, *falco*, faucon, et *hari*, armée.

La référence au fait de *faucher* une parcelle, d'y couper l'herbe, peut également être mentionnée.

La Foucardière

C'était le domaine d'un Foucard, nom d'homme d'origine germanique, *Folchard*, composé de *folc*, peuple, et *hard*, dur, fort. Le suffixe *-ière* en accuse la propriété.

Les Malonnières

Ces parcelles étaient la propriété d'un Malon, nom d'homme d'origine germanique, *Malo*, ou *Maalo*, composé avec *madal*, *mathl*, *mahal*, conseil, réunion.

Robichon

Robichon, situé sur le coteau entre Cangey et Bataillou, est assez rare comme toponyme. On n'en trouve qu'une dizaine en France : le Moulin Robichon, sur la commune de Velesmes-Echevanne (70), le Robichon sur les communes de Normanville (27) et Saint-Nicolas-des-Biefs (03), Maison Robichon sur la commune de Valence (26), Robichon sur les communes de Mimizan (40), Saint-Savinien (17), Bussac-Forêt (17), Lambrey (70), Cangey (37).

Ce nom est un dérivé du nom d'homme d'origine germanique Robert, *Rodberht*, composé de *rod*, la gloire, et *berht*, brillant, illustre.

Certains ont voulu voir dans Robichon, le Rocher Bichon ou la Roche Bichon. Nous ne suivrons pas cette piste d'autant plus que Robichon à Cangey est dans une zone de noms germaniques parmi lesquels nous trouvons les Gilberts et Maline.

Les Gilberts

Il s'agit encore d'un nom d'homme d'origine germanique, *Giliberht*, composé de *gil-*, exubérant, ardent, et *berht*, brillant, illustre. Ce toponyme est situé près de Robichon. Le choix de ces noms comportant un sens glorieux, illustre, pourrait être mise en rapport avec le panorama et la hauteur des lieux.

Maline

Ce lieu-dit désigne un habitat situé au-dessus de la Grange, à l'ouest de Robichon. On pourrait y voir le féminin de l'adjectif malin, méchant. Mais nous pensons qu'il faut plutôt y voir le féminin comme marqueur de propriété, ou de terre, d'un Malin, nom d'homme d'origine germanique, *Maalin*, composé de *madal*, *mathl*, le conseil, la réunion. Ce nom à la même origine que les Malonnières.

Il serait possible d'y voir également une mauvaise ligne, une mauvaise frontière, mais cette piste ne semble pas être intéressante.

Les Chênes en Char

Sous cette forme ce toponyme est difficile à interpréter. Nous préférons y voir phonétiquement « les Chênes Hanchard ». Alors Hanchard serait un nom d'homme d'origine germanique dérivé péjoratif de hanche, *hanka*, qui désigne un homme aux fortes hanches.

Le Pont Habert

Le **Pont Habert**, situé en limite avec la commune de Monteaux, sur la Cisse, apparaissant dans le toponyme du Parc du Pont Habert, tient son origine dans un nom d'homme germanique, Habert, *Hadberht*, composé de *had-*, *hathu-*, le combat, et de *berht*, brillant, illustre.

Les Connans

Ce toponyme est assez énigmatique et il est difficile de trouver une interprétation satisfaisante. Si on prend Connan comme un patronyme, il trouve son origine dans un nom breton, provenant du mot *kon*, chien, guerrier. Ce nom Conan a été popularisé par un saint au VII^e siècle.

La Heutrie

C'est le nom d'un groupe de parcelles au nord et à l'ouest des deux Cormiers, au sud et auprès de la Cavarière. Ce nom est difficile à interpréter, mais on peut y voir sans doute un nom d'homme d'origine germanique, *Hathari*, composé de *hat-*, combat, et *-hari*, armée. Ce nom germanique a donné les Hatier, Hatry, Atry, Hétier...

L'habitat au Haut Moyen Age

Les fouilles archéologiques pratiquées sur l'ensemble de la France, nous donnent une idée assez exacte de l'aspect de l'habitat dans la première moitié du Moyen Age. Pendant près de cinq cents ans, les habitants du royaume des Francs ont construit leurs habitations en bois. Les chapelles et les églises rurales étaient également en bois. Ce genre d'habitat permettait une construction rapide et facile. Cette maquette montre à quoi il pouvait ressembler au VII^e siècle.



La forêt de Blémars

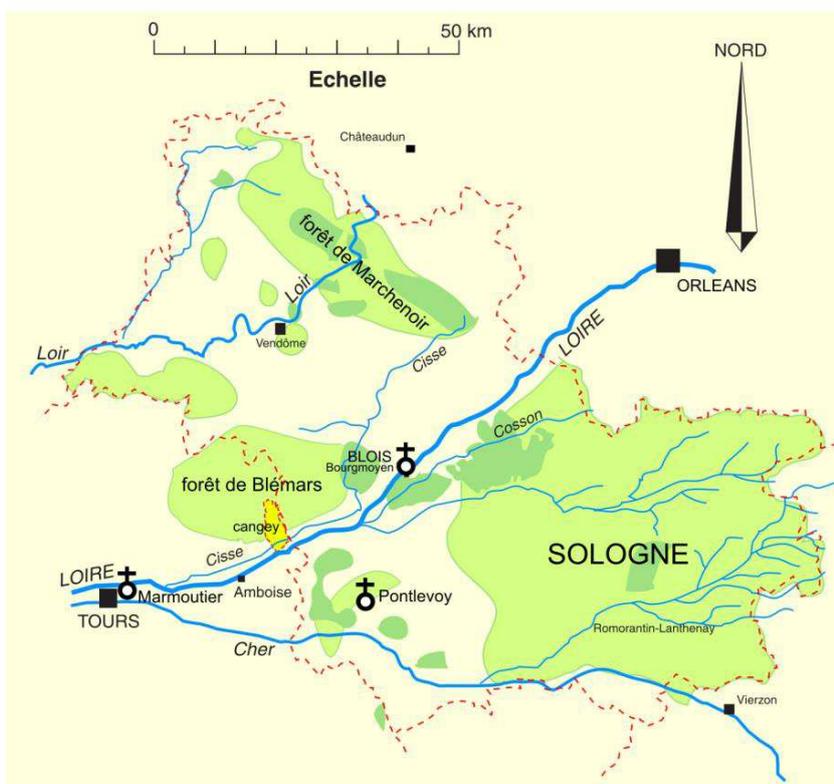
La forêt de Blémars fut largement défrichée après l'an mil sous l'impulsion des comtes de Blois et des abbayes de Bourgmoyen, de Marmoutier, de Pontlevoy et de Fontaines-les-Blanches.

Cette ancienne grande forêt s'étendait largement vers l'ouest au-delà des limites du département de Loir-et-Cher. Ce toponyme est composé de *Blé* et de *mars*. Le premier terme désigne le Blésois, *Blesis* et est un complément du nom du premier, *mars*, qui signifie, marche, ou frontière. Littéralement, Blémars, signifie la marche de Blois, c'est-à-dire la zone frontalière entre le Blésois, son comté, et le comté de Tours. C'est un toponyme de l'époque carolingienne, voire antérieur.

La Gâtine

Fleuray et Cangey sont situés en Gâtine, dite tourangelle. Ce toponyme désigne une terre en friche, sans culture, une terre pauvre. Cette région occupe tout le nord de la Touraine. Ce mot appartient à la famille des mots gâteau et gâter. Les gâteaux étaient autrefois confectionnés avec les restes des repas et les fruits pourris. Ces mots proviennent de l'ancien français *gast*, et du german *wast*. Cette terre est constituée essentiellement d'argile et de sables argileux qui la rendent assez impropre à l'agriculture.

La forêt de Blémars et les abbayes de son défrichement



La viguerie d'*anguliacensis*

Charles Loizeau de Grandmaison, archiviste départemental d'Indre-et-Loire a récupéré, recueilli et analysé dans les années 1880, des chartes du X^e siècle volées aux archives départementales et utilisées comme simples parchemins pour relier des registres d'état civil. Ces morceaux de parchemin faisaient partie de l'ancien chartrier de l'abbaye de Saint-Julien de Tours. Parmi eux, l'archiviste réussit à reconstituer plusieurs dizaines de chartes, dont l'une concerne directement Cangey. Il s'agit d'une charte de donation datée de la fin du X^e siècle, entre 978 et 983, donation faite à l'abbaye de Saint-Julien par Girous et sa femme Gyris, d'une *villa* dénommée Vilers, située *in pago anguliacensis*, dans le *pagus* de l'Angle. La donation fut signée notamment par Hugues Capet, alors qu'il n'était encore que duc des Francs, du comte de Touraine Eudes, du comte d'Anjou Geoffroy Grisegonelle et de l'archevêque de Tours, Ardouin. Girous, sa femme Gyris, et son fils nommé Ardouin, avaient pour seigneur un certain Corbon. Ils furent également tous signataires de la charte.

La *villa* de Vilers est connue comme étant le lieu-dit du Grand-Cottereau, anciennement appelé Villiers, sur la commune de Limeray, située dans le *pagus anguliacensis*, qui n'est autre qu'une viguerie, subdivision du *pagus Turonicus*, la Touraine.

L'adjectif nominal *anguliacensis* désigne un angle, un coin, l'angle formée par la Brenne et la Loire, ou l'angle formé par la Loire et la frontière avec le diocèse voisin de Chartres. Cette localisation faite par Loizeau de Grandmaison n'est pas contestable car, en plus de la villa de Villiers, Girous donne également un aleu, dépendant de la collégiale Saint-Martin, situé entre les *villae* de Limeray, de Cangey et de Fleuray : *Adjacet autem prefixus alodus inter villam Limeriacum et villam Congiacum necnon et villam Floriacum, atque potestatem Sancti Martini de Castris*. Cette dernière donation fut sans doute une restitution à l'Eglise d'une propriété acquise indûment.

Première mention écrite de Cangey et Fleuray

C'est donc à travers cette charte, datée entre 978 et 983 et analysée par l'archiviste précité, que nous trouvons la première mention écrite la plus ancienne actuellement connue de Cangey et de Fleuray : *villam Congiacum, villam Floriacum*.

La naissance des seigneuries

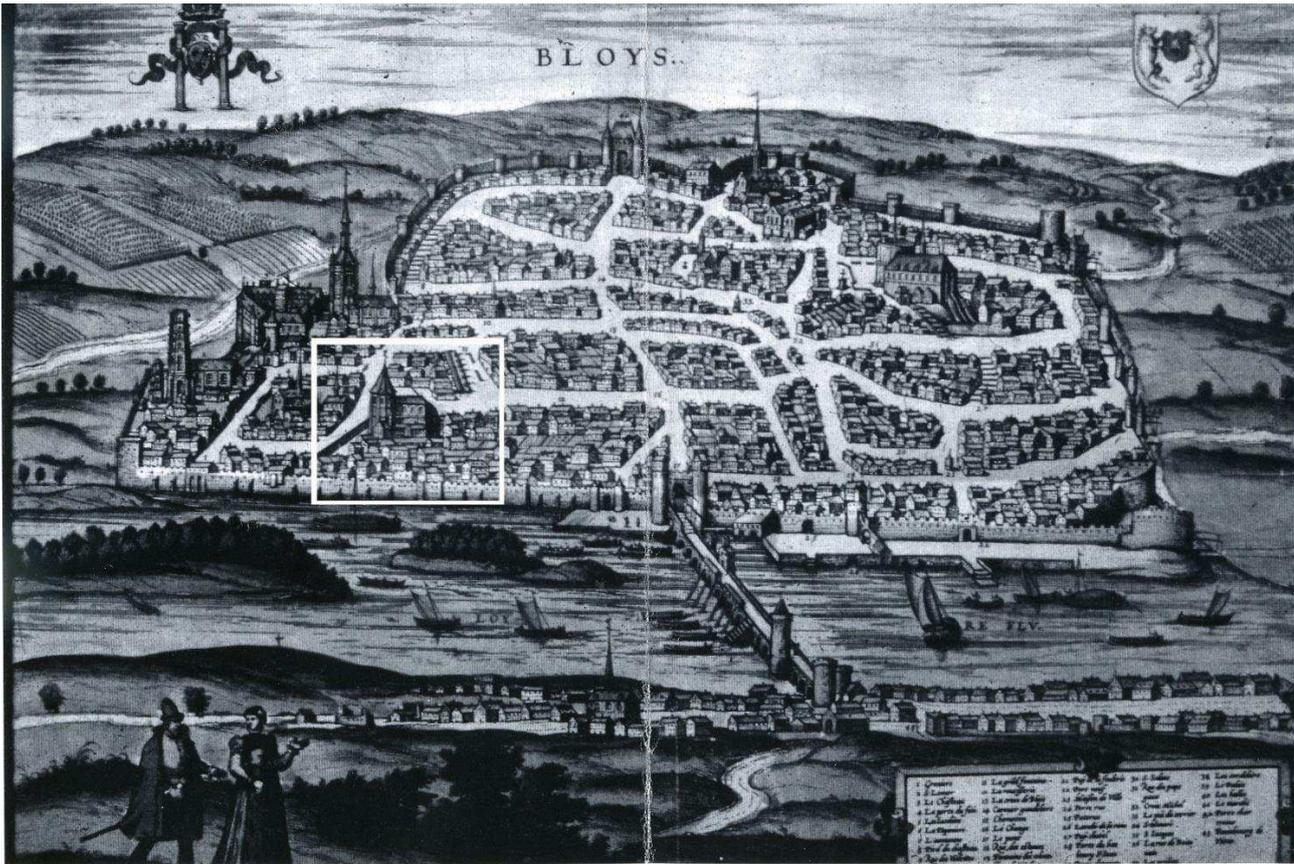
Le X^e siècle est l'époque des débuts de la féodalité. Beaucoup de chevaliers, à la suite de la période d'insécurité provoquée par les invasions normandes, essayèrent de se faire une place en annexant des terres par la force ou par une politique matrimoniale. Le X^e siècle voit ainsi la fondation d'un très grand nombre de petites seigneuries. Les plus petites se firent généralement annexer par de plus grosses et de plus puissantes. Cette politique guerrière ne concerna que peu Cangey et Fleuray, car les abbayes, et surtout les abbayes de Pontlevoy et de Bourgmoyen de Blois, et les comtes de Blois, et les seigneurs d'Amboise, qui possédaient une grande partie de ces paroisses, ne laissèrent pas s'installer de petites seigneuries indépendantes sans leur tutelle féodale car ces seigneurs étaient géographiquement très proche de la paroisse. Il y a eu cependant un fractionnement des domaines en fiefs plus petits.

L'abbaye de Bourgmoyen

Une charte de fondation d'un monastère dédié à la Vierge datée de 696 semble concerner l'abbaye Notre Dame de Bourgmoyen à Blois. Vers la fin du X^e siècle, une église et une crypte furent édifiées. Les vestiges en furent retrouvés en 1943. En 1122, les chanoines réguliers de l'ordre de Saint Augustin, remplacèrent les chanoines séculiers. L'église fut alors reconstruite entièrement, avec la crypte. Au cours du XIII^e siècle, de nouveaux travaux furent entrepris, une nouvelle église gothique fut construite sur des structures romanes, en bord de Loire.

En 1790, l'église fut saisie, puis démolie en 1800, lors de la construction de la place Louis XII. Les bâtiments conventuels furent alloués à un collège. En 1940, le quartier fut détruit avec les

vestiges de l'église qui restaient dans des maisons voisines. En 1970, le parking souterrain Valin de la Vaissière fut construit en sous-sol, en partie à l'emplacement de l'abbaye.

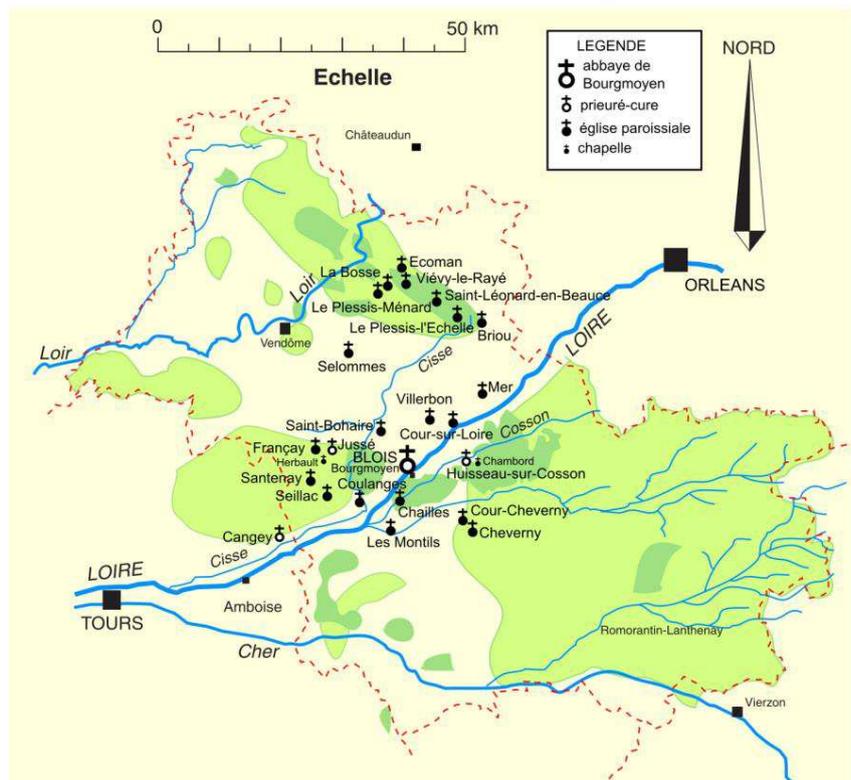


L'abbaye de Bourgmoyen à Blois

La cartographie de l'implantation des églises appartenant à l'abbaye de Bourgmoyen de Blois nous indique que cette abbaye, sous l'impulsion des comtes de Blois, eut un rôle majeur dans les défrichements pratiqués sur les grandes forêts de Blémars et de Marchenoir dans le département de Loir-et-Cher. Sur cette carte, les zones en clair montrent les défrichements du début de la seconde moitié du Moyen Age. Les comtes de Blois qui possédaient la forêt de Blémars permirent à l'abbaye d'y faire des défrichements. Celle-ci en profita pour y construire ou restaurer les églises de Cangey, de Françay, de Jussay, de Santenay, de Seillac et de Coulanges.

Le fait que Cangey soit quelque peu à part nous montre une recherche de protection du comte de Blois et de l'abbaye blésoise.

Les églises et prieurés de l'abbaye de Bourgmoyen



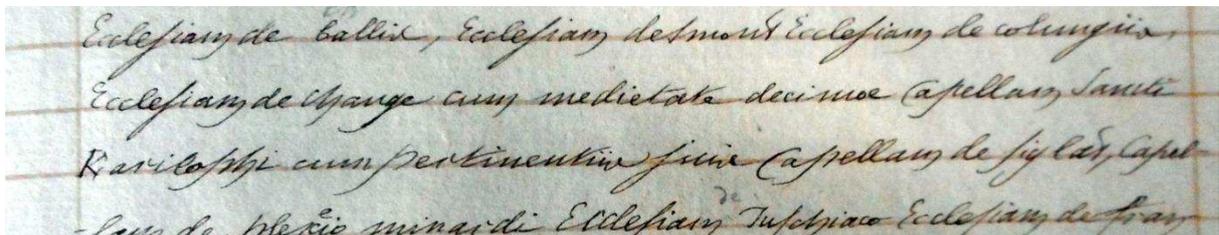
Le château de Cangy

Au XII^e siècle, il existait à Cangy une forteresse, que Thibault IV, comte de Blois, prit et incendia en 1130. Dans son Histoire de Touraine, tome II, page 5, Chalmel relate les détails de cet épisode : « Thibault III qui était comte de Touraine et de Blois, céda la Touraine à Geoffroy Martel. Thibault III s'était obligé à ne fortifier aucune place dans la province à la distance de sept lieues de Tours. Thibault IV, son petit-fils, ayant fortifié le château de Monteaux qui n'est aujourd'hui qu'un bourg à trois lieues au-dessus d'Amboise et à une lieue de Chaumont de l'autre côté de la rivière. Geoffroy lui envoya demander raison de cette infraction. Sur le refus que fit Thibault IV de répondre, Geoffroy lui déclara la guerre. A cette nouvelle, le comte de Blois, prit ses mesures pour se mettre en état de soutenir ses prétentions. Il entra le premier en campagne, s'avança jusqu'à Cangey qui est sur le même côté et à une lieue de Monteaux, brûla le château et le ruina entièrement. Geoffroy qui avait assigné le rendez-vous de ses troupes à Tours, s'empessa de ramasser ce qu'il put pour arrêter la marche de Thibault. Heureusement des amis communs étant intervenus, la paix se fit dans la condition première que Thibault ne pourrait plus à l'avenir fortifier aucune place sur les deux côtés de la Loire entre Blois et Chaumont. »

Le comte de Blois accentua ainsi sa main mise sur Cangey en y implantant l'abbaye blésoise de Bourgmoyen.

La première mention écrite de l'église : 1145

La première mention écrite de l'église de Cangey apparaît donc dans une bulle, un acte pontifical, du pape Eugène III, bulle de confirmation des biens de l'abbaye de Bourgmoyen datée du 25 mars 1145. Ce document nous donne la liste des églises dépendant et appartenant à l'abbaye de Bourgmoyen vers le milieu du XII^e siècle. Il a été recopié dans le cartulaire de l'abbaye (Archives départementales de Loir-et-Cher : 3 H 111 fol. 56 v^o, 57 et 57 v^o).



Extrait : « *ecclesiam sancti honorati* (l'église Saint-Honoré de Blois, disparue), *ecclesiam de Ussel*, *ecclesiam de Ballis*, *ecclesiam de Mons* (l'église des Montils), *ecclesiam de Colungiis*, ***ecclesiam de Change*** (l'église de Cangé, Indre-et-Loire) *cum medietate decimae*, *capellam sancti Karilophi cum pertinentiis suis*, *capellam de Siglas*, *capellam de Plexio Minardi* (la chapelle du Plessis-Ménard), *ecclesiam Juschiaco* (l'église de Jussay, Herbault), *ecclesiam de Franciaco* (l'église de Françay), *ecclesiam de Solomiis* (l'église de Selommes), *ecclesiam de Veteri Vico* (l'église de Viévy-le-Rayé) *cum omnibus decimis suis*, *ecclesiam de Escaumant* (l'église d'Ecoman), *ecclesiam Sancti Léonardi* (l'église de Saint-Léonard-en-Beauce) *cum pertinentiis suis*, *ecclesiam de Mare* (l'église de Mer) *cum decimis suis*, *capellam de Chambort* (la chapelle de Chambord) *cum terris*, *capellam de Herbaut* (la chapelle d'Herbault), ... *capellam de Plexio Hervei de Scalia* (la chapelle de Plessis-l'Echelle), *ecclesiam de Curte* (l'église de Cour-sur-Loire ou de Cour-Cheverny). »

Cette mention écrite nous fait apparaître Cangey sous la forme de « Changé » et nous apprend que l'église Saint-Martin de Cangey tomba dans la dépendance de l'abbaye de Bourgmoyen avant 1144. Nous ne savons pas quand cela eut lieu, mais il est probable que cette prise de possession se fit, sous la protection du comte de Blois, entre 1130 et 1144.

La confirmation de 1154

L'église de Cangey apparaît dix ans plus tard dans une autre bulle pontificale du pape Anastase IV de confirmation des biens de l'abbaye Notre-Dame de Bourgmoyen datée de 1154 (Archives départementales de Loir-et-Cher : 3 H 111 folio 52 v^o).

Extrait : « *ecclesiam Sancti Sollemnis* (église Saint-Solemne) *cum pertinentiis suis*, *ecclesiam Sancti Honorati* (l'église Saint-Honoré de Blois, disparue), *ecclesiam de Curte* (l'église de Cour-Cheverny), *ecclesiam de Cheverni* (l'église de Cheverny), *ecclesiam de Vuessel*, *ecclesiam de Challis* (l'église de Chailles), *dimidium molendini de Rena*, *locum Beuronis cum appenditiis suis*, *ecclesiam de Montis* (l'église des Montils), *ecclesiam de Colungis*, ***ecclesiam de Change cum medietate decima*** (l'église de Cangé avec la moitié de la dîme), *capellam Sancti Karilophi cum pertinentiis suis* (la chapelle de Saint-Calais), *capellam de Seglat* (chapelle de Seillac), *capellan de Plexiaco Manardi* (la chapelle du Plessis-Ménard), *capellam de Boschia* (chapelle de la Bosse), *ecclesiam de Juschiaco* (l'église de Jussay, Herbault), *ecclesiam de Franciaco* (l'église de Françay) *ecclesiam de Solomis* (l'église de Selommes), *ecclesiam de Veteri Vico cum omnibus decimis suis* (l'église de Viévy-le-Rayé avec ses dîmes), *ecclesiam de Escaumant* (l'église d'Ecoman), *ecclesiam Sancti Leonardi pertinentiis suis* (l'église de Saint-Léonard-en-Beauce et ses dépendances), *ecclesiam de Mari cum decimis suis* (l'église de Mer avec ses dîmes), *capellam de Chambort cum terris* (la chapelle de Chambord avec les terres), *capellam de Herbault cum decimis* (la chapelle d'Herbault avec les dîmes)... *capellam de Plexio Hervei de Scalia* (la chapelle du Plessis-l'Echelle), *ecclesiam de Curte super ligerim* (l'église de Cour-sur-Loire), *furnum in Monte Livaudo cum consuetudinariis suis* (le four de Montlivault avec ses coutumes)... »

Une autre confirmation sera donnée par le pape Lucius III le 15 mars 1183.

Reconstruction en pierres de l'église à Cangey

La première reconstruction en pierres de l'église de Cangey date de la fin du XI^e siècle ou du début du XII^e siècle comme l'atteste la nef romane éclairée par de petites baies au linteau taillé en plein-cintre.

Cette nef a été datée de façon fantaisiste des environs de l'an mille, du début du XI^e siècle. Les églises de ces périodes sont très rares et la nef de l'église de Cangey semble plutôt une nef romane et non pas préromane.



Le prieuré-cure de Cangey de 1155

En 1155, le pape Adrien IV, par une bulle pontificale, accorda aux abbés et religieux de l'abbaye de Bourgmoyen, le privilège de nommer les prieurs-curés des églises dépendantes de l'abbaye. Ce fut donc à partir de la seconde moitié du XII^e siècle que la paroisse de Cangey fut desservie par un prieur-curé nommé par l'abbé et les chanoines de Bourgmoyen.

Le chœur et l'avant chœur qui porte le clocher, qui lui subsiste, furent rebâti dans un style gothique Plantagenêt après 1155, lors de la création du prieuré-cure.



L'abbaye de Pontlevoy et Fleuray

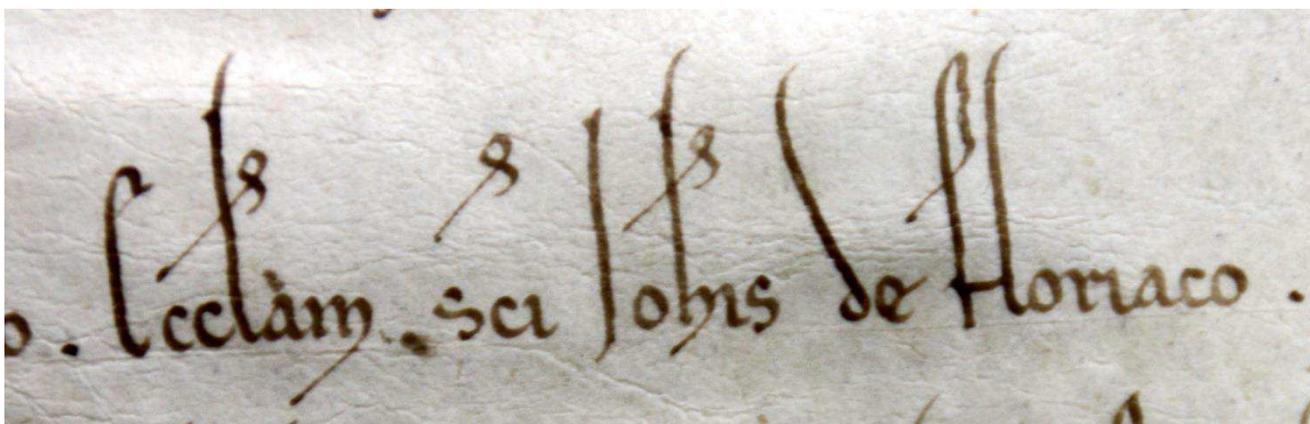
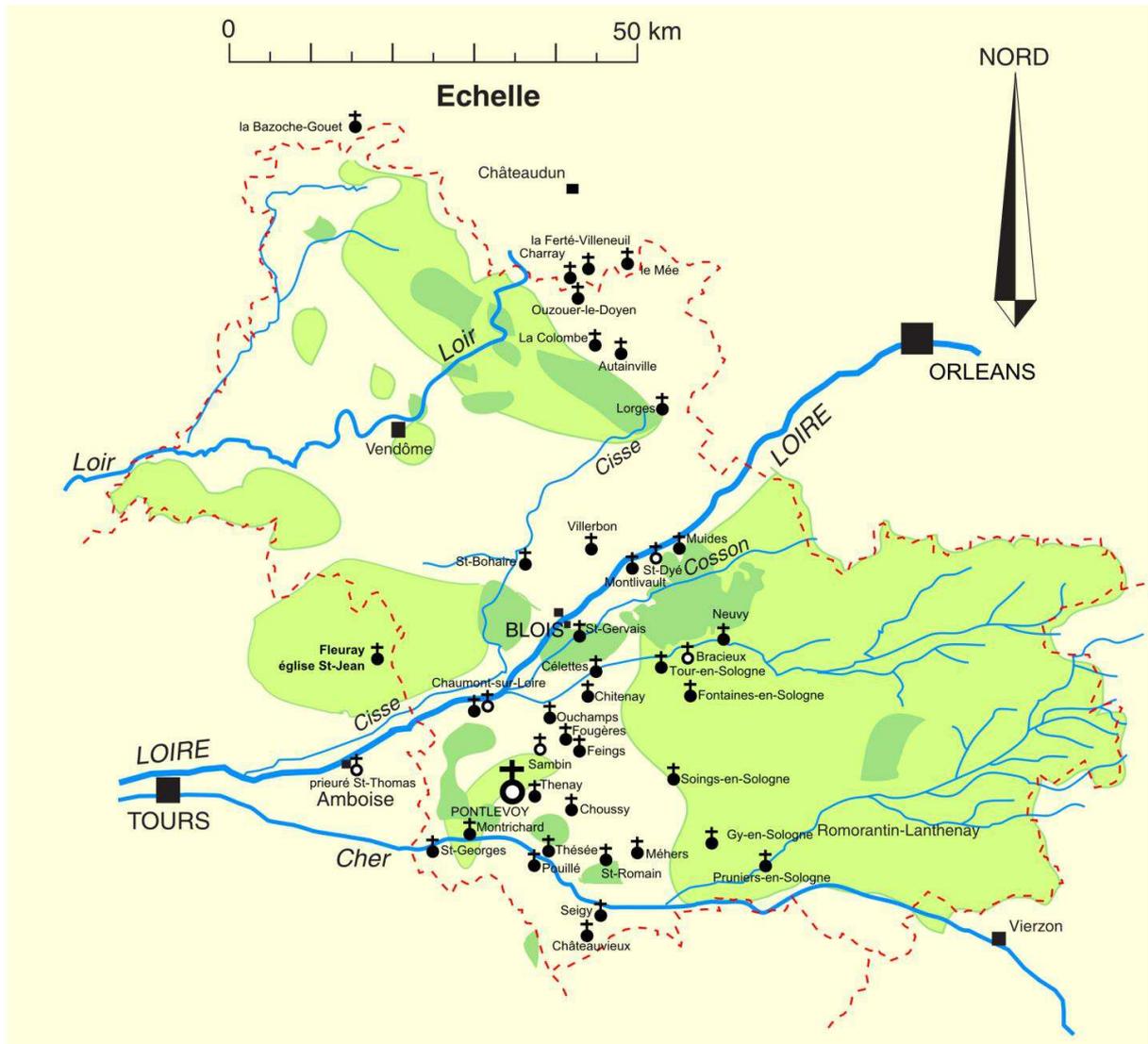
L'abbaye bénédictine de Pontlevoy fut fondée en 1034 ou 1035 par Geudouin, *Gilduinus*, seigneur de Chaumont-sur-Loire et de Saumur. Ce seigneur fit venir de l'abbaye de Saint-Florent de Saumur un abbé nommé Ansbert et quelques moines et leur concéda deux églises à Pontlevoy, l'une dédiée à Notre-Dame et l'autre à Saint-Pierre. L'église Notre-Dame devint l'église abbatiale.

Le patronage de l'église de Fleuray, c'est-à-dire le privilège de nomination du curé de la paroisse revenait à l'abbé de Pontlevoy. Nous ne savons pas dans quelles circonstances ce patronage fut obtenu. Il le fut sans doute lors de la reconstruction en pierres de l'église de la paroisse entre 1120 et 1144. Le curé, ou plutôt la cure, possédait des biens sur la paroisse, biens appartenant à l'abbaye de Pontlevoy, mais dont l'usufruit revenait au desservant de la paroisse pour sa subsistance et son entretien.

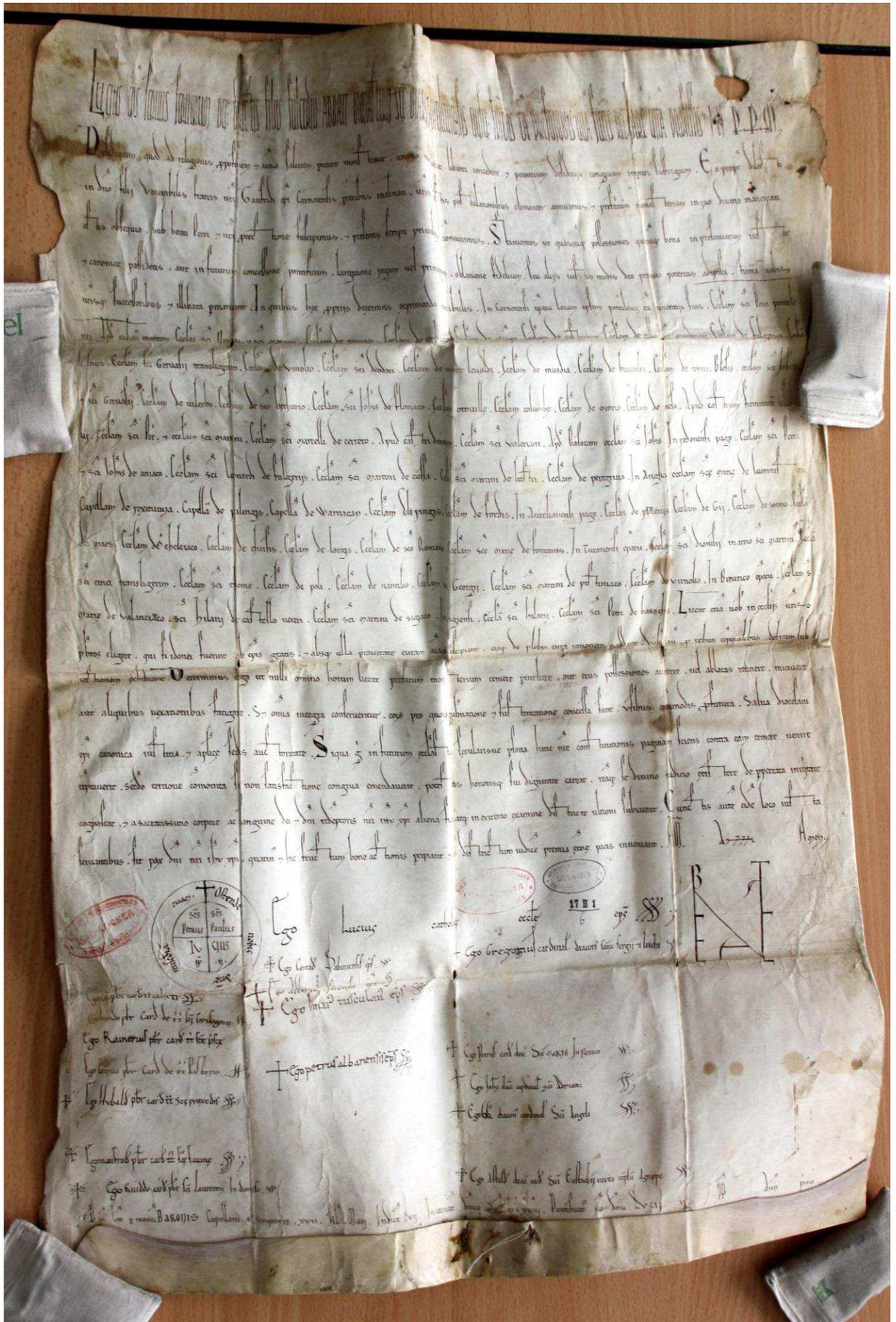
Il est à noter qu'outre les biens appartenant à la cure, l'abbaye de Pontlevoy possédait, par l'intermédiaire du prieuré Saint-Thomas d'Amboise un fief seigneurial étendue sur Fleuray et Cangey. L'abbaye qui possédait le plus de biens sur l'étendue de la commune actuelle, notamment en droits de dîmes et en droit seigneuriaux était l'abbaye de Bourgmoyen de Blois.

La carte suivante nous montre les possessions d'églises paroissiales et de prieurés-cures de l'abbaye de Pontlevoy que le pape Lucius II confirma par la bulle du 15 avril 1144. L'église de Fleuray y apparaît dans la liste.

Les églises et prieurés de l'abbaye de Pontlevoy



Première mention écrite de l'église Saint-Jean de Fleury.



Charte de la première mention écrite de l'église St-Jean de Fleuray.
(Bulle papale de 1144 : Archives départementales 17 H 1)

Le prieuré Saint-Thomas d'Amboise

Ce prieuré fut fondé en 1107 par Hugues 1^{er} d'Amboise, seigneur d'Amboise et de Chaumont-sur-Loire. Peu de temps après, ce seigneur le donna à l'abbaye de Pontlevoy. La charte de donation n'a pas été conservée, mais nous savons que ce prieuré appartient à l'abbaye de Pontlevoy jusqu'à la Révolution. Ce prieuré constituait un fief qui relevait du château d'Amboise.

L'emplacement de ce prieuré à Amboise était situé à l'actuel 47, avenue Léonard de Vinci. Les bâtiments en ont été détruits, sauf un bâtiment du XVI^e siècle qui était une dépendance du prieuré, sans doute le logis du prieur. Il est, avec le pigeonnier, le seul vestige du couvent. Le logis se compose de deux corps de bâtiments, avec fenêtres à croisées de pierre. Le second bâtiment présente une façade nord supérieure construite en bois et hourdis. La fuye, construite en brique, est carrée extérieurement et octogonale à l'intérieur.

Le fief seigneurial de Saint-Thomas

La partie sud du village de Fleuray porte le nom de **Saint-Thomas** car il s'agissait d'un fief appartenant au prieuré Saint-Thomas d'Amboise et relevant de la seigneurie d'Amboise. A ce fief étaient attachées des terres, comme la **Grande Pièce de Saint-Thomas**, la **Vallée de Saint-Thomas**, et la **Garenne de Saint-Thomas**, situées sur la paroisse de Cangey. Une garenne était un lieu de prélèvement par prise au collet ou au filet de lapins sauvages. C'était un privilège seigneurial. La seigneurie de Saint-Thomas possédait donc une « Garenne » dans sa vallée au sud de Fleuray.

Un autre privilège seigneurial était associé à ce fief, le droit de justice, c'est-à-dire de basse, moyenne et haute justice. Une parcelle avec deux petits bois porte encore le nom de la **Justice** au sud du village de Fleuray. Il existait sans doute à cet endroit une potence, un gibet, pour les condamnations à mort, notamment des voleurs.

Le hameau de la Touche

La Touche évoque un petit bois, un boqueteau, laissé dans une zone de défrichements. Les toponymes alentours qui évoquent d'anciens bois de chênes sont visibles au **Taillis de l'Arche**, à la **Futaie**, la **Chenaie**, aux **Chênes en Char**, et même peut-être aux **Quenillières**.

Le terme provient de l'ancien français *toche*, *tousche*, mot lui-même d'origine préceltique, *tusca*, désignant un petit bois, un lieu boisé, un boqueteau. Malgré l'ancienneté du terme, nous pensons que ce nom a ici une origine médiévale liée aux défrichements des débuts de la seconde moitié du Moyen Age.

Le Bois de Saint-Calais et la Gaillardière

L'abbaye de Bourgmoyen possédait depuis sa fondation la métairie du Bois de Saint-Calais, dans la paroisse de Fleuray, auprès de la Gaillardière. Ces deux toponymes ont disparu, l'un est devenu le **Calais**, et l'autre n'existe tout simplement plus. Ce fut sans doute la possession du prieuré de Saint-Calais de Blois, par l'abbaye de Bourgmoyen qui donna son nom au Bois de Saint-Calais avant même la fondation du prieuré de Cangey. On peut aussi penser à une christianisation du Calais.

Quant à la Gaillardière, ce peut être un nom d'origine gauloise, à travers le terme gaulois *gallus*, gaulois, *gaillard*, qui signifie fort. Il est cependant plus probable d'y voir l'habitat d'un Gaillard, un patronyme sobriquet synonyme de fort, de puissant. Ce peut être également le lieu lui-même qui peut avoir reçu ce surnom, soit par ses fortifications, soit par son caractère haut.

Bataillou

En 1143, Sulpice, seigneur d'Amboise, mena une chevauchée militaire en ce lieu contre le sénéchal de Vendôme. Bataillou est un toponyme rappelant cette bataille du Moyen Age. Chalmel, dans son Histoire de Touraine, tome III, page 7, nous relate l'évènement : « *Sulpice II, seigneur d'Amboise et de Chaumont, naquit en 1105. Il fut souvent heureux dans les guerres fréquentes qu'il*

eut avec ses voisins. Il défît Bouchard de St-Amand, sénéchal de Vendôme auprès de Cangy à deux lieues d'Amboise et le fit prisonnier avec sept chevaliers. »

On considère aujourd'hui l'origine de ce toponyme comme une évidence, cependant nous devons signaler que la plupart des toponymes de la famille du mot bataille, ne sont pas en rapport avec de quelconque bataille mais avec des abattis d'arbres.

L'abbaye de Fontaines-les-Blanches

L'abbaye de Fontaine-les-Blanches était une ancienne abbaye de l'Ordre cistercien située sur la commune d'Autrèche, dans le département d'Indre-et-Loire. A l'origine un simple ermitage confirmé par l'archevêque de Tours en 1127 et par le comte de Blois Thibault IV en 1131 qui conféra aux ermites les droits de châtelainie. L'ermitage fut transformé en abbaye en 1134 et l'établissement se plaça sous la tutelle de l'ordre cistercien en 1147.

Suite à de nombreux dons, l'abbaye possédait de nombreuses propriétés, dont 200 arpents de bois et un étang près de l'abbaye, dix métairies et deux moulins représentant au XVI^e siècle plus de 1100 arpents de terres.

La métairie de la Lande

Le fief de la Lande appartenait à l'abbaye de Fontaines-les-Blanches. Le nom *Landa* figure dans une charte de 1162 (Baux du XVIII^e siècle aux Archives départementales d'Indre-et-Loire : H 125).

Cangy apparaît dans une charte du fonds de l'abbaye, charte établie par Hugues, seigneur d'Amboise et datant 1184.

Les terres de l'église de Cangey

Certains toponymes rappellent certaines propriétés de l'église, c'est-à-dire de la fabrique, ou du prieuré-cure de Cangey. Ainsi sur les bords de la Loire nous trouvons entre la Jousserie et le Grand Saugeons, la **Prairie du Clocher**. Aux Vaux, près de l'Ermitage, nous trouvons la **Fosse au Prieur**, une mare. Dans le bois des Corbeaux, nous trouvons les **Vignes Dieu**.

La Chapelle

Ce toponyme désigne une parcelle de terre au nord de la Touche, parcelle certainement donnée en fondation pieuse pour le financement de services divins dans une chapelle, sans doute une chapelle de l'église de Cangey. Il n'existait pas en ce lieu une chapelle, un bâtiment dédié au culte, c'était les revenus de la parcelle qui étaient dédiés à une chapelle.

La Maladrerie

La Maladrerie, ou Maladrie, était une maison retirée, en limite de commune, pour accueillir les malades, comme les lépreux ou les pestiférés, ne pouvant entrer dans le bourg. Son implantation date probablement du XII^e ou du XIII^e siècle. Cette maladrerie avait été placée au Moyen Age sous la protection directe du pape (bulle d'un pape Nicolas : Archives départementales 41 : 3 H 110).

Le bâtiment actuel date du début du XIX^e siècle, mais il existe sur place des caves anciennes et un bassin antique pour la purification des malades dans le jardin de l'autre côté de la route.

Des sépultures ont été repérées dans ce jardin que l'on appelle aussi le « **petit cimetière** ».

La Haute Métairie

Située dans le coin nord-est de l'ancienne commune de Fleuray, cette ferme évoque une implantation sans doute postérieure à l'an mil. Le terme français « métairie » provient du latin médiéval *metaria* ou *medietaria* qui désigne une tenure héréditaire à demi-fruit ou une exploitation tenue par un métayer qui jouissait du domaine moyennant un loyer annuel.

La seigneurie de Saugeons

Le toponyme de Saugeon est probablement antérieur à l'implantation de cette seigneurie. Les droits seigneuriaux ont laissé des traces dans les toponymes à la **Justice** et au **Pilori**, non loin du Grand Saugeons.

Ce fief relevait de la Roche-Solus, fief relevant lui-même du château d'Amboise.

Les Granges

Le toponyme des Granges à l'ouest du Grand Saugeons semble lié à cette seigneurie. Il s'agissait probablement de la grange de regroupement des paiements des impôts en nature du seigneur de Saugeon.

Ces Granges sont situées sur une lentille d'alluvions anciens formant un léger promontoire généralement non inondable dans le lit majeur de la vallée de la Loire.

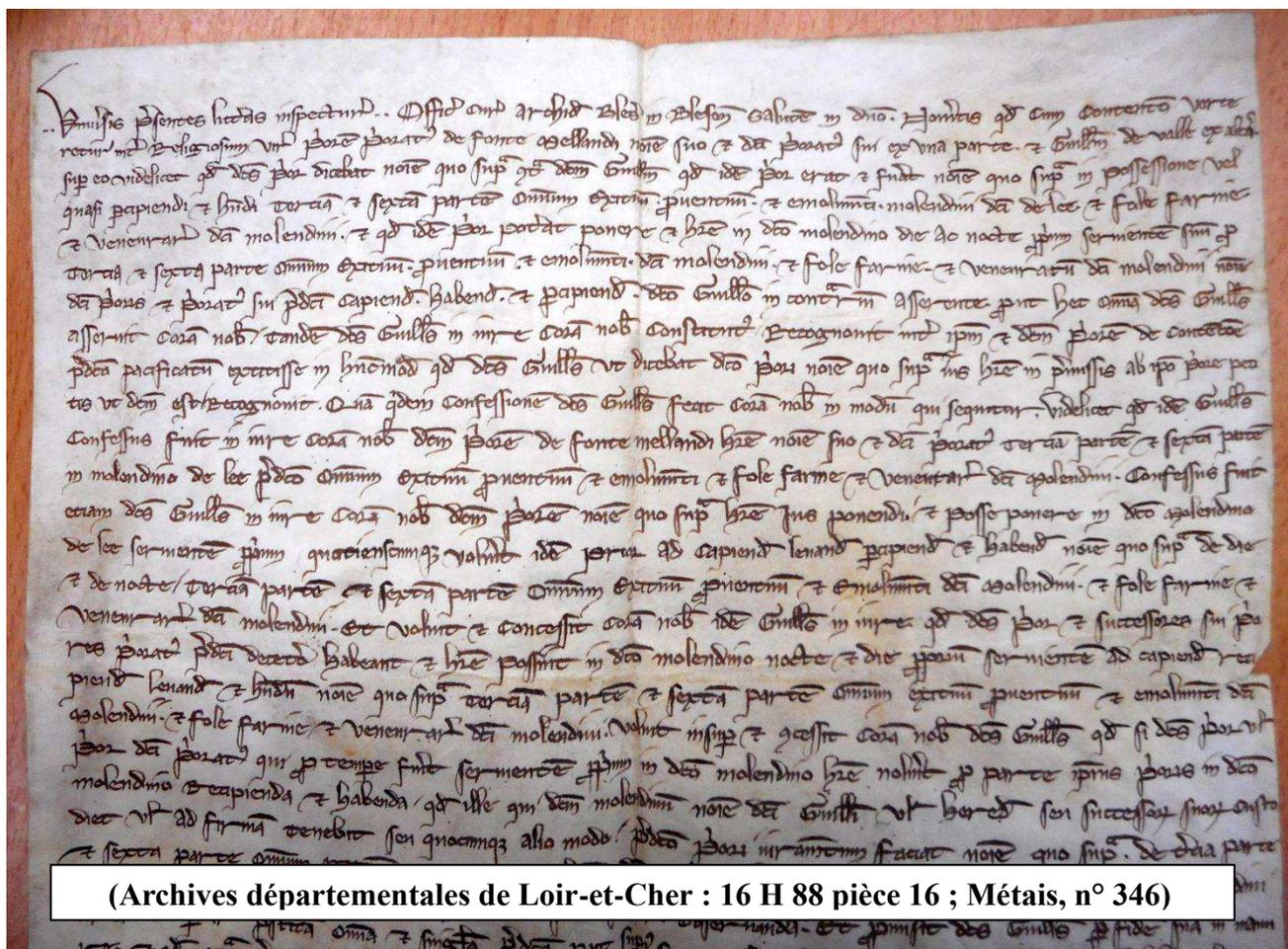
La Grange

La même configuration est visible à la Touche où le toponyme de la Grange représente probablement une grange seigneuriale médiévale, peut-être celle de la seigneurie de Cangey.

Ces deux toponymes des Granges et de la Grange peuvent bien sûr être plus anciens car ce terme provient du latin populaire *granica*, un dérivé de *granum*, le grain. Il est cependant plus vraisemblable d'y voir des établissements implantés entre la fin du XI^e siècle et le milieu du XIII^e siècle. Les Granges sont des toponymes extrêmement répandus.

Le Moulin de Lée

Nous ne connaissons pas la date de construction et d'installation du premier moulin de Lée qui fut sans doute antérieure au XIII^e siècle.



La première mention écrite du moulin de Lée est cette reconnaissance faite en 1276 devant l'official de l'archidiaconé de Blois, par Guillaume de la Vallée, *Guillelmum de Valle*, des droits du prieur de Mesland (*prioratus de fonte Mellandi*) de recevoir une portion des revenus du moulin de Lée (*molendini dicti de Lée* ou *in molendino de Lée*), le tiers et la sixième partie, et d'y placer un serviteur, de jour et de nuit, afin de percevoir ladite portion (charte ci-contre).

Le prieuré de Mesland dépendit à partir du XIV^e siècle de l'abbaye de Marmoutier. Ainsi les archives de gestion du moulin de Lée sont majoritairement conservées dans les titres du prieuré de Mesland dans le fonds de l'abbaye de Marmoutier (Archives départementales de Loir-et-Cher : 16 H 93). Ce fonds nous permet de retracer l'histoire du moulin jusqu'à la Révolution française.

Un règlement de contentieux, rendu en la cour du roi à Tours, au sujet du tiers et de la sixième partie des revenus du moulin qui revenaient au profit des religieux de Marmoutier eut lieu en 1304 entre les religieux et Herbert Bardin, propriétaire du moulin. Les religieux de Marmoutier prétendaient n'être nullement tenus d'assurer les réparations au moulin, alors qu'Herbert Bardin prétendait le contraire. L'arrangement prévoyait qu'Herbert et ses héritiers donneraient annuellement au prieuré de Mesland, une rente d'un muid de froment, d'un muid de méteil et d'un muid de mouturage, mesure de Mesland, ceci en remplacement de la tierce et sixième partie des revenus du moulin autrefois perçus par le prieuré. Si cette rente n'était pas payée, le prieur se rendrait propriétaire du moulin, avec le pré et l'écluse.

Le 27 février 1325, Pierre Bardin vendit pour 34 livres à Pierre Yver, une rente de 7 setiers de froment, et 7 setiers de seigle, à prendre sur le moulin de Lée tenu en foi et hommage de Philippe Bellelance.

En 1332, Jehanne, veuve de feu Habert Bardin, et son fils Guillaume, vendirent pour 15 muids de blé, à messire Guillaume de Beausse, chanoine de Tours, la tierce partie qu'ils possédaient dans le moulin de Lée ainsi que 5 quartiers de pré appelé le Marais, et une rente de 5 sols, moitié d'une rente de 10 sols, due annuellement par un certain Macé Macignot pour une roche située à Cangy, le tout se trouvant sur le fief de Phelippe Bellelance.

En 1344, Guillaume Buffereau et Agnès, sa femme, reconnurent devoir à Jehan de Beausse, chanoine en l'église Saint-Saveur de Blois, pour fermage du moulin de Lée, 2 muids mine de Froment, 2 muids mine de méteil, et 7 setiers mine de mouturage, mesure de Limeray. Une telle reconnaissance fut rendue en 1349 par Macé Menebouch et Guillemete, sa femme, d'une rente de 11 muids de blé au profit de Jehan de Beausse pour le fermage du moulin de Lée.

En 1355, Jean de Beausse, seigneur de Cangy, bailla le moulin de Lée et ses dépendances, à Regnaut Poumete, paroissien de Cangy, moyennant un loyer annuel de 5 muids de grain, soit un tiers de froment, un tiers de méteil, et un tiers de mouturage.

Le 21 décembre 1377, Jehan de Beausse, bailli de Blois, abandonna au prieur de Mesland (*Fontaines Mellan*), représentant les religieux de Marmoutier, le moulin de Lée, pour demeurer quitte des arrérages de plusieurs années de la rente de 3 muids de blé due au prieuré sur le moulin et que payait autrefois Guillaume Barbin.

Par acte passé les 14 mai 1473 et 25 juin 1473, l'abbé et le couvent de Marmoutier, baillèrent à perpétuité à Clément Daulidon, paroissien de Château-Renault, le moulin de Lée alors en ruine, situé paroisse de Cangy, sur la rivière de Cisse, avec un fonds, la rivière, la pêche, la garenne, le bief, les prés, les pâtures, les noues, les bois, les jardins, l'aulnaie, et tous les autres droits, moyennant 2 muids de blé, un de froment et un de mouturage valant seigle, et 6 deniers de cens, à charge pour le preneur d'édifier une maison et un moulin dans un délai de deux ans. Ce bail sera renouvelé sous forme de vidimus le 10 décembre 1492.

Le 4 mai 1485, l'abbé et les religieux de l'abbaye de Marmoutier cédèrent à Guillaume de la Hingraye, prieur de Mesland, tous les droits qu'ils possédaient sur le moulin de Lée.

Le 6 septembre 1494, une sentence du bailliage de Blois condamna Clément Daulidon (ou Dolidon) à payer à l'abbé et aux religieux de Marmoutier, ainsi qu'au prieur de Mesland, les arrérages d'une rente de 2 muids de grain à eux due sur le moulin de Lée. La sentence prévoyait qu'en cas de défaut de paiement, les religieux de Marmoutier entreraient en possession du moulin et de ses appartenances.

Le 23 janvier 1495, Clément Daulidon fut condamné à se désister de la possession du moulin de Lée et à en abandonner la jouissance au prieur de Mesland, Guillaume de la Hingraye. Le même jour,

le prieur de Mesland, Jehan de la Hingraye, prit possession du moulin de Lée. Clément Daulidon accepta cette prise de possession par acte du 23 février 1497.

Le 16 mars 1500, Jehan de la Hingueraye, prieur de Mesland, acheta un quartier de pré situé près du moulin de Lée, à Jehanne femme de Pierre Touchard.

Le 30 décembre 1500, le prieur de Mesland fit l'acquisition de Michel Parreau, paroissien de Cangey, d'un autre quartier de pré situé près du moulin de Lée.

Les Grandes Corvées

Auprès du Moulin de Lée se trouve le toponyme des Grandes Corvées qui rappellent sans doute les corvées demandées par les seigneurs à leurs dépendants pour curer la Cisse ou le Mesland ou le bief du moulin, tâche qui a présenté de tout temps un grand labeur à Cangey, pour les habitants, et maintenant pour la municipalité.

Le terme corvée provient du latin *corrogata opera*, travail en commun, en participation. Cette expression provient du verbe *corrogare*, inviter ensemble.

L'apparition des noms de famille

Les noms d'origine germanique furent utilisés par tous jusqu'aux environs de l'an mil. A partir du XI^e siècle, les noms choisis furent des noms bibliques. L'utilisation de ces noms chrétiens, beaucoup moins nombreux, entraîna la création de surnoms. Ces surnoms sont devenus nos noms de famille, nos patronymes. Ils passeront de génération en génération à partir des XII^e et XIII^e siècles. Certains noms d'origine germanique deviendront de la même façon des patronymes transmis également de père en fils. C'est pourquoi il est difficile de dater les toponymes d'origine germanique car ils peuvent être issus d'un patronyme et pas seulement du nom d'un seul individu.

Les toponymes construits à partir de noms de famille, c'est-à-dire de surnoms, sont donc à dater de la seconde moitié du Moyen Age.

Les Galvanes

C'est un groupe de parcelles situées entre la Garenne de Saint-Thomas et la Duchée. Il s'agit des terres d'un Galvan, variante du nom d'homme Gauvain, issu du Gallois *Gwalcmei*, qui signifie « faucon de la plaine », patronyme rendu populaire au Moyen Age par les romans bretons de la Table Ronde. En effet, très populaire dès le XII^e siècle, Gauvain était un héros de la légende arthurienne. Chevalier de la Table Ronde, il était le neveu du roi Arthur et le fils du roi Lot d'Orcanie et de Morgause.

La Duvallerie

Située au Plessis, au nord de l'ancienne commune de Fleuray, c'était la ferme des Duval, patronyme construit à partir d'un nom de lieu, « le val », la petite vallée. L'implantation de cette famille au Plessis fut peut-être contemporaine car cette habitation ne figure pas avec ce nom sur le cadastre ancien napoléonien et que nous ne l'avons pas rencontré dans les sources écrites antérieurement à la Révolution française.

La Chidolière

La Chidolière, ou Chidollière, est le seul toponyme de cette forme en France. Son interprétation semble difficile et nous allons donner ici plusieurs hypothèses. Tout d'abord, nous devons considérer que ce lieu a la forme d'une pointe, quelque peu en hauteur, située entre deux petits vallons alimentant le ruisseau de la Petite Cisse sur la commune de Mesland.

En ancien français, le terme *chidolière*, ou *chidolier*, ou même *chidol*, n'existe pas. Il pourrait se rapporter au verbe grossier *chier*, et alors, la suite, *dol*, évoquerait une douleur, et la Chidolière, serait le lieu de la chiée douloureuse. Ce nom évoquerait alors de mauvaises terres ou une terre

difficilement irriguée. Il faut sans doute plutôt y voir la terre ou la propriété d'un certain Chidol, sobriquet médiéval d'une personne constipée. Nous pensons que cette piste du surnom un peu grossier est sans doute la meilleure hypothèse.

On peut voir aussi dans la Chidolière, un nom d'origine germanique, bien que celui-ci ne soit pas du tout attesté. La Chidolière, viendrait alors de *child*, variante de *hiltia*, qui signifie, le combat.

On peut y voir également, moins probablement, une origine romaine à travers le verbe latin *cedo*, *cedere*, aller, marcher, s'avancer, s'en aller, se retirer, ou à travers le verbe latin *sido*, *sidere*, s'asseoir, se poser, se percher, se fixer, s'arrêter, s'affaisser, crouler, ou à travers le verbe latin *scindo*, *scindere*, *scidi*, déchirer, fendre, couper, trancher, séparer, diviser. Tous ces verbes latins pourraient évoquer le lieu concerné et la question semble définitivement trop difficile à trancher. Si la Chidolière avait une origine romaine ou gallo-romaine, le *ci* se serait alors transformé en *chi* pendant la période médiévale.

Les Bâtardières

Ce nom désigne des terres au nord de Fleuray. On peut y voir la terre des Bâtards, sobriquet désignant un enfant né hors mariage (né dans une grange, *bât*, en ancien français, ou *bansti*, la grange en german), et peut-être patronyme, fut un temps, d'une personne ou d'une famille. Le nom peut également désigner des terres mal-aimées, au rendement incertain, ou difficiles à travailler. Il s'agit en fait ici, d'un sol lourd d'argile à silex. Ce nom médiéval peut être bâti à partir du verbe *bâtir* et peut désigner une digue pour arrêter un ruisseau et créer un étang. Le *bâtardeau* ou *bastard* étant la bonde bâtie pour réguler le niveau de l'eau. L'existence d'un étang à cet endroit n'est pas attestée par le cadastre napoléonien, mais cela ne signifie pas qu'il n'y en a pas eu au Moyen Age. Nous sommes ici sur un petit vallon qui recueille des eaux de ruissellement.

Entre le sens de « mauvaises terres », ou de « terre des Bâtard », ou de « digue » et de « bonde d'un ancien étang », il est difficile de trancher. Le sol d'argile à silex, imperméable, et le petit vallon, semble plutôt favoriser la dernière hypothèse.

La Goupillère

Ce nom de ferme désigne soit un lieu fréquenté par des goupils, des renards, soit le patronyme, sobriquet d'un propriétaire à l'origine du lieu, surnom d'une personne rusée.

Le terme *goupil* provient du latin populaire *vulpiculus*, un dérivé de *vulpes*, le renard. Il est attesté surtout à partir du Moyen Age, et surtout vers les XII^e et XIII^e siècles avec le Roman de Renart.

La Fussetrie

Ce toponyme se rencontre aussi sous la forme de Fusetrie ou Fusèterie, voire Fuzeterie sur la carte de Cassini. On peut le mettre en rapport avec le fuseau, mais il est plus probable d'y voir comme origine la racine *fust*. En vieux français, un *fust*, ou *fuist*, ou *feust*, ou *fut*, ou *fus*, ou *fut*, est une pièce de bois, un bâton, une poutre, mais aussi une porte en bois, ou une futaie, synonyme de *fustaille*. Un *fustier* désignait un charpentier ou un menuisier. Le terme peut aussi désigner un tonneau, un fût, une *futaille*. Il peut être l'évocation d'une tonnellerie. Cette famille de mots provient du latin *fustis*, qui désigne un rondin, un bâton. Son origine pourrait être romaine et nous pourrions peut-être y voir une palissade en bois puisque nous sommes ici sur la limite avec la commune voisine d'Autrèche, mais nous préférons y voir l'évocation d'un métier médiéval, ou simplement d'une futaie, hypothèse sans doute bien plus crédible.

Une origine provenant du terme latin *fusitrix*, celle qui verse, semble assez peu probable, bien que nous soyons là sur une hauteur, source de ruissellement sur Fleuray.

La Mailletterie et les Maillets

Nous avons vu précédemment que Maillet pourrait provenir du latin *majus*, grand, en référence au sommet du lieu. C'est à notre avis l'hypothèse la plus sérieuse. La Mailletterie, serait alors synonyme

de majesté.

Encore orthographiée Maillèterie, la Mailletterie, pourrait aussi évoquer la propriété d'un Maillet, patronyme issu d'un sobriquet désignant le porteur d'un maillet, ce marteau en bois à deux têtes. Ce sobriquet peut caractériser une personne têtue.

Ce nom peut également désigner un lieu où l'on frappe du maillet, une tonnellerie par exemple.

Les Maillets est un hameau dont le nom a la même étymologie que la Mailletterie.

Les Racicotières

C'est un groupe de parcelles situées tout près et à l'ouest de la Mailletterie. C'est la propriété d'un Racicot, patronyme ayant pour origine un sobriquet désignant probablement une personne teigneuse. En Languedoc un *rascous*, ou *rascos* est une personne teigneuse, un *racheux* en ancien français.

Il est possible de faire référence au verbe *arracher*, ou à « l'arrachement de racines ».

Sur la commune de Mesland voisine, se trouve non loin de la Mailletterie, un calvaire portant le nom de **Croix des Racicots**. C'est un nom de famille connu autant en France qu'au Québec. On trouve des Racicot à Monteaux aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.

Les Taupineries et les Taupinières

Les deux toponymes concernent des parcelles situées auprès des limites des communes de Mesland et de Monteaux sur la commune de Cangey. Ils font référence soit à l'animal, la taupe, soit à la couleur sombre et noire de son sol, soit plus vraisemblablement à une famille Taupin, patronyme sobriquet inspiré de la couleur de la taupe, le noirâtre, couleur des cheveux ou teint halé.

La Janverie

C'est un habitat situé juste sur la limite des communes de Cangey et de Monteaux sur une partie du plateau coincé entre deux vallons profonds. Ce toponyme provient de la famille Janvier, patronyme, d'origine latine, *Januarius*, nom de mois utilisé comme nom de personne, et popularisé au Moyen Age par une quinzaine de saint porteur de ce nom. Son origine romaine pourrait donner à ce toponyme une origine gallo-romaine, mais nous préférons y voir un nom de famille médiévale car c'est encore un nom de famille plutôt bien représenté en Loir-et-Cher (mais aussi dans la Sarthe, la Mayenne et l'Ille-et-Vilaine) et quelque peu aussi en Indre-et-Loire.

La Landaiserie

C'est un toponyme d'habitat situé sur la limite avec la commune de Monteaux. Il désigne l'habitation d'un Landais, patronyme d'une famille originaire de la lande, ou d'un village appelé Landes (peut-être Landes-le-Gaulois en Loir-et-Cher), ou le Landais. Le suffixe *-erie*, accuse la propriété du porteur de ce nom.

La Héronnière

Cette ferme, située sur la limite avec la commune de Limeray, évoque la propriété d'un Héron, nom de famille attesté dans la région. Ce sobriquet désignait généralement un homme aux jambes longues.

On peut également supposer qu'il pouvait s'agir d'un lieu fréquenté par des hérons, voire un élevage de hérons ou un lieu privilégié pour la chasse aux hérons, plat réputé magnifique dont la viande était qualifiée de royale.

Le terme de héron, provient du francique *haigiro*, provenant de l'ancien haut allemand *heigir*.

L'implantation de cet habitat avec ce nom ne peut pas être antérieure à l'époque médiévale.

Le fief de la Héronnière relevait de Cottereau et appartenait au chambrier de Saint-Julien de Tours, comme l'atteste une déclaration féodale du 13 août 1702 faite par Sandrier, marchand courroyeur à Amboise.

Les Quenillières

Ce groupe de parcelles appartenait à un certain Quenille, patronyme dont l'origine est peut-être à mettre en rapport avec le chêne, le travail du chêne, ou bien, à mettre en rapport avec saint Quenis, évêque de Vaison au milieu du VI^e siècle. Il peut exister d'autres hypothèses, mais celles-ci seront difficiles à répertorier car ce nom est unique en France.

Notons quand même que la référence aux chênes pourrait être une très bonne piste à travers le terme *quesne*, qui désigne le chêne en normand et en picard. Les Quenillières seraient ainsi un petit bois de chêne. Cette hypothèse est appuyée par le fait que d'autres noms de lieux font référence à cet arbre non loin : les Chênes en Char, la Chenaie, la Futaie...

La Jousserie

C'est une ferme du val de Loire dont le nom peut avoir deux origines possibles, soit à travers un nom d'homme d'origine germanique, Joussard, *Gauzhard*, composé de *gauz-*, *gaut-*, du peuple gotique, et *hari*, armée, ou *hard*, dur, fort, soit, plus vraisemblablement, à un patronyme plus récent, Jousse, provenant d'un nom de saint, Josse, *Judocius*, popularisé au VII^e siècle.

L'origine latine à travers le nom d'homme romain *Justius*, ne paraît pas à être retenu ici, dans le val de Loire où l'habitat a dû subir de profondes modifications.

Signalons que le bâtiment actuel est une grande construction de la fin du XVII^e siècle ou du début du XVIII^e siècle. A la fin du XV^e siècle, ce fief appartenait à N. de Raffin.

La Houssière

Ce toponyme d'habitat situé près de la Lunétrie, des Cormiers et de la Foucardière, semble à priori désigner la maison des Houssier, patronyme sobriquet issu d'un marchand de housses.

Notons également que le verbe d'ancien français *housser* signifie couvrir. Peut-être est-ce le surnom de ce lieu. Ce nom peut aussi faire référence à la présence de houx.

Parpignon

Ce mot est énigmatique, et nous pensons qu'il faut sans doute y voir une déformation de papillon, ou une évocation du pignon de l'habitation située près de la Lunétrie, des Cormiers et de la Foucardière. Il s'agit peut-être même d'une déformation de Perpignan.

Le Clos Godeau

Ce clos désigne une vigne. Le terme Godeau, patronyme du propriétaire, est un sobriquet dérivé de *gode*, qui caractérise une personne niaise, nigaude, efféminé.

La référence au terme germanique *god*, dieu, peut être signalée mais semble un peu moins probable.

Les Villaines

Ce toponyme désigne habituellement des terres tenues par des paysans libres. Il provient du bas latin *villana (terra)*, terre tenue par un *villanus*, un paysan libre. C'est également un patronyme répandu de la seconde moitié du Moyen Age. Ce terme était assez péjoratif et indiquait la laideur morale dès le XIII^e siècle. Il désigne ici sans doute des mauvaises terres. Nous sommes là sur un mauvais sol d'argile à silex.

Les Cormiers

Le terme cormier, provient du gaulois *corma*, mais nous préférons lui donner ici une origine médiévale. Ce nom désigne un habitat au nord de la Bastrie. Il se rapporte à la présence de sorbiers

domestiques ou de poiriers sauvages, arbres caractéristiques du lieu. Ce peut être aussi le nom de la famille qui habitait ce lieu. Alors, l'origine de ce patronyme serait la même que celui du toponyme.

Signalons que les cormiers, qui ont une croissance très lente, fleurissent en grosses grappes de fleurs blanches qui produisent des fruits ressemblant à de petites poires comestibles et qui peuvent être distillées. Le cormier a un bois très dur servant à la fabrication de manches d'outils, les vis de pressoir, les éléments mécaniques des moulins, les poulies...

La Boutonnière

A l'est des Cormiers, en limite avec la commune de Monteaux, ce toponyme de parcelles en pentes, provient peut-être d'un nom d'homme d'origine germanique, Boton, composé avec *bot-*, messenger, et le suffixe *-onis*.

Plus probablement il s'agit d'un patronyme plus récent, provenant d'un vendeur bouton, ou d'une personne ayant des boutons ou une excroissance sur la peau.

Ce peut-être aussi l'aspect de boutons des plantations des pentes qui lui a donné ce nom. Difficile de trancher...

Il pourrait s'agir d'une déformation de boulonnière (ou d'une erreur de lecture) qui serait une référence à la présence de bouleaux.

La Chalolerie

Ce toponyme désigne les pentes à l'est des Cormiers, en limite avec la commune de Monteaux. Il pourrait s'agir des terres d'un Chalol. Cependant de patronyme n'est pas attesté. Nous devons signaler qu'un seul toponyme en France peut s'en rapprocher : les Chalolières, sur la commune de Pêchereau dans l'Indre.

On pourrait y voir l'adjonction de *chal*, la pierre, avec *olea*, le légume, l'herbe potagère, mais ceci semble un peu tiré par les cheveux.

Le premier habitant de Cangey connu : 1214

En 1214, Sulpice, seigneur d'Amboise, donna à l'église de Limeray un demi-arpent de pré, près de Cangey, de même que tous ses droits sur les prés situés entre le site et le bois de Moncé en compensation de la cession faite par le prêtre de Limeray de ses vendangeurs et de ses faneurs, ainsi que du cens que ces derniers lui devaient (Cartulaire du prieuré de Moncé, 1209-1282 : charte n° 9).

Le demi-arpent de pré est dit dans l'acte en latin, situé vers Cangey, joignant au pré qui fut donné par Foulque Lépreux, « *versus Cangeium, juxta pratum quod dedi Fulconi Leproso.* » Ce Foulque Lépreux est le premier habitant connu de la paroisse de Cangey.

Les seigneurs de Cangy à la fin du Moyen Age

La seigneurie de Cangy possédait les droits de haute, moyenne et basse justice et relevait à foi et hommage lige du comté de Bury.

Le plus ancien seigneur connu est Geoffroy de Cormier, chevalier, qui est cité dans un acte de 1241, comme seigneur de Cangy.

En 1254, par un acte établi par l'official de Tours, Renaud Aquarie d'Amboise, reconnut une donation que fit aux moniales de Moncé, son défunt beau-frère, Jean de Cangé (« *Johannes de Cangeio* »), frère de sa femme Aremburge, de trois sols de revenu annuel sur les revenus qu'il possédait dans la paroisse de Cangey (« *in parrochia de Cangeyio* »). Il est loin d'être sûr qu'il s'agissait alors d'un seigneur de Cangy (Cartulaire du prieuré de Moncé : charte n° 133).

Dans le cartulaire de Moncé, nous trouvons également la mention d'un défunt *Symon de Cangeio*, chanoine d'Amboise, en 1257, ancien propriétaire d'une roche à Amboise (Cartulaire de Moncé, charte n° 98).

Un peu avant 1282, nous avons la mention d'un certain Maurice de Borrot, chevalier (« *Mauricius de Borrot, miles* »), défunt, époux de dame Agathe de Borrot, qui donna aux moniales du prieuré de

Moncé un muid de seigle, mesure de Cangey (« *Cangeio* ») de revenu annuel à prendre sur la **Grange** du Bois de Cangey (« *assignatum super grangia nemoris de Cangeio* »). Bien que la mention seigneur, *dominus*, de Cangey ne soit pas notée, comme c'est le plus souvent le cas à cette époque, il est fort probable que ce haut personnage fut en possession d'importants fiefs sur la paroisse (Cartulaire du prieuré de Moncé, folio 92).

Le lieu-dit du Bourot est encore mentionné dans un autre acte de la même période, sous la forme de *Borrot* (Cartulaire du prieuré de Moncé, folio 135).

En 1285, une certaine Petronelle, (« *Petronilla* »), veuve de Regnault Berneron (« *Raginaldi Berneron* »), vendit aux religieux de l'abbaye de Fontaines-les-Blanches, un emplacement, une place, *platea*, qu'elle possédait à Cangey (« *apud Cangeyum* »), située entre la maison des dits religieux et la maison de Stéphane Matheré, dans la censive d'Hugues de Charmeré, écuyer (« *in censiva Hugonis de Carmereyo, armiger* »). Ce Hugues de Charmeré était sans aucun doute un des seigneurs de la paroisse (Archives départementales d'Indre-et-Loire : H 114).

En 1295, un jugement fut prononcé par la cour du seigneur d'Amboise à Chaumont-sur-Loire, en faveur des religieux de Fontaines-les-Blanches, à l'encontre de **Guillaume de Borroz**, écuyer, au sujet du droit de pâture dans les bois de Cangy, de Borroz et de Lée (« *des boys de Cange, de Borroz et de Lee* ») pour les bêtes que les religieux avaient dans leur maison de la Lande, et qui paissaient depuis 30 ans dans ces bois sur autorisation du comte de Blois (Archives départementales d'Indre-et-Loire : H 114).

Guillaume de Bourot, chevalier, seigneur de Cangy, est attesté en 1315, pour avoir rendu hommage au comte de Blois.

En 1343, Jehan de Beaussé, fils de messire **Simon de Beaussé**, seigneur de Cangy, avoua à messire Robert de Vieux-Pont, sire de Bury, son hébergement ou fief de Cangy. De ce seigneur relevait Regnault de Bourot, seigneur du Bois de Cangy.

En 1346, **Jehan de Beaussé** (ou de Beauçay), est dit seigneur de Cangy. Il possédait la maison du Plessis et avait pour vassal Robert de Coulanges, écuyer, seigneur du Bois de Cangy. Jean de Beauçay (ou Jehan de Beaussé), apparaît comme bailli de Blois, et seigneur de Cangy en 1355. Le 21 décembre 1377, **Jehan de Beaussé**, porte le titre de bailli de Blois. C'est sans doute ce personnage, cette famille qui fit reconstruire le château de Cangy dont les ruines ont la réputation de dater du XIV^e siècle.

Simon de Beauçay ou Beaussé, est mentionné seigneur de Cangy dans un titre du 31 juillet 1396. **Un Simon de Beaussé**, écuyer, seigneur de Cangy, le Cocheau, Saulx, se déclara vassal d'Antoine de Beaumont, sire de Bury. Il avait lui-même pour vassaux messire Guillaume d'Argenson, sire d'Onzain, Jean de Mauny, mari de Perrette de Beaussé. Il eut pour fils Jean de Beaussé.

En 1449, Simon de Beaussé, seigneur de Cangy, rendit foi et hommage au seigneur de Bury pour sa possession en fief du moulin de Lée. En 1472, un Simon de Beaussé, seigneur de Cangy, renonça à tous ses droits sur le même moulin.

Le 13 avril 1472, Simon de Beaussé reçut l'aveu de Jean Coudray, prieur de Cangy pour les terres que le prieuré possédait dans sa seigneurie.

Jean de Beaulsé, seigneur de Cangey, « *Cangeyo* », reçut en 1474, la déclaration censuelle, de l'abbé et du couvent de Bourgmoyen pour les terres qu'ils possédaient dans sa seigneurie.

Les Granges à la fin du Moyen Age

C'est un ancien fief relevant du château d'Amboise. En 1431, on le désignait comme la Grange-Feu-Farineau, du nom de son ancien propriétaire défunt Pierre Farineau, connu en 1430.

En 1431, ce fief appartenait à Berthelot Lopin, marié à Gillette de Pontlevoy, en 1473 à Jean de Voisines. En 1483, il était question de la Grange-Châtelin. Le fief appartenait alors à François Sauvage, contrôleur de l'écurie du roi.

Il peut ici y avoir une confusion avec l'autre toponyme : La Grange.

L'Aumône ou hôtel Dieu

En 1470, Simon de Beaussé donna à bail *l'Aumosne* dont il se disait fondateur, à charge d'y

soigner les malades (cf. Péricat). Nous pensons que cette Aumône, très modifiée fut ensuite utilisée comme hôtel Dieu, puis au XIX^e siècle comme école de filles. Ce qui en reste se trouve dans les bâtiments situés en face du 22 rue de Monteaux.

Les vestiges médiévaux du château

Le mur sud du logis central du château de Cangey a au rez-de-chaussée une épaisseur de 90 cm. C'est sans doute un des vestiges d'une ancienne courtine de l'ancienne forteresse médiévale. Au pied du château en son coin sud-ouest, le terrassement forme une avancée rectangulaire où on perçoit les vestiges de ce qui pouvait être une tour aujourd'hui démolie.



En contrebas, la première cave sud-ouest du coteau sud est une cave voûtée que l'on peut dater probablement du XIV^e siècle. Les montants de sa porte portent des corbeaux moulurés typiques des XIII^e et XIV^e siècles. La roche de craie de la cave est supportée par des arcs portés par des colonnes à chapiteau.



Il existe deux autres caves que l'on peut dater du XV^e ou du XVI^e siècle.



Un bâtiment annexe au château, en contrebas du côté sud, près du tennis a ses murs latéraux qui peuvent dater du XV^e ou du XVI^e siècle, la façade ayant été refaite et ajoutée au XIX^e siècle.

Le Bois de Saint-Calais et la Gaillardière

Le 1 mars 1370, Jehan Le Clerc de Neusville, demeurant à Château-Renault, vendit à Henry Dol, prêtre, une rente foncière annuelle et perpétuelle d'un demi muid de blé méteil, à la mesure de Blois, à prendre sur une métairie appelée la Gaillardière, en la paroisse de Fleré, rente qui appartenait autrefois à feu Philippe Piquart, moyennant le prix de dix francs d'or (Archives départementales de Loir-et-Cher : 3 H 56).

Le 7 mars 1370, Loys le Veneur, de la paroisse de *Champbon*, vendit à l'abbé et au couvent de Notre-Dame de Bourgmoyen de Blois, 8 sols tournois de cens dus chaque année par Philippe Demorvilliers, à cause de la métairie dudit Philippe, appelée la **Faerie**, située dans la paroisse de Fleuré, ainsi qu'une rente de 2 sols de franc, dus sur la métairie de la Gaillardière, paroisse de Fleuré, métairie appartenant à Jehannin de Neuville et tenue en fief du seigneur d'Herbault, moyennant le prix de 6 francs d'or.

Le 19 août 1372, Jehan de Neuville, bourgeois de Château-Renault vendit pour 31 florins francs d'or, aux religieux de l'abbaye de Bourgmoyen, la métairie appelée la Gaillardière, avec sa maison, sa grange et 40 arpents de terre, de noues, de pâturages, de bois, etc., située dans la paroisse de Fleuré, joignant aux héritages de l'abbaye, et joignant à la métairie de la Fontaine, chargée de deux sols de cens et de la dîme, et d'une rente d'un demi muid de froment due à messire Henry Dol.

Le 2 novembre 1374, l'abbé et le couvent de l'abbaye Notre-Dame de Bourgmoyen de Blois achetèrent du sieur de Neufville et de sa femme, la métairie de la Gaillardière, ses maisons couvertes de chaume, ses terres, pâtis, bois, rentes, etc., situés dans la paroisse de Fleuré, choses tenues à 12 deniers de cens par Louys de Lenière dit le Veneur, qui la tenait lui-même en foi et hommage de *Jehan Prunellé, chevalier, sires de Herbaut*.

Dans une lettre de 1386, Guy de Châtillon, comte de Blois, concéda aux religieux de l'abbaye de Bourgmoyen que des terres sises à la Gaillardière, en la châtellenie de Château-Renault, et nouvellement acquises par l'abbaye, fussent dorénavant tenues *aux us et coutumes* de la châtellenie de Blois et *justiciées* par les juges et officiers de la dite châtellenie (vidimus du 14 septembre 1387 de la lettre du 25 mars 1386 : Archives départementales de Loir-et-Cher : 3 H 56). En effet, la lettre précise que l'abbé et les religieux de l'abbaye Notre-Dame de Bourgmoyen de Blois, tenaient et possédaient, à cause de la fondation de leur église, *une mestoierie appelée le Boys Saint Kalles* assise dans la châtellenie de Blois en la paroisse de Fleuré. Cette métairie avait acquise trois *mouées* de terre, moitié en friche et moitié en labours, joignant la métairie de Saint-Calais, situées au lieu appelé la Gaillardière et tenues de la châtellenie de Château-Renault, relevant aussi du comte de Blois. Le changement de tutelle seigneuriale se fit sous la haute autorité du comte.

Le 4 juillet 1415, Jamet Berant, paroissien de Mesland, prit à ferme pour 6 ans, des religieux de l'abbaye de Bourgmoyen, la métairie de *la Gallardière et du boys Saint Kalles*, avec les terres et appartenances des dites métairies, moyennant 6 setiers de froment, 14 setiers de seigle, et 10 setiers d'avoine.

Pendant la guerre de Cent Ans, après la bataille d'Azincourt, la métairie fut abandonnée. Les choses redevinrent normales par une sentence du bailliage de Blois rendue le 10 mai 1454, contre Jehan des Quartes, au profit des religieux de l'abbaye de Bourgmoyen, leur restituant la métairie de la Gaillardière, « *ournée en ruyne* », après 1415, par suite des guerres et hostilités qui avaient été « *moult grandes en ce royaume... et ou conté de Blois* », troubles pendant lesquels Jehan des Quartes, écuyer, s'était emparé de la dite métairie.

Le 16 novembre 1437, Jehan Brienne et Herlaut Fontenays, de la paroisse de Fleuré, prirent à ferme, moyennant un muid de blé par an, d'Estienne Poictreau, abbé de l'abbaye Notre-Dame de Bourgmoyen de Blois, un lieu et métairie non *habergés* (sans maison ou hébergement), appelé le lieu du *Boys de Saint Kales*, sauf les lapins de la garenne du lieu. La métairie était située « *en ladite paroisse de Fleuré, tenant aux terres Michau Du Vau d'un costé, et au chemin venant de Fontaines à Bloys d'autre costé, et à ung autre chemin alant de Monteaux à Chasteau Regnault* ». La location comprenait deux arpents de pré situés « *sur la Scisse à Pannelles* » pour la pâture des bœufs de labour.

Le 26 novembre 1441, cette métairie fut prise à bail par Estienne Brunet de la paroisse de Cangy, moyennant les mêmes conditions. Le bail fut renouvelé le 5 juillet 1477.

Les subdivisions des fermes

Certains lieux-dits apparaissent deux fois sous la forme de Grande, et de Petite. Ainsi le **Grand Bourot** et le **Petit Bourot** (autrefois nommés le Jeune Bourot et le Vieux Bourot), la **Grande Duchée** et la **Petite Duchée**, le **Grand Bois de Lée** et le **Petit Bois de Lée**. Ces subdivisions sont visibles sur la partie centrale de la commune de Cangey. Il s'agit de partages patrimoniaux, et de subdivisions en plusieurs propriétés d'un ancien repère plus large, comme le Bois de Lée, le Bourot gaulois, ou la Duchée romaine. Ces diversifications de l'habitat intervinrent sans doute entre la fin du XI^e siècle et le milieu du XIV^e siècle.

L'Hotel des Chaumés et la Chaumine

Au Moyen Age, une maison est communément appelée *hostel*. Les propriétaires du lieu s'appellent ici les Chaumés, un patronyme issu sans doute du *chaume*, la paille.

La Chaumine apparaît probablement comme un diminutif de chaume, et désignerait la toiture en chaume des maisons du Moyen Age.

Signalons que le terme *chaume* trouve son origine dans le terme préceltique *calma* qui désigne une friche, un terrain vague, une pâture.

Une Juiverie qui ne se serait pas médiévale

La Juiverie se situe dans la vallée de la Loire, presque en limite de diocèse, dans le coin sud-ouest de la commune. Son emplacement serait dû aux expulsions des Juifs du diocèse de Chartres, ou du domaine royal. Il y eut plusieurs expulsions. L'une des plus importantes fut réalisée par le roi Philippe Auguste en 1182. Il est possible qu'à ce moment, les Juifs aient pu trouver refuge dans le comté de Blois. Saint-Louis expulsa également les Juifs en 1254. D'autres expulsions eurent lieu, notamment en 1271, et sous Philippe le Bel en 1306, et également en 1322, 1394... L'évêque de Chartres pratiqua également des expulsions pour cantonner les Juifs sur les limites de son diocèse.

C'est un toponyme peu fréquent. Il n'en existe que neuf exemples en France sur les communes de Saint-Herblain (44), la Haie-Fouassière (44), la Flèche (72), Lignéres-la-Carelle (72), Saint-Georges-du-Bois (49), Courgains (72), Saint-Fulgent-des-Ormes (61), Richebourg (78) et Cangey (37). Au regard de ces implantations sur la carte de France, c'est sans doute l'expulsion de Philippe

Auguste qui fut à l'origine de la plupart de ces installations.

Pour finir, nous signalerons que le toponyme n'apparaît pas dans les sources écrites médiévales ou moderne, ne figure pas sur le cadastre napoléonien, et l'habitat ne figure pas sur l'atlas de Trudaine (une seule maison est représentée : les Fers), et qu'il s'agit peut-être simplement d'une implantation du XIX^e siècle. Le nom Juiverie ne désignerait alors pas un habitat juif mais plutôt, par antisémitisme, une mauvaise terre, une terre pingre et radine.

Ce nom pouvait également désigner un habitat à part, à l'écart des autres.

Ces dernières hypothèses, considérant l'absence de mentions écrites anciennes de la Juiverie, semblent les plus vraisemblables.



Le prieuré

L'ancien presbytère garde des traces de baies de la fin du XV^e siècle ou du début du XVI^e siècle sur sa face est, notamment une petite baie des combles et une grande baie à meneau aujourd'hui murée.



Le bâtiment et ses dépendances sont ainsi décrit dans un « *Etat du domaine et revenu du prieuré cure de Cangy* » (Archives départementales d'Indre-et-Loire : G 721). Le prieuré-cure comprenait « *1° le logis du prieur et son jardin, plus le pressoir et la grange attenant audit logis, item, sous la dite grange une cave voûtée, item, une autre maison faisant un des coins du carroy du bourg de Cangy avec une petite grange dans la cour de la dite maison, plus un jardin attaché à la dite maison pour le logement et usage du clozier joignant à la grange des dixmes de Cangis visant la petite porte de l'église, item, une cave en roc, ycelle est situé sur le chemin de Cangy à Limeray, plus une petite ouche sur le même chemin dépendante et vis-à-vis de la dite cave en roc.* »

Les maisons anciennes du bourg

Certaines maisons semblent plus anciennes que les autres et paraissent dater de la fin du Moyen Age ou du début de l'Epoque moderne, c'est-à-dire de la fin du XV^e siècle ou du début du XVI^e siècle.

C'est le cas, par exemple des deux maisons faisant l'angle du carrefour du centre bourg de Cangy. Celle de droite, ancienne poste, semble un peu plus récente, mais celle de l'angle paraît être une bâtisse du XVI^e siècle.

La maison du 16 rue de Monteaux semble encore plus ancienne et conserve, au premier étage, deux baies, l'une à meneau, dont les moulures semblent de la fin du XV^e siècle. C'est sans doute une des plus anciennes maisons de Cangy.





Bourgneuf

C'est la partie ouest du bourg derrière l'église. Nous ne pouvons dater précisément l'apparition de ce toponyme, mais la grande maison longue située en contrebas de la route de Saint-Ouen-les-Vignes semble dater du XVI^e siècle bien qu'elle ait été considérablement modifiée. Signalons que la plupart des *Bourgneuf* date de la fin du Moyen Age et du début de l'Epoque Moderne.



La formation des toponymes

Vers la fin du Moyen Age, et même sans doute déjà au XIII^e ou au XIV^e siècle, presque tous les toponymes qui figurent sur le cadastre napoléonien existait déjà.

La cartographie que nous proposons pour la fin du Moyen Age est bien sûr hypothétique, cependant les principaux habitats que l'on rencontre à l'Epoque moderne existaient certainement déjà. Les toponymes créés à l'Epoque moderne sont assez peu nombreux.

La fin du Moyen Age



L'Epoque Moderne

Belair

Habitat au nord de la Touche, ce nom fut surtout utilisé au XVII^e siècle pour désigner une maison bien exposée située sur une hauteur, ce qui est ici le cas, car Belair se situe sur le plateau et domine les vallées environnantes.

Le Perron

Situé à la Touche, ce toponyme désignait l'escalier emblématique d'une maison aujourd'hui détruite.

Notons qu'un perron désignait également en Touraine une grosse pierre siliceuse, un bloc de poudingue.

Le Bois de Saint-Calais et la Gaillardière

En 1529, les religieux rendirent acte de foi et hommage pour cette métairie de la Gaillardière, à messire François de Prunellé, chevalier, seigneur d'Herbault.

La métairie de la Gaillardière fut louée à bail par les religieux de l'abbaye de Bourgmoyen pendant les XVI^e et XVII^e siècles. Les religieux étaient parfois en procès contre les détenteurs de la métairie pour le recouvrement des rentes dues à l'abbaye. Ainsi en 1572, un procès eut lieu contre Jacques Lesbahy, en 1585 contre Raymond du Ferme, écuyer, sieur de la Gaillardière, et contre Florimond Descartes, écuyer, sieur de la Haute Métairie. Anne Lesbahy, veuve de Raymond du Ferme, et François d'Alloue, écuyer, sieur de la Haute Métairie, durent reconnaître devoir les rentes à l'abbaye sur la dite métairie en 1608. L'abbaye entreprit d'autres procédures en déclaration d'hypothèque contre Jean de Lesbahy, écuyer, et contre demoiselle de Rigny, veuve de Robert de Passac, écuyer, sieur du Chesne en 1622, et contre Vincent de Lesbahy, écuyer, sieur de Bellenoue, et contre Henry de Passac, écuyer, sieur du Chesne en 1634.

La métairie appelée le Bois de Saint Calais et la Gaillardière, située dans la paroisse de Fleuray appartenait en 1640 à Henry de Passac, écuyer, sieur du Chesne paroisse de Salbris, demeurant audit lieu seigneurial du Chesne moyennant les droits dus à l'abbaye de Bourgmoyen. En 1668, elle appartenait à Antoine de Passac, écuyer, sieur de Grosbois (Archives départementales de Loir-et-Cher : 3 H 56).

Les Brionnières

Cet ancien fief, souvent orthographié Brillonnrières appartenait en 1545 à Jehan Ardiller, en 1616 à Henri Truelle, écuyer, en 1655 à Jules Savare, conseiller d'Etat, qualifié de sieur des Brillonnrières.

Les seigneurs de Bourot

En 1622, Michel le Comte et Pierre Bernard, étaient seigneurs du Grand Bourot (le Jeune Bourot). Pierre Bernard, conseiller au parlement de Paris, seigneur de Rezé et du Jeune Bourot, en rendit foi et hommage lige au seigneur de Cangy le 26 septembre 1621. C'est suite au partage des héritiers de Pierre Bernard que la seigneurie de Bourot fut scindée en Jeune et Vieil Bourot, c'est-à-dire en Petit et Grand Bourot.

Le Grand et le Petit Bourot, anciens fiefs relevant du château d'Amboise, appartenait vers 1630 à Pierre Forget. Cet homme, né à Tours vers 1569, fut secrétaire d'Etat sous Henri III et Henri IV et décéda en 1638.

Elie de Gerbault, était seigneur de Bourot en 1631, Charles de Gerbault en 1661, Louis Marie Fidel Trézin en 1789.

Les seigneurs des Granges

Ce fief appartenait en 1507 à René et François Sauvage, en 1518 à François de Voisines, en 1550 à François Sauvage, en 1555 à Anne de Château-Chalons, veuve de Renaud de Marolles, en 1634 à Renée Madeleine Boireau, veuve de Louis Trézin, en 1670 à François Orillard, en 1700 à Marie Trézin, en 1751 à Louis Marie Trézin de Cangy.

D'autres fiefs

En 1725, François Gorron, était qualifié de seigneur du **Haut-Bourg**.

Saugeons appartenait en 1431 à Henri Sépineuse, en 1500 à François de Voisines, en 1629 à N. de Tranchelion, en 1643 à Philippe de Bonnefoy.

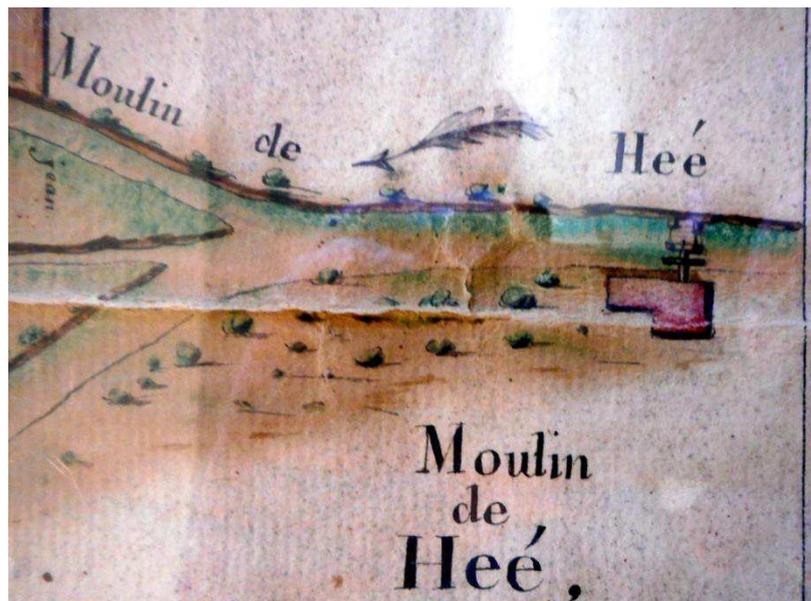
La **Bagourne** était un ancien fief qui appartenait en 1741 à Michel Langlois, écuyer, seigneur de la Perchaye, et en 1787 à Michel Langlois, 2^{ème} du nom, capitaine au régiment d'Armagnac, chevalier de Saint-Louis.

Le Moulin de Lée aux XVII^e et XVIII^e siècles

Le 22 décembre 1633, Daniel Forget, conseiller et aumônier du frère du roi, prieur du prieuré de Mesland, bailla le moulin de Lée et ses dépendances à Marie Pyneau, veuve de Simon Chassier, meunier demeurant au moulin de Lée, moyennant 135 livres tournois et 2 chapons de ferme annuelle (Archives départementales de Loir-et-Cher : 16 H 93, idem pour la suite).

En juin 1710, la foudre, le feu du ciel, s'abattit sur le moulin qui brûla entièrement. Une enquête fut menée sur cet incendie, et un procès-verbal en fut rédigé la semaine de l'accident, les 7 et 9 juin 1710 (ce procès-verbal contient aussi l'enquête sur la destruction du moulin de Mesland survenue en décembre 1710 à cause du débordement des eaux qui ont passé par-dessus le pont de Mesland, en ont emporté une partie et ont entièrement ruiné le principal moulin du prieuré).

Le 6 mai 1712, Robert Lelarge, prieur de Mesland, bailla à ferme, moyennant 20 livres de rente foncière, l'emplacement du moulin de Lée aux religieux de l'abbaye de Marmoutier, à charge pour eux de faire reconstruire ledit moulin. Celui-ci fut reconstruit et à partir de 1716 il fut baillé à des meuniers jusqu'à la Révolution. Le dernier meunier du XVIII^e siècle, fut en 1789, Silvain Badouille, marchand meunier, demeurant paroisse de Limeray, comme successeur de Mathurin Gasnier, meunier demeurant au moulin de Lée.



Plan du moulin dessiné auprès du fief du prieuré de Cangey par Alexandre Chapuiset, écuyer, en 1769 (Archives départementales d'Indre-et-Loire : G 1208).

Pendant la Révolution française, le moulin de Lée fut saisi comme bien national et fut vendu les 3, 12 et 19 novembre 1791 à Jean Béguet, bourrelier à Limeray pour la somme de 4225 livres. Le 10 décembre 1791, Jean Béguet céda le moulin à Marie Beaunier, veuve de Pierre Lemoine, meunière à Limeray. Les descendants de Marie Beaunier, de mère en fille, restèrent propriétaires du moulin pendant un siècle.

Les Beaussé, seigneurs de Cangy au XVI^e s.

Le 18 août 1519, noble homme messire Guillaume de Beaussé, prêtre, curateur de **François de Beaussé**, enfant mineur, seigneur de Cangy, avoua à messire Florimond Robertet, chevalier, trésorier de France, sire de Bury, son fief et hébergement de Cangy. François de Beaussé, écuyer, seigneur de Cangy, bailla à rente foncière perpétuelle le Bois du Four (le Bois de Lée), contre 6 deniers de cens par arpent et 2 livres 5 sols de rente foncière. François de Beaussé avait ainsi depuis pour vassal Fr. du Boismier, seigneur du Bois de Lée, qui lui rendit hommage par acte passé par devant Bertrand de Beaussé, clerc tabellion et notaire à Cangy.

En 1558, François de Beauçay est dit seigneur de Cangy. La famille de Beaussé conserva la seigneurie de Cangy jusque vers 1570. Les demoiselles Marguerite et Perrette de Beaussé figurent dans les registres paroissiaux dans les années 1576-1578.

Les Bellère, seigneur de Cangy

En 1575-1576, **Jacques de Bellère** est dit seigneur de Vefs (ou Vers, ou Vens) et de Cangy. Celui-ci avait peut-être épousé Marguerite de Beaussé, car celle-ci est dite damoiselle de Cangy dans un acte du 13 juin 1576.

Un **François de Bellère** est qualifié de seigneur de Cangy en 1584-1585. Il se maria en premières noces avec Madeleine de Ruffy dont il eut Anne de Bellère, Loys de Bellère, baptisé à Cangy le 11 février 1604 et Jacques de Bellère, prêtre.

François de Bellère se maria en secondes noces avec Susanne de Vannes, dont il eut de Bellère, baptisé à Cangy le 19 août 1603, Pierre de Bellère, baptisé le 2 août 1616, François de Bellère qui figure dans un acte de 1616, Philippe de Bellère, Madeleine de Bellère, mariée à Jacques de Chesneau, écuyer, seigneur de la Gaudière, qui eut de nombreux enfants baptisés à Cangy.

Au XVII^e siècle les Bellère, étaient écuyers, seigneurs de Chaligny (élection de Richelieu), de Cangey, près d'Amboise, du Tronchay, de la Ragotterie, de la Gaudetterie, de Nerbonne. Leurs armes étaient : « *D'or, à un porc-épic de sable* ».

Dans les registres paroissiaux, « *Jacques de Bellère, escuyer, seigneur de ceste paroisse, en son vivant* » décéda le lundi 30 mars 1620 et fut inhumé le lendemain « *en l'église, dudit lieu vis-à-vis de l'autel et joignant la première marche* ».

Nous trouvons ainsi un autre **Jacques de Bellère**, écuyer, seigneur de Cangy dans une déclaration féodale du 18 décembre 1620. Le 21 mars 1622, Jacques de Bellère, fils du premier mariage de François de Bellère avec Madeleine de Ruffy, devint curé de Saint-Lubin-lès-Suèvres, et seigneur de Cangy. Il fut également prieur de Cangy jusqu'en 1627. Il rendit aveu au comté de Bury pour le fief de Cangy le 12 août 1627. Il fit son testament le 1 mars 1639 et mourut le 3 janvier 1640. Ce fut lui qui fonda l'Aumône de Cangey. Ses vassaux étaient entre autres : noble homme Michel le Comte et Pierre Bernard, seigneurs du Grand Bourrot.

Le successeur de Jacques de Bellère en 1641-1642 fut **Pierre de Bellère**, écuyer, seigneur de Cangy, fils du second mariage de François de Bellère et frère de Jacques. Il n'était plus seigneur de Cangy en 1643.

Louise-Agnès de Bellère fut supérieure de la communauté de l'Union-chrétienne établie à Tours par le Père François Guillois, jésuite, en 1676.



L'Ermitage Chaudais

Un ermitage désigne habituellement l'habitat isolé d'un ermite. Cette maison dépendait de l'église de Cangy. Un procès-verbal fut établi en 1632 au sujet de la démolition, du *démolissement*, en fait des dégradations faites à cet ermitage par Charles Dumont, ermite (Archives départementales d'Indre-et-Loire : G 721).

Jacques de Bellère, passa un marché en 1636, avec un charpentier, le sieur le Roy pour la réfection de cette maison baptisée l'Ermitage désignée comme « *un petit coprs de logis composé d'une chambre basse dans laquelle il y aura cheminée, chambre haute et ung petit coulombier au dessus de la chambre haute...* » (Archives départementales d'Indre-et-Loire : G 721).

A cet ermitage était jointe une cave avec un jardin devant, appartenant au seigneur de Cangy, comme le prouve une attestation de divers habitants effectuée en 1636 (Archives départementales d'Indre-et-Loire : G 721).

L'hôtel Dieu de Cangy

L'hôtel Dieu de Cangy est mentionné dans un échange de vignes effectué en 1636, entre Jacques de Bellère, prêtre, seigneur châtelain de Cangy, et honnête homme Jacques Fay, procureur administrateur de *l'hostel dieu dudict Cangy* (Archives départementales d'Indre-et-Loire : G 721).

Un hôtel Dieu existait donc avant la fondation de l'Aumône de Cangy. Cet hôtel Dieu devait probablement se matérialiser dans une maison appartenant à la fabrique de Cangy.

L'Aumône de Cangy

Elle fut fondée par Jacques de Bellère, par son testament daté du 1 mars 1639 par lequel ce seigneur donna en faveur des pauvres passants « *une maison sise au bourg dudict Cangy, composée de deux grandes chambres basses avec deux greniers dessus couverts de tuille. La ditte maison meublée de lits et couvertures. Plus une petite cour devant mise en jardin contenant environ trois thoises en carré y compris le puits appelé le puits de l'aumosne. Plus un jardin derrière la ditte maison contenant environ une bosnée. Plus une petite cave en roch derrière la ditte maison. Plus une ouche...* » Ce don fut complété par des prés situés dans la Grande Rivière de Lée, et d'autres prés situés le long du chemin allant de la Jousserie à Cangy, appelés les Chaintres, ainsi que par des vignes aux Sablonnières, à la Vilaine, et au Clos du Puy, ainsi que par des terres à l'Arche, au Bois du Four (près des terres du Petit Bourot, et près de la garenne de Saint-Thomas), au Vau Morin.

Les habitants de la paroisse à qui la gestion de ces biens revenait, durent vendre quelques terres, soit un demi-arpent de pré pour 200 livres, au seigneur de Cangy, pour payer quelques dettes de la paroisse (somme donnée pour exempter les habitants du logement des gens de guerre), à l'encontre de la volonté du testateur qui avait légué ces biens aux pauvres.

La déclaration des biens de l'Aumône, ici mentionnés, fut dictée mot à mot par Jacques Le Roy, qui en était fermier sans bail et qui devait payer à la fabrique de Cangy 12 livres de loyer par an (Archives départementales d'Indre-et-Loire : G 721).

Cette Aumône devait 5 sols 6 deniers de cens seigneurial au seigneur de Cangy.

Ce bâtiment fut occupé par Silvain Beaumier, tailleur d'habits, y demeurant en 1735 (Archives départementales de Loir-et-Cher : F 51).

Les Boireau, seigneurs de Cangy

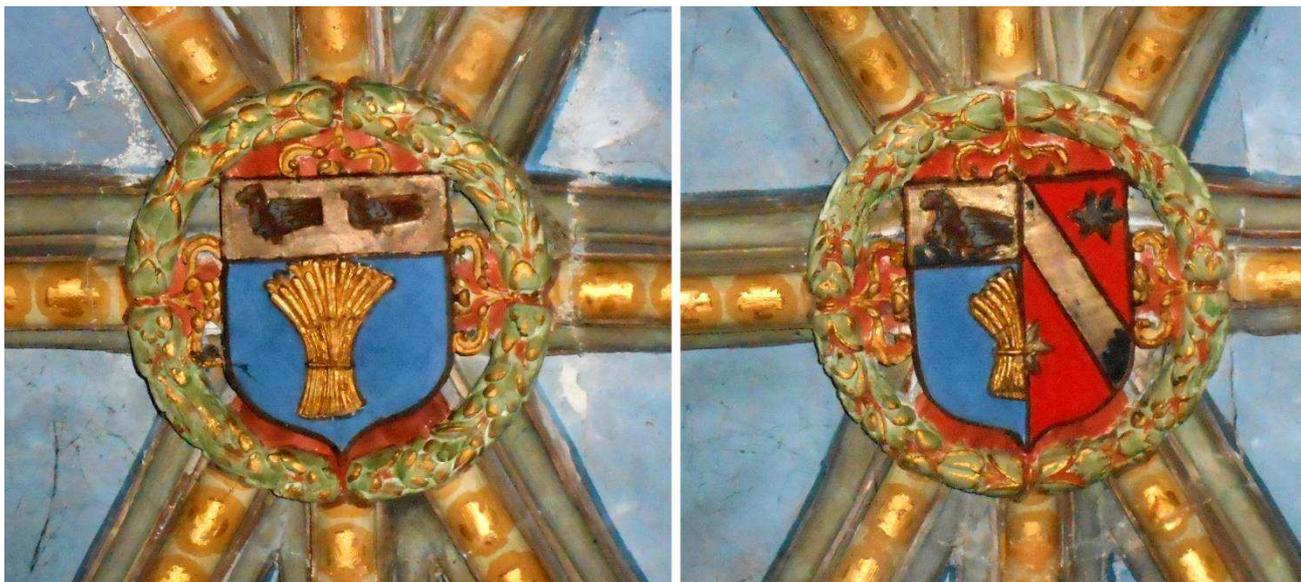
Jacques de Chesneau, écuyer, devint seigneur de Cangy en épousant Madeleine de Bellère. En 1640, **Nicolas de Chesneau**, est mentionné écuyer, seigneur de Cangy.

Le 3 août 1643, **Louis de Boireau**, écuyer, écheta la seigneurie de Cangy à Pierre de Bellerre, devant Normandeau, notaire à Amboise.

Le 25 septembre 1643, Loys Boireau, écuyer, est dit seigneur de la Bellerie et de Cangy. Il fut le parrain de Loys, fils de Pierre de Bellère, son prédécesseur, seigneur de Cangy.

Les armes de la maison de Boireau sont : « *d'azur à la gerbe d'argent, au chef d'or chargé de 2*

merlettes de sable ». Ces armes décorent les clefs de voûte de leur chapelle seigneuriale dans l'église de Cangey.



**Armes des Boireau sur les clefs de voûte de la chapelle de l'église de Cangey
Les secondes sont celles de la femme du seigneur, Loys ou Charles Boireau.**

Le 17 septembre 1647, **Charles Boireau**, écuyer, apparaît comme seigneur de Cangey. Ensuite, il y eut **Louis de Boisreau** de la Retrie, en 1659, marié à Charlotte Boutet, puis, **François de Boisreau**, fils du précédent.

François de Boireau, chevalier, seigneur de Cangey, Chastre, le Restué, gentilhomme ordinaire de monsieur d'Orléans, apparaît en 1662. Il avait pour vassal Charles du Puy, seigneur du Bourot. En 1670, messire Anne de Bellère lui fit l'aveu d'une maison située à Cangey ; François Boireau épousa en 1664 Catherine de Bergeron, qui veuve en 1698, fit enregistrer ses armes sur l'amorial des généralités : « *d'argent au lion de gueules.* » Elle habitait encore à Cangey en 1706. Elle eut quatre enfants : Catherine Boireau, baptisée à Cangey le 12 février 1667, Alexandre Boireau, François Boireau, mort à dix mois le 1 avril 1677, et Renée-Madeleine Boireau, née le 9 janvier 1677.

Renée-Madeleine de Boisreau se maria avec Marie Trézin, écuyer, auditeur de la Chambre des comptes, seigneur des Granges, du Tissard et de Cangey par sa femme, veuve en 1722 et décédée en 1736.

Prosper de Boireau, frère aîné de la dite dame, vendit la seigneurie de Cangey le 26 novembre 1695 à Mary Trézin, devant Boutet notaire à Paris, moyennant 12 000 livres (Archives départementales de Loir-et-Cher : F 51).

Le diocèse de Blois : 1697

Le diocèse de Chartres s'étalant loin au sud de son siège, l'autorité papale décida la création du diocèse de Blois érigé le 1 juillet 1697. Blois avait son évêque et un évêché fut construit entre 1698 et 1703, derrière l'ancienne église paroissiale Saint-Solenne, qui avait été détruite par un ouragan en 1678, qui fut reconstruite entre 1681 et 1702, et qui devint église cathédrale Saint-Louis.

Les paroisses de Cangey et de Fleuray étaient dans l'archidiaconé de Blois, et dans le doyenné d'Onzain.



Les Trezin, seigneurs de Cangy

Originaire du Poitou, les Trezin (ou Tresin), furent seigneurs de Cangy et des Granges, de Tissard et de Bourot au XVIII^e siècle.

Vers 1698-1701, **Mary Trézin**, écuyer, conseiller du roi, auditeur de la chambre des Comptes de Paris, seigneur des Granges, du Tissard, devint seigneur de Cangy par sa femme Renée-Madeleine Boireau. Il acquit le 4 août 1700, les droits d'échange honorifiques et prééminence des paroisses de Cangy et de Fleuray et pouvait ainsi se faire enterrer dans le chœur de ses églises, y faire figurer ses armoiries... De son mariage avec Renée-Madeleine Boireau naquit Louis Marie Trézin.

Le 4 mars 1726, **Louis-Marie Trezin** de Cangy, écuyer, conseiller du roi, receveur des tailles et octrois en l'élection d'Amboise, fils de Marie Trezin, écuyer, conseiller du roi, auditeur de la Chambre des Comptes de Paris, et de Madeleine de Boireau, épousa, à Tours, Catherine Benoist de la Grandière (décédée le 2 décembre 1752 et inhumée dans la chapelle de l'église de Cangy), fille d'Etienne Benoist, seigneur de la Grandière, avocat au parlement, et de Catherine Souché. Le couple eut plusieurs enfants dont Louis-Marie-Fidèle, Etienne-Augustin, Madeleine-Marie, Augustine et Catherine-Marguerite Trézin qui mourut le 8 avril 1759 et fut inhumée dans la nef de l'église de Cangy à l'âge de 25 ans.

Louis-Marie Trezin décéda le 11 mai 1749. Le partage de la succession de Louis-Mary Trézin eut lieu en 1749 entre ses enfants Louis Mary Fidel Trézin de Cangy, l'aîné et principal héritier, Augustin et Marguerite Trézin.

Marie-Louise Trezin de Cangy, fut abbesse de Moncé en 1775, et mourut le 25 août 1786.

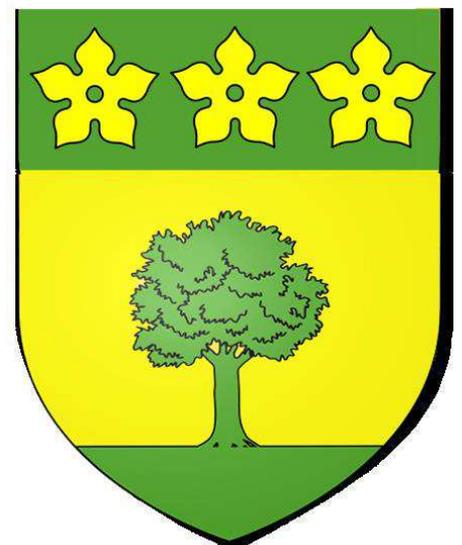
La famille Trézin tenait ses fiefs du Tissard, de la Duché et du Bourot, du seigneur de Moncontour. Ainsi madame de Trézin de Cangy rendit acte de foi et hommage à messire Victor Tachereau de Linières, seigneur de Moncontour pour ses fiefs de Tissard et de la Duché en 1736. En 1784, messire Trézin de Cangy rendit acte de foi et hommage à Zacharie de Vassau, brigadier des armées du roi, seigneur de Moncontour, pour ses fiefs du Tissard, de la Duché et du Bourot. Les métairies du Bourot et de la Tissarderie furent vendues à Louis Mary Fidel Trézin de Cangy, Marie-Anne de Regnard, son épouse, et Marie-Anne Robin de la Pertière, leur mère et belle-mère, par François de Boireau, écuyer, chevalier de Saint-Louis, capitaine de cavalerie, au régiment de Bourbon en 1756.

Louis-Marie-Fidèle Trézin, écuyer, fut seigneur de Cangy, du Tissard, du Bourot et du Grand-Verger, commissaire ordinaire des guerres, gentilhomme ordinaire de la chambre du comte d'Artois, secrétaire des commandements des ducs d'Angoulême et de Berry. Il épousa Marie-Anne-Placide-Rose de Regnard, dont il eut plusieurs enfants dont Catherine-Françoise-Marie-Aimée Trézin de Cangy (qui hérita de la seigneurie de la Hardonnière, située paroisse de Rilly-sur-Loire), née en 1746, qui se maria le 29 septembre 1789, avec **Paul-Philippe-Antoine Menjot**, chevalier, seigneur de Beauvais et des Anglées, fils de feu Charles-Antoine-Paul Menjot, chevalier, vicomte de Champfleur et Groutel, et de Marie-Louise Courtin (contrat de mariage : Archives départementales de Loir-et-Cher : F 51).

En 1789, Etienne-Augustin Trezin, chevalier de Cangy, ancien capitaine de dragons, chevalier de Saint-Louis, et Louis-Marie-Fidèle Trezin de Cangy, écuyer, gentilhomme ordinaire de la chambre du comte d'Artois, frère du roi, comparurent, le premier en personne, le second par fondé de pouvoir, à l'Assemblée électorale de la noblesse de Touraine.

Les armes des Trezin étaient : « *D'or, à un arbre de sinople sur une terrasse de même ; au chef de sinople chargé de trois quintefeuilles d'or.* – Supports : deux lions. – Couronne de marquis. »

Louis-Marie-Fidèle Trezin de Cangy portait comme armes : « *Ecartelé ; aux 1 et 4 de Trezin ; aux 2 et 3 d'argent, à un lion de sable.* »



En 1792, Louis-Marie-Fidèle Trézin vendit la seigneurie de Cangey à son gendre Philippe-Antoine Menjot pour 90 000 livres (Archives départementales de Loir-et-Cher : F 83). Cette seigneurie comprenait 263 arpents sur la commune de Cangey, dont une partie était constituée par quatre métairies : les Granges, la Tissarderie, Bourot, la Duchée.

Le château et la seigneurie de Cangey à la fin du XVIII^e siècle

Le corps de logis du château, dont le mur sud daterait du XIV^e siècle, fut augmenté de deux pavillons à ses extrémités ouest et est vers 1650.



Un descriptif du château a été dressé à la fin du XVIII^e siècle (Archives départementales de Loir-et-Cher : F 51) : « *Dépendances du château, terre et seigneurie de Cangey – Château de Cangey : le château est composé par bas, d'une cuisine, d'une chambre à coucher, d'un cabinet à côté d'un sallon boisé en partie, d'une grande salle de compagnie, d'une autre chambre à coucher et d'un cabinet à côté. Au premier étage qui est en lambris sont 3 chambres dont deux à feu, et deux grands greniers, avec un corridor qui règne dans la longueur du bâtiment pour entrer dans les chambres et greniers. Le château couvert d'ardoise. Cy... Plus deux pavillons aussi couverts d'ardoise dans chacun desquelles est une chambre à feu, et au-dessous de celui qui est placé vers le vent d'abas est une serre pour des orangers. Plus une grande fuie à pied en forme de tour garnie de pigeons, ensemble jardin dans l'encloture des murs du château, ledit jardin étant divisé en 4 terrasses et contenant environ un arpent et demy, lequel est simetric en buits et planté en jeunes arbres fruitiers de toute espèce, soit en palissade, soit ployés en évantail pour ci...*

A costé du château est la guarenne percée de huit grandes allées pour la promenade, au milieu de laquelle est un réservoir d'eau vive, laquelle guarenne contient 10 arpents ou environ, scavoir 6 arpents de futayes, 2 arpents et demy de bois taillis, et 2 arpents et demy en allée, le tout estimé 3500...

Dans la basse-cour un grand corps de logis composé d'une écurie à tenir 10 chevaux, d'un sellier à tenir 80 pièce de vin dans lequel sont 2 cuves l'une tirant 9 pièces, l'autre 11 pièces, et un pressoir à grand fût... Au-dessus dudit corps de logis règne un grenier solivé et à costé est une cave en roch vouûtée en partie et cintrée en pierre dure dans son entier, laquelle peut contenir 100 pièces de vin. Cy...

Plus une chambre séparée servante de boulangerie au-dessus de laquelle est un grenier, en outre,

une étable séparée pour contenir 4 vaches et leurs veaux ; et deux toits à porcs aussi séparés. Cy...

Plus le droit de chatellenie dans les haute, basse et moyenne justices du fief de Cangey relevant de Bury. Consistant, scavoir : en un notariat royal affermé 20 livres... »

« Plus le four banal composé d'une chambre à feu pour le fournier, grenier dessus et d'une autre chambre servant au four banal avec une grande cour servante de jardin et pour mettre son bois... Plus une maison dans le bourg appelée le Palais composé d'une chambre à feu, d'un cabinet à côté, grenier comble dessus, et d'un petit jardin derrière... Plus une grange dans le bourg, avec un petit jardin clos de murs dans lequel est une cave en roch voûtée... », ainsi que des vignes au-dessus de la garenne du château, au clos des petites Sablonnières, au Clos de Conan, à la Saulaie, des terres et des prés, des pêcheries, etc., avec également la métairie de la Duché « composée d'une chambre à feu dans laquelle il y a un four, grenier comble dessus, deux étables, l'une pour les vaches, l'autre pour les chevaux, cour devant, jardin derrière, une grande grange de 52 pieds de long sur 33 de large toute neuve... », avec ses vignes, ses terres, ses bois taillis, ses pâtureaux, sa noue, ses prés, la métairie des Granges « composée de deux chambres à feu, comble et grenier dessus, 4 étables à mettre des bestiaux, une grande grange, cour devant, jardins derrière... », avec ses terres, ses prés.

La maison du four banal seigneurial situé au nord-ouest du château est décrite ainsi dans un bail de 1788 : *« le fourg bannale dépendant de ladite chastellenye de Cangy, consistant pour les bastimens en une chambre basse à cheminée tenante à la maison du Vicariat de cette paroisse, un grenier au-dessus, la halle dudit fourg y tenante en amont avec cheminée où est l'ouverture dudit fourg qui y est tenant au pignon ; cour devant ladite maison, avec portes barrossières sur le chemin ; une petite écurie et cellier de la Basse-Cour du chasteau y joignant du midi ; avec le droit de cuire et faire cuire le pain audit fourg les pastes et pain des vasseaux de mondit Seigneur de Cangy en payant par eux la rétribution et le droit de cuisse ordinaire... »* (extrait du bail du 5 août 1788, transcrit par **Denis Jeanson** : *Sites et Monuments du Val de Loire*).

Cette maison, transformée ensuite en écurie, puis en débarras, datait à l'origine du XVII^e siècle.

La maison de l'ancien vicariat, en bas et également au nord-ouest du château, datant sans doute à l'origine du XVI^e siècle, garde encore quelques colombages et le noyau mouluré de son escalier à vis du XVI^e siècle.

Quelques toponymes disparus

Dans les sources écrites anciennes nous trouvons la mention de toponymes ne figurant pas sur le cadastre napoléonien comme le *patis aux asnes*, situé au bas du clos des Sablonnières, ou bien les *Hiericots* (peut-être les Racicots), les *Chaintres*, près du val de Loire, le Bois du Four, près du Petit Bourot, le Tissard ou la Tissarderie, au sud du bourg de Cangey ... Nous ne pouvons pas tous les citer.



Héritages du Moyen Age et de l'Époque Moderne Éléments du terroir

Les sols

Les sols sableux et les graviers

Les **Graveluches**, sur la commune de Dame-Marie-les-Bois, au nord de la commune de Cangey, sont présentes sur une lentille de sables et graviers du miocène. Un toponyme identique, les **Graveluches**, se situe auprès et au nord-est de la Rivaudière, au sud du Bois de Lée. Le lieu correspond à une lentille de limon des plateaux entourée d'argile à silex.

Ce nom est à décomposer en « grave » et « luche ». Le terme « grave » est prélatin et provient d'un terme gaulois ou plus ancien « *grava* » qui désigne du gravier et plus généralement des terres sablonneuses ou graveleuses, ce qui est ici le cas. Le second terme « luche » fait référence à un bois. Les Graveluches sont ainsi synonyme de « bois sablonneux ou graveleux ». Graveluche est un toponyme rare que l'on ne trouve qu'une seule autre fois en France, sur la commune de Bérulle (Aube), mais au singulier.

Les varennes est un toponyme qui provient de la racine pré-latine *var-* signifiant en gaulois « terre alluviale ». Une varenne est ce qui a été délaissé par l'eau d'une rivière, c'est-à-dire des alluvions sableux, des terres cultivables maigres et pauvres. Les varennes apparaissent généralement comme des terroirs sableux et c'est ici le cas, aux **Petites Varennes** près de la Mailletterie et aux **Varennes** sur la commune voisine de Mesland. Les terres sableuses du val de Loire portent également souvent le nom de **varennes**.

Les **Grands Sables**, est un terroir situé à l'ouest de Fleuray, entre le Haut Bourg et de la Fussetrie. C'est une terre de sable de limon des plateaux. Le toponyme paraît plutôt récent car il ne figure pas sur le cadastre napoléonien.

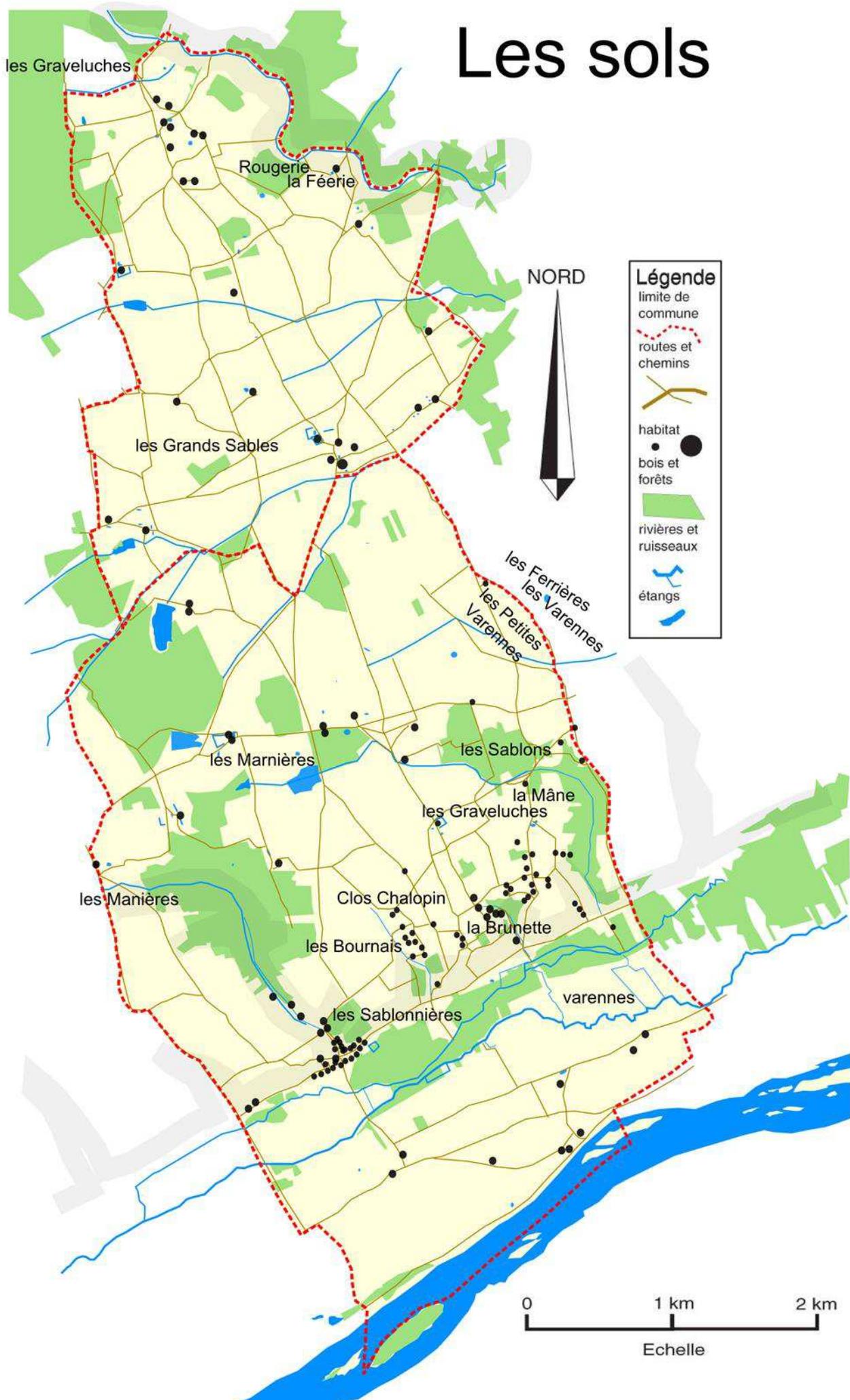
Les **Sablons** à l'est du Bois de Lée désigne un bois sur du sable et du gravier du miocène. Le terme sable provient du latin *sabulum*. Il porte ici le suffixe *-on*, *-onem*, qui en accuse l'étendue, l'unité.

Les **Sablonnières** désignent les terres d'alluvions anciennes sableuses situées auprès du coteau de la Loire au nord-est du bourg de Cangey.

Les argiles et les calcaires

Les **Bournais**, à l'ouest de la Touche, désignent des terres argileuses. Ce toponyme se retrouve sur la commune voisine de Monteaux en limite de la commune de Cangey, sur les pentes argileuses du coteau.

Les sols



La **Brunette**, entre la Bastrie et les Maillets, a le même sens de terre argileuse. On pourrait y voir la terre d'un Brunet, un patronyme, mais cela paraît moins probable bien que des Brunet aient été identifiés au Moyen Age à Cangey et qu'il existe le toponyme du Buisson Brunet qui fait référence de façon certaine à un patronyme.

La **Pièce des Marnières**, au sud-est du Petit Bourot, signale la présence de marne pour amender les terres, c'est-à-dire de l'argile contenant une forte proportion de calcaire.

Les **Manières**, situées aux origines du Rouère ou ruisseau des Calabres, a une origine latine à travers le verbe *mano*, *manare*, qui signifie couler, se répandre, faire couler, distiller... Il est question ici de l'eau. Le suffixe *-ière*, en accuse le caractère. On pourrait y voir des *marnières*, des terres argileuses et calcaires, mais l'absence du r est bien attestée. La **Mâne**, sur le ruisseau qui descend à Bataillou semble avoir la même origine. C'est l'écoulement qui donna sans doute ce nom à ce lieu. Le même doute peut subsister en interprétant ce toponyme comme la *marne*. On peut également interpréter la Mâne comme une terre fertile, une vraie manne, ou, par dépit, son contraire. Par contre, la référence aux mânes, aux âmes des morts des aïeux divinisés, ne nous paraît pas convenir.

Situé au nord de la Touche, le **Clos Chalopin** est un dérivé de Chalopain, ou Charlopin, patronyme issu sans doute d'un autre nom de lieu (sur la commune de Souday en Loir-et-Cher par exemple). Ce nom de personne peut provenir de l'ancien français *skalla*, coquille, complément du suffixe *-uppa*. Les Chalopins seraient ainsi les coquilles, peut-être les coquilles fossiles que l'on trouve en abondance en ces lieux. Ce terme peut aussi désigner un endroit creux ou des mardelles, des cavités.

Les sols ferreux ou les roches à silex

Bien que **la Féerie** se trouve près de la Fontaine d'Hippocrène et de ses Muses, ce toponyme n'a sans doute rien à voir avec la présence de fées. Il faut y voir sans doute la présence d'un sol ferreux dont le minerai fut exploité à l'époque romaine. Le toponyme voisin du **Bois de Rougerie** évoque lui-aussi sans doute la présence de fer, par la couleur rougeâtre de son sol. Il ne semble pas ici y avoir de hasard. Une enquête géologique et archéologique sur place serait pertinente pour vérifier cette hypothèse.

A notre avis, le terme Féerie proviendrait du latin *ferrum*, le fer, et de son génitif, complément du nom, *ferri*. La Féerie serait à comprendre comme *ferri*, « de fer ».

Rougerie a aussi une origine latine : *rubeus*, roux, rougeâtre, *ruber*, rouge, *rubeo*, être rouge, *rubor*, rougeur... Rougerie, qui signifie « de rouge, de couleur rouge », évoque donc un sol ferreux.

Un terroir de la commune voisine de Mesland, près de la Mailletterie porte le nom des **Ferrières**.

Ces toponymes, s'ils ne se rapportaient pas au fer, font probablement référence à une roche très dure comme le silex ou comme des rognons de silex présents dans la craie, ce qui s'avère être le cas ici.

Le relief

Les points hauts et les points bas

Les **Brionnières**, évoquent à travers le terme gaulois *brion*, *briga* avec son suffixe *-onem*, une hauteur, un mont. La ferme des Brionnières se trouve effectivement sur un des points culminants de l'ancienne commune de Fleuray. Il s'agit probablement d'une ancienne ferme fortifiée gauloise.

Les **Pilliers**, qu'il faut sans doute comprendre comme les Pieds, est un toponyme d'origine latine à travers le mot *podium*. Il désigne un point haut, un sommet, un *peu*, un *puy*. Nous sommes aux Pilliers, ou Pieds, sur un des deux points culminants de la commune de Cangey à 112 mètres

d'altitude (l'autre point se situant à la Bigonnière). On pourrait voir aussi dans ce nom la déformation de Piliers qui désigneraient un pilori ou un gibet, mais cette hypothèse paraît moins crédible.

Le promontoire du coteau faisant la limite entre les communes de Cangey et de Monteau, porte le nom de **Piégu** (du côté de Monteaux) et de **Pic-Aigu** (du côté de Cangey). Il s'agit bien sûr du même toponyme qui porte ici parfaitement bien son nom, un pic aigu. Son origine est sans doute gallo-romaine. Ce sommet porte aussi le nom des **Monts de Vaches**, peut-être parce que des bovins y étaient visibles d'en bas, mais plus probablement s'agissait-il du mont « vacant », du mont libre.

Le Haut Plessis et le Haut Village, évoquent la hauteur sur laquelle ils se trouvent, à 108 mètres d'altitude, sur les hauteurs du plateau.

La **Haute Métairie**, domine la Vallée du Cheramant à environ 100 mètres d'altitude.

Le **Haut Mousseau** est un habitat de la commune de Mesland, en limite de l'ancienne commune de Fleuray, de l'autre côté du ruisseau du Cheramant, sur le plateau à 108 mètres d'altitude, le fond de la vallée étant à 86 mètres d'altitude. Le terme Mousseau provient du latin *monticellus*, un dérivé diminutif de *mons*, qui désigne lui-même une petite hauteur. C'est incontestablement un nom d'origine romaine.

Le **Bas Mousseau** est un habitat de la commune de Mesland, en limite de l'ancienne commune de Fleuray, de l'autre côté du ruisseau du Cheramant, au-dessus de la vallée à 100 mètres d'altitude, le fond de la vallée étant à 86 mètres d'altitude.

Le **Derjoux**, sur la commune de Mesland, est le seul toponyme de cette nature en France. Il provient sans doute du verbe latin *deruo, derui, deruere*, qui signifie « précipiter, faire tomber » ou « tomber, s'abattre ». Il s'agit d'un abrupt boisé tombant sur un ruisseau, une évocation d'un coteau.

L'hypothèse selon laquelle le terme *der* serait à séparer du terme *joux*, qui signifierait alors une hauteur (de *Jovis*, Jupiter), « la hauteur de derrière, ou la dernière hauteur », ne paraît pas à être retenue ici, mais il fallait la signaler.

Le **Haut Bourg** n'indique pas ici un point culminant mais plutôt la situation du *burgus* romain, du fort romain haut, par rapport au fort romain bas situé à Cangey.

Les **Hauts Clouseaux (ou Clouzeaux)** se situent sur le haut du plateau à 108 mètres d'altitude. Ils se définissent ainsi par rapport aux Bas Clouseaux situés sur le versant du ruisseau descendant sur Fleuray.

Les **Bas Clouseaux (ou Clouzeaux)** se situent sur le versant sud du ruisseau descendant sur Fleuray, entre 105 et 100 mètres d'altitude. Ils se définissent par rapport aux Hauts Clouseaux situés sur le plateau.

Les **Hautes Rentes** se définissent par rapport aux **Basses Rentes** et réciproquement. Ces parcelles sont situées au nord du Bois de Lée. Les Hautes Rentes sont situées sur le plateau à 108 mètres d'altitude, alors que les Basses Rentes se situent un peu en contrebas vers les pentes du Bois de Lée.

Les **Hautes Fondrières** et les **Basses Fondrières** désignent des terres humides sur les pentes de sable, de gravier, et d'argile à silex, descendant sur les vallons de Cangey et de la Touche. Les Hautes Fondrières se trouvent vers 109 mètres d'altitude, alors que les Basses Fondrières s'échelonnent entre 95 et 105 mètres d'altitude.

La **Digue** sur la commune de Monteaux est le nom que porte la partie avancée du plateau entre deux vallons profonds qui descendent dans la vallée de la Loire. Ce promontoire, ainsi placé entre deux gorges semble une digue.

Auprès de la Digue se trouve le toponyme de **Salé**, qui semble-t-il, désigne une saillie, une hauteur, un promontoire, et aurait une origine gallo-romaine. Auprès de Salé, nous trouvons le **Paradis** qui est un toponyme de hauteur de l'époque médiévale (l'Enfer étant situé en contrebas,

comme à Limeray avec sa rue d'Enfer).

Au sud de la Maladrerie, entre le bief de la Cisse et la Cisse, se trouve le toponyme des **Contrebas** dont le sens ne semble pas discutable.

Les trous, les carrières, les caves

La **Mardelle**, auprès des Cormiers et au sud de la Rivaudière, indique une excavation dans le sol, sans doute suite à un affaissement de terrain, ou suite à l'extraction de pierre, de sable ou de marne, ou suite à un écoulement souterrain. Ce mot est une variante de margelle. Cette mardelle était l'emplacement d'une mare au sud de la Rivaudière (voir la Rivaudière).

La **Cavarière**, habitat au nord des Cormiers, est un mélange du terme cave et du terme carrière. Il peut être compris comme la « cave arrière » (selon Joëlle Garcia). Il y a là des creux rempli d'eau qui ont sans doute servi de carrière de sable, d'argile, ou de craie. En ancien occitan, le verbe *cavar* signifie creuser. Une *cavarière* serait donc un endroit qui a été creusé, une carrière.

La **Rochelle**, au nord de la Bastrie, désigne une petite grotte, un petite cave creusée dans la craie que l'on trouve en cet endroit.

La **Cave au Lard**, qu'il faut sans doute comprendre comme la cave aux Lares, évoquent les habitations troglodytiques de la commune et leur ancienneté pleine de mystères.

Les pentes et coteaux

Les **Croupes** est un toponyme qui caractérise la forme en derrière de cheval des pentes du coteau au nord-ouest du bourg, dans les bois de Fromenteaux. Le mot croupe est d'origine francique, *kruppa*.

Pour certains le terme proviendrait du latin *crypta*, et désignerait des caves ou des habitations troglodytiques. Cependant, ses terres sont situées sur une hauteur.

Dans le même style nous trouvons la **Boudaine**, auprès des Cormiers, où le relief courbé du vallon prend un caractère ventru de rotondité.

Auprès de la Boudaine, la **Crotonne** provient de *crot* qui en ancien français désigne un endroit encaissé, un *crot* est un synonyme de creux. Le suffixe *-one*, en accuse l'étendue et l'unité.

Le coteau de la Loire porte simplement le nom propre de **Coteau** auprès et sur la commune de Limeray.

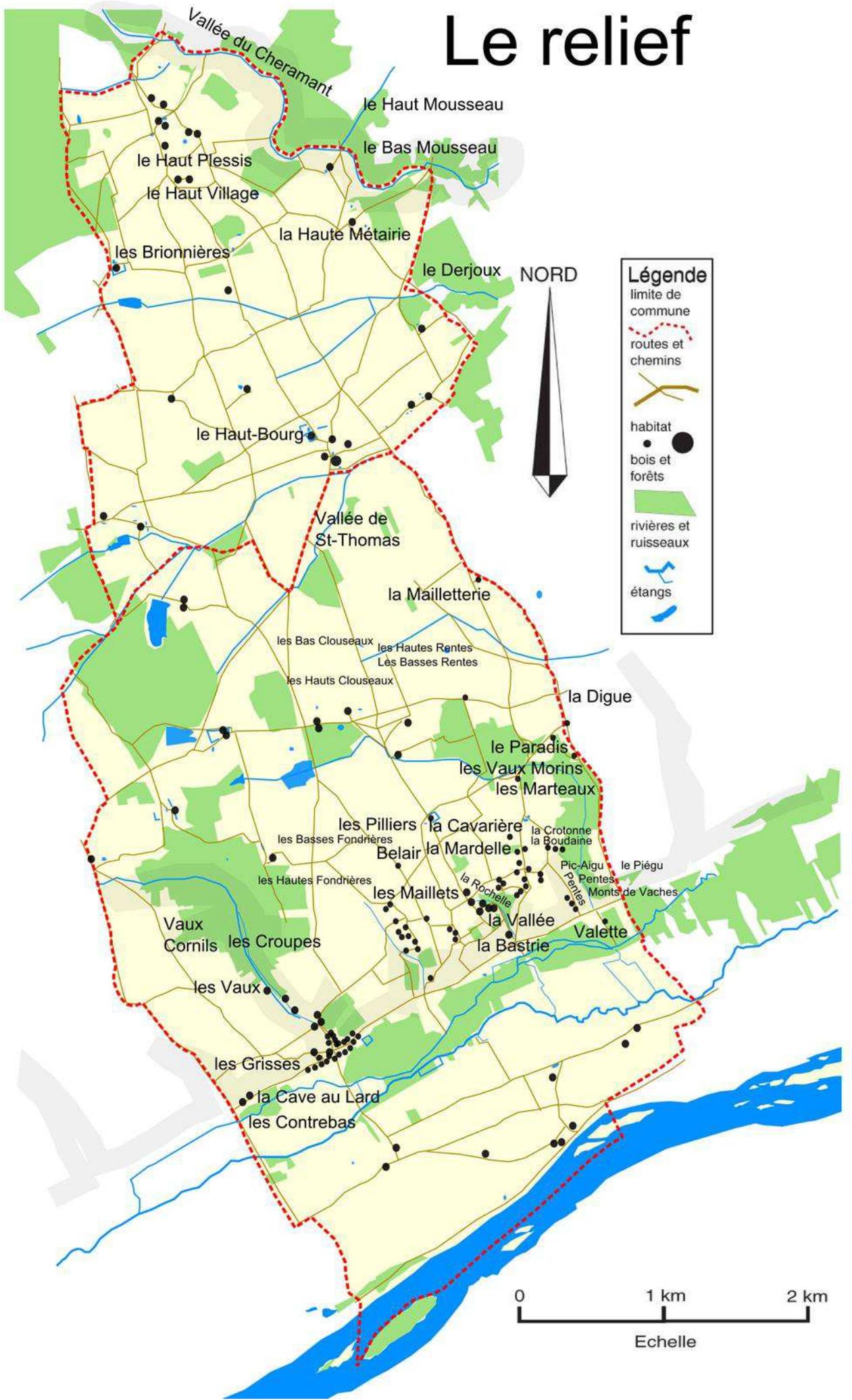
Non loin du Coteau, sur les pentes derrière la Maladrerie, nous trouvons le toponyme des **Grisses**. Celui-ci semble être un dérivé du latin *gressus*, ou *gressio*, qui désigne des marches, des gradins. C'est probablement un toponyme d'origine gallo-romaine.

Les pentes de la petite vallée de Bataillou, appelée Valette, portent le nom de **Pente de Valette**. De l'autre côté, à l'ouest, les pentes portent le nom de **Pentes de Bataillou**.

Les vallées

La **Vallée du Cheramant**, orthographiée encore Cher Amant, évoque les rencontres amoureuses. Ce toponyme trouve sans doute son origine dans une plaisanterie à ce propos. Le Cheramant est avant tout un hameau, un lieu-dit de la commune de Saint-Nicolas-des-Motets que l'on rencontre lorsque l'on remonte ce ruisseau vers le nord. Le ruisseau lui-même prend sa source à Saint-Nicolas-des-Motets. Ce nom, par extension, est devenu le nom du ruisseau qui court dans le fond de cette vallée.

Le relief



La **Vallée de Saint-Thomas**, au sud de Fleuray, était des terres appartenant au prieuré Saint-Thomas d'Amboise, un fief relevant de la seigneurie d'Amboise. Dans cette vallée court un petit ruisseau qui prend sa source dans les Bois du Petit Bourot et qui rejoint un autre ruisseau non loin de Saint-Thomas à Fleuray.

Les **Vaux**, au nord-ouest de Cangey, désigne le val du ruisseau du Rouère, le ruisseau des Calabres. Ce toponyme a sans doute une origine gallo-romaine.

Un petit vallon qui se jette dans celui du Rouère, porte le nom des **Vaux Cornils**. Le terme Cornils fait référence à la forme de corne un peu tordu de ce petit vallon. Ce peut aussi être une évocation des cornilles, c'est-à-dire de bluets (la référence au conils, aux lapins, n'est pas à retenir comme déformation).

Les **Vaux Morins** désignent la vallée descendant sur Bataillou, le terme Morins, indique le caractère sombre des lieux et provient de Maure, habitant à la peau sombre de la Mauritanie. Morin signifie noirâtre, sombre, ombragé. Le caractère boisé et très profond de ces vaux leur donne leur caractère assombri.

Aux Vaux Morins se situe le toponyme des **Marteaux**. Ce nom se rapporte peut-être au patronyme du propriétaire des parcelles, mais nous pensons qu'il faut plutôt voir dans l'utilisation de ce terme en ce lieu l'évocation d'une vanne, d'un débit furieux de l'eau.

La vallée de la Bastrie porte le simple nom de la **Vallée**. Quant à la **Bastrie**, nous avons vu qu'il pouvait s'agir de la « basse strie », un val très étroit, une strie dans le coteau.

Valette désigne la petite vallée limitant la commune à l'est. C'est un diminutif. Un habitat porte ce nom sur le cadastre napoléonien en face de cette vallée. Les pentes montant sur la commune de Monteaux portent le nom de **Pente de Valette**.

L'eau

Les zones humides

La Noue, située au sud-ouest du Bois du Petit Bourot, et **les Noues**, situées sur la commune voisine d'Autrèche, sont des toponymes provenant d'un mot gaulois, *nauda*, qui désigne des terres humides, ou des fossés.

Les **Noues de Beauvais** et les **Noues des Pâtis** désignent des terres humides situées sur de l'argile à silex et sur des sables et graviers argileux au nord et à l'est du Bois de Lée. Beauvais désigne un panorama, une belle vue, alors que les Pâtis indiquent des pâturages, c'est-à-dire des terres grasses et humides.

Les **Nouettes**, au sud de la Grande Duchée, au nord-ouest de la Rivaudière, se présentent comme le diminutif des noues. Il s'agit de pentes au sol d'argile à silex.

Les Fondrières désignent habituellement des ravins. Cependant, les parcelles désignées par celui-ci, les Hautes Fondrières et les Basses Fondrières, ne correspondent pas à des ravins, mais plutôt à des terres humides du plateau de sable argileux et d'argile à silex, descendant sur les coteaux des vallées de Cangey et de la Touche qui s'ouvrent sur la vallée de la Loire. Nous pensons qu'ici sont désignées plutôt des sortes de noues. L'origine latine de *fundus*, le fond, n'est peut-être pas à retenir ici, nous lui préférons le verbe *fundo*, *fundere*, qui signifie verser, répandre, couler... Il s'agit de terres bourbeuses de ruissellements. Nous pensons que ce nom de terroir trouve son origine à l'époque gallo-romaine.

Auprès du bourg de Cangey, entre le coteau et le bief de la Cisse se trouve le lieu-dit des **Marais**, qui désigne simplement les terres marécageuses du lieu.

Dans le bas du coteau du val de Loire, entre le bief de la Cisse et la Grange, les terrains portent le nom des **Rosées**. Ce terme désigne des terrains marécageux où croissent des roseaux. L'origine n'est pas à trouver dans la fleur de rosier, du latin *rosa*, mais dans le mot d'ancien français issu du german *raus*, le roseau.

Dans le coin sud-est de la commune de Cangey, nous trouvons la **Bagourne**. Ce toponyme doit sans doute se comprendre comme *bas-gourne* et doit être interpréter comme un marais. Le terme *gourne* provient du gaulois *gronna* qui signifie marécage. Le terme est de toute évidence gallo-romain.

Les fontaines et les sources

La **Fontaine de la Rivaudière** fut probablement une source sacrée très ancienne.

La **Fontaine d'Hippocrène**, située près de la Haute Métairie dans le coin nord-est de l'ancienne commune de Fleuray, a probablement une origine romaine. Hippocrène est une source située sur le mont Hélicon, en Grèce, aux environs de Thespies en Béotie. Cette source est connue dans la mythologie grecque comme source des Muses. L'histoire de sa création est liée au mythe du cheval ailé Pégase qui l'aurait fait jaillir d'un coup de sabot. Pourquoi ce nom ici ? On peut penser que cette source fut découverte par un cheval ou qu'elle servait d'abreuvoir aux chevaux. Ce toponyme est sans doute un marqueur fort de la romanisation de cette région.

Les Fontanelles désignent des fontaines, des petites sources dans les Bois de Fromenteaux. Ce nom provient du latin *fontana*, suivi du suffixe diminutif *-ella*. Il s'agit peut-être d'un toponyme gallo-romain.

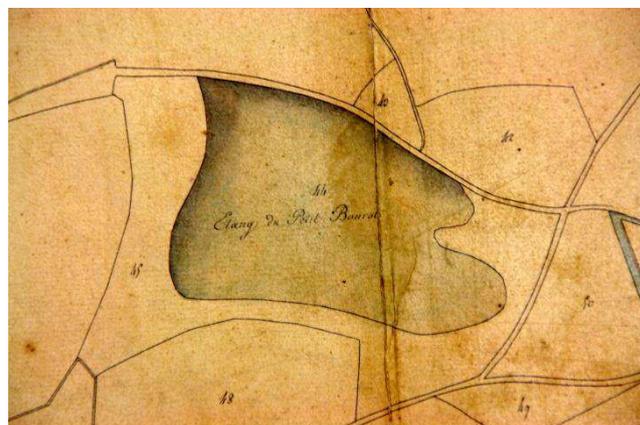
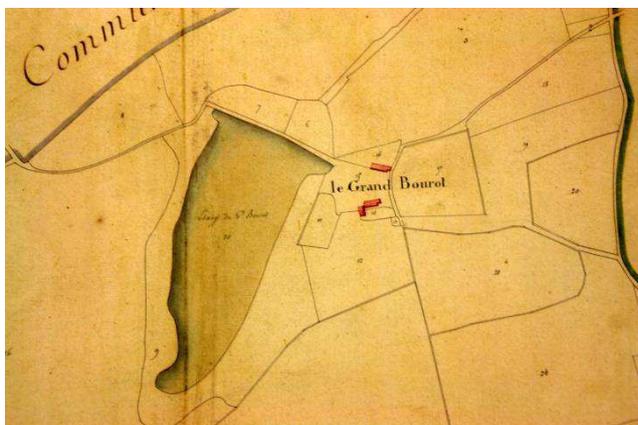
En ce qui concerne les puits et les pompes, un inventaire reste à faire...

Les étangs et les mares

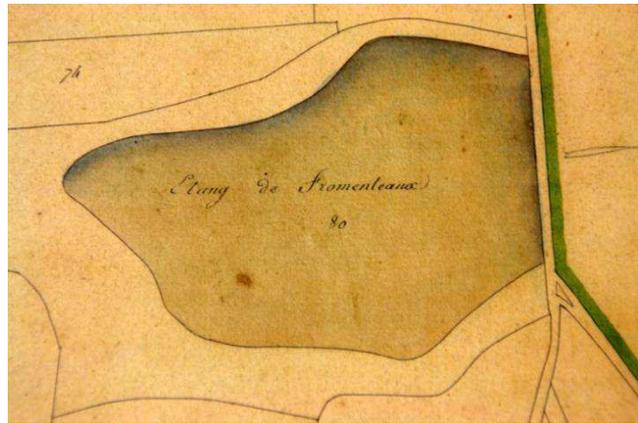
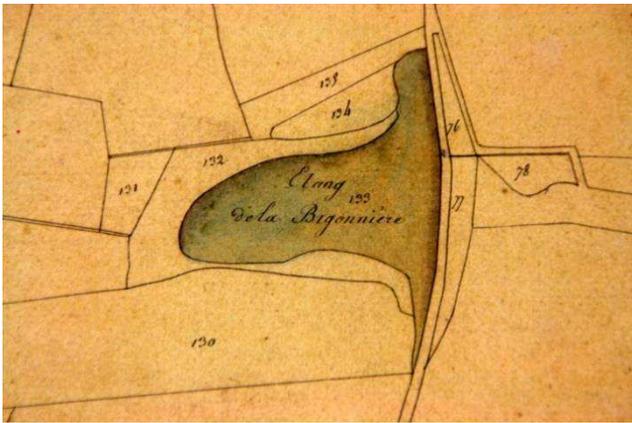
L'**Etang des Brionnières**, aujourd'hui disparu était formé par un barrage, au sud de la ferme des Brionnières, sur un petit ruisseau affluent de la Petite Cisse, aussi appelé le Mesland.

Les **Bâtardières** désignent peut-être d'anciennes digues ou bondes d'étangs disparus dans le petit vallon portant ce nom, sur des terres d'argile à silex imperméable.

L'**Etang du Grand Bourot** qui se rapporte à la ferme du même nom, et l'**Etang du Petit Bourot** qui se rapporte également à la ferme du même nom, font référence au terroir gaulois du Bourot, une zone de sources boueuses sans doute sacrées, utilisées au Moyen Age pour la création d'étangs.



L'**Etang de la Bigonnière** se rapporte à la ferme de la Bigonnière, ferme d'un Bigon, nom d'homme d'origine germanique, composé de *wig-*, le combat, et du suffixe *-onis*.



L'**Etang de Fromenteaux** se rapporte à la ferme des Fromenteaux, évocation de bonnes terres fertiles productrice de froment.

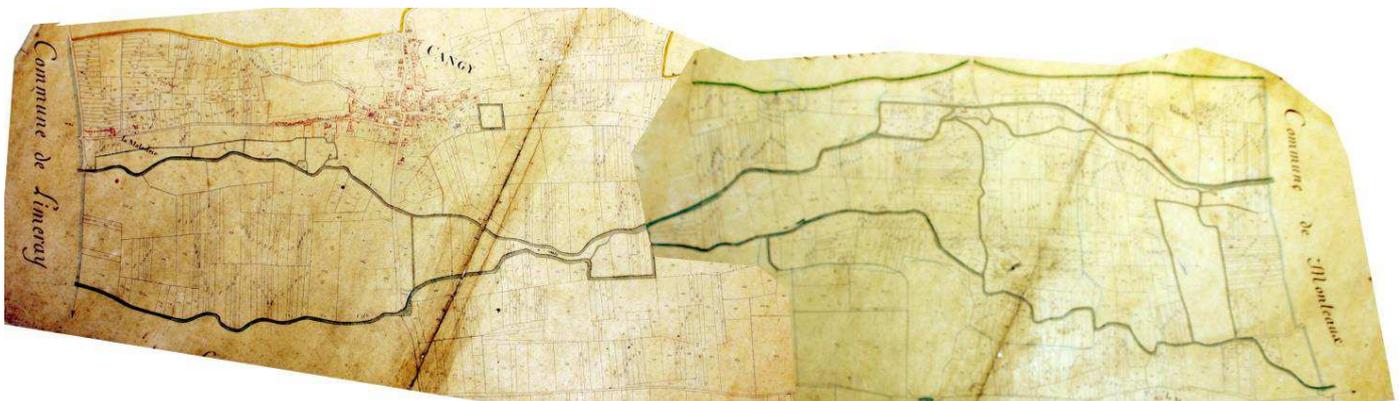
La **Fosse au Prieur** au nord-ouest du bourg de Cangey évoque une mare appartenant au prieur-curé de Cangey.

Le **Fossé Farineux**, situé à la Touche, servait autrefois de réserve d'eau aux habitants des lieux. Certaines familles y avaient un droit de puisage. Le terme Farineux provient d'un nom de famille, Farineau, attesté sur la paroisse de Cangey dès les XIV^e et XV^e siècles (extrait du cartulaire de Bourgmoyen : Archives départementales de Loir-et-Cher : 3 H 96).

Le **Maze**, situé sur les bords de Loire, peut paraître être le souvenir d'une mesure, d'une maison. Cependant, une maze dans le Blésois désigne plutôt une mare. Il en existe une en ce lieu. Ce toponyme apparaît d'ailleurs sur la carte de Cassini comme « la Marre ».

Les rivières et ruisseaux

La **Cisse**, dont l'origine du nom est assez discutée, semble désigner les nombreux méandres qui la compose (voir la Préhistoire).



Cadaastre napoléonien (assemblage des sections C)

Le **Mesland** ou Petit Cisse ou Cisse Basse, porte le nom du bourg de Mesland situé en amont. Ce petit ruisseau porte aussi le nom de **Bief de la Cisse**. Un bief est un canal d'écoulement pour l'alimentation en eau d'un moulin. Ce bief alimente le moulin de Lée, mais aussi en aval celui de Limeray et celui de Moncé.

Le Mesland a eu son cours maintes fois changé. **Les Gains**, au sud de Bataillou, évoquent sans doute ces terres prises en repoussant le cours du Mesland.



Le Mesland ou Bief de la Cisse auprès du bourg de Cangey

Le **Rouère**, ou **Rouèze**, désigne le ruisseau intermittent qui descend le ravin des Calabres et passe au milieu du bourg de Cangey. Ce nom désigne un ruisseau intermittent et est un dérivé de roue, *rota* en latin. L'eau y roule les cailloux en cas d'orage. C'est un toponyme assez régional.



Chaudais évoque des eaux chaudes, une vallée ensoleillée.

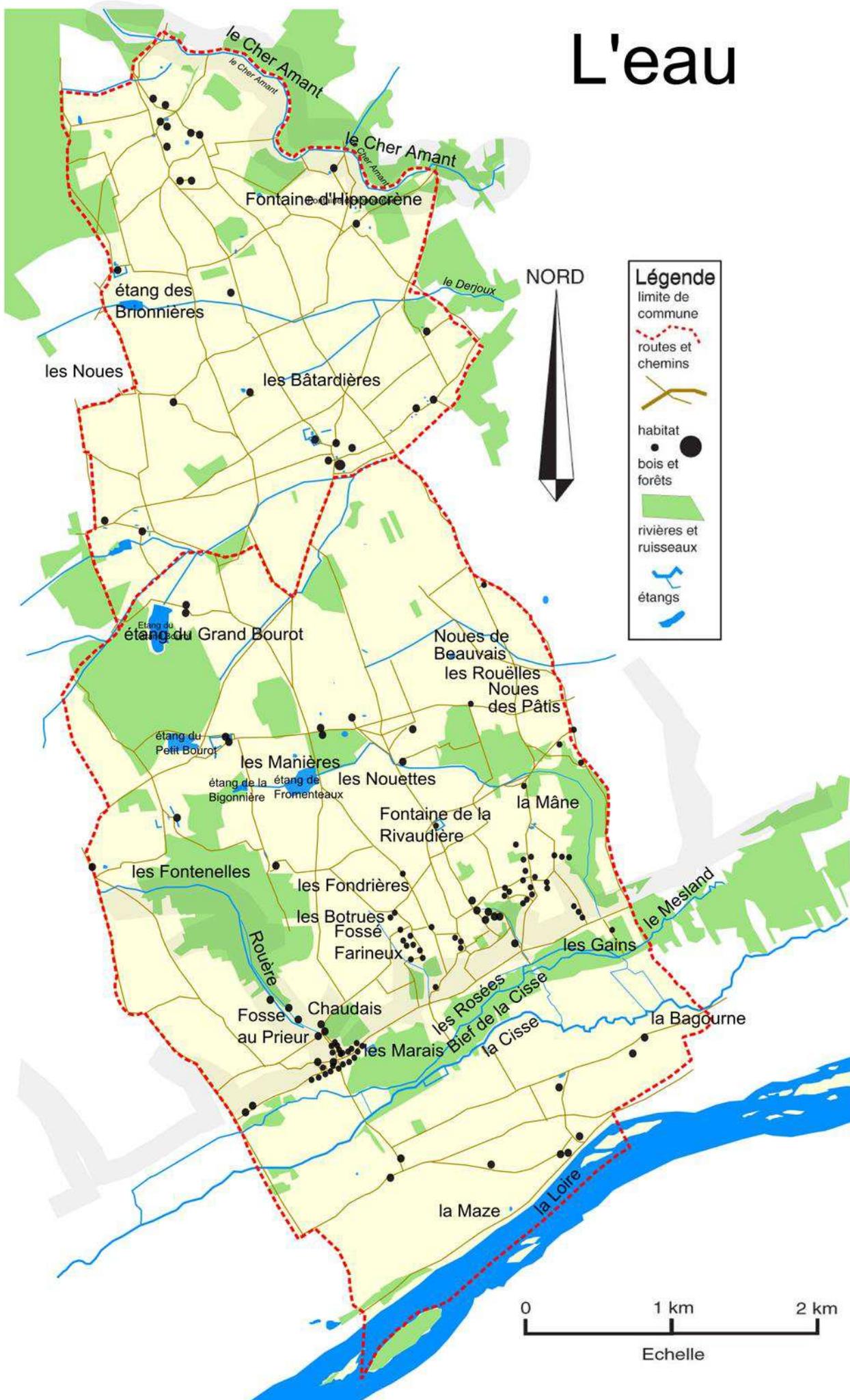
Le fait de rouler, en parlant de l'eau, est peut-être également suggéré dans les **Rouëlles** au nord des Fournaises.

Les **Botrués** ont probablement pour sens les bouts du *ru*, le rue étant le petit ruisseau qui prend sa source en cet endroit, au nord-ouest de la Touche.

La **Vallée du Cheramant**, orthographiée encore Cher Amant, évoque les rencontres amoureuses. Ce toponyme trouve peut-être son origine dans une plaisanterie à ce propos. Le **Cheramant**, par extension est devenu

le nom du ruisseau qui court dans le fond de cette vallée, mais c'est à l'origine le nom d'un lieu-dit, d'un hameau, Cheramant (commune de Saint-Nicolas-des-Motets), situé près de la source de ce ruisseau qui se trouve à Saint-Nicolas-des-Motets. C'est sans doute le caractère particulier, anecdotique et romantique de ce hameau qui a donné son nom à la vallée en aval.

L'eau



Les **Manières**, situées aux origines du Rouère ou ruisseau des Calabres, a une origine latine à travers le verbe *mano*, *manare*, qui signifie couler, se répandre, faire couler, distiller... Il est question ici de l'eau. Le suffixe *-ière*, en accuse le caractère. On pourrait y voir des *marnières*, des terres argileuses et calcaires, mais l'absence du r est bien attestée.

La **Mâne**, sur le ruisseau qui descend à Bataillou semble avoir la même origine. C'est l'écoulement qui donna sans doute ce nom à ce lieu. Le même doute peut subsister en interprétant ce toponyme comme la *marne*. On peut également interpréter la Mâne comme une terre fertile, une vraie manne, ou, par dépit, son contraire. Par contre la référence aux mânes, aux âmes des morts des aïeux divinisés, ne nous paraît pas convenir.

La Loire

Son nom est probablement le plus ancien de la commune. Il évoque les alluvions, les dépôts de sable et de gravier, les sédiments (voir le chapitre sur la Préhistoire).

La flore

Les bois

Les **Graveluches**, sur la commune de Dame-Marie-les-Bois, au nord de la commune de Cangey, désignent des « bois sablonneux ou graveleux ». Le terme « luche » semble provenir du latin *lucus*, bois. Un toponyme identique, les **Graveluches**, se situe auprès et au nord-est de la Rivaudière, au sud du Bois de Lée. La piste se rapportant au mot gaulois *luco*, le loup, n'est probablement pas à suivre ici.

Les Boiseries, entre la Lunétrie, la Bastrie et Bataillou, ne désignent probablement pas des boiseries, l'habillage des murs en planches de bois moulurées. Il s'agit de bois. Le suffixe en *-erie*, accuse sans doute le caractère gallo-romain.

Les **Bois du Grand Bourot** se rapportent à la ferme du même nom, ainsi que les **Bois du Petit Bourot**, qui font aussi référence au terroir gaulois du Bourot, zone humide boisée aux sources boueuses sans doute sacrées.

Le **Bois de Fromenteaux** porte un toponyme lié à la ferme des Fromenteaux.

Le **Bois de Lée** donna son nom aux fermes du Grand Bois de Lée et du Petit Bois de Lée. Lée fait peut-être référence à un mégalithe, dolmen ou menhir disparu.

Le **Bois Cormeau**, sur la commune de Dame-Marie-les-Bois au nord de la commune de Cangey, désigne des bois de cormiers, terme dérivé du latin *corma*, et désignant le poirier sauvage.

La **Taille Louise** désigne un petit bois taillis, un petit coin boisé. C'est souvent un toponyme de défrichement médiéval. Louise est un nom féminin de personne d'origine germanique issu de « *Hlodowig* », construit avec « *lhodo* », louange, renommée, et « *wig* », combat).

La **Taille de la Herse** fait référence à un petit bois se rapportant à la grande parcelle voisine de la Herse.

Le **Taillis des Fournaises** dans le Bois de Lée servait à l'alimentation en bois des Fournaises,

fours à bois, à chaux, ou tuilerie ou poterie. Le terme *fournaise* provient de l'ancien français *fornaiz*, grand four, provenant lui-même du latin *fornax*, ou de *furnum*, le four, le fourneau. Il s'agit sans doute à l'origine d'un toponyme gallo-romain.

Le **Taillis de l'Arche** est un petit bois situé près d'un ancien pont, sans doute romain, l'Arche.

Le **Guérinet** est un petit bois situé tout au nord de la commune qui porte un nom d'origine germanique, diminutif de Guérin.

Le **Bois de Rougerie** évoque un sol rougeâtre sans doute ferrugineux. L'évocation du fer est également visible au même endroit avec le toponyme romain de la Féérie.

Le **Bois Gault** est un bois situé de part et d'autre du ruisseau du Cheramant, dans le coin nord-est de l'ancienne commune de Fleuray, à cheval sur cette commune et sur celle de Mesland. Son nom signifie « le bois-bois », car, en effet, Gault, est un nom d'origine germanique, *wald*, qui signifie « bois » ou « forêt ». Le nom Gault, ou Gaud, peut aussi venir d'un nom d'homme d'origine germanique *Waldo*, provenant de *waldan*, et qui signifie « gouverner ».

La **Garenne de Saint-Thomas** désigne un bois où était pratiquée la chasse aux lapins de garenne, un privilège seigneurial du fief du prieuré Saint-Thomas d'Amboise.

Le bois situé derrière le château de Cangy était également une **garenne**.

Le **Bois de l'Aumône** fait référence à sa possession par un établissement de charité des époques médiévale et moderne. Il existait un tel établissement au XVII^e siècle à Cangey portant le nom de l'Aumône. La maison deviendra l'école des filles. Il existait également une Aumône dans le bourg de Limeray, près de l'actuelle école.

Le **Bois Carré** porte ce nom en rapport avec sa forme. Cette parcelle n'est plus en bois et a été défrichée. Ce nom ne figure pas sur le cadastre napoléonien.

La **Touche** évoque un petit bois, un boqueteau.

Les buissons et les broussailles et les épines

Le **Buisson Maurice** au sud des bois des Corbeaux appartenait à un certain Maurice, ou pouvait évoquer la noirceur, le côté sombre des lieux en rapport avec la couleur de peau des Maures (à l'est de la commune, dans un autre vallon profond, on trouve les Vaux Morins).

Le **Buisson Brunet**, situé dans le coin nord-ouest de la commune, porte le nom de son propriétaire « Brunet », patronyme qui trouve son origine dans un sobriquet désignant une personne aux cheveux bruns.

Les **Chardonnières**, au sud des Fromenteaux, dans le Bois des Fromenteaux, désignent un lieu où l'on trouve des chardons, mais aussi plus généralement tous les buissons épineux. Ce mot vient du latin *cardo*, *cardonis*. Les chardons étaient ramassés autrefois et servaient à carder la laine.

La **Chardrie** pourrait aussi avoir la même origine.

On pourrait penser que les **Carmaillettes** évoquent des charmes, les arbres, *carpinus* en latin. Cependant, il est plus probable d'y voir l'évocation de chardons et l'évocation du cardage de la laine. Le toponyme trouverait son origine dans le verbe latin *carmino*, carder la laine. La présence des Chardonnières au nord en lisière du même bois semble accréditer un peu plus cette thèse. Sur la carte de Cassini ce toponyme apparaît sous la forme de « Crémaittes ». L'évocation du chant, du latin *carmen*, *carmenis*, ne semble pas à retenir ici.

Le **Petit Epinet** est une ancienne ferme disparue située dans le val de Loire dans le coin sud-est de la commune. Il est l'évocation d'épines, de buissons épineux d'aubépine. Le terme Epinet provient du latin *spina*, l'épine.



Non loin du Petit Epinet, sur la commune voisine de Veuves, existe le toponyme du **Bas Epinay** qui a la même origine.

Les broussailles et les buissons sont aussi évoqués à La **Brosse**, sur la commune de Limeray en limite avec la commune de Cangey sur le plateau non loin du coteau de la Loire.

Les essences d'arbres



Autour de la Touche, les chênes sont évoqués par les toponymes du **Taillis de l'Arche**, de la **Futaie**, de la **Chenaie**, des **Chênes en Char** (Char semble ici difficile à interpréter : une référence au char ? Nous préférons comprendre les Chênes Hanchard), et même peut-être des **Quenillères** (de *quesne*, le chêne, en normand et en picard).

La **Pièce du Chêne**, auprès des Granges dans le val de Loire, s'identifie par la présence de cet arbre isolé.

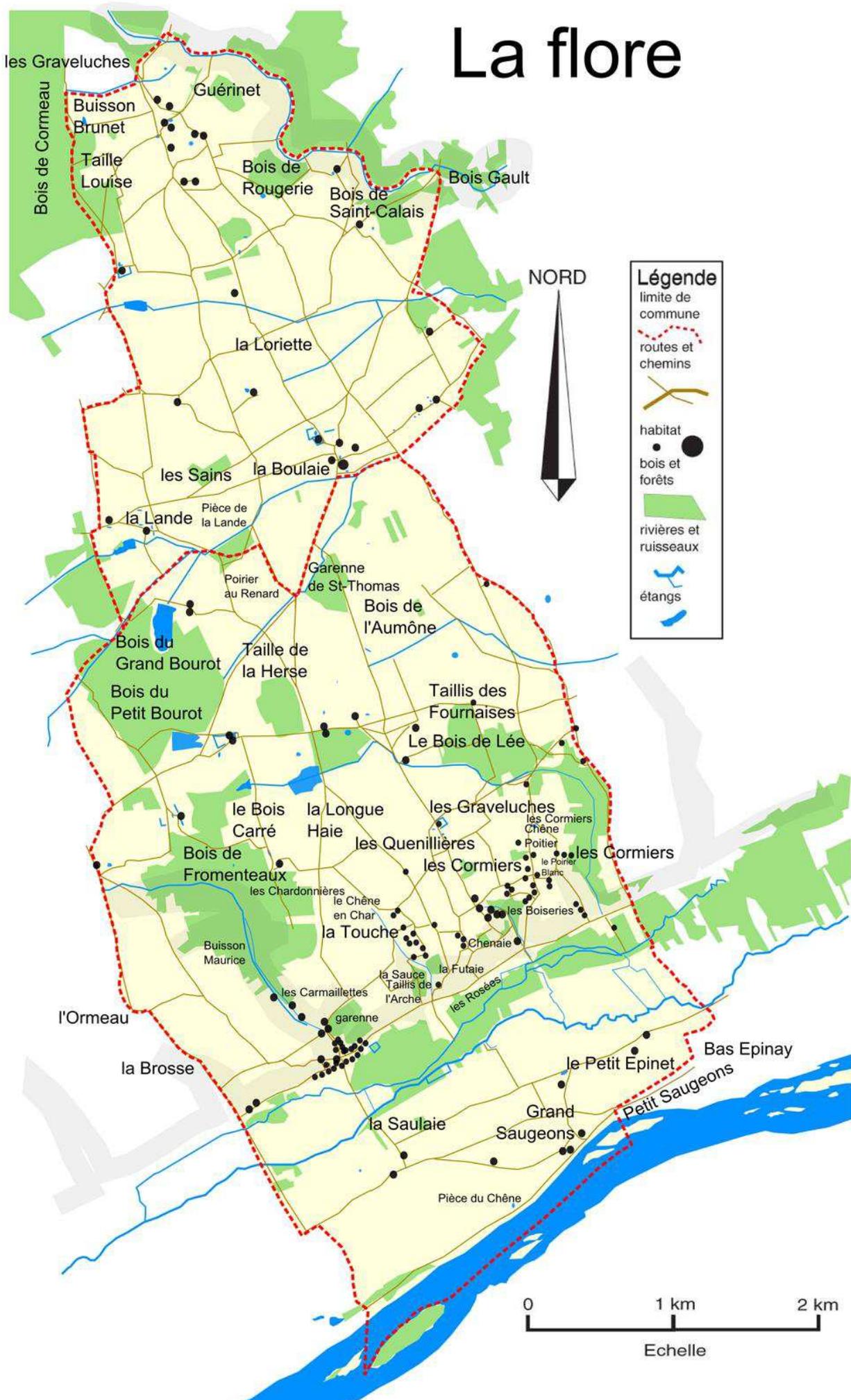
Le **Chêne Poitier** évoque le propriétaire de la parcelle, un Poitier.



La **Pièce du Poirier aux Renards** au nord de l'ancienne commune de Cangey, fait référence également à cet arbre.

Le **Poirier Blanc** fait sans doute plus référence à la couleur du sol qu'à la couleur de l'arbre.

La flore



La Loriette, au nord de Fleuray indique un lieu planté de lauriers, *laurus* en latin. Le suffixe *-ette* en fait un diminutif. Cet arbre était un symbole de victoire chez les Romains. C'est aujourd'hui un habitat, mais ce n'était pas le cas lors de la constitution du cadastre napoléonien où ce nom n'y figure même pas. Ce nom pourrait aussi provenir du patronyme Loriet provenant lui-même d'un lieu planté de lauriers.

Les **Cormiers**, se rencontrent trois fois, une fois au nord de la Bastrie, et deux fois au nord de Bataillou. Avec le **Bois Cormeau**, sur la commune de Dame-Marie-les-Bois au nord de la commune de Cangey, ils font référence à des bois de sorbiers, ou de cormiers, terme dérivé du latin *corma*, et désignant le poirier sauvage.

La **Saulaie**, entre Cangey et la Loire désigne un bois de saules. Le suffixe *-aie*, *-acum*, pourrait en faire un toponyme gallo-romain. L'origine du mot est latine, *salix*, *salicem*.

Les saules sont aussi rappelés au **Grand Saugeons** et aux **Petits Saugeons** sur les bords de la Loire, mais aussi à la **Sauce**, près de la Grange, au sud de la Touche.

Les **Sapins** est un toponyme récent qui ne figure pas sur le cadastre napoléonien. Il correspond à une plantation de sapin dans un petit bois composé autrefois d'autres essences.

La faune

Les loups

L'attaque d'un loup est évoquée à **Charge Loup**, au nord-ouest des Maillets. Il existe trois autres toponymes de ce type en France : Chargeloup, sur la commune de Bressuire (79) et sur celle de Maux (58) et Charge Loup sur la commune de Montmirey-le-Château (39).

Signalons qu'aux environs de l'année 1745 de nombreuses attaques de loups ensanglantèrent le val de Loire à tel point qu'il est à signaler que « la bête du Val de Loire » tua plus que la Bête du Gévaudan.

Les renards

Les **Goupillères**, à l'ouest-nord-ouest de Fleuray, sont sans doute l'évocation de goupils, de renards. Son origine est probablement médiévale. La **Pièce du Poirier aux Renards** au nord de l'ancienne commune de Cangey, fait référence également à cet animal. Renard peut être le patronyme du propriétaire du poirier.

Les lapins

Une garenne était un lieu de prélèvement par prise au collet ou au filet de lapins sauvages. C'est un privilège seigneurial. La seigneurie de Saint-Thomas possédait une « Garenne » dans sa vallée au sud de Fleuray : la **Garenne de Saint-Thomas**. Le bois situé derrière le château de Cangy était autrefois une **garenne**.

Les taupes

Les **Taupineries** et les **Taupinières** concernent des parcelles situées auprès des limites des communes de Mesland et de Monteaux sur la commune de Cangey. Elles font référence soit à l'animal, la taupe, soit à la couleur sombre et noire de son sol, soit plus vraisemblablement à une famille Taupin, patronyme sobriquet inspiré de la couleur de la taupe, le noirâtre, couleur des cheveux ou teint hâlé.

la faune



Les oiseaux

Les corbeaux sont évoqués dans les bois, aux **Corbeaux**, aux **Grands Corbeaux** et aux **Petits Corbeaux**. Le terme *corbeaux* est parfois orthographié *corbaux*. Ces oiseaux nichaient dans ces bois sur les pentes des vaux de la Rouère.

Les merles sont évoqués aux **Chante Merles**, entre les Vaux et la limite de la commune de Limeray.

La **Héronnière** fut la ferme d'un Héron, patronyme construit sur le nom de l'oiseau, ou un lieu de chasse ou d'élevage de hérons. Cette ferme se situe en limite avec la commune de Limeray.

Le **Huault** fait référence à un cri. Le rapport avec le verbe huer ne semble pas faire de doute. Il s'agit peut-être de l'évocation d'un chat-huant, un *hua* en vieux français, un hibou. En Picardie, un *huau*, dérivé de l'ancien français *hual*, désigne un rayon de roue et par extension parfois un charron. Nous ne voyons guère quel rapport il pourrait y avoir avec le toponyme concerné.

Les grenouilles

Les grenouilles sont présentes à la **Grenouillère**, non loin des Fers dans la vallée de la Loire. Ce toponyme désigne un lieu humide, marécageux.

Le parcellaire et les cultures

Les haies et les palissades

Le **Plessis**, tout au nord de la commune, évoque des haies ou des palissades formées de branchages entrelacés.

La **Longue Haie** désigne probablement une barrière végétale courant sur le plateau entre la Duchée et le Bois des Fromenteaux. Le terme haie provient du francique *hagia*, provenant de l'allemand *Hag* ou du néerlandais *haag*. Il s'agit peut-être d'un vestige d'un dispositif romain de défense de la frontière.

Les champs, leur taille et leur forme

Champ Fleuri désigne un terroir de la commune voisine d'Autrèche, au sud-est des Brionnières. C'est sans doute un toponyme d'origine romaine ou gallo-romaine. C'est un terroir humide et fertile au sol composé de limon des plateaux.

La **Grande Pièce de Saint-Thomas** désignait une grande parcelle cultivable dépendante du fief seigneurial du prieuré Saint-Thomas d'Amboise, au sud de Fleuray.

La **Pièce de la Lande** est une grande parcelle dépendante de la ferme de la Lande. La **Pièce du Poirier aux Renards** au nord de l'ancienne commune de Cangey, fait référence à une grande parcelle caractérisée par la présence d'un renard près d'un poirier. Renard peut être le patronyme du

propriétaire. La **Pièce des Trois Chemins** se situe entre trois chemins formant une grande parcelle triangulaire.

La **Pièce des Marnières**, au sud-est du Petit Bourot, signale la présence de marne pour amender les terres, c'est-à-dire de l'argile contenant une forte proportion de calcaire.

La **Pièce des Fromenteaux** est une grande parcelle dépendante de la ferme du même nom.

La **Pièce du Chêne**, auprès des Granges dans le val de Loire, s'identifie par la présence de cet arbre isolé.

Près de la Pièce des Trois Chemins, la **Herse** désigne une grande parcelle longue coupée perpendiculairement et irrégulièrement de parcelles fines et étroites, évoquant la forme d'une herse, l'instrument agricole formé d'un châssis muni de dents pour travailler superficiellement la terre, l'aplanir, la régulariser et arracher les mauvaises herbes. Le sud de cette parcelle, auprès et au nord de la Grande Duchée, porte le nom de **A la Herse**.

Les **Longues Rayes** désignent des parcelles étroites toutes en longueur, dont les sillons de la charrue sont longs, en limite de la commune de Mesland, au sud-est du fief de Saint-Thomas. Cette disposition était due aux partages successifs, sans doute d'un vignoble, dont chaque parcelle finissait par ne comporter qu'une ou deux rangées de vignes. Les parcelles étaient séparées par des raies un peu plus marquées que le simple sillon de la charrue.

Le **Réage Tordu**, situé au sud de Fleuray et à l'ouest de la Mailletterie, désigne une raie, c'est-à-dire un sillon tordu. Le terme *réage* peut désigner un petit chemin entre les vignes, mais désigne surtout des parcelles en formes de lanières sillonnées par les rayes de la charrue. On constate sur le cadastre napoléonien un groupe de parcelles allongées un peu courbé.

Les **Quartiers Longs**, au sud du bois des Corbeaux, évoquent des parcelles rectangulaires allongées. Le quartier est une ancienne mesure agraire désignant un quart d'arpent. Ce mot s'emploie surtout pour les vignes car c'est une petite surface.

Les **Tiers**, parcelles de vignes situées à l'ouest de la Touche portent vraisemblablement ce nom suite à un partage, une division patrimoniale, ou une division d'assolement.

Les bonnes et les mauvaises terres

Les **Fromenteaux** font référence au froment, blé tendre, et à des terres fertiles de très bonnes qualités.

Les Hautes **Rentes** et les Basses **Rentes**, situées au nord du Bois de Lée se caractérisent par la régularité de leur rendement, de leur revenus. Une rente se définit en effet comme une chose rendue. Le terme *rente* provient du latin *reddita*, choses rendues. Il s'agit de bonnes terres de limon des plateaux bien irriguées dont les revenus étaient assurés. Ces terres convoitées étaient achetées par des propriétaires qui ne les exploitaient pas, mais qui les faisaient exploiter contre des rentes annuelles en nature ou en argent.

Les **Locards**, au nord de Cangey sur le plateau, est un toponyme rare. On en trouve quatre en France. Ce toponyme peut avoir plusieurs explications. L'origine peut en être un *loch*, un trou, une cavité, une source, ou une *locke*, une boucle, pour désigner une personne aux cheveux bouclés ou avec une chevelure abondante, ou pour définir des broussailles. On pourrait y trouver une origine romaine à travers le latin *locarium*, le loyer, le prix d'un emplacement, ou *locarius*, le loueur de places. La référence à la location, au verbe *loco*, *locare*, loyer, donner en location, à loyer, à ferme,

semble la piste la plus sérieuse. Il s'agit probablement là de bonnes terres.

Les **Ripenis**, à l'ouest des Grands Corbeaux, près de la limite de la commune de Limeray, évoquent des mauvaises terres, des broussailles (*hrispa, ripa*), un terrain inculte. Le verbe *riper*, signifie gratter. Le *ni* semble une négation. Nous sommes dans cet endroit sur de mauvaises terres d'argile à silex.

Le toponyme voisin de **Malpoints** désigne lui aussi de mauvaises terres avec la double négation *mal et point*. La nature du sol y est la même qu'aux Ripenis.

Les **Calabres**, joignant Malpoints, évoquent la région italienne pauvre et misérable du même nom, Calabria, et la présence en ce lieu de terres pauvres, incultes. L'emploi en a sans doute été facilité par son homophonie avec le mot *cadavre*.

Par contre les **Grenetières**, au sud du bois des Corbeaux, situées sur un sol de limon des plateaux portent un nom de bonnes terres produisant du bon grain. Il en est de même des **Séminées**, toponyme voisin, qui évoquent les semences, l'ensemencement, un terrain à céréales. Il ne faut probablement pas y voir 7 minées (1 minée = 1,266 ha).

Les **Villaines** désignent habituellement des terres tenues par des paysans libres. Il provient du bas latin *villana (terra)*, terre tenue par un *villanus*, un paysan libre. C'est également un patronyme répandu de la seconde moitié du Moyen Age. Ce terme était assez péjoratif et indiquait la laideur morale dès le XIII^e siècle. Il désigne ici sans doute des mauvaises terres. Nous sommes là sur un mauvais sol d'argile à silex.

Les **Luisardes**, dans les bois au nord de Bataillou, proviennent sans doute du verbe d'ancien français *luisir*, qui signifie émettre de la lumière, qui avec le suffixe péjoratif *-ard*, nous indiquerait un endroit prétentieux, en fait une mauvaise terre qui se montre, qui brille. Elles peuvent désigner aussi l'ombrage par inversion péjorative.

Les **Ecrues** est un toponyme rare qui ne se rencontre qu'une seule autre fois en France, sur la commune de Druyes-les-Belles-Fontaines (89). Son interprétation est difficile si on ne le comprend pas comme « ai cru ». Il s'agit de mauvaises terres argileuses qui avaient sans doute donné de l'espoir à son exploitant, qui y aurait cru. Les Ecrues sont probablement donc à comprendre que je « les ai crues ».

Les vignes

Les premières vignes plantées par les Romains sont sans doute évoquées à la **Bergevinerie**, auprès de Fleuray.

Les **Hauts Clouseaux** et les **Bas Clouseaux**, désignent des clos, des enclos entourés autrefois de murs ou de haies, et désignent très souvent des clos de vignes.

La **Planche Beaulac** correspond à une petite hauteur du plateau en limite de la commune de Limeray, entre les Petits Corbeaux et les Chante Merles. Il y a là une avancée du plateau, une butte, au sol de limon des plateaux. Le terme *planche* évoque justement une butte de terre plantée de vigne. Quant au terme Beaulac, il fait référence à une mare. C'est près de ce lieu, sur Limeray, que le château d'eau a été implanté au XX^e siècle.

Les **Tonnes Barils** désignent de très bonnes vignes, puisqu'une tonne est un gros tonneau, un énorme baril.

Tout près se trouve le **Clos de Beauce**, dont le mot *clos* évoque aussi des vignes.

Après de ces deux derniers toponymes existe celui des **Vignes Blanches** sur le coteau au-dessus de la partie est du bourg de Cangey. Ces vignes portaient ce nom à cause de la couleur blanche du sol en sable et craie calcaire.

Après des Vignes Blanches, le **Boutelier**, ou Bouteller, évoque la mise en bouteille ou un marchand de bouteille. Ce mot provient du latin *butticularis*, dérivé de *buticula*, la bouteille. Il est possible d'y voir un dérivé du verbe bouter, frapper, heurter, mais cela est assez improbable ici. On peut aussi y voir la référence à une personne qui *butelle*, qui remonte la terre déposée par les eaux au bas des pentes à l'aide d'un *buttet*, une hotte en osier qui servait également à porter le fumier sur les terres des coteaux.

Dans les bois des Corbeaux, nous trouvons le toponyme des **Vignes Dieu**, parcelles qui appartenaient sans doute à l'église de Cangey ou à un autre établissement ecclésiastique.

Ce toponyme est tout proche de celui des **Clos**, dans les bois des Corbeaux. Cela nous indique que ces bois étaient en partie autrefois occupés par des vignes.

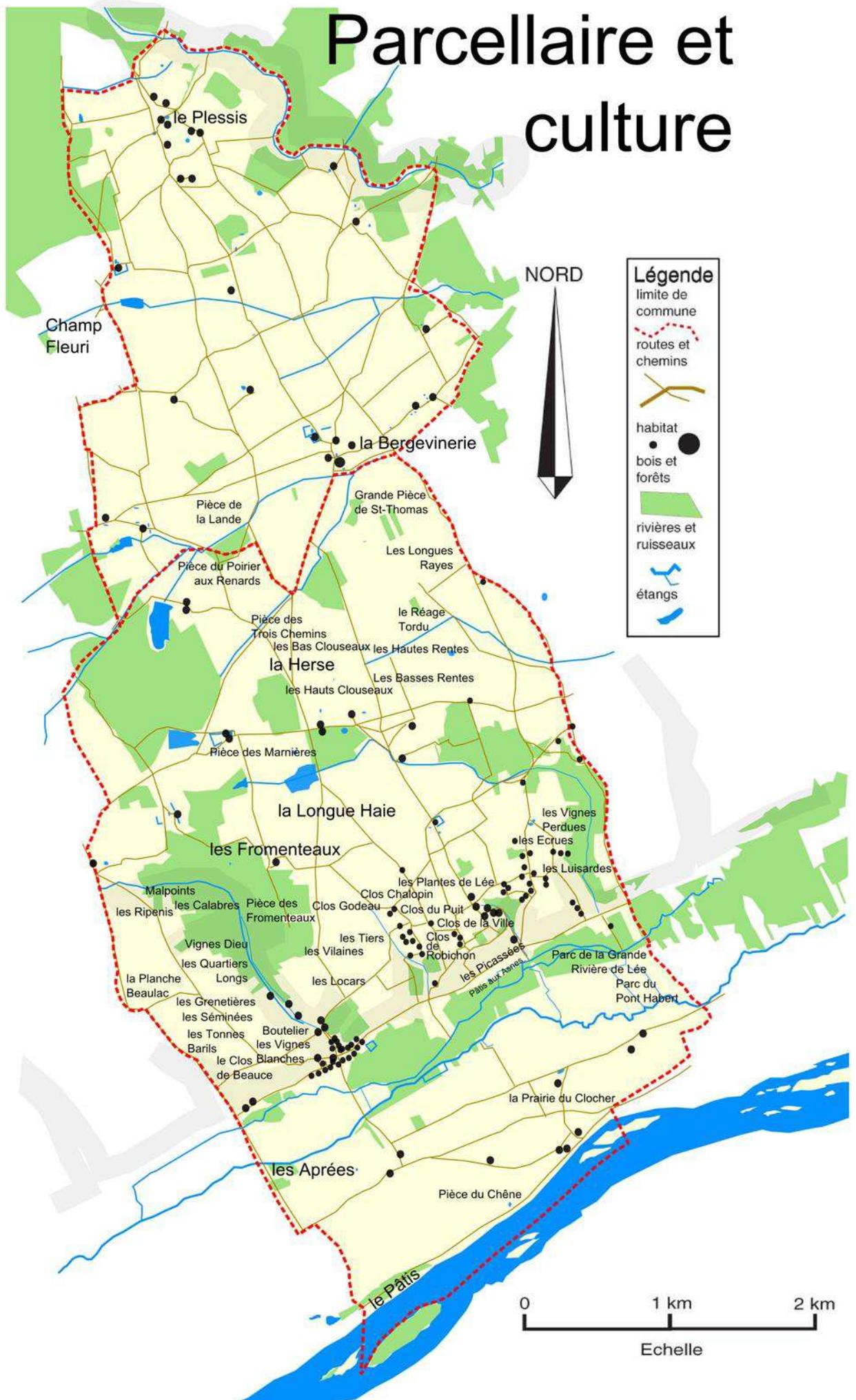


D'autres clos évoquent des vignes : le **Clos du Puit**, le **Clos Chalopin**, le **Clos de la Ville**, le **Clos de Robichon**...

Le **Clos de Fatigue** indique des vignes très en pente qui fatiguent.

Les **Plantes de Lée**, au nord des Maillets, est un toponyme de vignes appartenant à une ferme du Bois de Lée. Des plantes sont de jeunes vignes qui ne donnent pas encore de raisin.

Parcellaire et culture



Entre la Bastrie et la Grange, au sud de Robichon, les **Picassées** font référence à la *picasse*, un dérivé de pic, sorte de pioche servant à travailler la vigne. Il s'agissait de parcelles plantées en vigne.

Sur le coteau des Cormiers, non loin de la limite avec la commune de Monteaux, les **Vignes Perdues** évoquent d'une part sans doute leur isolement, mais aussi leur faible rendement. Ces parcelles sont d'ailleurs actuellement boisées.

Les prés

Les **Aprées** désignent des prés dans la vallée de la Loire, à l'ouest des Fers et de la Juiverie, auprès des limites de la commune de Limeray. Le terme Aprées peut également désigner des terres apprêtées pour la culture, pour être ensemencées. L'origine étymologique ne serait pas alors *pratum*, le pré, mais *praesto, praestare*, préparer.

Sur les bords de Loire, dans le coin sud-ouest de la commune, se trouve le toponyme du **Pâtis** qui désigne des pâturages.

Sous les Picassées, les prés portaient le nom de **Pâtis aux Asnes**.

Encore dans le val de Loire, entre la Jousserie et le Grand Saugeons, nous trouvons la **Prairie du Clocher** qui appartenait sans doute à l'église de Cangey.

Certaines grandes parcelles de prés de la vallée de la Loire porte le nom de Parc, parc, non d'agrément, mais parc à bestiaux. Ce terme est assez récent et ne peut guère être antérieur à la fin du Moyen Age. Entre le Cisse et le Mesland, existent ainsi le **Parc de la Grande Rivière de Lée** (on trouve dans les sources écrites la prairie de la Grande Rivière et celle de la Petite Rivière, souvent nommée Rivière de Lée), et le **Parc du Pont Habert**.

Les chemins et les croix

Les chemins

Un chemin porte généralement le nom des deux lieux qu'il joint. Par exemple le chemin de Cangey à Amboise, celui de Cangey à Blois, celui de Cangey à Château-Renault, celui de Cangey à Herbault, celui de Cangey à Limeray, de Cangey à Saint-Ouen, de Cangey à Autrèche, de Cangey à Dame-Marie, de Cangey à Mesland, de Cangey à Monteaux, de Cangey à Veuves, le chemin des Vaux aux Carmaillettes, le chemin de la Bigonnière, celui du Petit Bourrot, celui du Grand Bourrot, le chemin allant à la Touche, celui aux Maillets, celui allant à Fleuray, celui allant au Plessis, celui allant à la Lande, celui allant à la Goupillère, celui allant aux Brionnières, celui allant à Cornillou, celui allant à la Féerie et à la Haute Métairie, celui allant à Calais et à la Guignardièrre (cette liste est celle établie par la Municipalité en 1825).

Certains chemins portaient des noms particuliers comme le **chemin dit des Poulains** (ou Poulins) allant au village de la Maison Brûlée et qui court dans le val de Loire. Ce toponyme se retrouve sur la commune de Limeray.

Le **Chemin Vert**, qui désigne un chemin herbu, dans le val de Loire est peut-être l'évocation d'un ancien chemin romain.

Dans le val de Loire, nous trouvons aussi le toponyme des **Charrons** qui évoquent la circulation

de charrettes, peut-être sur cet ancien chemin romain parcourant la vallée entre la Loire et la Cisse.

Ce chemin est aussi peut-être évoqué à la **Haute Borne**, entre les Fers et le Grand Saugeons.

Les carrefours

Le **Carroir Rouge** à Fleuray, évoque probablement la couleur rouge de la terre argileuse de son sol.

Les croix

La plupart des calvaires de la paroisse avaient été abattus à la Révolution française. Certaines croix furent réédifiées. Au XIX^e siècle sept croix existaient dans la commune. Elles furent décrites par l'abbé Briollet, curé de Cangey de 1874 à 1883, dans son livre paroissial de la paroisse de Cangey, 1870-1890 (cote P-Cangey-12 K, aux archives diocésaines de Tours) :

- La croix de la Maladrerie, à l'entrée de la commune portait le nom de la Croix Blanche tout simplement parce qu'elle était peinte en blanc.
- La croix de la Varenne située entre la Jousserie et Saugon, dont la croix en fonte est actuellement coupée à sa base, a un ancien bénitier pour piédestal.
- La croix de l'Arche sur la route de Monteaux.
- La croix de la Touche, dans le village du même nom.
- La croix des Cormiers, dans le hameau du même nom, érigée par M. Antoine Rigoreau sur un terrain lui appartenant.
- La croix d'Athanase guérin érigée en 1875 (voir le chapitre suivant).
- La croix de Fleuray qui remplace une ancienne croix autrefois sur le terrain de monsieur Nouveau et que les habitants ont érigée sur le terrain de M. le docteur Bodin de Limeray à l'occasion de la première messe de l'abbé Bonnigal qui l'a bénite le jour de saint Jean 1877 au milieu d'un grand concours de peuple, parmi lequel furent M. Blaive, curé de Limeray et L. Briollet, curé de la paroisse.



Les ponts

Un ancien pont sur le départementale D1 de Cangey à Monteaux, est signalé par le toponyme de **l'Arche**. A côté se trouve celui du Taillis de l'Arche. Nous pensons y voir là un ancien petit pont en pierres romain enjambant le petit ruisseau descendant de la Touche sur la Grange. Le terme provient du latin *arcus*, et le toponyme désigne assez souvent des ponts romains.

Le **Pont Habert** apparaissant dans le toponyme du Parc du Pont Habert, tient son origine dans un nom d'homme germanique, Habert, *Hadberht*, composé de *had-*, *hathu-*, le combat, et de *berht*, brillant, illustre.

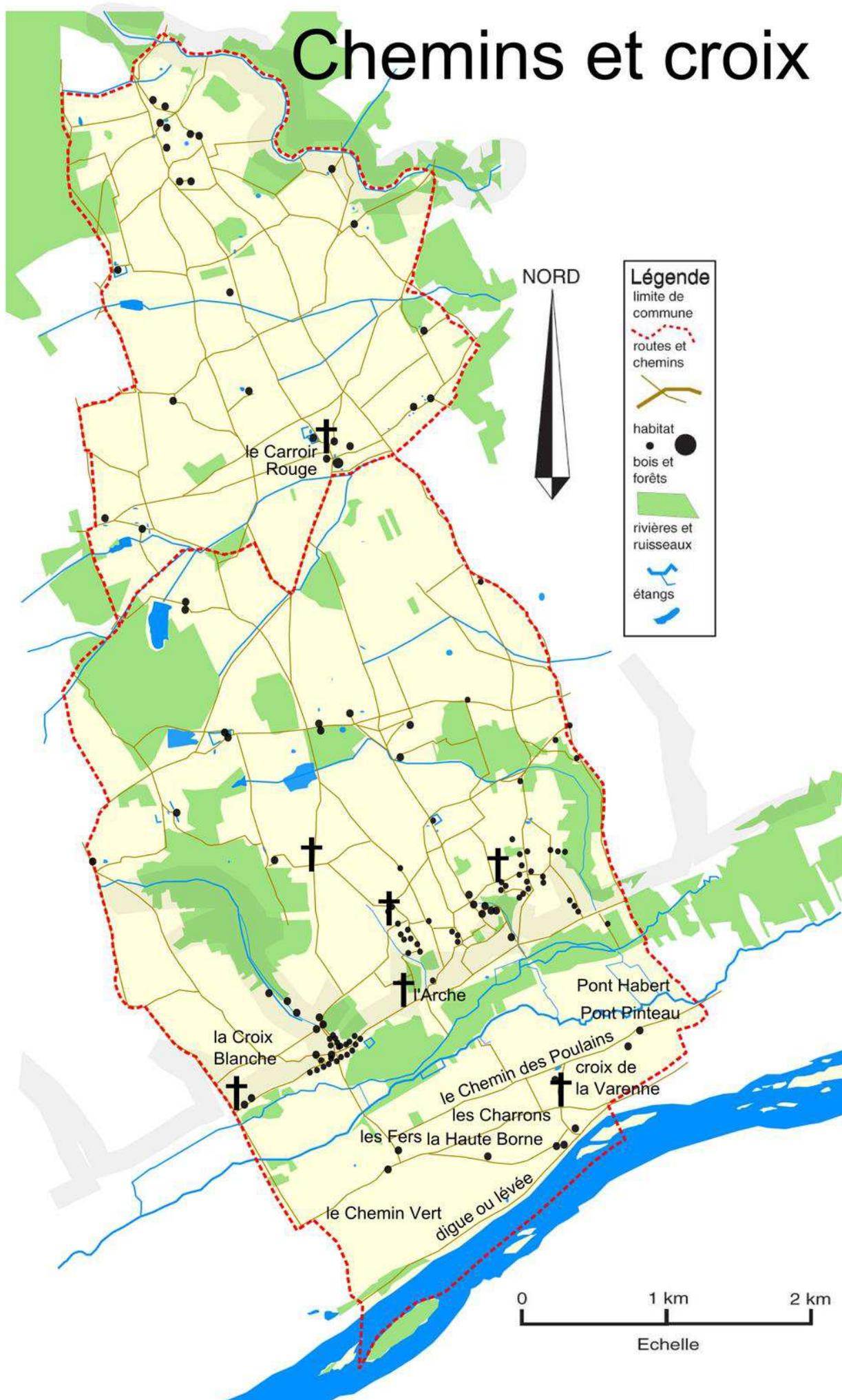
Le **Pont Pinteau**, situé près de la Maison Brûlée, fait sans doute référence à un patronyme, tout comme **l'Arche Gaudron**.

Les ponts de bois portaient généralement le nom de *Planche(s)*.

La Levée de la Loire

La première levée a sans doute été construite au XIII^e siècle. Ce fut surtout sous le règne de Louis XI à la fin du XV^e siècle que les digues furent vraiment aménagées comme un ensemble cohérent plus ou moins insubmersible. Des relais de poste furent alors installés au long de cette digue qui n'était pas toujours carrossable. Dans les sources anciennes, ce n'est pas le terme de levée qui apparaît mais celui de **digue**. La digue fut régulièrement rehaussée et renforcée pour devenir la levée actuelle.

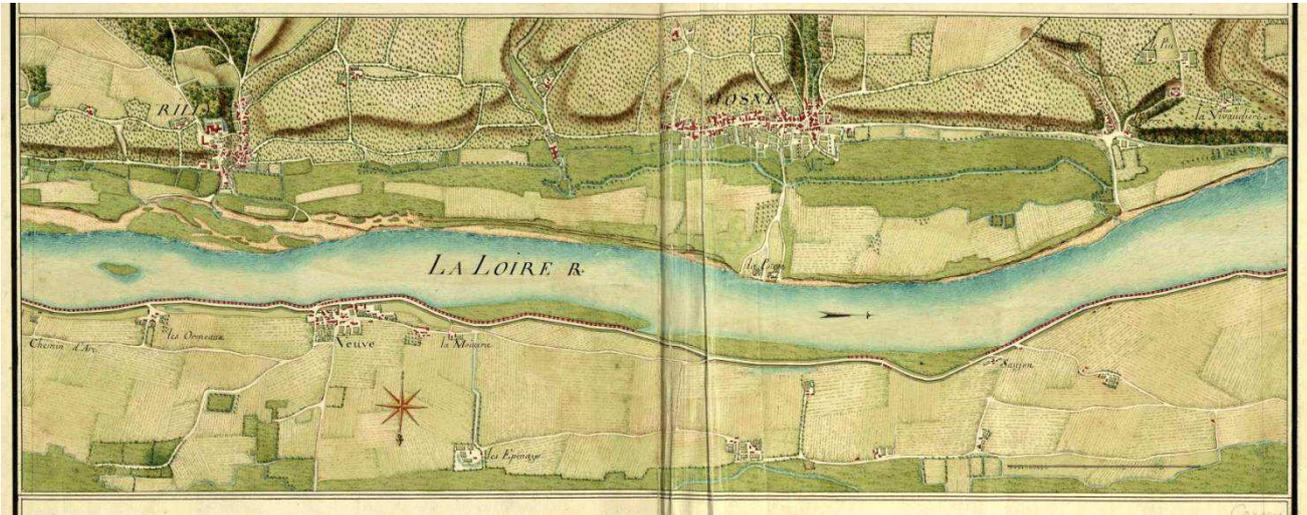
Chemins et croix



L'Atlas de Trudaine : 1745-1780

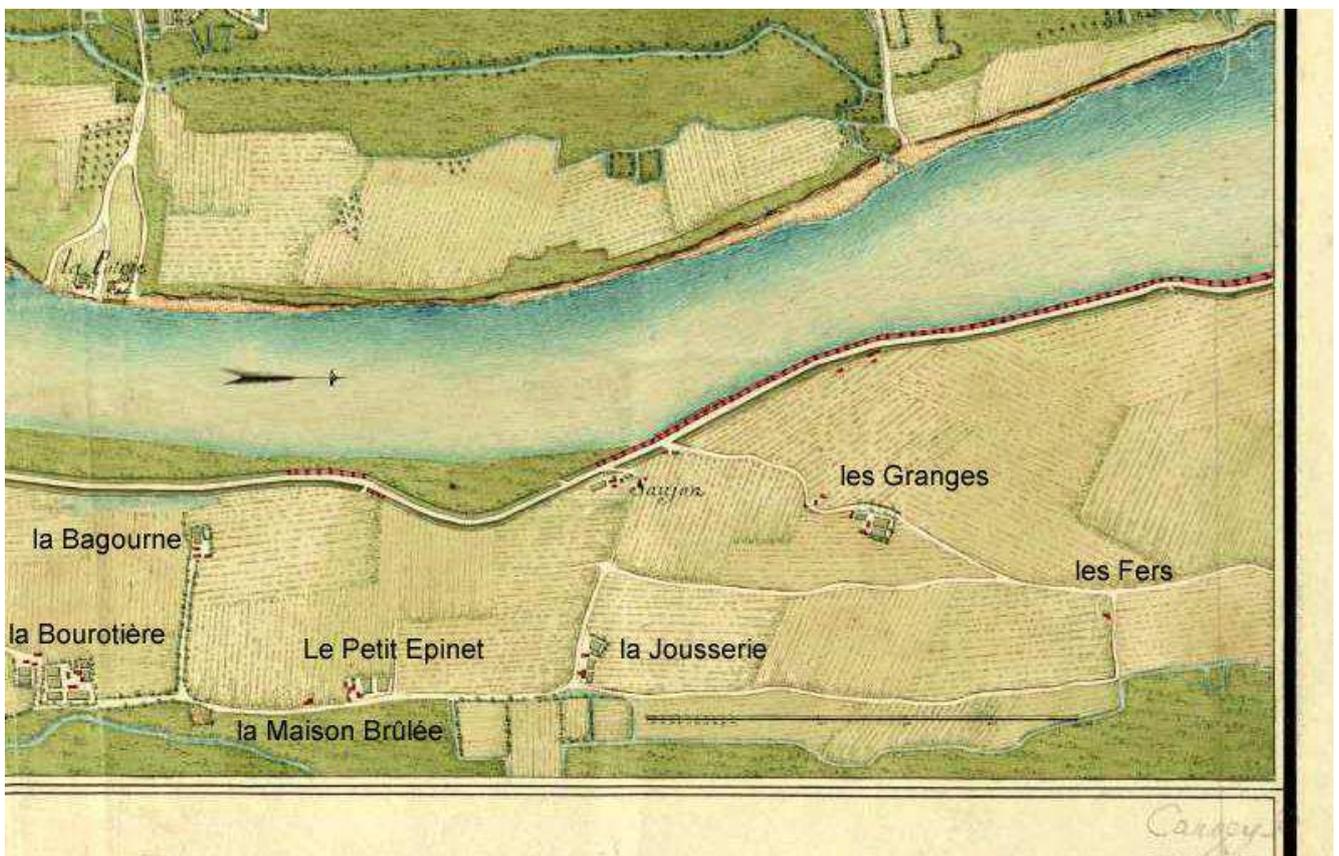
Les atlas des routes de France dits atlas de Trudaine constituent une collection unique et homogène de 62 volumes totalisant plus de 3 000 planches manuscrites soigneusement aquarellées.

Concervés au Service des cartes et plans des Archives nationales à Paris, ils sont cotés : CP/CP/F/14/8443 à 8507. Réalisés entre 1745 et 1780 sur ordre de Charles Daniel Trudaine, administrateur des Ponts et Chaussées, ils comportent les routes faites ou à faire (et leurs abords immédiats) dans les vingt-deux généralités des pays d'élections régies par des intendants.



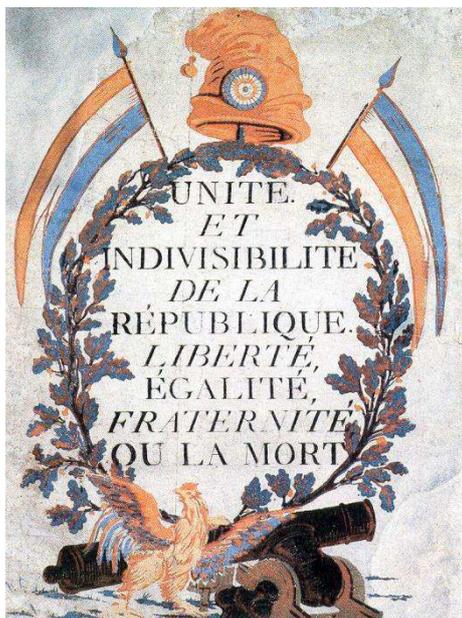
La planche concernant Cangey est le plan de la portion de route, longeant la "Loire", passant à Veuves ("Veuve"), et allant au-delà de "Saujon". (Archives Nationales : CP/F/14/8505, notice ZZ001314, N° support 01). Ce plan a pour dimension originale 84,5 x 59,5 cm.

Il nous donne un aspect du val de Loire dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. La levée de la Loire suivait le bord du fleuve et c'est dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, à la suite des travaux de Trudaine, que cette levée fut rendue facilement carrossable.



Sur un détail de ce plan, nous avons restitué les noms des fermes.

L'Époque contemporaine



La Révolution française

L'abbaye de Bourgmoyen de Blois, ancien patron de la paroisse de Cangey, désaffectée depuis 1790, fut détruite en 1806. L'abbaye de Fontaines-les-Blanches, et celle de Marmoutier, subirent le même sort. L'abbaye de Pontlevoy fut mieux préservée. Tous leurs biens fonciers avec ceux des prieurés de Saint-Thomas d'Amboise, du prieuré-cure de Cangey, de l'église de Fleuray, des fabriques de ces paroisses, etc., furent saisis et vendus.

En 1790, les paroisses de Cangey et de Fleuray devinrent communes du canton de Saint-Ouen, du district d'Amboise et du département d'Indre-et-Loire.

Les deux nouvelles municipalités, constituées en 1790, ne disposaient au départ que de peu de moyens. Les premières préoccupations furent surtout d'entretenir la voirie et de répartir l'imposition pour faire face aux besoins des armées en guerre.

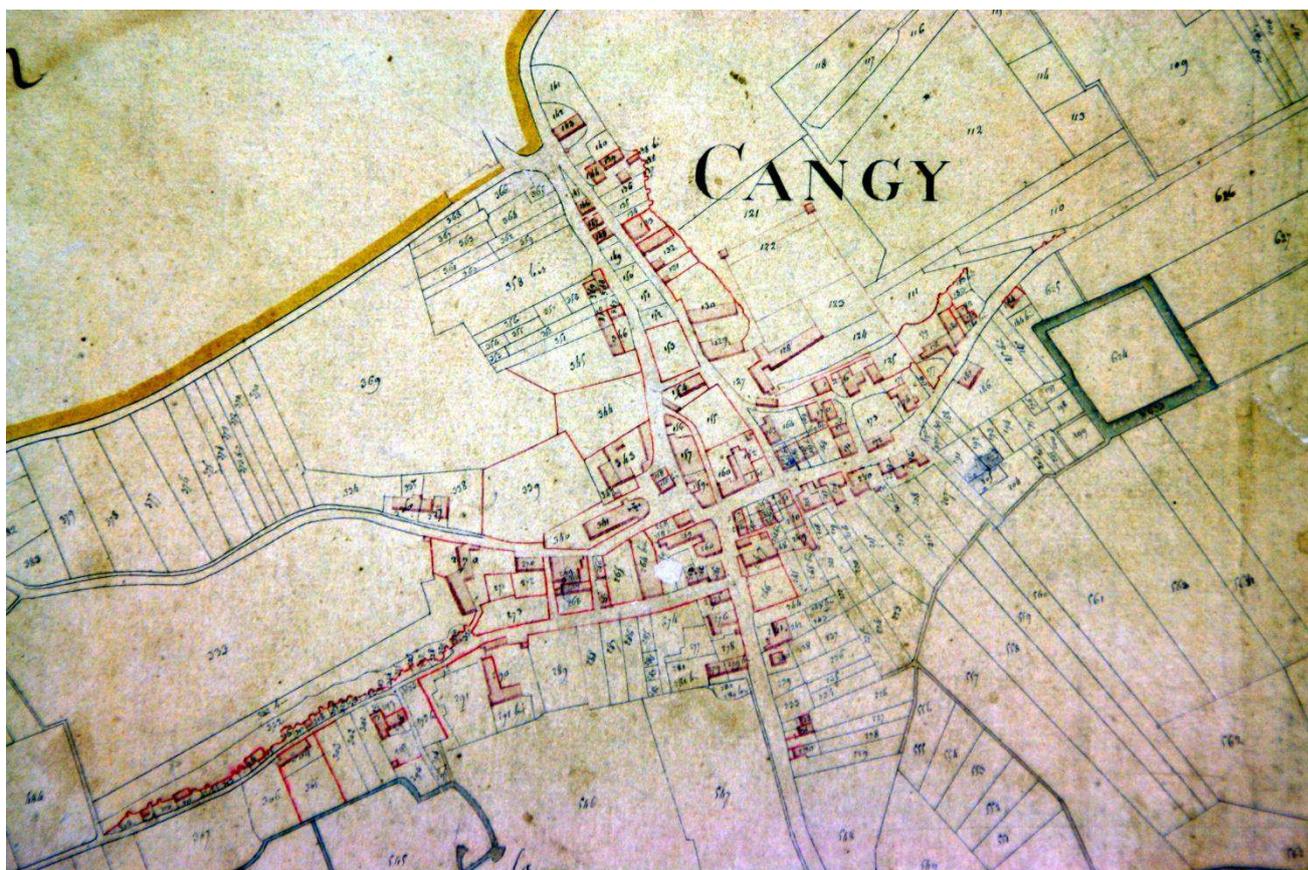
Le nouveau cimetière

Le cimetière, située autrefois auprès et à l'ouest de l'église fut déplacé à son emplacement actuel. Le 29 Pluviose an 9 (18 février 1801) la Municipalité décida que le nouveau cimetière sera entouré de fossés pour empêcher les bestiaux d'y entrer et qu'il sera posé une barrière à l'entrée. Cette question de la clôture du nouveau cimetière revint en 1808 et de grosses dépenses furent engagées pour résoudre ce problème. La clôture du cimetière fut à nouveau refaite en 1822-1823. Les murs actuels du cimetière furent construits en 1875.



Une inondation dévastatrice : 1801

Le 10 Frimaire an 10 (1 décembre 1801), un orage considérable causa une inondation aux dommages incalculables. De gros morceaux de bois provenant d'un arrachis fait par un propriétaire au Clos de Vignes Dieu, dévalèrent dans le ravin des Calabres, bouchant le passage des eaux de la rivière des Vaux qui inondèrent plusieurs habitations et emportèrent quelques bâtiments. Tous les habitants de la commune furent invités par la Municipalité à la réparation des dégâts et pour redonner à ce ruisseau son cours normal.



Le bourg de Cangy en 1809 (Cadastré napoléonien)



Le bourg de Fleuray en 1809 (Cadastré napoléonien)

La commune récupère une partie de l'ancien presbytère : 1804

Louis Coutière, adjudicataire du presbytère pendant la Révolution, fut sollicité le 30 Pluviose an 11 (19 février 1803) par la Municipalité pour le rendre et le céder à la commune. Celui-ci ayant refusé, la commune dut alors louer la maison pour servir de logement au curé de la paroisse. Cangey demanda alors la participation de la commune de Fleuray, « réunie à celle Cangey » (sic), au paiement du logement du desservant. Alors, une *société d'habitants* se réunit et fit l'acquisition au nom de la commune, le 22 Germinal an 12 (4 avril 1804), par acte passé devant notaire à Limeray, d'une partie de la maison servant autrefois de presbytère, et dans laquelle logeait, depuis cette époque, le desservant de la commune. En 1813, la Municipalité, qui reçut ce bâtiment en don (délibération du 25 août 1809), demanda l'autorisation d'entrer en sa possession et vota les financements nécessaires à sa réparation.

Le curage et la faucardage de la Cisse et du Bief

L'engorgement de la Cisse par les boues et son nécessaire curage est une question récurrente pour la Municipalité. Le terme de Grandes Corvées convient bien à cette charge et à cette tâche qui occupa la communauté de Cangey depuis toujours.

Les travaux d'alignement pour l'élargissement des rues du bourg

Les travaux d'alignement pour faciliter la circulation dans le bourg changèrent un grand nombre de façades anciennes. Ainsi le Conseil municipal ordonna le 10 septembre 1813 à M. de Menjot de démolir 78 m de murs et une grange depuis le n° 4 jusqu'à l'angle n° 9 qui longe la traverse du bourg pour laisser 6 mètres à la voie publique.

Le château des Menjot de Champfleur

La famille de Menjot fit élever le 1^{er} étage du corps de logis principal du château et les combles vers 1820. L'orangerie, situé au nord-est du château, aurait, d'après la tradition, remplacé le palais où se rendait la justice seigneuriale. Cette orangerie est mentionnée dans un descriptif de la fin du XVIII^e siècle.

Carte postale : collection H. Delaine





La réunion de Fleuray et de Cangey : 1822

Par ordonnance royale du 2 octobre 1822, les deux communes furent réunies. Suite à un courrier de la préfecture du 26 novembre 1822, les deux conseils municipaux de Fleuray et de Cangey devaient se réunir le 9 mars 1823 pour entériner et organiser cette fusion. La réunion eut lieu à Fleuray et le Conseil municipal de Cangey trouva le maire de Fleuray auprès de l'église du lieu et lui demanda de se rendre ensemble à la mairie de Fleuray pour opérer la réunion des deux communes et remettre les papiers concernant l'administration. Le maire de Fleuray s'y refusa répondant qu'il n'avait rien à faire à la mairie. Il fut sommé de donner acte de son refus ce qu'il refusa également en ajoutant que le maire de Cangey n'aurait dans sa main ni signature, ni papiers ou autre chose. Devant ce refus, le Conseil municipal de Cangey se retira sous le porche de l'église de Fleuray pour dresser le procès-verbal de ce refus.

La préfecture demanda alors aux deux conseils municipaux de s'entendre. Le Conseil municipal de Cangey se rendit à nouveau à Fleuray le 29 mars pour régulariser la situation et fonder le nouveau conseil municipal des deux communes réunies, ce qui fut arrêté le 31 mars 1823.

L'ordonnance ne fut pas avalée si facilement et le 3 mars 1907 une assemblée des habitants de Fleuray se réunit pour protester auprès de la préfecture contre cette réunion par un courrier explicatif et revendicatif et par une pétition : *« Nous soussignés, habitant Fleuray et dépendances de l'ancienne commune de Fleuray réunie à Cangey, canton d'Amboise (Indre-et-Loire) le 2 octobre 1822, avons l'honneur de vous exposer que la section de Fleuray possède aujourd'hui par son activité et son développement agricole et viticole tous les éléments suffisants pour se pourvoir à elle seule comme commune et peut s'engager sur ses seules ressources à payer les annuités des emprunts contractés pour les besoins de sa section et les frais divers d'administration. Qu'aujourd'hui au centre du chef-lieu de l'ancienne commune (Fleuray même) existe une école communale et tous les commerçants suffisants à l'approvisionnement de Fleuray et de ses anciennes dépendances (tels que épiciers, mercier, marchand de nouveauté, charron, maréchal, cafetier) que les besoins y sont assez importants pour que l'approvisionnement y soit assuré par un service régulier de bouchers, boulangers et autres fournisseurs de toutes denrées qui viennent et s'arrêtent au village à jours fixes et réguliers, pour servir et livrer à la population tout ce dont elle a besoin. Que le nombre d'habitants électeurs peuplant cette section est bien plus élevé que dans beaucoup de petites communes de France (d'Indre-et-Loire même). Que : 1° le service public pour les naissances, mariages et décès ; 2° les besoins de tabac 3° les relations de régie qui deviennent nombreuses par suite de la production aujourd'hui devenue considérable de ce pays développé, obligent les habitants*

à venir au bourg de Cangey distant de quatre kilomètres et demi soit une course totale de neuf kilomètres pour l'ancien bourg et de beaucoup plus éloignée pour les villages en dépendant. Que les ressources qui ont pu manquer lors de la réunion à Cangey se trouvent aujourd'hui assurées par suite de la progression rapide de ses moyens pour garantir les frais de toutes les administrations et services civils qui touchent naturellement à la charge d'une commune. Dans ces circonstances tous les soussignés espèrent que vous voudrez bien, Monsieur, prendre en considération la demande des soussignés pour la réorganisation de la commune de Fleuray... » Cette réclamation n'eut pas de suite...

La construction du chemin de fer :

Commencée dans les années 1842-1844, la section d'Orléans à Tours fut ouverte au service des voyageurs le 2 avril 1846 et au service des marchandises le 15 juin suivant. Ce chemin de fer anéantit la navigation et le commerce fluvial sur la Loire.

En 1845-1846, monsieur Menjot de Champfleur déplaça les bâtiments des Granges du sud au nord de la nouvelle ligne de chemin de fer, car la majorité des terres étaient situées de ce côté-ci.

Un pont sur la Cisse : 1852

Le 13 mai 1844, le Conseil municipal constata que Cangey était la seule commune du département d'Indre-et-Loire et de celui du Loir-et-Cher privée de pont sur la Cisse. Ce pont était cependant devenu indispensable notamment à la suite de l'établissement d'un chemin cantonal allant directement à la levée, route royale n° 152, et de l'établissement du chemin de fer. Le chemin était alors illusoire puisqu'il fallait toujours passer la Cisse à gué, ce qui était impossible lorsque la rivière était grande ou glacée. Le 20 mai 1845, la Municipalité envisagea de réaliser le pont à faire sur la Cisse au gué du chemin cantonal le plus promptement possible et vota pour ce faire un financement de 10 000 francs dont 5 000 francs à la charge de la commune. 5000 francs furent consacrés sur cinq années à cet construction. Cependant, il manquait près de 5000 francs. Le 23 mai 1846, la Municipalité renouvela sa demande d'aide à la préfecture pour ce faire insistant sur le fait que chaque année il arrivait des accidents à cet endroit. Cette demande fut renouvelée en 1847. Le devis de la construction se montait à 9839,58 francs. Le financement s'étala jusqu'en 1849. Un complément de 405,05 francs fut voté en 1848 pour finaliser les travaux. Une imposition fut votée pour les années 1852-1855, sur 4 ans, pour une somme de 4500 francs pour cette construction.



Carte postale : collection H. Delaine



D'autres ponceaux furent construits. En 1857, un emprunt de 10 000 francs fut contracté pour l'entretien et l'amélioration des chemins vicinaux et pour la construction d'un pont sur le bief sur le chemin n° 3. La même année la construction de trois ponceaux fut organisée au lieu-dit les Belles Amis, à la jonction des deux communes de Cangey et de Limeray, au lieu-dit la Jousserie, et au lieu-dit Les Charrois.



Le pont sur le Bief de 1857 et le lavoir de 1895 (coll. H. Delaine)

En 1845, la Municipalité de Cangey demanda la participation des communes de Mesland et de Pocé pour l'entretien des chemins n° 1 et n° 2 à cause des détériorations dues au transport du minerai de Mesland à l'usine de Pocé, passant par la commune de Cangey.

La reconstruction du presbytère : 1864

Le 14 octobre 1862, alors que M. Maille, curé de la paroisse, fêtait le cinquantième anniversaire de son sacerdoce avec des convives, le plancher de la salle du festin au premier étage du presbytère s'effondra sous le poids des invités. Plusieurs furent plus ou moins blessés. Le curé, sur demande de l'archêvêque, dut se retirer à Tours où il mourut peu après. Cet affreux évènement évoqué en Conseil municipal le 9 février 1863, décida la municipalité à effectuer la reconstruction partielle du presbytère, selon les plans et devis établis par l'agent voyer en date du 1 février 1863, travaux d'un montant de 12 000 francs. Le Conseil établit qu'il « *serait peut-être préférable de reconstruire à neuf parce que le bâtiment du presbytère était vieux et détérioré ; mais qu'il fallait abandonner cette idée d'après les dispositions du bâtiment en communauté avec M. Bedoce* » avec tous les inconvénients que cela supposait.

Le 22 décembre 1863, le Conseil municipal vota une somme de 9000 francs pour cette grande réfection et les travaux furent adjugés le 26 janvier 1864. La rénovation se fit dans un style néo-gothique très en vogue à l'époque.



Le voûtement du ravin des Calabres

En août 1867, la Municipalité émet le vœu de voir le ravin des Calabres voûté dans sa totalité dans la traversée du bourg. Cela n'avait pas été fait auparavant par manque d'argent. Le voûtement s'arrêtait au niveau de la maison du sieur Thibault et il semblait indispensable de le prolonger

jusqu'au pont du sieur Georges de Menjot, sur environ 49 mètres pour éviter les accidents qui pouvaient intervenir la sortie du bourg.

La ruine de l'église de Fleuray

Le 12 mai 1868, constatant l'état de ruine de l'église de Fleuray, le Conseil municipal proposa sa démolition et la construction d'une chapelle sur les lieux avec les matériaux de l'ancien édifice.

La croix des Maillets : 1875

La croix des Maillets, récemment restaurée, fut érigée la première fois en 1875. Son socle porte l'inscription « O CRUX AVE » (commencement de l'hymne de « Vegilla Regis » de salutation chrétienne : « salut, ô croix, unique espérance... »). Il porte la date du 10.8.1875 et le nom A. GUERIN DELAINE. Il s'agit d'Athanase Guérin, qui habitait l'actuel 121 rue des villages. Il était l'époux d'Isabelle Delaine la petite fille de Jean-Hilaire Leduc, maire de Cangey de 1818 à 1825. Athanase Guérin fit ériger cette croix en remerciement de la guérison de son bras qui avait guéri malgré l'avis des médecins qui le vouaient à l'amputation.

Ce socle a été redécouvert récemment fortuitement par les employés communaux. Comme la première croix avait disparue, une nouvelle croix provenant de la tombe de Louis-Barthélémy Delaine, beau-frère d'Athanase, a été soudée sur le socle qui fut placée pour son maintien sur une dalle de béton.



La construction de la mairie-maison-école : 1881

Le 23 avril 1818, le Conseil municipal évoqua la difficulté qu'il avait à trouver un local convenable pour la mairie. L'ancien local avait été prêté par M. Chapuiset, maire. En 1818, il fut décidé de lui louer ce local. En 1841, le loyer de la maison communale se montait à 30 francs.

Vers 1835, la maison école était louée à un particulier par la commune. Le 30 mai 1840, le Conseil municipal vota les fonds pour l'acquisition d'une maison école, 3000 francs. L'appropriation de cette maison école se fit en 1842-1843. En 1876, le local de l'école des filles était encore louée par la Municipalité.

En 1861, le Conseil utilisait un local loué à Georges Menjot et servant de salle à la mairie sans bail. Un bail fut signé pour corriger cette situation.

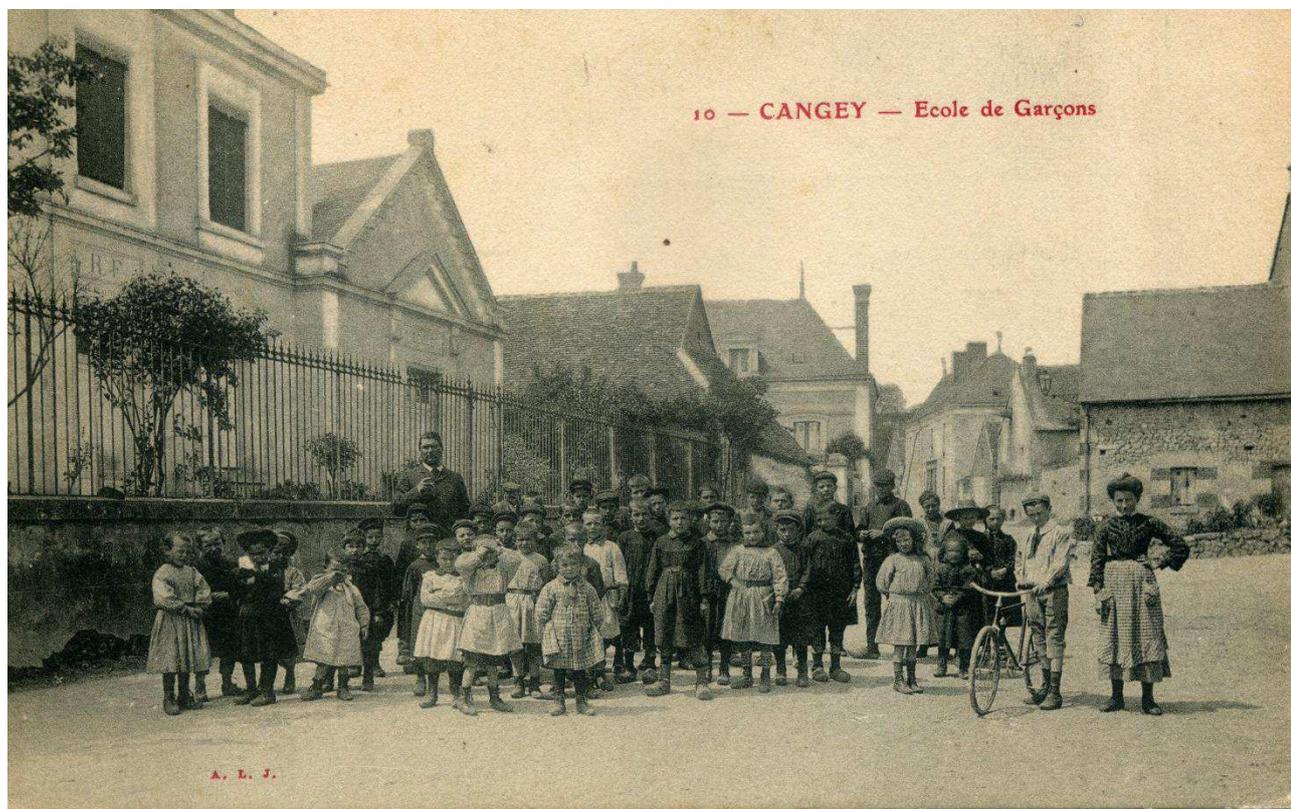
La nécessité de construire une mairie-maison-école fut la préoccupation de toutes les communes après les lois de Jules Ferry de 1881-1882 sur l'enseignement gratuit, obligatoire et laïque.



En 1867, le Conseil municipal se réunissait encore dans un local loué à M. de Menjot, au centre du bourg. Le 23 mars 1877, le Conseil municipal examina les pièces, plans et devis, du projet de construction d'une mairie-école. Le projet, élaboré par M. le Pladec, architecte à Amboise, qui se montait à 32 319,60 francs, consistait en une école double, école de filles et école de garçons, la Municipalité refusant d'envisager une école mixte. Le financement fut approuvé les 21 janvier 1878 et 14 avril 1878 et les travaux purent commencer. Pendant les travaux,

le Conseil dut approuver quelques dépenses et devis supplémentaires les 27 janvier 1881 et en février 1881. Lors de la construction, il fut décidé que les terres provenant du déblaiement de la cour de la maison d'école neuve soient placées dans le jardin de cette maison pour le niveler. Il fut également décidé que le bousillage posé au-dessus de la classe et de la mairie et les appartements de l'instituteur devait être parquetté et le grenier planchéié. Les appartements et la mairie devaient être carrelés.

Cette nouvelle école fut pour les garçons, l'école des filles resta rue de Monteaux.



Carte postale (collection Huguette Delaine)

Une école mixte à Fleuray : 1883

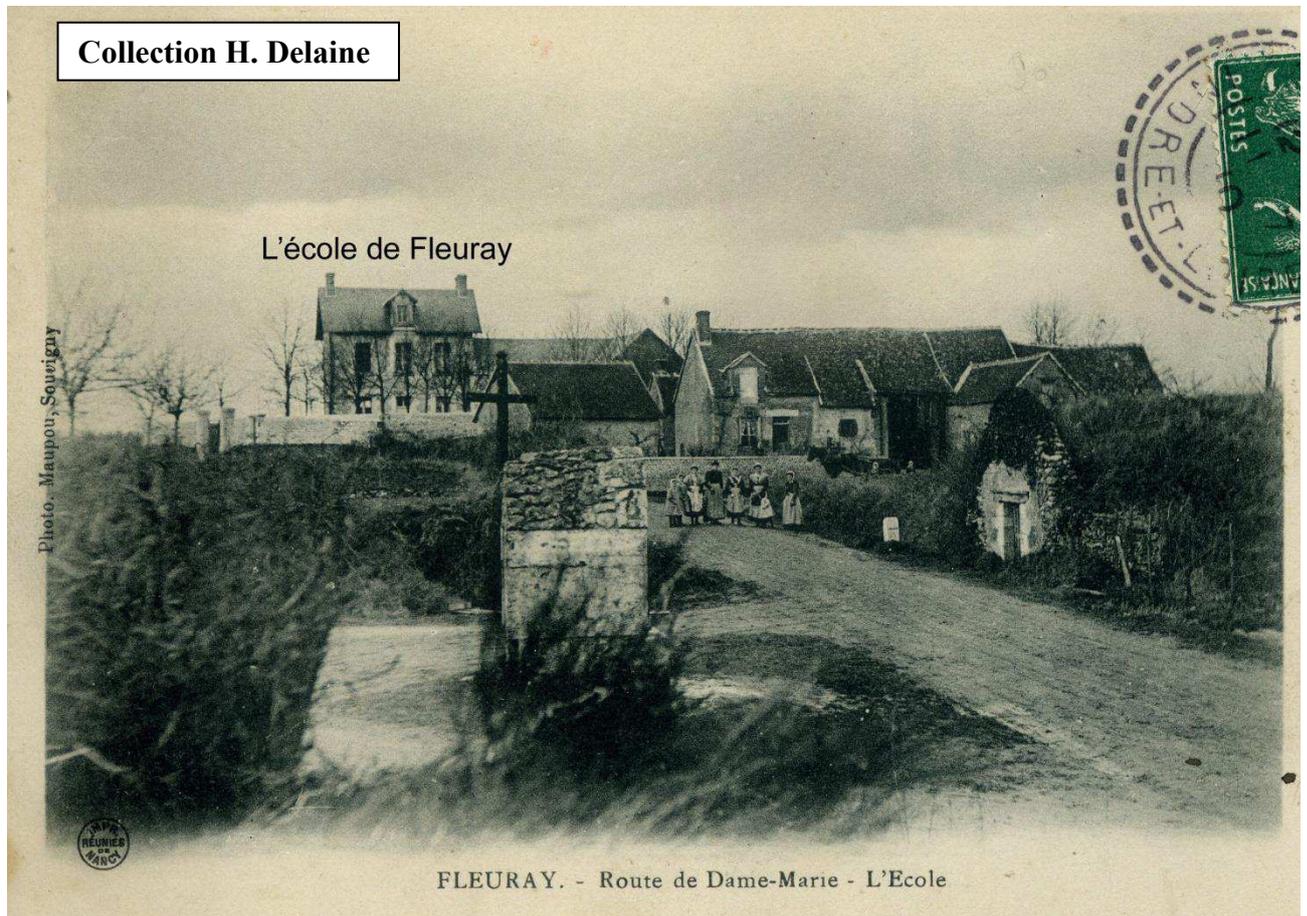
Le 1 février 1880, à propos du projet d'installation d'une école mixte à Fleuray au frais de l'Etat, le Conseil envisagea un financement : « *Cependant il y a la vieille église de Fleuray qui tombe en ruines et qui pourrait peut-être, être utilisée en vendant les matériaux et l'emplacement, et en faisant construire une maison école sur un terrain que l'on acquerrait à cet effet* ».

La même année, des plaintes furent portées contre l'institutrice les enfants n'apprenant rien. Le Conseil demanda de remplacer l'institutrice congréganiste par une institutrice laïque.

Le 15 mai 1880, l'utilité de la création de l'école de Fleuray fut de nouveau jugée nécessaire « *en faisant remarquer l'énorme distance qui sépare certains hameaux du chef-lieu communal et la fatigue qui en résulte en hiver surtout pour les enfants. De plus cet éloignement des écoles a souvent pour effet de priver un grand nombre d'enfants des bienfaits de l'instruction. 35 à 40 enfants des deux sexes pourraient fréquenter cette école, attendu que d'après les relevés qui ont été faits, les hameaux de la commune de Cangey seulement en fourniraient 35 de 5 à 13 ans ; les hameaux des communes voisines pourraient bien en fournir une dizaine au moins* ». Le Conseil municipal donna donc un avis favorable au projet.

Le 13 novembre 1881, la Municipalité avait encore à régler la location à Fleuray du logement de l'institutrice au sieur Pierre Moreau, et de la classe au sieur Jahan Genest.

Le terrain de la maison-école de Fleuray fut acheté en 1882 à M. le Dr. Bodin de Limeray. Le bâtiment, avec salle de classe et logement des institutrices, fut réalisé en 1883 pour un montant d'environ 12 000 francs financés par un emprunt. Le règlement des travaux de l'école de Fleuray fut réalisé en 1884.



FLEURAY. - Route de Dame-Marie - L'École

Le 12 juin 1887, le Conseil municipal décida de l'achat de la mitoyenneté du mur appartenant à M. Menjot pour la construction d'un préau à l'école des filles.

Le 9 septembre 1888, le Conseil municipal se prononça en faveur de la conservation d'une école de garçons et d'une école de filles au bourg de Cangey, et d'une école mixte au hameau de Fleuray.

La vente de l'église de Fleuray

Le 18 mai 1882, la Municipalité prit la décision de vendre l'église de Fleuray et le terrain qui était devant : « *Considérant que les réparations nécessaires pour mettre cette église en bon état sont considérables et que la dépense excéderait de beaucoup les fonds dont la commune pourrait disposer ; que dans ces circonstances, il est plus avantageux pour la commune de vendre la dite maison, avec d'autant plus de raison que le prix de cette vente peut être employé à payer une partie des frais de construction de l'école qui va être construite au hameau de Fleuray, est d'avis par ces motifs, que la commune soit autorisée à vendre par adjudication aux enchères publiques, l'église de Fleuray et le terrain qui est devant.* »

Le 22 mai 1884, la Municipalité de Cangey renouvela sa demande d'autorisation pour effectuer la démolition de l'église de Fleuray. « *La vieille église de Fleuray est dans un tel état de vétusté qu'il y a un réel danger pour les voisins, car le clocher a perdu plus du tiers de son aplomb et penche d'une manière effrayante et il est probable que la première bourrasque le jettera par terre. Il y a donc urgence à ce que cette église soit démolie pour éviter de grands accidents* ». En fait, la demande avait été faite par un riverain viticulteur quelque peu anticlérical. Cependant cette église appartenait à la fabrique de Cangey et non à la commune. Une nouvelle demande pour la démolition de l'église de Fleuray fut faite le 27 décembre 1885. L'édifice resta en état de ruine et fut en partie démolie en 1887.

Le 3 février 1901, le Conseil municipal approuva l'aliénation d'une portion de terrain dépendant de l'ancienne église de Fleuray vendu par la fabrique de Cangey à M. Coutière. Le 5 mai 1901, le Conseil autorisa la fabrique à vendre l'ancienne église de Fleuray pour obtenir la proportion suffisante de fonds propres pour obtenir la participation de l'Etat à la restauration de l'église de Cangey.

Le curage du ravin des Calabres et du bief

En 1882, le ruisseau du bourg, entre la voûte et le ruisseau de Mesland, fut curé. On y enleva 220 m³ de gravier. En 1884, deux barrages furent établis dans le ruisseau des Vaux pour maintenir les graviers entraînés par les eaux.

En 1884, c'est le curage du Bief ou ruisseau de Mesland qui fut réalisé.

Le 20 mai 1888, la couverture du ruisseau du bourg devant la mairie fut envisagée : « *la partie du ruisseau située devant l'école des garçons, et devant la mairie, présente en raison de sa profondeur, un danger permanent pour les enfants de l'école et même pour les grandes personnes.* ».

En 1889, des réverbères sont installés dans le bourg.

Le 6 décembre 1891 eut lieu la vente du moulin de Lée à Coutière-Lenay qui le reconstruit en 1894 et qui le donna ensuite à son fils Gustave Coutière qui le donna ensuite à son fils Marcel.

Le 29 novembre 1891, un avis favorable fut donné par la Municipalité pour la création d'un bureau de tabac à Fleuray.

1893 : construction d'un chemin vicinal des Maillets à Fleuray.

Le lavoir de Cangey de 1895

Le 19 mai 1895, le Conseil municipal décida de la construction d'un lavoir public sur la rive droite du Bief de la Cisse auprès du bourg de Cangey. Le marché fut passé avec M. Foucher pour l'établissement des plans et devis. Le 23 juin 1895, un financement de 2400 francs fut voté pour la construction du lavoir selon les plans et devis de M. Gallard, architecte à Amboise.

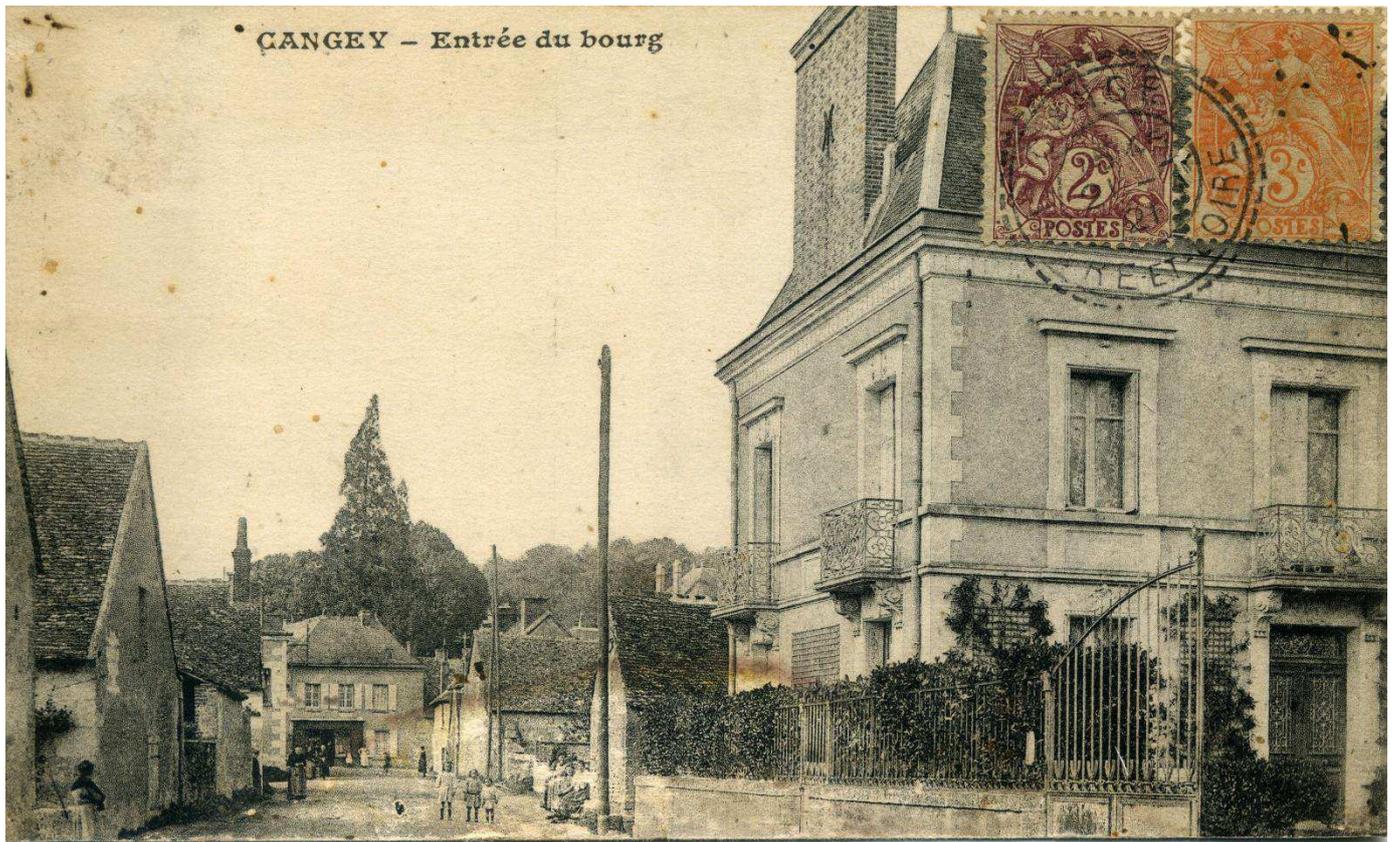
En 1907, avec le départ du meunier de Limeray, le niveau de l'eau au lavoir public était trop bas. Il fut décidé la construction d'un barrage pour retenir l'eau nécessaire pour le lavage du linge et l'abreuvement des bestiaux.



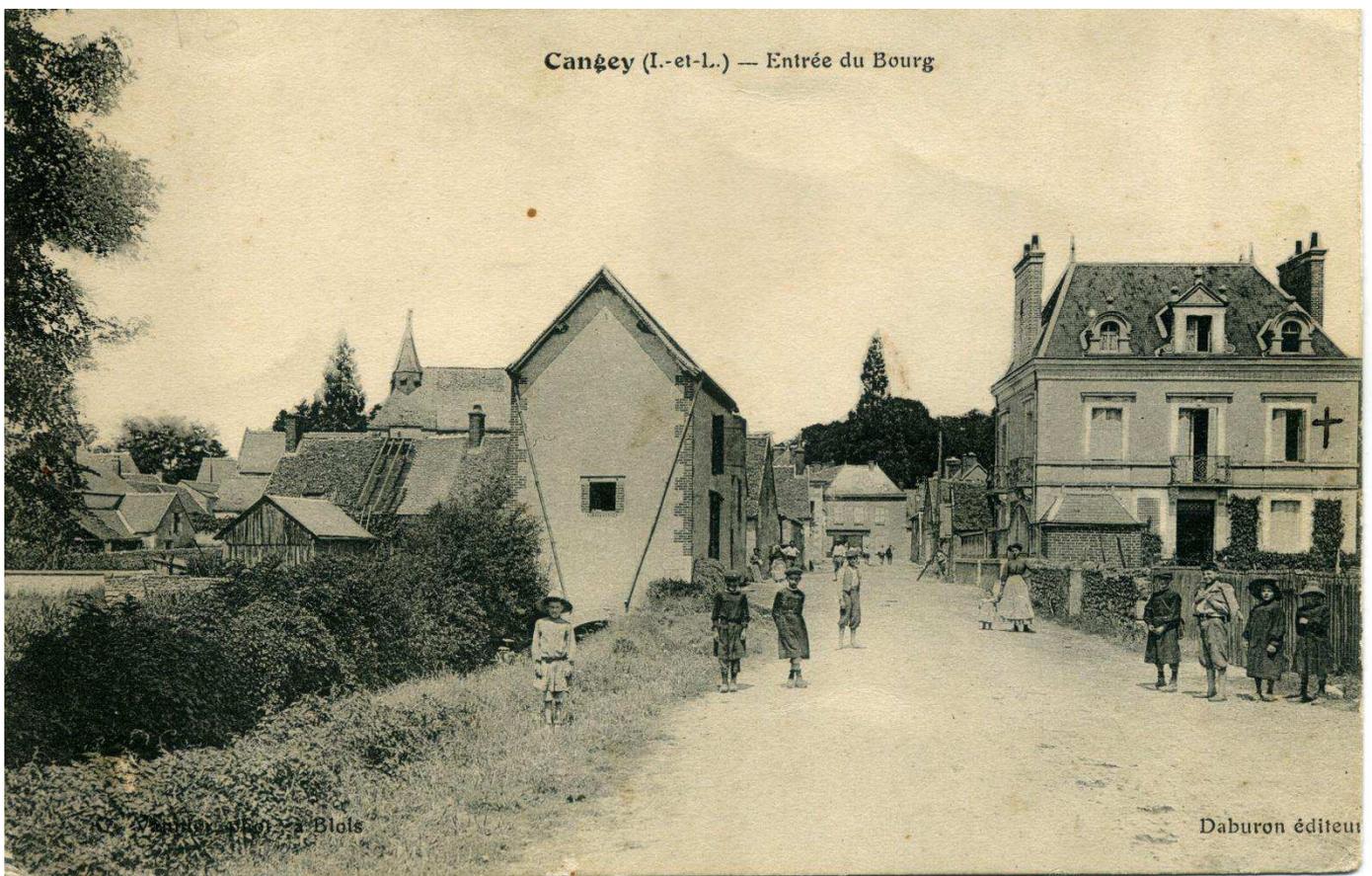


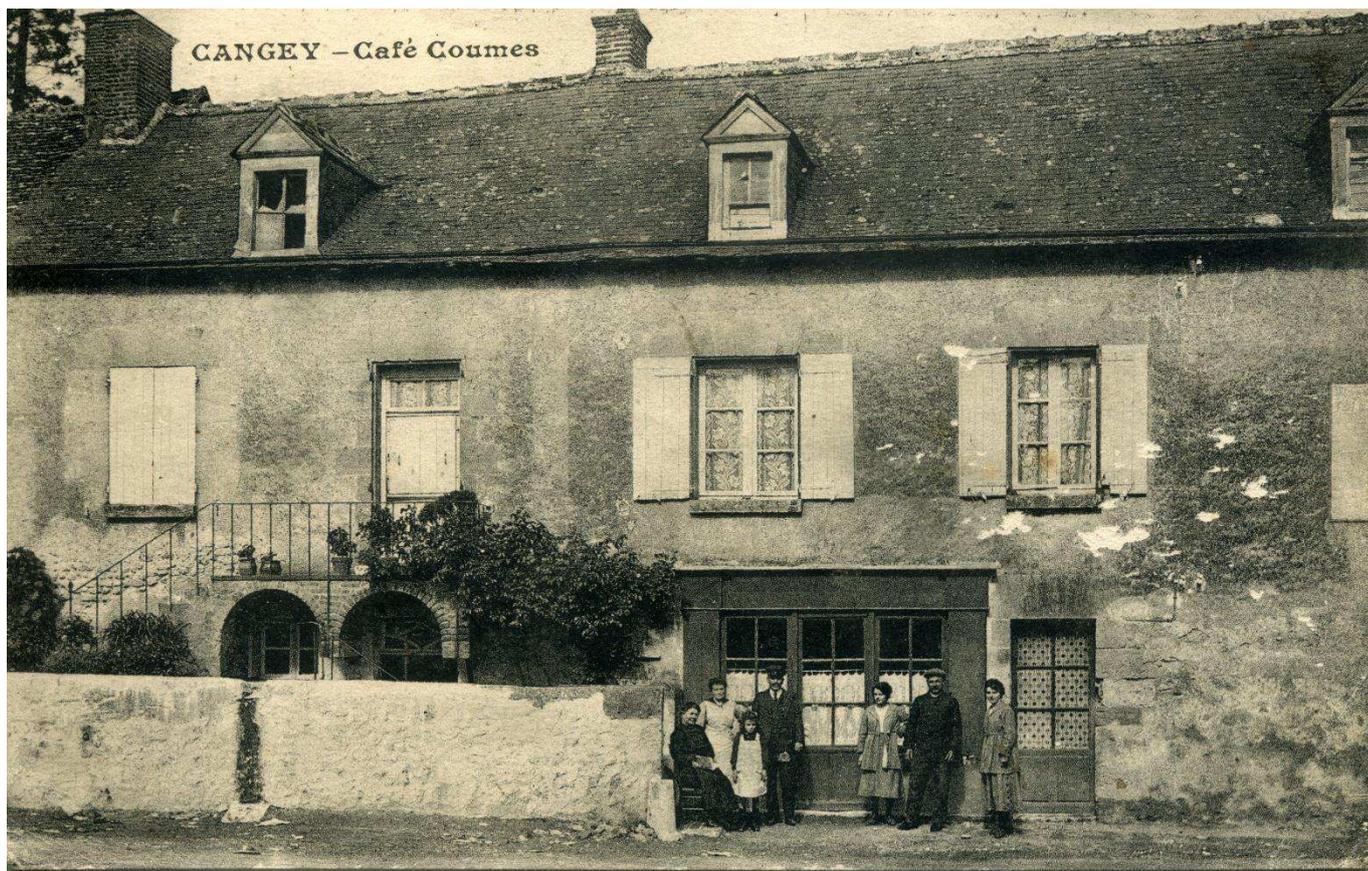
Cartes postales (collection Huguette Delaine)





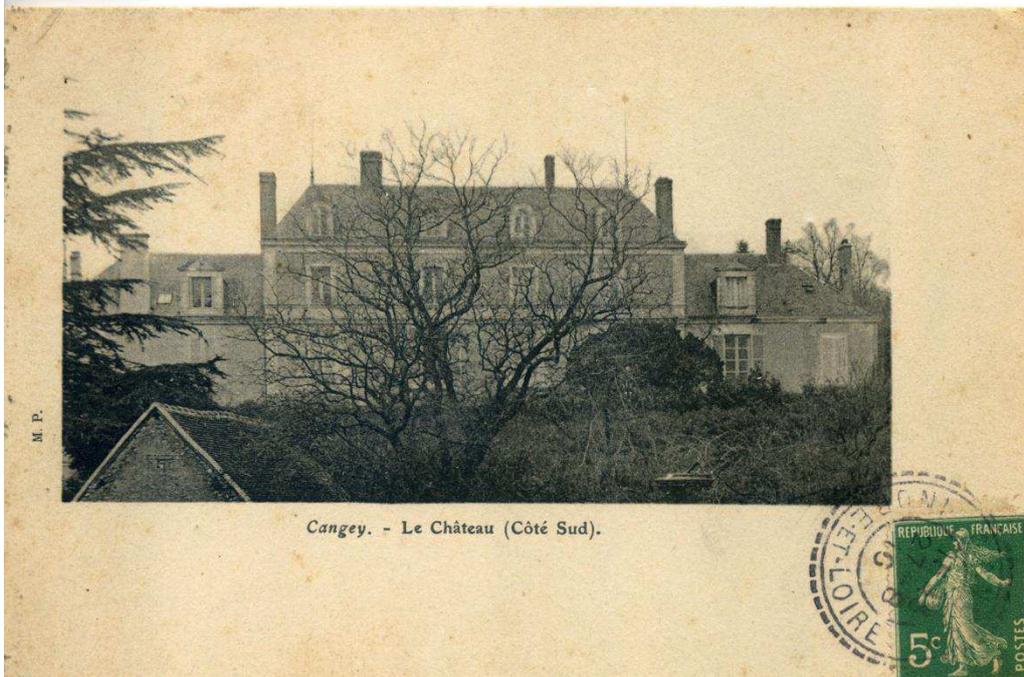
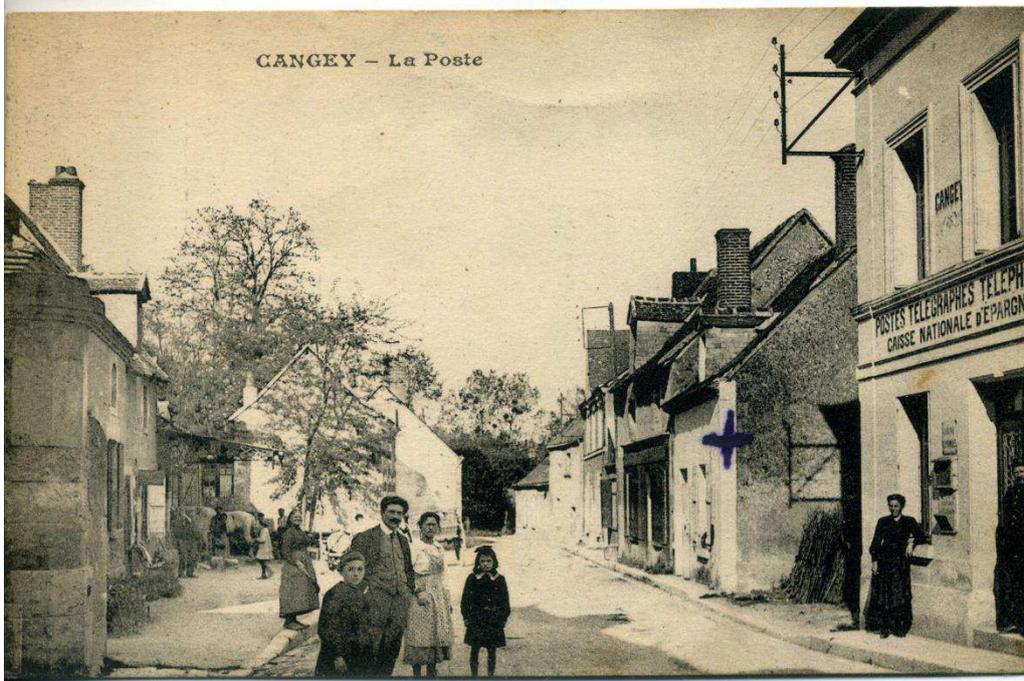
Cartes postales (collection Huguette Delaine)

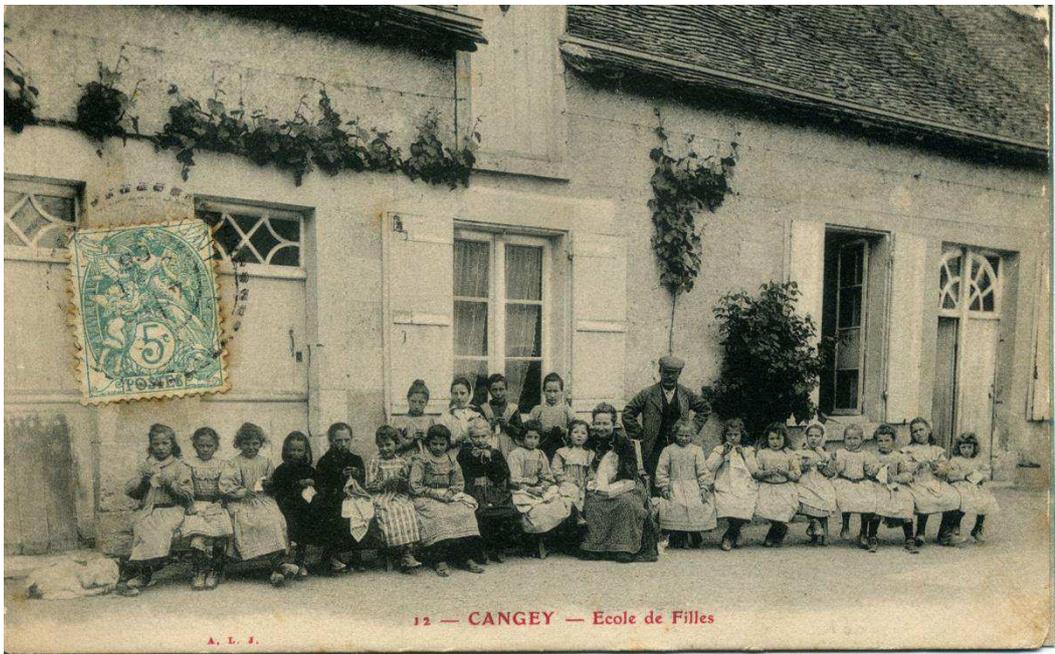




Cartes postales (collection Huguette Delaine, idem pages suivantes)







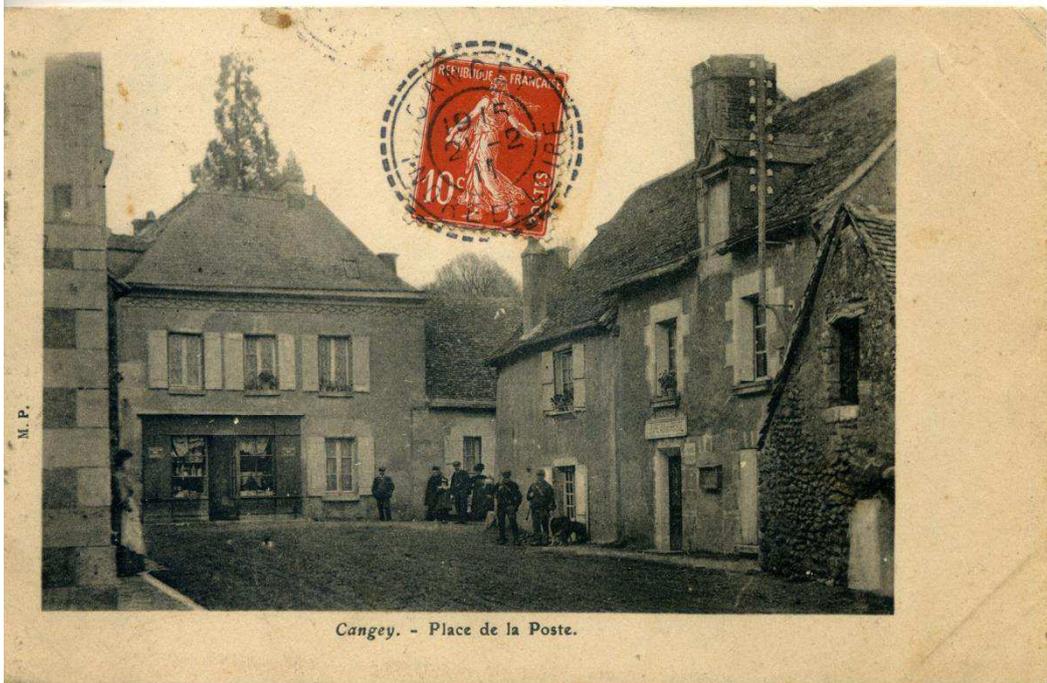
12 — CANGEY — Ecole de Filles

A. L. J.



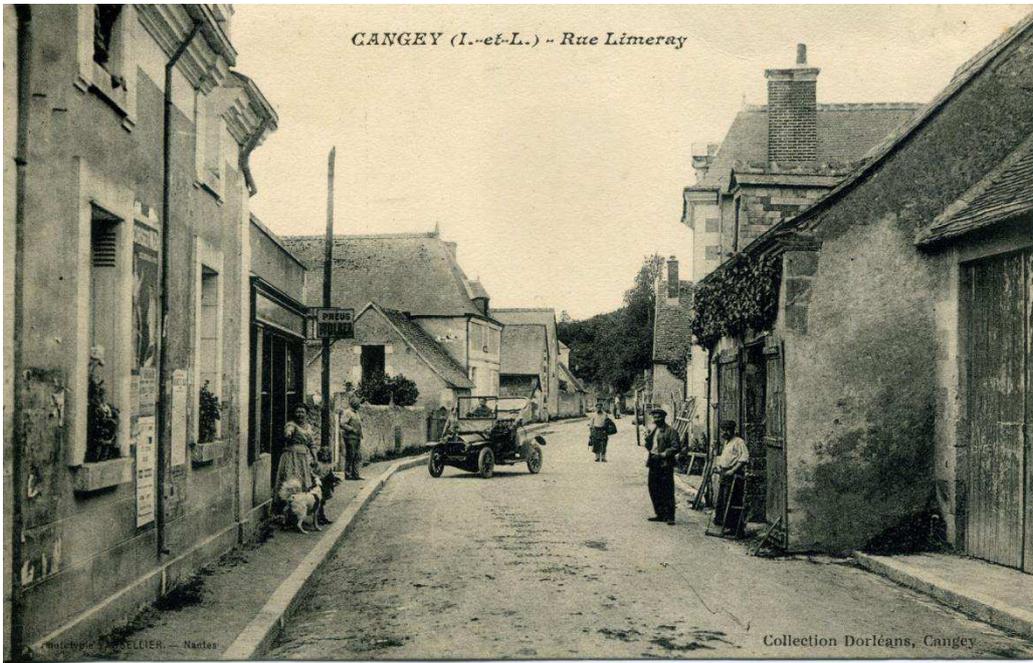
5 — CANGEY — Place de la Poste

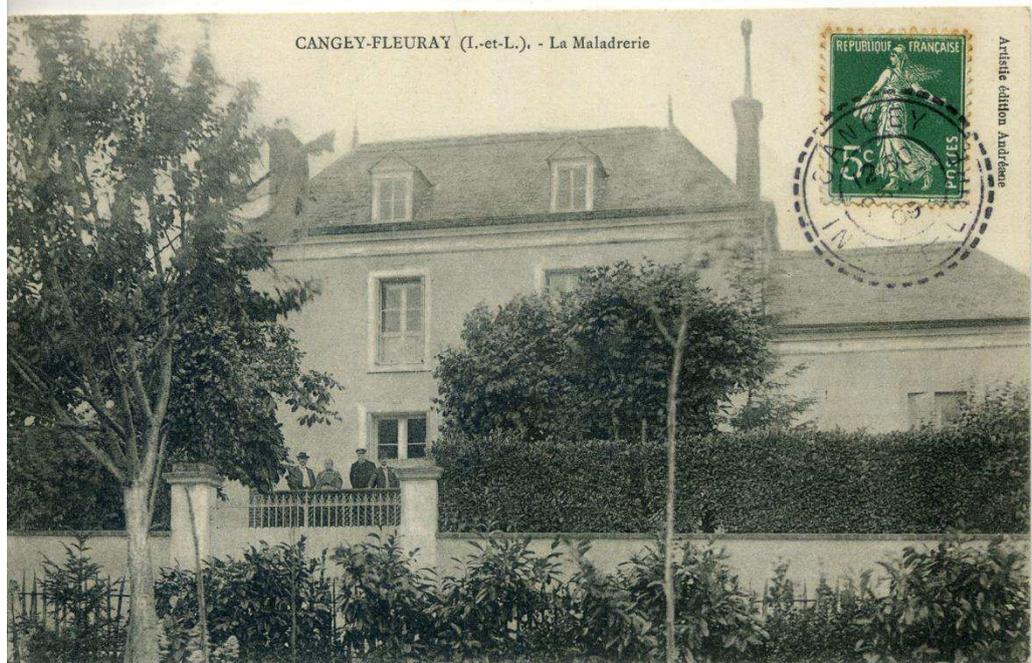
A. L. J.

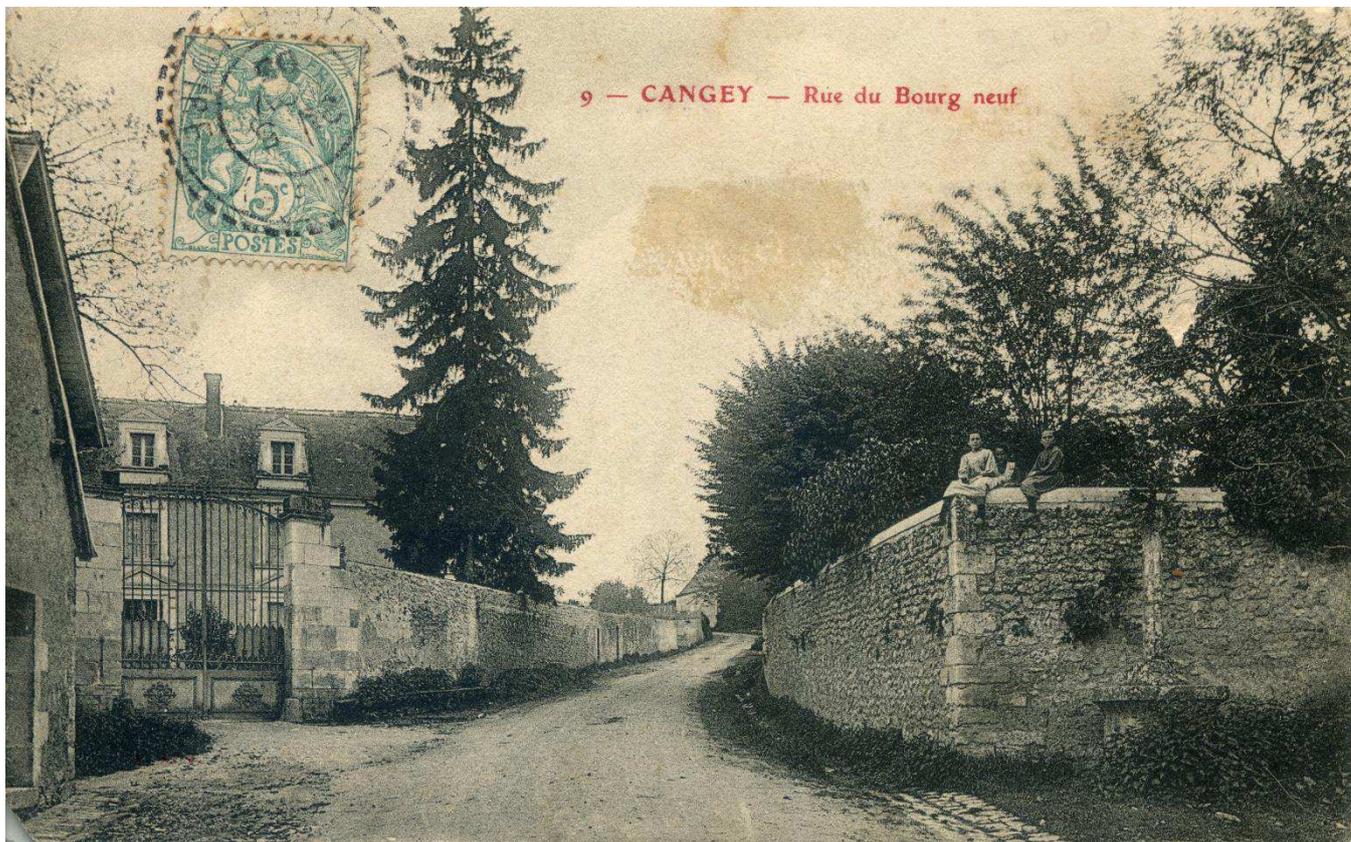


Cangey. - Place de la Poste.

M. P.







Cartes postales (collection Huguette Delaine)



Le Conseil municipal décida le creusement d'une fosse communale à Fleuray en 1898 pour servir d'abreuvoir. Cette fosse se situe dans l'angle de la rue de la Guignardière et de la route de Mesland.

1902 : construction d'un poste pour les indigents à la Charrière (suite à la fin du bail de location) et d'un local pour la pompe à incendie.

Le 12 octobre 1902, le Conseil municipal vota le refus de la réouverture d'une école libre dans la commune.

1904 : construction d'un mur en face de la mairie.

Création de la place publique : 1904

Le 20 novembre 1904, le Conseil municipal décida de créer une place publique au centre du bourg à l'emplacement habituel de la fête villageoise annuelle, emplacement sur lequel un manège était monté tous les ans lors de la fête. On décida de l'achat des terrains nécessaires et de l'expropriation éventuelle des propriétaires pour utilité publique.

En 1906, on procéda à l'arrachage des tilleuls de la place de l'église, au nivellement et au sablage de cette place.

1908 : création d'une recette buraliste au hameau de Fleuray.

1909 : début de l'électrification de la commune.

Le bureau de poste

En 1911, la Municipalité fit l'acquisition de la maison de Mme Poupron pour l'établissement d'un bureau de poste pour 7000 francs. Elle vota un emprunt pour cette installation. Le nouveau bureau de poste fut opérationnel en 1913.

Le monument aux morts : 1921

En octobre 1919, le conseil municipal décida d'ériger une colonne commémorative au cimetière avec une plaque portant inscription des noms des enfants morts pour la France, et de poser une plaque commémorative à la mairie. Pour ce faire, il fut décidé d'ouvrir une souscription auprès de la population. Le 21 décembre 1919, la municipalité révisa son projet et décida d'ériger un monument commémoratif en face de la mairie sur un emplacement donné par monsieur de Menjot, propriétaire



du château. Le 27 août 1920, le conseil municipal examine le devis de l'entreprise Angibault d'un montant de 7500 F. Le monument était ainsi décrit : premier socle en simili granit, le reste en pierre de Lavoux, le coq, les palmes et la croix de guerre en bronze, trois plaques de marbre encastrées dans le fût pour recevoir les inscriptions dorées. La souscription avait alors recueilli la somme de 2482,70 francs. Le 3 septembre 1921, le conseil municipal approuva les plans et devis de M. Angibault, entrepreneur, et le maire fut chargé de signer le marché de gré à gré.

Cependant suite à un désaccord avec monsieur de Menjot, l'emplacement choisi fut la place publique au centre du bourg. Le monument construit fut réceptionné en décembre 1921.

Le monument sur la place était une gêne pour l'installation du manège lors de l'assemblée annuelle et il fut envisagé de le déplacer en 1939. Ce n'est qu'en 1952, que le monument fut déplacé sur son emplacement actuel en face de la mairie sur un terrain offert par madame de Menjot à la commune.

En 1921, la commune acheta la maison Defais-Désécot, et la fit démolir car elle était en saillie et gênait la circulation sur les chemins n° 1 et 74.

1927 : Traversée par le chemin n° 1 du cable téléphonique Bordeaux Paris.

Le lavoir de Fleuray : 1928

En 1905, la Municipalité décida de faire établir un lavoir public sur la fosse communale de Fleuray. Ce lavoir fut construit en 1928.

1932 : établissement d'un lavoir au moulin de Lée.

1932 : travaux au Batardeau à la jonction des rivières la Cisse et le Bief.

1933 : acquisition de l'immeuble Menjot Maxime, le long du chemin n° 1 au bourg de Cangey.

1934 : acquisition d'une partie de l'immeuble Menjot Jeanne, le long du chemin n° 1 de Vouvray.

Modification des limites intercommunales : 1936

Le 17 janvier 1936, le Conseil municipal décida d'ajuster les limites intercommunales entre les communes de Cangey, de Dame-Marie-les-Bois et d'Autrèche en accord avec les municipalités concernées. En effet, le parcellaire et les chemins ne correspondaient plus exactement à la réalité. A la suite de cet ajustement la commune de Cangey s'agrandit de 5 hectares 8 ares 40 centiares.

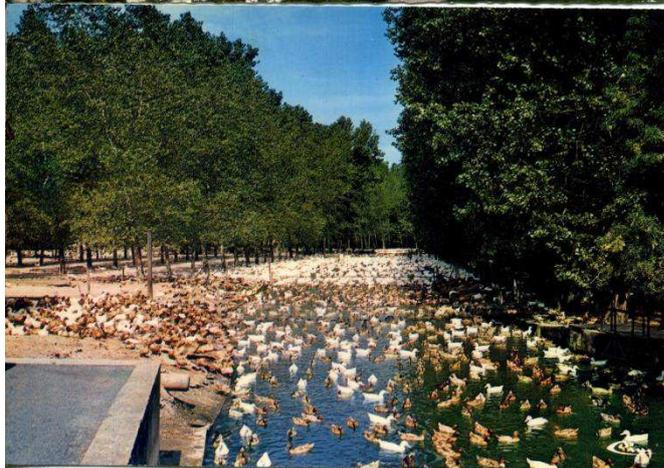
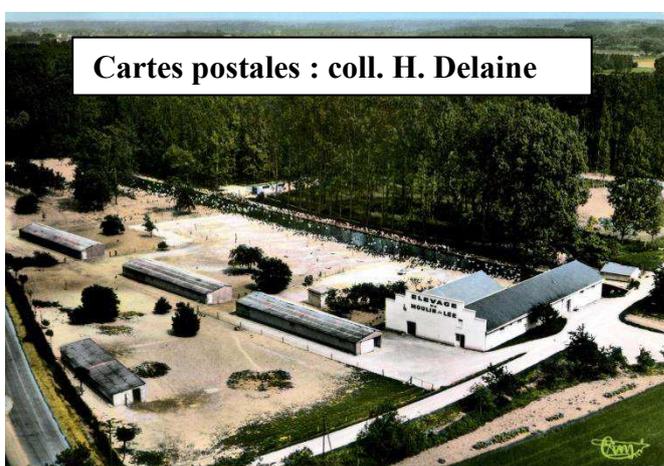
La construction du Groupe Scolaire : 1937-1944

Le 12 janvier 1932, le Conseil municipal, constatant que le presbytère était libre et inoccupé depuis le 1 novembre, décida de la construction de deux classes, de deux préaux et d'aisances, ainsi que d'un logement pour l'instituteur et l'institutrice séparément. Les plans et devis du projet de construction d'un groupe scolaire, établis par M. Terrasson, architecte à Amboise, furent examinés et approuvés le 4 avril 1933 (204 216,81 F, cantine : 10 471,21 F, logement instituteur institutrice : 8 157,21 F). Le même jour, il fut décidé de louer l'ancien presbytère dans son état plutôt que d'en faire un logement pour l'institutrice, sous réserve d'une chambre pour la cantine scolaire.

Les plans de 1932 furent modifiés en 1936. Les nouveaux plans et devis furent approuvés par le ministre de l'Education Nationale le 13 mars 1936. Les travaux commencèrent en 1937 et furent interrompus en février 1940 en raison de leur occupation par les services du ministère de l'Air. La toiture du bâtiment fut terminée en avril 1940. En octobre 1940, un nouveau marché fut passé pour la peinture, la vitrerie et l'installation électrique au nouveau groupe scolaire.



Celui-ci ne fut terminé qu'en 1944. Le 24 décembre 1944, le Conseil municipal donna son accord pour des travaux supplémentaires pour l'achèvement du groupe scolaire d'après les devis de M. Jeannot, architecte à Amboise. Les honoraires d'architecture, furent alors payés, 19 382 francs compris 5674 francs versés à M. Terrasson, l'ancien architecte.



Suite de la chronique

1936 : incendie à Fleuray.

1937 : incendie aux Vaux.

1938 : travaux par Marcel Coutière dans la prairie dénommée la Grande Rivière de Lée pour faciliter l'écoulement des eaux.

1940 : projet d'établissement d'un pont en béton armé sur la Cisse sur le chemin allant de la Bastrie à la Jousserie.

1944 : construction d'un hangar lavoir.

1945 : les prisonniers de l'axe employés par divers propriétaires sont logés dans l'ancienne école de filles.

1950 : vente de l'ancienne école de filles qui servait à loger les réfugiés Collet.

Années 50 : adduction d'eau.

1954 : construction d'un pont sur la Cisse sur le chemin rural n° 83 allant de la Bastrie à la Jousserie.

Le moulin de Lée transformé en élevage de canards : 1958

En 1958, le moulin de Lée arrêta de faire de la farine et fut reconverti en élevage de canards. Cet élevage de canards, l'un des plus

importants d'Europe polluaient la Cisse, rendant impossible l'utilisation du lavoir ainsi que l'abreuvement du bétail et la prise d'eau pour les besoins domestiques.

1957 : construction d'un foyer municipal

1957 : la distribution de l'eau courante est opérationnelle.

L'assainissement et la station d'épuration : années 70

Le 16 juin 1971, le Conseil municipal décida la réalisation de grands travaux d'assainissement, avec la construction d'un réseau d'égout et la construction d'une station d'épuration. Les premiers travaux concernant la première tranche furent la construction de la station d'épuration et la pose d'un kilomètre de buses pour recueillir les eaux usées, les eaux pluviales continuant à être collectées provisoirement par le ravin des Calabres qui traverse le bourg.

La fermeture de l'école du hameau de Fleuray : 1971

A la suite à la fermeture de l'école du hameau de Fleuray à la rentrée de 1971, les élèves furent transportés au groupe scolaire du bourg par le car de ramassage. Il fut acheté un abri-bus.

Busage du ravin des Calabres : 1972

Le 31 mai 1972, la Municipalité fit une demande de devis pour la fourniture et la pose de buses et le comblement partiel du ravin des Calabres suite à la demande d'un particulier se plaignant des mauvaises odeurs surtout en été. Le devis de l'ingénieur des Pont-et-Chaussées d'Amboise, d'un montant de 17 500 francs, fut examiné et approuvé le 26 août 1972. Ce busage fut réalisé par l'entreprise Chesneau père et fils, de Cangey.



La sortie du busage du ravin des Calabres au niveau du Bief de la Cisse

La suppression des passages à niveau sur la voie de chemin de fer

Cette suppression se fit progressivement à partir de 1972, année où les PN 152 (situé en limite des communes de Cangey et Limeray) et 154 furent supprimés.

En 1973, la SNCF construisit un passage supérieur sur le chemin de fer au PN 153 sur le chemin départemental 74.



Suite de la chronique

1973-1979 : Travaux de remembrement.

1975 : vente du logement et des bâtiments scolaires de Fleuray.

1973 : raccordement de l'assainissement sur Limeray.

1973 : installation d'une cabine téléphonique devant la façade du local PTT près de l'abribus.

1975 : agrandissement du cimetière

1975 : création d'une décharge publique.

Le lotissement du Clos de Beauce : 1973-1981

Par autorisation préfectorale du 19 octobre 1973, la viabilisation du lotissement du « Clos de Beauce » put commencer en 1975 et les terrains furent concédés à la Société d'Équipement de Touraine, SET. L'incorporation dans le patrimoine communal de la voirie du lotissement « le Clos de Beauce » se fit le 24 juin 1977. La réception définitive du lotissement du Clos de Beauce se fit le vendredi 29 juin 1979. Les derniers travaux eurent lieu en 1980 et le bilan définitif fut réalisé en 1981.

L'explosion démographique : 1980-2015

Au début du XIX^e siècle, la commune comptait environ 550 habitants. Pendant le XIX^e siècle, la population augmenta irrégulièrement et un maximum fut atteint en 1891 avec 887 habitants. Ensuite la population chuta jusqu'au sortir de la seconde guerre mondiale. En 1946, Cangey comptait 657 habitants. Ce nombre chuta à 542 en 1975. A partir de 1980 la population augmenta fortement pour atteindre aujourd'hui environ 1080 habitants. Ces 35 dernières années virent un développement immobilier et une extension du bourg et des hameaux avec la construction de nombreuses maisons individuelles et de lotissements.

Panneaux des lieux-dits

La Municipalité décida de l'achat et de la pose de panneaux de signalisation des lieux-dits le 8 août 1977. Ces panneaux furent posés en 1979.

1978 : agrandissement du cimetière.

1979 : Busage du Ravin des Calabres.

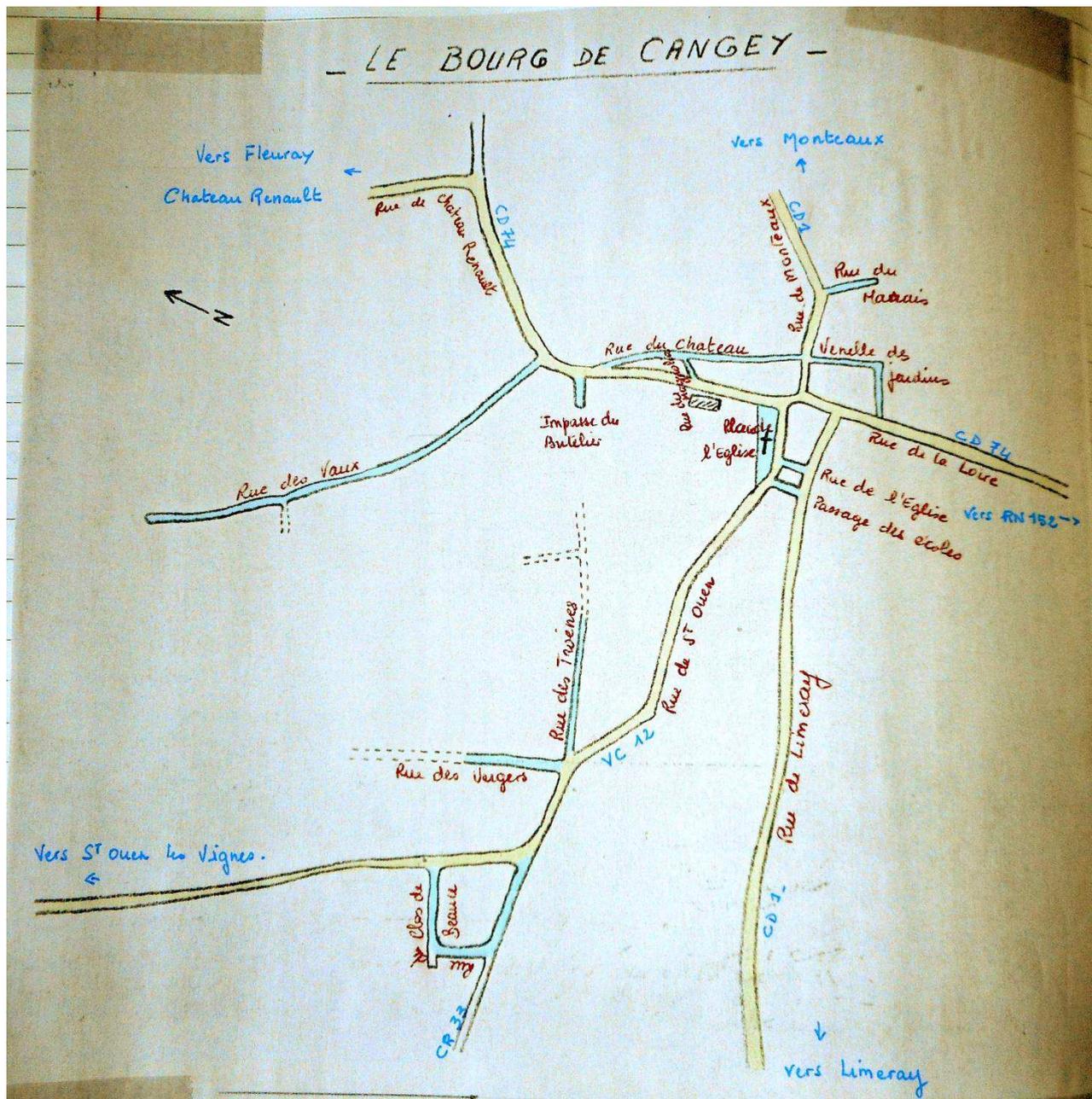
1981-1988 : lotissement des Vignes et des Vilaines.

1982 : inscription à l'Inventaire supplémentaire des Sites des Coteaux de Cangey.

Les noms des rues : 1983

Sur demande des services du cadastre, le Conseil municipal décida de l'attribution du nom des rues du bourg le 22 mars 1983. Les noms suivants furent retenus : rue du Château, rue du Magnolia, Impasse du Butelier, place de l'église, rue de Château-Renault, rue des Vaux, rue de Saint-Ouen-les-Vignes, rue des Troènes, rues des Vergers, rue du Clos de Beauce, rue de Limeray, rue de l'Eglise, passage des Ecoles, rue de la Loire, venelle des Jardins, rue des Marais, rue de Monteaux.

Le plan suivant fut joint à la délibération.



La dénomination des rues des hameaux de la commune fut faite sur demande de la Poste en Conseil le 6 février 1989. D'autres noms de rues furent ainsi également créés : rue de la Loire, rue des Villages, rue de Paradis, rue de Bataillou, rue des Maillets, rue des Cormiers, rue de la Touche, rue des Chaumets, rue de Bel Air, rue de la Grange, rue des Iris, rue de la Cerisaie, impasse du Cèdre, impasse du Perron, impasse de l'Amandier, rue de la Chapelle, rue Les Vilaines...



1984 : inondation d'une partie du bourg par un débordement du Ravin des Calabres, obstrué par des arbres.

1984 : numérotation des maisons des rues et fournitures de plaques numérotées.

1985-1986 : rénovation du centre bourg autour de l'église avec le ravalement des façades des maisons voisines.

1985 : Busage du Ravin des Calabres (Association foncière de St-Ouen-Limeray propriétaire de ce ravin) et des fossés de l'Hôtel des Chaumets, des Maillets et des Cormiers pour environ 300 000 francs.

1986 : création d'un court de tennis au lieu-dit « Entre les Deux Ponts ».

1988 : installation d'un abri bus à Robichon.

1989 : établissement d'un parking devant le monument aux morts avec un panneau présentant le plan de la commune.

Samedi 24 juin 1989 : inauguration du puits de Fleuray restauré par ses habitants.

1990 : numérotation et signalisation dans les lieux-dits.

1991 : création d'un chemin à l'emplacement du Ravin des Calabres.

1996 : desserte de la commune par Gaz de France.

1994 : création du lotissement « les Vignes ».

1994 : la SCI de l'Ecole de Monsieur Bertin fait l'achat d'une parcelle pour créer un lotissement de maisons individuelles. La voirie de la parcelle Cadastre ZP 136 fut viabilisée et la cession de cette voirie fut faite à la commune.

L'aménagement du centre bourg

En 1996, 1997 et 1998, on réalisa la rénovation de l'aménagement du centre bourg, avec l'enfouissement du réseau électrique, l'aménagement de la place de l'église, avec un parvis à la porte de l'église, le réaménagement des abords du groupe scolaire, la réfection de la place devant la mairie,

et du Monuments aux Morts, la construction d'un bâtiment au coin de la place de la mairie pour créer des WC publics, un préau pour un coin poubelles, avec abri bus abritant aussi une cabine téléphonique, la plantation d'arbres et d'arbustes sur ces places, la rectification des trottoirs et l'amélioration de la signalisation routière pour un montant d'environ 750 000 francs TTC.



Suite de la chronique

1997 : liquidation judiciaire de l'hôtel bar du Midi.

1999 : aménagement des entrées de bourg.

1999 : création d'un golf à 9 trous à l'hôtel restaurant le Fleuray au Haut-Plessis.

1999 : projet de retenue d'eau à la Bigonnière.

2000 : fermeture de la décharge à la suite de l'ouverture de la déchetterie le 3 juillet 2000.

2000 : création du lotissement « les Connans ».

2000 : achat de terrains au lieu-dit les Manières pour la création d'une retenue laminaire, et travaux de la digue des Grands Corbeaux.

Le 18 décembre 2000, le Conseil municipal décida de la dénomination de la rue des Connans suite à la construction de logements dans ce lotissement.

Inauguration des logements PLA le 13 janvier 2001.

1 juin 2000 : fermeture de la décharge de déblais et de gravats située au lieu-dit Bel-Air.

30 novembre 2000 : inscription du Val de Loire au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre de son paysage culturel.

2001 : création d'une raquette de retournement rue des Vergers.

Le maintien d'un commerce : 2002

Les deux épiceries allant fermer en 2000, la Municipalité émit le projet de créer un commerce et des logements en centre bourg, pour le maintien d'une épicerie avec bureau de tabac.

Le nouveau commerce Vival vit ainsi le jour en 2002. Les conditions de son exploitation furent définies par délibération de la Municipalité le 13 septembre 2002.



Suite de la chronique

2002 : aménagement des entrées du bourg.

2002 : réhabilitation du terrain de la décharge publique.

2002 : projet d'aménagement de la Charière en terrain de jeux pour les enfants.

Le 25 février 2003, le Conseil municipal décida de la numérotation des maisons des rues de Robichon, de St-Ouen-les-Vignes, de Bataillou, du Clos de Beauce, des Cormiers, des Maillets, de la Touche, des Vergers.

2003 : Projet de lotissement privé de 14 pavillons à la Chapelle.

2003 : conception d'un plan de la commune.

2004 : création de 4 logements locatifs au lotissement « les Connans II ».

2004 : aménagement du logement 6 et 8 Place de l'Eglise en école maternelle.

2004 : restauration du lavoir.

2005 : clôture du terrain de jeux pour enfants de la Charière.

2005 : création d'un columbarium au cimetière.

2005 : aménagement d'une classe maternelle et d'une salle de repos au rez-de-chaussée de l'ancien presbytère.

2005 : fermeture de la poste de Cangey malgré le refus et les protestations du Conseil municipal qui décida l'ouverture d'un point poste au magasin Vival.

2006 : aménagement et restructuration de la mairie et de la salle des fêtes.

2009 : création du Poney Club de la Bigonnière.

2009 : transformation du premier étage de l'ancien presbytère en salle de classe et salle d'activités.

2010 : destruction du lavoir de Fleuray par la tempête Xynthia.

2011 : rétrocession de la voirie du lotissement « les Connans » par Touraine Logement.

2011 : projet de camping à la Garenne Saint-Thomas, terrain de loisirs qui a connu une rave, les démonstrations de QUAD, les tractosaures, les motocross, etc.).

2013 : fusion de la Communauté de communes des Deux Rives avec celle du Val d'Amboise.

La dénomination des rues de Fleuray : 2012

Afin de faciliter l'acheminement du courrier, les livraisons et les services de secours et de gendarmerie, le 11 septembre 2012, le Conseil municipal décida de la mise en place d'une signalisation sur le hameau de Fleuray, de la dénomination du nom des routes principales et de la numérotation des habitations. Les noms des routes suivants furent retenus : impasse de la Garenne Saint-Thomas (CR 86), impasse de la Haute Métairie (C 5), impasse de la Lande (CR 19), impasse de Fontaines-les-Blanches, impasse du Renoir (CR 9), impasse de la Ruelle, route de Dame-Marieles-Bois (RD 74 de Saint-Thomas au Clos du golf), route de la Guignardière (CR 11 de la fosse commune au Clais), route du Puits de Fleuray (VC 7 du puits au lieu-dit la Fuseterie), route de Mesland (VC 300 du carrefour à la limite de la commune).

Il fut également décidé de numéroté les habitations des lieux-dits isolés suivants : la Bigonnière, le Bois de Lée, le Petit Bois de Lée, les Brionnières, la Chardonnière, la Duchée, la Goupillère, la Mailleterie, le Petit Bourot, les Sapins.

Pour ce faire, la commune fit l'acquisition et l'installation des panneaux indicateurs, et fit l'acquisition et la distribution des plaques numérotées.



Les cotes

Certains services publics, comme l'IGN, EDF, le service du Cadastre, l'Équipement, etc., créent de nouveaux toponymes de lettres et de chiffres, des cotes. Par exemple, la commune elle-même porte le numéro INSEE 37043. Ces toponymes ont le plus souvent un usage d'entreprise ou un usage propre aux services publics. Ceux qui utilisent ces équipements n'en connaissent souvent pas l'existence. Seules les routes départementales D1 de Limeray à Monteaux, la D74 route traversant la commune du nord au sud, et la D952, la levée, sont assez connues. La grande majorité des chemins de la commune porte maintenant le nom de « chemin rural » (CR) ou « voie communale » (VC) suivi d'un numéro. Certains portent encore un nom.

Les lignes électriques qui traversent la commune ont des poteaux identifiés par EDF par un numéro, sorte de toponyme à usage professionnel qui disparaîtra bientôt de la vue des habitants par le programme d'enfouissement des réseaux des lignes électriques et téléphoniques. Les transformateurs électriques sont ainsi également identifiés. Sur la commune nous rencontrons par exemple le « P-042 LE CLOS DU P. »

Naissance de nouveaux toponymes

Les activités agricoles, artisanales, commerçantes, hôtelières, médicales, sont porteuses de nouveaux toponymes : « l'Hexagone », hôtel, bar, snack aujourd'hui fermé, « le Vival », « l'Hôtel Le Fleuray », « le Restaurant Le Colonial », le golf du « Clos du Golf », la discothèque le « Scoop » (à Saugeons), les gîtes ruraux, etc.

Certains noms d'entreprises, comme les seigneuries du Moyen Age, portent le nom de leur fondateur : « Domaine Cocteaux », « Harault »... Certains ont pris un nom ancien comme le « Domaine de la Bastrie », « l'élevage du Moulin de Lée » ou le « Poney-Club de la Bigonnière ».

Les habitants d'aujourd'hui inventent de nouveaux noms de lieux comme « la Ruine aux Rats » (une maison à Fleuray). Ils désignent leur habitation d'un joli nom poétique : « Le Gîte du Clos Fleuri », « la Tribu », « les Cèdres », « Le Clos de Jouvente », « le camp des loges », « L'Ecole Buissonnière »...

Certains noms de lieux de service commencent à prendre une majuscule et peuvent être assimilés à des noms propres : la Marie, le Cimetière, la Salle des Fêtes...

Certains de ces toponymes en voie d'apparition demeureront, d'autres disparaîtront. Les toponymes s'emploient tous les jours de la vie. N'oublions pas que lorsque vous dites « chez untel », vous employez une expression toponymique déjà en cours au Moyen Age. Chacun a ses propres toponymes, son « petit coin de pêche » aux noms de lieux uniquement connus de lui.



Conclusion

A travers cette étude, vous avez découvert ou redécouvert votre commune. Vous ne la verrez plus jamais de la même manière. Elle s'est enrichie ici d'un heureux et instructif patrimoine qui, j'espère, vous rendra fier d'être Cangéens et Cangéennes.

Les sources

Archives communales

- **Registres des délibérations de la municipalité** (cotés 1 D1-1 à 9 et 1D2-1 à 6 pour les extraits les plus récents) : 1801-1824 ; 1824-1837 ; 1838-1848 ; 1849-1877 ; 1878-1922 ; 1922- 1944 ; 1944-1955 ; 1955-1977 ; 1977-1994 ; 1994-2001 ; 2001-2006 ; 2006-2013 ; 2013-2015.
- **Cadastre napoléonien** de Fleuray dressé en 1809 par Lecoy-Lamarche.
- **Cadastre napoléonien** de Cangey dressé en 1809 par Lecoy-Moreau.
- **Marcel Coutière** : *Regroupement de documents sur la vie de Cangey à travers les âges*, photocopies d'un manuscrit, 1984.
- **Dossiers de recherche de Mme Huguette Delaine**.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

Série G : fonds de la paroisse de Cangey

- **G. 721.** (Liasse.) — 95 pièces, papier. 1592-1783. — CANGY. — État des domaines et revenus du prieuré-cure de Cangy. — Testaments de Mathurin Lucasseau, marchand voiturier, Guillaume Dutertre, Pierre Leroy, curé de Cangy, François Lenoir, marchand, Simon Leduc, meunier, Jean de Beausse, curé d'Azay-sur-Cher, Gabriel Peltreau, greffier de la seigneurie de Fléré, et autres, au nombre de 66, portant divers legs en faveur de la cure et de la fabrique. — État des biens légués à l'aumône de Cangy, au profit des pauvres passants, par Jacques Bellère, seigneur de ladite paroisse. — Déclaration des terres, etc., dépendantes de la paroisse de Notre-Dame de Cangy, rendue par la fabrique à Louis-Marie Trezin, seigneur de la châellenie de Cangy. — Cahier des recettes de la boîte de Notre-Dame. — Contrats d'acquisitions et d'échanges de terres, vignes et bois taillis. — Procès-verbal, au sujet des déprédations commises au lieu appelé l'Ermitage, par Charles Dumont, ermite.
- **G. 722.** (Liasse.) — 146 pièces, papier. 1533-1784. — Baux à ferme des vignes et terres de la fabrique, d'un corps de logis appelé la Folie- Herbault, et d'une maison appelée le Vicariat, par les procureurs de la boîte des trépassés et de la grande boîte, de 1545 à 1784. — Cahier des legs faits à l'église de Cangy de 1473 à 1492. — État des biens de la fabrique. — Compte de recette et dépense fait par Michel Dabert et Simon Chassier, procureurs fabriciers, en 1533 — Adjudication au rabais des travaux à faire à l'église. — Extrait du papier et registre de tous les héritages dépendants de la boîte des trépassés. — Déclarations de terres et vignes rendues au fief de Cangy. — Ventes, adjudications et baux à ferme de la tonture des prés de la fabrique, de 1574 à 1783.
- **G. 723.** (Liasse.) — 55 pièces, papier. 1534-1610. — Comptes de recette et dépense des deniers de la fabrique de Cangy et de la boîte des trépassés, rendus par les procureurs fabriciers et marguilliers, de 1534 à 1640, en présence de Jacques Antoine et François Bellère, seigneurs de Cangy, fondateurs de l'église et de la boîte des trépassés. — Dépenses : en 1624 : « 38 sous payés à Lenoir, hôtelier, pour dépense faite par les gens d'église, les marguilliers et clercs, qui ont mené et conduit la procession, le jour de Sainte Anne, à Fontaines-les-Blanches » ; — 12 sous pour l'achat d'une pinte d'huile ; — 10 sous pour un lien de fer et autres ferrures mises aux cloches ; — 50 sous pour la réfection et réparation du cierge Saint-Urbain ; — 12 sous, pour la façon de 5 aunes de toile de pou sur pou ; — 4 livres, pour la reliure d'un missel. — Total de la recette, 280 livres 5 sous 6 deniers, et de la dépense, 133 livres 1 sou 6 deniers.
- **G. 724.** (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 95 pièces, papier. 1641-1758. — Comptes de recette et dépense des deniers de la grande boîte de l'église de Cangy et de la boîte des trépassés, rendus par les procureurs desdites boîtes, de 1640 à 1721. — Recettes de la boîte des trépassés : Produit des ventes de la coupe des prés, 80 livres 10 sous ; — des fermes de vignes, 89 livres. — Rentes foncières dues par M. Trezin, seigneur de Cangy et autres, 59 livres 17 sous — 18 boisseaux de vesce, sarrasin et blé, vendus 11 livres 4 sous. — Produit des allumes, 20 livres. — Total de la recette pour 1709-1711, 274 livres, et de la dépense, 222 livres 14 sous.

- **G 1208** (prieuré-cure): Fief de Robichon : Plan du fief appartenant au prieur de Cangey, levé et dessiné par Jean-Alexandre de Chapuiset, 58,5 cm x 64,6 cm, 1769.

Série G : fonds de la paroisse de Fleuray

- **G. 807.** (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 60 pièces, papier. 1664-1789. — FLEURAY. — Cahier des biens et revenus dépendants de la grande boîte de Notre-Dame, fondée en l'église de Fleuray, dressé par Guillaume et Jacques Bigot, notaires et tabellions, à la requête de Pierre Leduc, procureur de ladite boîte. — Testaments : d'Hilaire Marié, curé de Fleuray ; de demoiselle Blanchet, femme de Léonard Guerrier ; de Jacques Bigot, notaire et procureur de la Châtellenie de Fleuray, et de Jacques Godeau, ancien archer et cavalier de la maréchaussée, contenant des legs de terres, etc., en faveur de la cure et de la fabrique. — Dons faits à la cure : d'un demi quartier de bois taillis, aux Épinières, paroisse de Meslan, par les héritiers de Jean Langlais et de son fils ; — d'une noue de 12 chaînées et d'une rente de 20 sous, par Marie Bigot, veuve de Jean Adam. — Baux à ferme d'un demi arpent de pré, au lieu dit les Iles, paroisse de Cangy, par le curé, René Guillon ; — de 88 chaînées, paroisse de Monteaux et de Veuves, par les fabriciers, au desservant Jean Jagu. — Transaction entre Raoul Marin, curé, et les habitants, qui s'engagent à continuer de lui payer la dîme de charnage et de verdage au 13°. — Compte de recette et dépense, rendu par François Leguay, fabricant et marguillier. — Déclarations : de 7 boisselées et 50 chaînées de terre près la croix des Cinq-Chemins, rendue par la fabrique, à Charles Julien d'Amboise, chevalier, seigneur des fiefs du Clos-Lucé, La Touche d'Artigny, Mauny et La Menaudière ; — des nouveaux dons et acquêts, faite par Besnard Raineau, curé, et les fabriciers, au bureau des amortissements. — Transactions entre les habitants de Fleuray et le curé, André Lorin, au sujet des réparations ; — entre ledit curé et Guillaume Talmancier, prieur-curé de Cangy, relativement à la dîme d'une pièce de terre, limitrophe des deux paroisses. — Assemblées des habitants portant nominations d'un marguillier, d'un syndic, et d'un procureur fabricant, pour la régie des biens et revenus de la fabrique. — Compte de recette et dépense des boîtes de Notre-Dame et des trépassés, pour les années 1701-1706 ; total de la recette, 368 livres 15 sous, et de la dépense, 290 livres 15 sous 9 deniers. — Compte de la fabrique, pour 1738-1739 ; recette 210 livres 18 sous, dépense 52 livres 14 sous. — Quittances et mémoires de travaux et de fournitures.
- **G 1246** : Fabrique de Fleuray (1783-1790) : Mémoire de Chardon, marchand tapissier, 1783. Mémoire de Puginier, menuisier, (1787-1790).

Série H :

- **H 114 : fonds de l'abbaye de Fontaines-les-Blanches** : Vente aux religieux, par Petronelle, veuve de Regnault Berneron, d'une pace, *platea*, qu'elle possédait à Cangey, 1285. Jugement prononcé en la cour d'Amboise, à Chaumont-sur-Loire, en faveur des religieux de Fontaines, contre Guillaume de Borroz, au sujet du droit de pâture dans les bois de Cangey, de Borroz et de Lée, pour les bêtes que lesdits religieux ont en leur maison de La Lande, 1295.
- **H 125 : fonds de l'abbaye de Fontaines-les-Blanches** : fermes et rentes sur La Lande, à Fleuray (1773-1789).
- **H 144 : fonds de l'abbaye de Gastines** : baux de terres et de prés situés dans la paroisse de Cangy.
- **H 922 : fonds de l'abbaye de Marmoutier** : Bail par les religieux de Marmoutier à Antoine Morée, de la paroisse de Pocé, du moulin de Lée, paroisse de Cangy, pour neuf ans, au prix annuel de 90 livres et certaines charges, 1785.

Archives départementales de Loir-et-Cher

Nicolas Huron : *Le cartulaire du prieuré de Moncé (1209-1282), transcription et introduction générale* (3 volumes), photocopié, 1988, 555 pages.

Série F : F 49 à F 83 : Titres de la famille Trézin de Cangy.

Série H :

- **3 H 40 : Fonds de l'abbaye de Bourgmoyen** : titres de propriété à La Bosse, à Candé et à Cangey : Déclarations féodales et censuelles fournies par les religieux aux seigneurs de Cangey et de Saugeon. Déclaration censuelle à Jean « de Beulse », seigneur de Cangey (de *Cangeyo*), 1474.

Déclaration censuelle au seigneur de Cangey (pour des vignes sises audit Cangey et joignant à Jean Chastigner, capitaine à Châteaurenault), 1542. Déclaration féodale à François de Bellaire, écuyer, sieur de Cangey, 1615. Décharge de droits féodaux accordés à l'abbaye par messire Jacques de Bellère, écuyer, seigneur de Cangey et prieur-curé dudit lieu, 1620. Déclarations censuelles fournies audit Jacques de Bellaire, 1620 ; à Philippe de Bonnafau, écuyer, sieur de Saugeon, 1647 ; aux dame de Coutel et de Cangey, possesseurs de la seigneurie de Saugeon, 1705 ; à messire Isaac d'Alençon, écuyer, conseiller et secrétaire du Roi, inspecteur des chasses de la capitainerie des gardes et colonel d'infanterie pour le service du roi de Pologne, seigneur de Monteaux, de la prévôté de Mesland (dite de Basse-Beauce) et de Saugeon, 1744 ; à messire Louis-Mary Trézin, écuyer, seigneur de Cangey, 1744. – Terres de Cangey : échanges, baux, ventes (1603-1755) : 26-27 - Rente foncière à Cangey. Reconnaissance, procédure en déclaration d'hypothèque contre le chapitre de Saint-Florentin d'Amboise, 1446. 28-33 – Rentes dues à l'abbaye par les prieurs de Cangey. Prise à rente, reconnaissances, 1450-1719. 34-36 – Autres rentes à Cangey. Prise à rente, procédure en reconnaissance, 1512-1540. 34-35. – Reconnaissance (sous le sceau de la châtellenie de Cangey : Florent Brebier, licencié en lois, avocat au présidial de Blois, bailli), 1593 (36).

- **3 H 56 : Fonds de l'abbaye de Bourgmoien** : Titres de propriété à Fleuray (Indre-et-Loire). 20 pièces parchemin et 1 pièce papier (1370-1668). Pièce 1 Vente d'une rente foncière assignée sur la métairie de la Gaillardière, faite par Jean Leclerc de Neuville, demeurant à Château-Renault, 1370. Pièce 2 Vente faite à l'abbaye par Louis Le Veneur, de la paroisse de Chambon, d'un cens à prendre sur ladite métairie, 1370. Pièce 3 Vente de ladite métairie faite à l'abbaye par Jean de Neuville, bourgeois de Château-Renault, 1372. Pièce 4 Amortissement de ladite métairie (tenue à cens de Louis de Lenière, dit le Veneur, qui la tenait lui-même en foi et hommage de « *Johan Prunellé, chevalier, sires de Herbaut* ») concédé à l'abbaye par ledit Louis Le Veneur, 1374. Pièce 5 Lettres de Guy de Châtillon, comte de Blois, concédant aux religieux que des terres sises à La Gaillardière, en la châtellenie de Château-Renault, et nouvellement acquises par l'abbaye, soient dorénavant tenues « aux us et aux coutumes » de la châtellenie de Blois et « justicées » par les juges et officiers de ladite châtellenie, 1386 (vidimus de 1387). Pièces 6 à 8 : Baux de la métairie de la Gaillardière et du bois Saint-Calais, 1415-1441. Pièce 9 Sentence du bailliage de Blois maintenant l'abbaye en possession de la métairie de la Gaillardière (« tournée en ruyne », après 1415, par suite des guerres et hostilités qui avaient été « moult grandes en ce royaume... et ou conté de Blois ») dont s'était emparé Jean des Quartes, écuyer, 1454. Pièces 10 et 11 : Baux de la métairie, 1477-1503. Pièces 12 et 13 : Sentences de maintenue en possession de terres sises au bois Saint-Calais, 1505. Pièce 14 Acte de foi et hommage rendus, pour raison de la Gaillardière, à messire François de Prunellé, chevalier, seigneur d'Herbault, 1529. Pièces 15 et 16 : Procédures en déclaration d'hypothèque d'une rente assignée sur ladite métairie, contre Jacques Lesbahy (1572) ; contre Raymond du Ferme, écuyer, sieur de la Gaillardière, et contre Florimond Descartes, écuyer, sieur de la Haute-Métairie (1585). Pièce 17 Reconnaissance de ladite rente par Anne Lesbahy, veuve de Raymond du Ferme, et par François d'Alloue, écuyer, sieur de La Haute-Métairie, 1608. Pièces 18 et 19 : Procédures en déclaration d'hypothèque contre Jean de Lesbahy, écuyer, et contre demoiselle de Rigny, veuve de Robert de Passac, écuyer, sieur du Chesne (paroisse de Salbris), 1622 ; contre Vincent de Lesbahy, écuyer, sieur de Bellenoue, et contre Henry de Passac, écuyer, sieur du Chesne, 1634. Pièces 20 et 21 : Nouvelles reconnaissances par Henry de Passac, écuyer, sieur du Chesne (1640), et par Antoine de Passac, écuyer, sieur de Grosbois (1668).

- **3 H 83 : Registre des recettes de l'abbaye de Bourgmoien** : p. 181-304. (1787-1790) Recettes de fermages de terres et métairies à Blois, Saint-Denis... Cangey...

- **3 H 96 : Fonds du prieuré-cure de Cangey dépendant de l'abbaye de Bourgmoien** (25 pièces en parchemin et 14 pièces papier : 1500-1763) : Conflit au sujet de la prise de possession et de la jouissance du prieuré-cure entre Louis Barbes, religieux de Bourgmoien, et Jacques de Bellère, écuyer, sieur de la Rivaudière, écolier étudiant au collège des Jésuites de Poitiers, fils de François de B., écuyer, seigneur de Cangey ; opposition de Jacques de Bellère à la prise de possession de Louis Barbes ; intervention des habitants de Cangey qui déclarèrent ne reconnaître d'autre prieur que ledit sieur de Bellère ; requête de Louis Barbes au bailli de Blois contre le seigneur de Cangey qui avait refusé de lui délivrer les clefs de l'église et proféré des menaces contre lui et contre les fermiers du prieuré ; sentence du présidial de Blois mettant le requérant sous la protection et sauvegarde du Roi et condamnant le seigneur de Cangey à lui rendre les clefs de l'église ; transaction par laquelle Jacques de Bellère reconnaît que Louis Barbes est bien et dûment et canoniquement pourvu du prieuré ; bail à ferme du revenu temporel du prieuré fait par Louis Barbes à Me Peltreau, notaire à Cangey, à la charge pour le preneur de présenter au bailleur « homme d'église pour servir de vicaire » dans la paroisse ; lettres de rescision dudit bail (1613-1614) (pièces 1 à 8). Résignation du prieuré-cure faite

avec réserve d'une pension de 200 livres sur les revenus de son bénéficiaire, par Dominique Thibault, ancien prieur-curé de Saint-Saturnin d'Auriac, au diocèse de Périgueux, « affaibli » par les suites de sa détention « au titre de prétendu criminel d'Etat tant au Château-Trompette à Bordeaux qu'en la conciergerie du Palais, audit Bordeaux », 1763 (pièce 9). Déclaration des biens et revenus du prieuré faite afin de parvenir à l'homologation de ladite pension réservée, 1763 (pièce 10). Indemnité accordée au prieur, pour des biens nouvellement acquis, par François de Beausse, écuyer, seigneur de Cangey, 1531 (sous le sceau du bailliage de Cangey : Guillaume Bouchier, licencié en lois, bailli) (pièces 11-12). Aveux et déclarations censuelles fournis par les prieurs-curés à messire Jacques de Bellère, écuyer, seigneur châtelain de Cangey, 1624-1631 (pièces 13-14). Transaction entre le prieur-curé et ledit Jacques de Bellère, au sujet de la présentation d'un vicaire, 1631 (pièce 15). Biens-fonds et rentes foncières à Cangey, reconnaissance, 1500-1519 (pièces 16-19). Reconnaissance de rente au profit du prieur (Me Nicolas Bourbon, premier aumônier de la princesse de Navarre, duchesse de Vendômois), 1552 (20). Baux 1571-1572 (pièces 21 à 27). Reconnaissances de rentes au profit du prieur (messire Jacques de Bellère), 1618 (pièces 28 à 30). Autre bail, 1678 (pièce 31). Dîme des Tierceries à Monteaux (pièces 32 à 36). Sentence du bailliage de Blois maintenant le prieur en possession de la dite dîme, 1607 (pièce 32). Arrêt du Parlement confirmatif de ladite sentence, 1608 (pièces 33 et 34). Baux de la dite dîme, 1669-1677 (pièces 35 et 36). Vente de terres et de rentes foncières à Cangey faite à Jacques de Bellère, écuyer, sieur de Cangey, par les commissaires subdélégués au diocèse de Chartres pour le fait de l'aliénation de 50 000 écus de rente du bien temporel des églises du royaume (afin de satisfaire à la taxe d'un écu de rente à laquelle avait été cotisé le prieuré), 1577 (pièces 37 et 38). Copie (non collationnée ; d'après un cartulaire de l'abbaye de Bourgmoyen) de titres de propriété (1186-1302) du prieuré (s. d. : XVII^e siècle).

- **3 H 110 : fonds de l'abbaye de Bourgmoyen : registre des revenus :** Article XVII, 21, 362. Liasse XXXII, pages 145 à 147 : titres de propriété à Cangey. Bulle du pape Nicolas mettant « sous sa protection l'hôtel-Dieu ou maladrerie » de Cangey, s. d.

- **3 H 111 : cartulaire de l'abbaye de Bourgmoyen :** bulles papales.

- **16 H 44 : Fonds de l'abbaye de Marmoutier :** Folio 194-220 : Domaine du prieuré de Mesland : maison prieurale, terres, moulins et rentes foncières à Mesland, à Monteaux, et à Cangey.

- **16 H 88 : Fonds de l'abbaye de Marmoutier. Titres du prieuré de Mesland (1032-1501) :** titres de propriété à Mesland, Blois, Cangey... Pièce 16 : Reconnaissance par Guillaume de la Vallée des droits du prieur de Mesland de recevoir une portion des revenus du moulin de Lée et d'y placer un sergent, de jour et de nuit, afin de percevoir ladite portion, 1276 (Métais, n° 346).

- **16 H 93 : Fonds de l'abbaye de Marmoutier : Titres du prieuré de Mesland :** Moulin de Lée, paroisse de Cangey. Pièce 1 : Reconnaissance d'une rente sur le moulin de Lée au profit du prieur, 1304. Pièces 2 et 3 : Acquisition d'une rente sur ledit moulin, 1325. Pièce 4 : Acquisition de la tierce partie dudit moulin par Guillaume de Beausse, chanoine de Tours, 1332. Pièces 5 à 8 : Reconnaissances de fermage dudit moulin baillées à Jean de Beausse, chanoine de Saint-Sauveur, 1344-1349. Pièces 9 et 10 : Bail à moisson dudit moulin par Jean de Beausse, seigneur de Cangey, 1355. Pièces 11 et 12 : Transaction par laquelle Jean de Beausse, bailli de Blois, abandonne ledit moulin au prieur de Mesland, 1377. Pièces 13 à 15 : Bail à rente, par les religieux de Marmoutier, de l'ancien moulin de Lée, maintenant en ruines ; le preneur sera tenu d'y faire construire une maison et un nouveau moulin dans le délai de 2 ans, 1473. Pièce 16 : Cession de tous leurs droits sur le moulin de Lée faite par les religieux de Marmoutier à Guillaume de La Hingraye, prieur de Mesland, 1485. Pièces 17 (très grand parchemin) et 18 : Sentences condamnant Clément Daulidon et autres à se désister de la possession du moulin de Lée et à en abandonner la jouissance au prieur Guillaume de la Hingraye, 1494-1495. Pièces 19 et 20 : Prise de possession dudit moulin par le prieur Jean de la Hingraye (1495) ; acquiescement donné par Clément Daulidon à ladite prise de possession (1497). Pièces 21 et 22 : Acquisition de terres sises près du moulin par le prieur Jean de la Hingraye, 1500. Pièce 23 : Bail à ferme du moulin par le prieur Daniel Forget, conseiller et aumônier de Monseigneur, frère du Roi, 1633. Pièce 24 : Enquêtes sur l'incendie du moulin de Lée (« embrasé par le feu du ciel » en juin 1710) et sur la destruction du moulin de Mesland (survenue en décembre 1710 : débordement des eaux qui ont passé par-dessus le pont de Mesland, en ont emporté une partie et ont entièrement ruiné le principal moulin du prieuré), 1710-1711. Pièce 25 : Bail à rente de l'emplacement du moulin de Lée fait aux religieux de Marmoutier par Robert Lelarge, prieur de Mesland, à la charge de faire reconstruire ledit moulin, 1712. Pièces 26 à 40 : Baux à ferme du moulin de Lée par les religieux de Marmoutier, prisage dudit moulin, 1716, 1725, 1741, 1750, 1759, 1767, 1778, 1786, 1788, 1789.

- **16 H 101 : Fonds de l'abbaye de Marmoutier : registre d'inventaire des titres du prieuré**

de Mesland (vers 1758) : Folio 18 à 21 : Liasse 5, Moulin de Lée, paroisse de Cangey. – Aveu rendu au seigneur de Bury pour ledit moulin par Simon de Beausse, seigneur de Cangey, 1449. Transaction par laquelle Simon de Beausse, seigneur de Cangey, renonce à tous ses droits sur le moulin de Lée, 1472.

- **17 H 1 : Fonds de l'abbaye de Pontelvoy** : bulle de confirmation des biens de 1144.

- **17 H 66 : Fonds de l'abbaye de Pontelvoy (registre de 1748)** : Inventaire des titres et papiers des prieurés dépendant de l'abbaye de Pontelvoy : Chaumont-sur-Loire, Saint-Jean de Blois, le Grand-Pressigny, Seigy, Autainville, Bracieux, Valençay, Saint-Dyé, Gy, Brenard, Soings, Sambin ; **Folios 58 à 66 : Saint-Thomas d'Amboise et seigneurie de Fleuray en dépendant** – Provisions et prises de possession des titulaires, XVIII^e s. Transaction entre les religieux de Saint-Thomas et les chanoines de Saint-Florentin d'Amboise (possession de quelques parties de rivière, d'étang et de dîmes), 1141... Sentence du bailli de Blois « *qui adjuge au prieur de Saint-Thomas la justice sur Fleuray* » et autres lieux voisins, « *réservant la haute justice et souveraine au seigneur comte de Blois* », 1337. Déclaration censuelle par les marguilliers de la paroisse de Fleuray, 1653. Suivent les titres des prieurés de Nanteuil, de Pruniers, avec en fin la table alphabétique des noms des prieurés, folio 88.

- **44 H 13 : Fonds des Véroniques de Blois (1615-1788)** : Pièces 7 à 11 : Déclarations censuelles fournies par les religieuses : à messire Isaac d'Alençon, écuyer, conseiller du roi, seigneur de Monteaux et autres lieux, pour un demi-arpent en la prairie des Parcs, paroisse de Cangey, et un quartier de pré au lieudit La Cavardière paroisse de Monteaux (4 d. de cens par arpent), et ce, après transaction passée entre elles et François Garet, procureur fiscal de la seigneurie de Monteaux, au nom dudit seigneur, aux termes de laquelle elles s'engagent à verser à ce dernier la somme de 72 livres pour droit de lods et ventes, 1745 (7) ; à Louis-Marie Trezin, écuyer, seigneur de Cangey, pour 10 quartiers de prés à La Grande Rivière de Lée, un demi-arpent et un demi-quartier de prés aux Marais de Cangey, et 1 quartier de pré aux Petits Prés, paroisse de Cangey, lesdits biens étant tenus à cens dudit seigneur pour 8 d. par arpent, 1766 (8) ; à messire Augustin-Pierre-Bernard Chevalier de Moulebise, seigneur de la châellenie de Monteaux, pour un demi-quartier de pré aux Charons, relevant de la directe et justice de la seigneurie de Monteaux à cause de son fief de Saujeou ; et pour un demi-arpent et 1 quartier et demi de prés aux Buttes, autrement dit Les Parcs, paroisse de Cangey, et 1 quartier de pré au Cavardier, paroisse de Monteaux, tous ces biens étant chargés de 4 d. de cens par arpent, 1780 (9-10) ; au prieuré de Saint-Thomas-les-Amboise, pour un demi-arpent de pré dans la prairie de La Petite Rivière de Lée, paroisse de Cangey, relevant du censif dudit prieuré (2 d. de cens par quartier), 1788 (11). Pièces 12 à 15 : Procédures, procès mû par devers le tribunal du bailliage de Blois entre les religieuses, demandresses, et Guillaume Leger, sieur de Beauvais, bourgeois d'Angers, Jacqueline Poirier sa femme, Christophe David, sieur de Tertelusse, Gabrielle Poirier sa femme, et Marguerite Houssin, veuve de feu François Poirier, en son vivant sieur de Lervoisière, bourgeois de Segré, défendeurs, au sujet du paiement d'une pension de 1800 livres par eux due aux religieuses en exécution du contrat de noviciat d'Anne Poirier, et dont 1000 livres seulement avaient été versées. Saisie réelle d'immeubles ayant appartenu aux défendeurs, en la paroisse de Cangey (prés aux Petits Prés, à La Petite et à la Grande Rivière de Lée et autres lieux, soit au total 19 perches de prés en 16 pièces), 1686-1690.

- **51 H 1 : Fonds de l'abbaye de Moncé (1289-1775)** (1 parchemin, 8 pièces papier) : Titres généraux. Pièces 1 à 8 : Personnel. Dossier concernant dame Tresin de Cangey. Reconnaissance par Catherine Benoist de la Grandière, veuve de messire Louis-Marie Tresin, chevalier, seigneur de Cangey et autres lieux, et « *demeurant ordinairement dans son château de Cangey* », d'une dette de 2000 livres tournois envers la communauté de La Bourdillière, pour la dot de sa fille en ladite maison, 1749 (1) ; consentement par l'abbesse de Notre-Dame de La Bourdillière au départ de dame Tresin de Cangey, professe audit couvent, pour l'abbaye de Moncé : « *sa santé est extrêmement dérangée, et... l'air de l'abaye royalle de Moncé diocèse de Tours, ordre de citeaux, luy est favorable...* », 1761 (2) ; brevet accordant provision de l'abbaye de Moncé à dame Marie-Louise Tresin de Cangey, religieuse du couvent, à la suite du décès de la dame d'Aubigny ; prise de possession ; installation par l'official (Louis-Pierre Audebert, prêtre, licencié en théologie, « *de la Maison et société de Sorbonne* », chanoine et archidiaque en l'église de Tours, syndic général du clergé, official de Tours), 1775 (3-7) ; lettre de Monsieur de Marsan à Monsieur de Cangey gentilhomme ordinaire du comte d'Artois à Versailles. (« *A Andresy, ce 11 octobre* »), XVIII^e siècle (8). Pièce 9 : Privilèges. Droit de chauffage. Octroi à l'abbaye par Jeanne, comtesse d'Alençon et de Blois, dame d'Avesnes, du droit de prendre

200 charretées de bois chaque année « *a charrete ou il n'ait plus de trois chevaux* » dans « *nostre forest de Blois qui est par devers Blois entre Blois et Chози* », 1289 n. s.

- **51 H 2 : Fonds de l'abbaye de Moncé (1221-1771)** (13 parchemins, 4 pièces papier) : la grange de Marnier à Ambloy... et autres lieux.

- **51 H 3 : Fonds de l'abbaye de Moncé (1404-1781)** (16 parchemins, 13 pièces papier) : Pièce 1 : Cangey. Constitution d'une rente de 60 livres tournois au principal de 1200 livres tournois faite en faveur des religieuses (Marie-Françoise Lemarié d'Aubigny, abbesse) par messire Louis-Marie Tresin, chevalier, seigneur de Cangey, et assignée sur la terre et seigneurie de Caqngy, 1762. – Chissay – Chouzy – Crucheray.

- **51 H 4 : Fonds de l'abbaye de Moncé (1290-1787)** (10 parchemins, 15 pièces papier) : Monteaux : Pièce 16 : baux de trois arpents de prés audit lieu, en la prairie de Monteaux, concédés par les religieuses ; à Thomas Pellerault le jeune, meunier du moulin de Lie à Cangey, pour 53 livres tournois, 1665.

- **51 H 7 : Fonds de l'abbaye de Moncé (1273-1786)** (23 parchemins, 25 pièces papier) : Veuves (la Bataille, la Bourrotière, la Bagourne, l'Épinay...).

- **62 H 6 : Fonds du couvent des Visitandines de Blois (1645-1789)** (18 pièces parchemin, 5 pièces papier) : Pièces 1 et 2 : Cangey – Grande et Petite Rivière de Lée. Déclaration censuelle, faite par les religieuses (Louise-Françoise Ligier, supérieure) pour leurs biens relevant du fief de Cangey : prés en la prairie de La Grande Rivière de Lée, et aux Corvées (droit de censif et relief : 8 deniers par arpent), 1788 (1). Bail concédé par les religieuses (même supérieure) à Louis Bertin, laboureur à Saujon, et Joseph Bruneau, laboureur aux Granges, « en la varenne de Cangey », de trois arpents et demi et un demi-quartier de pré en six pièces, en la prairie de Cangey (prairie de la Grande et La Petite Rivière de Lée, les Corvées, Les Petites Corvées), pour 112 livres tournois de ferme par an, 1789.

- **62 H 15 : Fonds du couvent des Visitandines de Blois (1455-1787)** (16 pièces parchemin, 3 pièces papier) : mention de Pierre de Cangy, « texier en draps » prenant à bail la tuilerie de Tournay.

Bibliographie

Histoire locale

- *Ambacia*, Cercle Ambacia, Amboise. Année 1984, n° 1 : Marcel Taupin : Bibliographie d'Amboise et du canton d'Amboise, 1^{ère} partie : préhistoire, protohistoire, et période gallo-romaine.

- *Ambacia*, Cercle Ambacia, Amboise. Année 1984, n° 1 : Joëlle Doron : La toponymie des voies anciennes du canton d'Amboise.

- *Ambacia*, Cercle Ambacia, Amboise. Année 1985, n° 2 : Joëlle Doron : Les noms celtiques de la forêt et du marais dans le canton d'Amboise.

- *Ambacia*, Cercle Ambacia, Amboise. Année 1985, n° 2 : Marcel Taupin : Bibliographie d'Amboise et du canton d'Amboise, 2^{ème} partie : de l'Antiquité à nos jours.

- *Ambacia*, Cercle Ambacia, Amboise. Année 2004, n° 4 : Joëlle Garcia : Toponymie et nature du sol dans le canton d'Amboise, page 42.

- *Ambacia*, Cercle Ambacia, Amboise. Année 2004, n° 4 : Marcel Taupin : Bibliographie d'Amboise et du canton d'Amboise, 3^{ème} partie : les monuments, histoire et description.

- *Ambacia*, Cercle Ambacia, Amboise. Année 2012, n° 9 : Huguette Delaine : Cangey pendant la Seconde Guerre mondiale, page 43.

- **Bossebœuf (Louis-Augustin)** : *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, Péricat, 1897, p. 570-571.

- **Bourassé (J.-J.)** : *Guide pittoresque du voyageur en Touraine*, Tours : 1852. Page 10.

- **Bourassé (J.-J.)** : Monuments celtiques, dans *Mémoire de la Société Archéologique de Touraine*, III, p. 333-334, pl.*- **Bousrez (L.)** : Étude sur les monuments mégalithiques de Touraine. Dans *Bulletin de la Société Anthropologique de Paris*, X, 1895, page 90.

- **Bousrez (L.)** : *Les monuments mégalithiques de la Touraine, étude générale, inventaire et*

description, Tours : Ed. L. Bousrez, 1894. Pages 9, 29, 30, 35, 48-49, pl. XI.

- **Boussard (J.)** : *Carte archéologique de la Gaule, département d'Indre-et-Loire*, Paris, 1960, p. 60.

- *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, III, page 333 (menhir).

- *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, X, pages 90 et 100 (seigneurs).

- *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, XVII, page LXII, 117.

- *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, XL, 1983, page 627.

- **Carré de Busserolle (J.-X.)** : *Armorial général de la Touraine*, Marseille : Laffitte Reprints, 1978. Pages 989-990 (TREZIN).

- **Carré de Busserolle (J.-X.)** : Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine, dans *Mémoire de la Société Archéologique de Touraine*, XXVII à XXXII. Tome II page 115.

- **Carré de Busserolle (J.-X.)** : *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, publié par la Société Archéologique de Touraine, Tours : Imprimerie Rouillé-Ladevèze, 1880. Réimpression photo-offset par l'imprimerie de la Manutention, Mayenne, 1988 (Fleuray, pages 70 et 71 ; Cangey, pages 115).

- Cartraud (Jacques) : Microtoponymie et mythologie à Mesland, Monteaux, Onzain et Veuves, dans *Vallée de la Cisse, bulletin de la section culturelle du Syndicat d'Initiatives de la vallée de la Cisse*, 1972, page 32.

- **Commission d'Inventaire des monuments mégalithiques de France (Martin Henri, De Mortillet Gabriel, Salmon, Chantre, Cartailhac, Leguay Louis)** : Inventaire des monuments mégalithiques de France., dans *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, III^e Série. Tome 3, Paris : 1880. pp. 64-131.

- **Cordier (Gérard)** : Communication sur trois monuments mégalithiques d'Indre-et-Loire, dans *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, XXIX, 1944. Page 34.

- **Cordier (Gérard)** : *Inventaire des mégalithes de la France. Indre-et-Loire*, Paris, Centre National de la Recherche Scientifique, 1963. Pages 17, 29, 90, 99, 100, 103, 104, pl. VI.

- **Cordier (Gérard)** : *Inventaire des mégalithes de la France. 1- Indre-et-Loire*, deuxième édition entièrement refondue, Joué-les-Tours, 1984. Pages 16, 29, 112, 122, 132, 134, 145, pl. XVI, n° 9.

- **Couderc (Jean-Mary)**, sous la direction de, avec Audin (Pierre), Hubert (Martine), Schulé (Alain) : *Dictionnaire des communes de Touraine*, C.L.D., 1987, réédition 2005.

- **Coutière (Marcel)** : Meuniers et moulins (Candé), dans *Vallée de la Cisse, bulletin de la section culturelle du Syndicat d'Initiatives de la vallée de la Cisse*, n° 8, 1986, page 98.

- **Coutière (Marcel)** : La « pêche » aux alouettes (Monteaux-Cangey), dans *Vallée de la Cisse, bulletin de la section culturelle du Syndicat d'Initiatives de la vallée de la Cisse*, n° 7, 1984, page 98.

- **Coutière (Marcel)** : Une page d'éthnographie locale « On tue le cochon », dans *Groupe d'Etudes d'histoire et de géographie locales d'Onzain et des communes voisines*, n° 11, juillet 1981.

- **Coutière (Marcel)** : Fleuray, dans *Groupe d'Etudes d'histoire et de géographie locales d'Onzain et des communes voisines*, n° 30, avril 1981.

- **Coutière (Marcel)** : Une activité disparue : les journaliers agricoles il y a un siècle, dans *Groupe d'Etudes d'histoire et de géographie locales d'Onzain et des communes voisines*, n° 21, octobre 1986.

- **Coutière (Marcel)** : Conditions de vie et de travail des petits « paisans » au début du XXe s. (région de Monteaux-Cangey), dans *Groupe d'Etudes d'histoire et de géographie locales d'Onzain et des communes voisines*, n° 19, septembre 1985.

- **Coutière (Marcel)** : Notes techniques et folkloriques sur la « mouésson » il y a un siècle, dans *Groupe d'Etudes d'histoire et de géographie locales d'Onzain et des communes voisines*, n° 14, avril 1983.

- **Delaine (Huguette)** : Les lieux-dits de Cangey, dans *Val d'Amboise INFO*, n° 14, été 2007.

- *Dictionnaire archéologique de la Gaule*. Tome I. publié par la commission instituée au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, 1875. Page 225.

- **Dontenville (H.)** : *La Mythologie française*, Paris : Payot, 1948. Page 62.

- **Dubreuil-Chambardel (Louis)** : *La Touraine préhistorique*, Paris : H. Champion, 1923. Pages 31, 119.

- **Flohic (Jean-Luc)** : *Le patrimoine des communes d'Indre-et-Loire*, Paris : Flohic éditions, 2001. Page 55.
- **Florance (E. C.)** : L'archéologie préhistorique, protohistorique et gallo-romaine en Loir-et-Cher, dans *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle et d'Anthropologie de Loir-et-Cher*, tome 17, 1923. Pages 466-467.
- **Gorry (Jean-Michel)** : *Paroisses et communes de France. Dictionnaire d'histoire administrative et démographique. Indre-et-Loire*. Paris : Editions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1985.
- **Grandmaison (L. de)** : Distr. Géographique des dolmens, dans *Mémoire de la Société Archéologique de Touraine*, XVII, p. XLVIII-XLIX.
- **Groubois (sous la direction de Claude)** : *L'Histoire par les documents. L'Indre-et-Loire. La Touraine des origines à nos jours*. Editions Bordessoules : Saint-Jean-d'Angely, 1982.
- **Jeanson (Denis)** : *Sites et monuments du Val de Loire*, Tours : Gibert-Clarey, 1977. 384 pages.
- **Leveel (Pierre)** : *Histoire de la Touraine*, Paris, PUF, 1956, 128 p. ; 2e éd. 1967.
- **Leveel (Pierre)** : *Histoire de Touraine et d'Indre-et-Loire*, Chambray : C.L.D. 1988.
- **Loizeau de Grandmaison (Charles)** : Fragment de chartes du Xe siècle provenant de Saint-Julien de Tours, recueillis sur les registres d'état civil d'Indre-et-Loire (suite et fin), dans *Bibliothèque de l'école des Chartes*, 1886, tome 47, pp. 240 à 246, charte XXVII (donation à Saint-Julien, par Gious et sa femme Gyrvis, d'une villa nommée Vilers, située *in pago Anguliacensis*. 978 à 993).
- **Marquet (Jean-Claude)** : *La Préhistoire en Touraine*, Presse Universitaire François Rabelais, 2011.
- **Métais (abbé Ch.)** : *Marmoutier, cartulaire blésois*, Blois : Imprimerie F. Moreau et Cie, 1889-1891, page 325 charte n° CCCXLVI De juribus in molendino Lée percipiendis, 1276.
- **Penet (Gabriel-Henri)** : *Moulins de Touraine*, éditions Cheminements : 2007.
- **Péricat (L.)** : *Amboise, le château, la ville et le canton. La Touraine historique et monumentale*. Librairie de la Société Archéologique, Mémoire de la Société Archéologique de Touraine, 1897.
- **Provost (Michel)** : *Carte archéologique de la Gaule, Indre-et-Loire*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : Paris, 1988 (p. 73).
- **Ranjard (R.)** : *La Touraine archéologique, Guide du touriste en Indre-et-Loire*, 9^{ème} édition, Imprimerie de la Manutention : Mayenne, 1986.
- **Rougé (Jacques-Marie)** : *Le folklore de la Touraine*, Tours, 1931. Page 73.
- **Vivier (Robert), Collon (Georges), Rougé (Jacques-Marie)** : *L'art en Touraine, I, l'époque préhistorique, l'époque gallo-romaine*, Tours : Arrault, 1935. Page 13.

Toponymie, anthroponymie, linguistique

- **AUBERT DE LA CHESNAYE DES BOIS (François-Alexandre)** : *Dictionnaire de la noblesse*, 1774.
- **CASSAGNE (Jean -Marie) et PESSON (Jean-Marc)** : *Origine des noms de villes et villages, Indre-et-Loire*, Saint-Jean-d'Angély, Éd. Bordessoules, 2001.
- **CDIP** : *Dictionnaire des toponymes de France, recherche et localisation de lieux en France*, 2 CD-Rom, Bouffemont, CDIP, 2004.
- **COTTINEAU (Laurent Henri)** : *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieuré*, Ed. Brepols, 1995.
- **DARLEY (Diana) et DE FLEURIAN (Dominique)** : *Dictionnaire national des communes de France, donnant la nomenclature complète des communes et des principaux villages, hameaux, écarts et lieux-dits habités avec les structures administratives, département, arrondissement, canton, et les renseignements sur la population, les perceptions, la poste, les chemins de fer voyageurs, les télécommunications, les messageries, les autocars, les aéroports, les gendarmeries, les zones industrielles, la distance à la bretelle d'autoroute la plus proche et le code postal*. Ed. Albin Michel, 1992, page 624.
- **DAUZAT (Albert), DESLANDES (Gaston), ROSTAING (Charles)** : *Dictionnaire*

étymologique des noms de rivières et de montagnes en France, Paris, 1978

- **DAUZAT (Albert), ROSTAING (Charles)** : *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1863, réimp. Paris, 1978.

- **DAUZAT (Albert)** : *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, Paris, Lib. Larousse, 1951.

- **DELAMARRE (Xavier)** : *Dictionnaire de la langue gauloise, une approche linguistique du vieux-celtique continental*, Paris, Ed. Errance, 2003.

- *Dictionnaire des communes. France métropolitaine. Départements d'Outre-mer : données statistiques générales. Dictionnaire. Rattachements. Code postal*, Ed. Berger - Levraut, 1980.

- **DU CANGE (Dom)** : *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, Paris, Didot Frères, 1845, en 7 volumes.

- **DUBOIS (Jean), MITTERAND (Henri), DAUZAT (Albert)** : *Dictionnaire étymologique*, Ed. Larousse, Paris 2001.

- **DUBUISSON (Pierrette)** : *Atlas linguistique et ethnographique du Centre*, Paris, 1971-1982.

- **GAFFIOT (Félix)** : *Dictionnaire illustré latin français*, Paris, Lib. Hachette, 1934.

- **GENDRON (Stéphane)** : *Noms de lieux du Centre - Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loiret, Loir-et- Cher*, Paris, Christine Bonneton éditeur, 1998.

- **GENDRON (Stéphane)** : Toponymie et microtoponymie des lieux humides en Indre-et-Loire, dans *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, année 2001, pages 185 à 199.

- **GENDRON (Stéphane)** : *L'origine des noms de lieux en France*, Paris, éd. Errance, 2003.

- **GENDRON (Stéphane)** : *Les noms de lieux de l'Indre*, Joué-lès-Tours, Académie du Centre et CREDI Éditions, 2004.

- **GENDRON (Stéphane)** : *La toponymie des voies romaines et médiévales*, Paris, Ed. Errance, 2006.

- **GODEFROY (Frédéric)** : *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes, du IXème au XVème siècle*, Paris, Emile Bouillon lib.-éd., 1892, en 10 volumes.

- *Grand armorial de France*.

- **HUGUET (Edmond)** : *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Didier, 1925, en 7 volumes.

- **LACHIVER (Marcel)** : *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé*, Fayard 1997.

- **LAMBERT (Pierre-Yves)** : *La langue gauloise*, Paris, Ed. Errance, 1997.

- **LAVICHER (Marcel)** : *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé* ; Librairie Fayard, 1997.

- **MÉNIÈRE (Charles)** : *Glossaire angevin étymologique comparé avec différents dialectes*, Marseille, Laffitte Reprints, 1979.

- **MIQUEL (Pierre)** : *Petite histoire des noms de lieux, villes et villages de France*, Paris, Albin Michel, 1993.

- **MORLET (Marie-Thérèse)** : *Dictionnaire étymologique des noms de famille*, Lonrai, Perrin, 1991, réimp. 1997.

- **MORLET (Marie-Thérèse)** : *Les noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule. I/ Les noms issus du germanique continental*, Paris, 1968. II/ *Les noms latins ou transmis par le latin*, Paris 1972. III/ *Les noms de personnes contenus dans les noms de lieux*, Paris, 1985.

- **NEGRE (Ernest)** : *Toponymie Générale de la France*, 3 volumes, Genève, 1990-1991.

- **PÉGORIER André** : *Les noms de lieux en France, Glossaire de termes dialectaux*, IGN, Commission de toponymie, 1997.

- **VIAL (Éric)** : *Les noms de villes et de villages*, Paris, Belin, 1983.

- **VINCENT (Auguste)** : *Toponymie de la France*, Bruxelles, 1937.

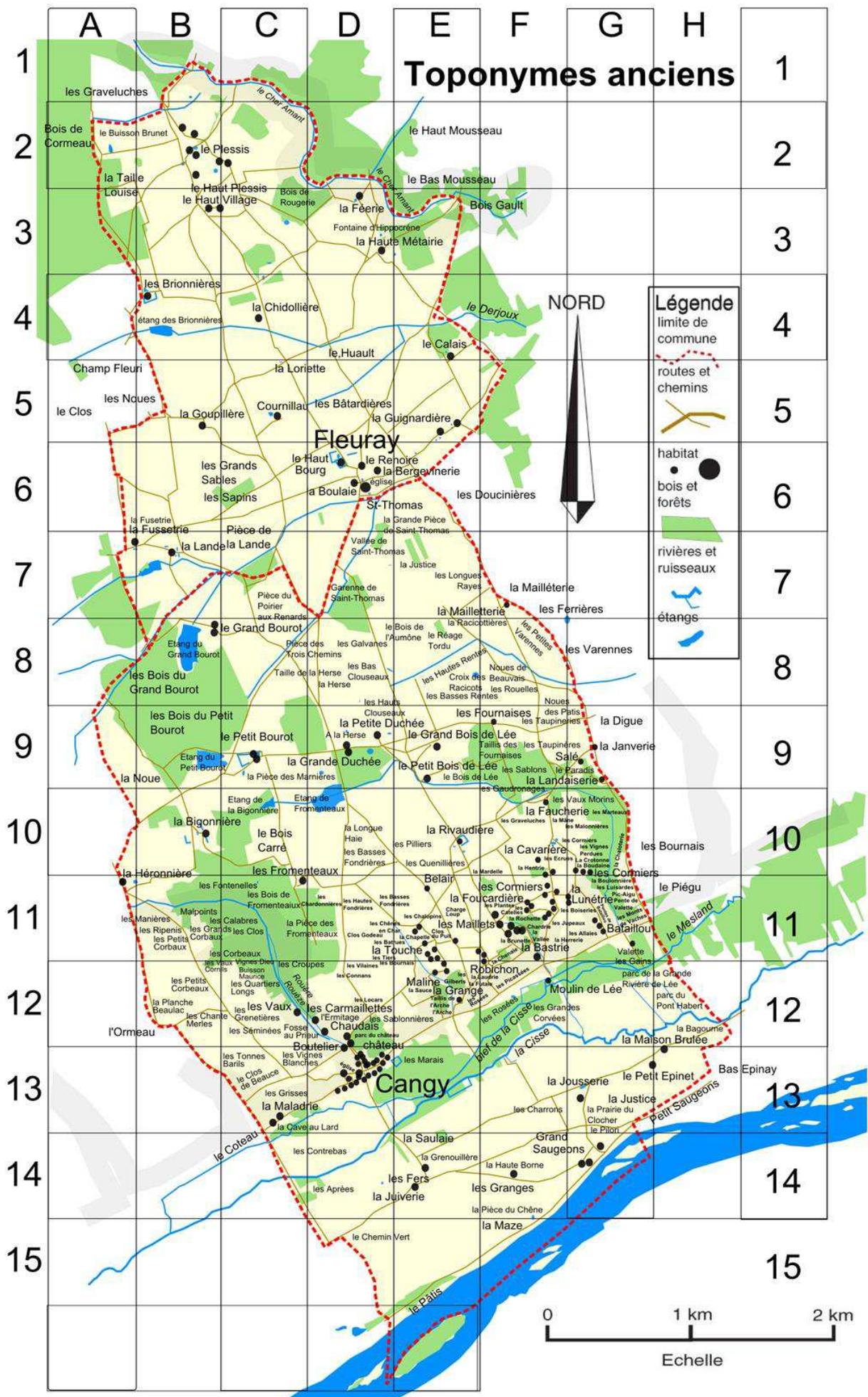
Index des toponymes

- à la Herse (à la) : (D9) p. 134
aire de pique-nique : (L12)
Allaies (les) : (G11) p. 68
antenne : (L15)
Aprées (les) : (D14 ; L14) p. 138
Arche (l') : (E12) p. 139
Arche Gaudron (l') : p. 139
Aumône : p. 99, 111
Bagourne (la) : (H 12 ; Q13) p. 109, 123
Bas Clouseaux (les) : (D8) p. 119, 135
Bas Epinay : (H13) p. 129
Bas Mousseau (le) : (E2 ; M2) p. 65, 119
Basses Fondrières (les) : (DE11) (D10) p. 70, 119
Basses Rentes (les) : (E8) p. 119, 134
Bastrie (la) : (F11) (M11) p. 67, 122
Bataillou : (G11) (O11) p. 90
bâtard d'eau (le) : (M13)
Bâtardières (les) ; (D5) p. 95, 124
Batruyes (les) ou Butrues ou Botrues : (DE11)
Beauvais : (F8) (M-N8) p. 50, 69
Bel Air ou Belair : (E11) (M11) p. 108
Bergevinerie (la) ou Bergeronnerie ? : (D6) p. 66, 135
Bief (le) : (L13 – J14) p. 124
bief de la Cisse : (F12) p. 124, 144
Bigonnière (la) : (B10) (J10) p. 61, 80
Blanc (Le Poirier) : (F11)
Bois Carré (le) : (C10) p. 128
Bois Cormeau : (A2 ; I2) p. 127, 131
Bois de la Duché : (L9)
Bois de l'Aumône (le) : (E8)
Bois de l'Aumône : (M8) p. 128
Bois de Lée (le) : (E9) p. 27, 127
Bois de Rougerie : (C3) p. 65, 118, 128
Bois de Saint-Calais : p. 90, 102, 108
Bois des Fromenteaux (les) : (C11) p. 127
Bois du Grand Bourot (les) : (B8) p. 127
Bois du Petit Bourot : (B8 ; J8) p. 127
Bois Gault : (E3 ; N3) p. 78, 128
Boiseries (les) : (G11) p. 127
Botrues (les) ou Batruyes ou Butrues : (DE11) p. 125
Boudaine (la) : (G10) p. 120
Boulaie (la) : (D6 ; K6) p. 51
Bourgneuf : p. 106
Bournais (les) : (DE12) (H10 ; P10) p. 116
Bourot : (C9) (K9) (B8) (J-K8) p. 44, 45, 103, 108
Bourotière (la) : (Q12)
Boutelier ou le Butelier ou Butellier : (D13) p. 136
Boutonnière (la) : (G11) p. 98
Brionnières (les) : (B4) (J4) p. 46, 52, 53, 108, 118
Brosse (la) : (J13) p. 129
Brunette (la) : (F11) p. 118
Buisson Brunet (le) : (A2) p. 128
Buisson Maurice : (C12) p. 128
Butelier (ler) ou Butellier ou Boutelier : (D13) p. 136
Butrues (les) ou Botrues (les) ou Batruyes : (DE11)
Calabres (les) : (C11) p. 135
Calais (le) : (E4) (M5) p. 32, 90, 102, 108
Cangey (Cangy) : (D13) (L13) p. 38, 58, 83, 98, 110 à 115,
Carmaillettes (les) : (C12) (K12) p. 128
Carroir Rouge (à Fleuray) : p. 139
Catelles (les) : (F11) p. 67
Cavarière (la) : (F10) carrière p. 120
Cave au Lard (la) : (K13) p. 70, 120
Chalolerie (la) : (G10) p. 98
Chalopins (les) : (E11) p. 118
Champ Fleuri : (A5 ; I5) p. 133
Chante Merles (les) : (B12) (J-K12) p. 133
Chapelle (la) : (E11) p. 91
Chardonnière (la) : (L12) p. 128
Chardonnières (les) : (D11) p. 128
Chardrie : (F11) p. 67, 128
Charge Loup ou Chargeloup : (E11) (M11) p. 131
Charrons (les) : (F13) p. 74, 138
château : (L13) p. 59, 85, 100, 114,
Chaudais, Chaudé, Chauday : (C12) (K13) p. 69, 125
Chaumés (Hotel des) : (F11)
Chaumine (la) : (F11) p. 103
Chemin des Poulains ou Poulins (dans le val) : p. 138
Chemin Vert (le) : (D15 ; L15) p. 74, 138
chemin : p. 138
Chenaie (la) : (F11) p. 90, 129
Chêne Poitier (Le) : (F10) p. 129
Chênes en Char (les) : (DE11) p. 81, 90, 129
Cher Amant (le) : (C1-E3) p. 125
Chidolière (la) ou Chidollière : (C4) (K4) p. 94
cimetièrre : (L13) : p. 142
Cisse (la) : (A15 à H12) (P12 à I15), p. 29, 60, 124, 144
Clos (le) : (A5 ; I5) p. 136
Clos (les) : (C11) p. 136

Clos Chalopin (le) : (E11) p. 118, 136
 Clos de Beauce (le) : (C13) p. 31, 136
 Clos de Fatigue (le) : (E9) p. 136
 Clos de la Ville : (F11)
 Clos de la Ville : (F11) p. 136
 Clos de Robichon : (F11) p. 136
 Clos du Golf (le) : (J2)
 Clos du Puit : (E11) p. 68, 136
 Clos Godeau : (D11) p. 97, 136
 Communaux (les) : (O12)
 Connans (les) : (D12) p. 81
 Contrebas (les) : (D14 ; L14) p. 120
 Corbeaux (les) : (C11) p. 133
 Cormiers (les) : (G10, F11) (O10) p. 97, 131
 Cornilleu ou Cornillou ou Cornillau : (K5) p. 64
 Coteau (le) : (K14) p. 120
 Cottereau ou Cottéreau : (I10)
 Cournillau ou Cornillau : (C5)
 Crève de Soif : (D8) maison sans puits.
 Croix Blanche (la Maladrerie) p. 139
 Croix des Maillets : p. 149
 Croix des Racicots (la) : (E8) p. 96
 croix : p. 139
 Crotonne (la) : (G10) p. 120
 Croupes (les) : (CD12) p. 120
 D 1 : (J14)
 D 152 (ancienne N 152) : (M15)
 D 74 : (L10) (M14)
 Derjoux (le) : (F4 ; N4) p. 119
 digue (de la Loire) : p. 139
 Digue (la) : (O9) p. 119
 Discothèque le Scoop : (O14)
 Doucinières (les) : (F6 ; N6)
 Duchée (la) ou Duché : (L9) p. 63
 Duvalerie (la) : (K2) p. 94
 école : (L13) p. 149, 150, 162, 164
 Ecrues (les) : (F10) p. 135
 église Saint-Jean-Baptiste de Fleuray : (D6) p. 75, 87 à 89, 151
 église Saint-Martin de Cangey : (D13) (L13) p. 75, 85 à 87
 Entre les Deux Ponts : (D13)
 Ermitage (l') ou Hermitage (l') ou Ermitage Chaudais : (D12 ; L13) p. 111
 Etang de Fromenteaux : (D10) p. 124
 Etang de la Bigonnière : (B10) p. 123
 Etang des Brionnières : (B4) p. 123
 Etang du Grand Bourot : (B8) p. 123
 Etang du Petit Bourot : (B9) p. 123
 Faucherie (la) : (F10) p. 80
 Féerie (la) : (D3) (L3) p. 65, 102, 118
 Ferrières (les) : (G7 ; O7) p. 65, 118
 Fers (les) : (E14) (M14) p. 65, 74
Fleuray : (D6) (L6) p. 61, 63, 83
 Fontaine de la Rivaudière : (M10) p. 47, 70, 123
 Fontaine d'Hippocréne : (D3) p. 65, 123
 Fontenelles (les) : (C11) p. 65, 123
 Forêt de Blémars : p. 82
 Fosse au Prieur (la) : (CD12) p. 91, 124
 Fossé Farineux (le) (à la Touche) : p. 124
 Foucardière (la) : (F11) p. 80
 Fournaises (les) : (F9) (M8) p. 66
 Fromentaux (les) : (C11) (L10-11) p. 69, 134
 Fusèterie (la) ou Fusetrie ou Fusetterie ou Fussetrie ou Fuzeterie : (B7) (J6) p. 95
 Futaie (la) : (F12) p. 90, 129
 Gaillardière (la) : p. 90, 102, 108
 Gains (les) : (G11) p. 124
 Galvanes (les) ou Galuânes : (D8) p. 94
 Garenne de Saint-Thomas (la) : (D7) (L7) p. 90, 128, 131
 garenne du château : (D12-13) p. 114, 128, 131
 Gâtine tourangelle : p. 82
 Gaudronages (les) : (F10) p. 80
 Gilberts (les) : (E12) p. 81
 golf : (J2)
 Goupillère (la) : (B5) (J5) p. 95, 131
 Grand Bois de Lée (le) ou le Bois de Lée : (E9) (M9) voir Bois de Lée, p. 103
 Grand Bourot (le) : (B8) (J-K8) p. 44, 103, 108
 Grande Duchée (la) : (D9) p. 103
 Grande Pièce de Saint-Thomas (la) : (D6) p. 90, 133
 Grandes Corvées (les) : (F12) p. 94
 Grands Corbaux (les) ou Grands Corbeaux : (B11) (J-K11) p. 133
 Grands Sables (les) : (C6) p. 116
 Grange (la) : (E12) (M12) p. 92, 99
 Granges (les) : (F14) (N14) p. 92, 99, 109
 Graveluches (les) : (A1 ; F10) (I1) p. 116, 127
 Grenetières (les) : (C12) p. 135
 Grenouillère (la) : (E14 ; M14) p. 133
 Grillons (les) : (K15)
 Grisses (les) : (C13) (K13) p. 120
 Guérinet (le) : (K2) p. 78, 128
 Guignardière (la) : (E5) (M5) p. 78
 Haut Bourg (le) : (D6) p. 46, 61, 109, 119
 Haut Chantier (le) sur Limeray : (K16)
 Haut Mousseau (le) : (E2 ; M2) p. 65, 119
 Haut Plessis (le) : (B3 ; J3) p. 119
 Haut Village (le) : (B3) p. 77, 119
 Haute Borne (la) : (F14) p. 74, 139
 Haute Métairie (la) : (D3) (L3) p. 91, 119
 Hautes Fondrières (les) : (D11) p. 70, 119
 Hautes Rentes (les) : (E8) p. 119, 134
 Hauts Clouseaux (les) : (D9) p. 119, 135
 Hermitage (l') ou Ermitage (l') : (D12 ; L13)
 Héronnière (la) : (A11) (J11) p. 96, 133
 Herse (la) : (D8) (L9) p. 134
 Heutrie (la) : (F10) p. 81

Hotel des Chaumés ou Chaumets : (F11) p. 103
 Hôtel Dieu : p. 99, 111
 Houssière (La) : (F11) p. 97
 Huault (le) : (D4) p. 133
 Ile de la Barre : (N15)
 Ile de la Calonnière : (M16)
 Iles de Saugeons : (O14)
 Impasse de l'Amandier : (O10)
 Impasse de la Haute Métairie : (L3)
 Impasse de la Lande : (J7)
 Impasse de la Ruelle : (L6)
 Impasse du Butelier : (L13)
 Impasse du Cèdre : (M11)
 Impasse du Perron : (M11)
 Impasse du Renoir :
 Impasse Fontaine les Blanchés : (J7)
 Impasse la Garenne de Saint-Thomas : (L7)
 Janvier (la) : (G9) (O9) p. 96
 Jousserie (la) : (G13) (O13) p. 97
 Juiverie (la) : (E14 ; M14) p. 103
 Jupeaux (les) : (G11) p. 68
 Justice (la) : (E7) (G13) p. 90, 92
 Lamproie (la) : (L16)
 Landaiserie (la) : (G9) p. 96
 Lande (la) : (B7) (J7) p. 49, 91
 Laudrie (la) : (F12) p. 67
 lavoir : (L13) p. 152, 162
 Lée (les Plantes de) : (F11)
 levée : p. 139
 Limeray : (I-J14)
 Locars (les) : (D12) p. 134
 Loge de vigne : (L10)
 Loire : (P14 à L16) p. 29, 127
 Longue Haie (la) : (D10) p. 133
 Longues Rayes (les) ou Raies ou Réages : (E7)
 p. 134
 Lorette (la) : (L5) p. 65, 131
 Luisardes (les) ou Luizardes : (G11) p. 135
 Lunétrie (la) : (G11) p. 67
 Mailléterie (la) : (F7 ; N7) p. 68, 95
 Maillets (les) : (F11) (M11) p. 68, 95
 Mailletterie (la) : (F7) p. 68, 95
 mairie : (L13) p. 149
 Maison Brulée (la) : (H12) (O13) p. 74
 Maison de Cangy : (L13)
 Maladrerie (la) : (K14)
 Maladrerie (la) ou Maladie : (C13) p. 91
 Maline : (E12) ou Malines : (M12) p. 81
 Malonnières (les) : (G10) p. 80
 Malpoints : (B11) p. 135
 Mâne (la) ou les Manes : (F10) p. 118, 127
 Manières (les) : (B11) p. 118, 127
 Marais (les) : (E13) p. 59, 123
 Mardelle (la) : (F10) p. 120
 Marteaux (les) : (G10) p. 122
 Maze (la) : (F15 ; N15) p. 124
 menhir de la Pierre David : (O12) p. 25.
 Mesland (le) ou Meslend : (H11 ; M13) p. 124
 Monts de Vaches (les) : (G11) p. 68, 119
 monument aux morts : p. 161
 Moulin à Vent (le) : (K15)
 Moulin de Lée : (F12) (N12) p. 92, 109, 163
 multi service (commerce) : (L13)
 Noue (la) : (B9 ; I9) p. 50, 122
 Noues (les) : (A5 ; I-J5) p. 50, 122
 Noues de Beauvais (ou la Noue) : (F8) (M-N8)
 p. 50, 122
 Noues des Patis (ou la Noue) : (F9) p. 50, 122
 Nouettes (les) : (L-M10) p. 50, 51, 122
 Ormeau (l') : (I12)
 Paradis (le) : (G9) p. 119
 Parc de la Grande Rivière de Lée : (H12) p. 138
 Parc du Pont Habert : (H12) p. 81, 138, 139
 Parc dy Château : (D12)
 Parpignon : (F11) p. 97
 Pansel : (P11)
 Pâtis (le) : (E15) p. 138
 Pâtis aux Asnes : p. 138
 Pente de Valette : (G11) p. 120, 122
 Pentés de Bataillou (les) : (G11) p. 120
 Perron (le) : p. 108
 Petit Bois de Lée (le) : (E9) p. 103
 Petit Bois de Lée (le) : (M9) p. 103
 Petit Bourrot (le) : (C9) (K9) p. 44, 45, 103, 108
 Petit cimetièrre (la Maladrerie) : p. 91.
 Petit Epinet (le) : (GH13) (O13) p. 129
 Petite Cisse (la) : (P11)
 Petite Duchée (la) : (D9) p. 103
 Petites Varennes (les) : (F8) p. 47, 116
 Petits Corbaux (les) ou Petits Corbeaux : (B12)
 (B11) p. 133
 Pic-Aigu : (G11) p. 68, 119
 Picassées (les) : (F12) p. 138
 Pièce de la Lande (la) : (C7) p. 133
 Pièce des Fromenteaux (la) : (D11) p. 134
 Pièce des Marnières (la) : (C-D9) p. 118, 134
 Pièce des Trois Chemins : (C8) p. 134
 Pièce du Chêne (la) : (F14) p. 129, 134
 Pièce du Poirier aux Renards : (C7) p. 78, 129,
 131, 133
 Piégu (le) : (H 11 ; P10) p. 68, 119
 Pilliers (les) ou Piliers : (E10) p. 66, 118
 Pilon (le) : (G13)
 place publique : p. 161
 Planche Beaulac (la) : (B12) p. 135
 Plantes de Lée (les) : (F11) p. 136
 Plessis (le) : (B2) (J2) p. 77, 133
 Poirier Blanc (Le) : (F11) p. 129
 Poitier (Le Chêne) : (F10)
 pompe : (O13)

poney club : (J13)
 Pont Pinteau (le) (près de la Maison Brûlée) : p. 139
 poste : p. 161
 Prairie du Clocher (la) : (G13) p. 91, 138
 presbytère : p. 104, 144, 148
 prieuré ou prieuré-cure : p. 87, 104
 puits : (L6)
 Quartiers Longs (les) : (C12) p. 134
 Quénillères (les) ou Quenillères : (E10) p. 90, 97, 129
 Racicottières (la) : (E8) p. 96
 Rampes (les) (sur la levée) : (M15)
 Ravin des Calabres : p. 142, 148, 164
 Ravin des Maillets (aux Maillets) : (F11)
 Réage Tordu (le) ou Tardu : (E8) p. 134
 Renoire (le) ou Renoir : (D6) p. 78
 Ripenis (les) : (B11) (J11) p. 135
 Rivaudière (la) : (E10) p. 47, 70
 Robichon (Clos de) : (F11) p. 80
 Robichon : (F12) (M11) p. 80
 Rochelle (la) : (F11) p. 120
 Rosées (les) : (EF12) (E12 ; N12) p. 123
 Rottes (les) : (I11)
 Rouëlles (les) : (F8) p. 125
 Rouère (la) ou Rouèze : (C12) p. 125
 Rougerie (la) : (K-L3) p. 65, 118
 Route de Dame-Marie-les-Bois : (K4)
 Route de la Guignardière : (M5)
 Route de Mesland : (M6)
 Route du Puits de Fleuray : (K6)
 Rue de Bataillou : (O11)
 Rue de Bel Air : (M11)
 Rue de Château-Renault : (L12-13)
 Rue de l'Eglise : (L13)
 Rue de la Brosse : (K13)
 Rue de la Cerisaie : (N11)
 Rue de la Chapelle : (M11)
 Rue de la Grange : (N11)
 Rue de la Touche : (M11)
 Rue de Limeray : (L13)
 Rue de Robichon : (M12)
 Rue de Saint-Ouen-les-Vignes : (L13)
 Rue des Chaumets : (M11-12)
 Rue des Connans : (L12)
 Rue des Cormiers : (N11)
 Rue des Iris : (K13)
 Rue des Maillets : (N11)
 Rue des Marais : (L13)
 Rue des Troènes : (L13)
 Rue des Vergers : (K13)
 Rue des Villages : (N11)
 Rue du Château : (L13)
 Rue du Clos de Beauce : (K13)
 Rue du Clos du Puits : (M12)
 Rue du Paradis : (N11)
 Rues des Villaines : (L12)
 Ruine aux Rats (la) : (D6)
 Sables (les) : (K6) p. 116
 Sablonnières (les) : (E12) (M12) p. 116
 Sablons (les) : (F9) p. 116
 Saint-Thomas : (D6) p. 90
 Salé : (G9) p. 66, 119
 salle associative (à côté de la mairie)
 salle des fêtes (à côté de la mairie)
 Sapins (les) : (C6 ; K6) p. 131
 Sauce (la) : (E12) p. 131
 Saugeons (Grand) : (G14 ; O14) p. 71, 92, 109, 131
 Saugeons (Petit) : (H 13) p. 71, 131
 Saugeons : (G14) p. 71, 109, 131
 Saulaie (la) : (E14) p. 131
 Séminées (les) : (C12) p. 135
 silo : (J7)
 silo : (O13)
 station de pompage : (N12)
 station de pompage : (N14)
 station d'épuration : (N12)
 Taille de la Herse (la) : (D8 ; L8) p. 127
 Taille Louise (la) : (A2 ; I2) p. 78, 127
 Taillis de l'Arche : (E12) p. 90, 128, 129
 Taillis des Fournaies (le) : (N9) p. 127
 Taillis des Fournaies : (F9)
 Taupineries (les) : (F9) p. 96, 131
 Taupinières (les) ou Taupineries : (F9) p. 96, 131
 Tiers (les) : (D11) P. 134
 Tonnes Barils (les) : (C13) p. 135
 Touche (la) : (E11) (L11) p. 90, 128
 Touraine : p. 36
 Valette : (G11) p. 122
 Vallée (la) : (F11) p. 122
 Vallée de Cheramant : (L2) p. 120, 125
 Vallée de Saint-Thomas : (D7) p. 90, 122
 Varennes (les) : (G8 ; O8) (K15) p. 47, 116
 Vau (les) ou Vaux : (C12) (L12) p. 122
 Vaux Cornils (les) : (B12) p. 122
 Vaux Morins (les) ou Vaux Morin : (F10) (O10) p. 122
 Vignes Blanches (les) : (CD13) p. 136
 Vignes Dieu : (C12) p. 91, 136
 Vignes Perdues (les) : (G10) p. 138
 Vilaines (les) : (D12) p. 97, 135



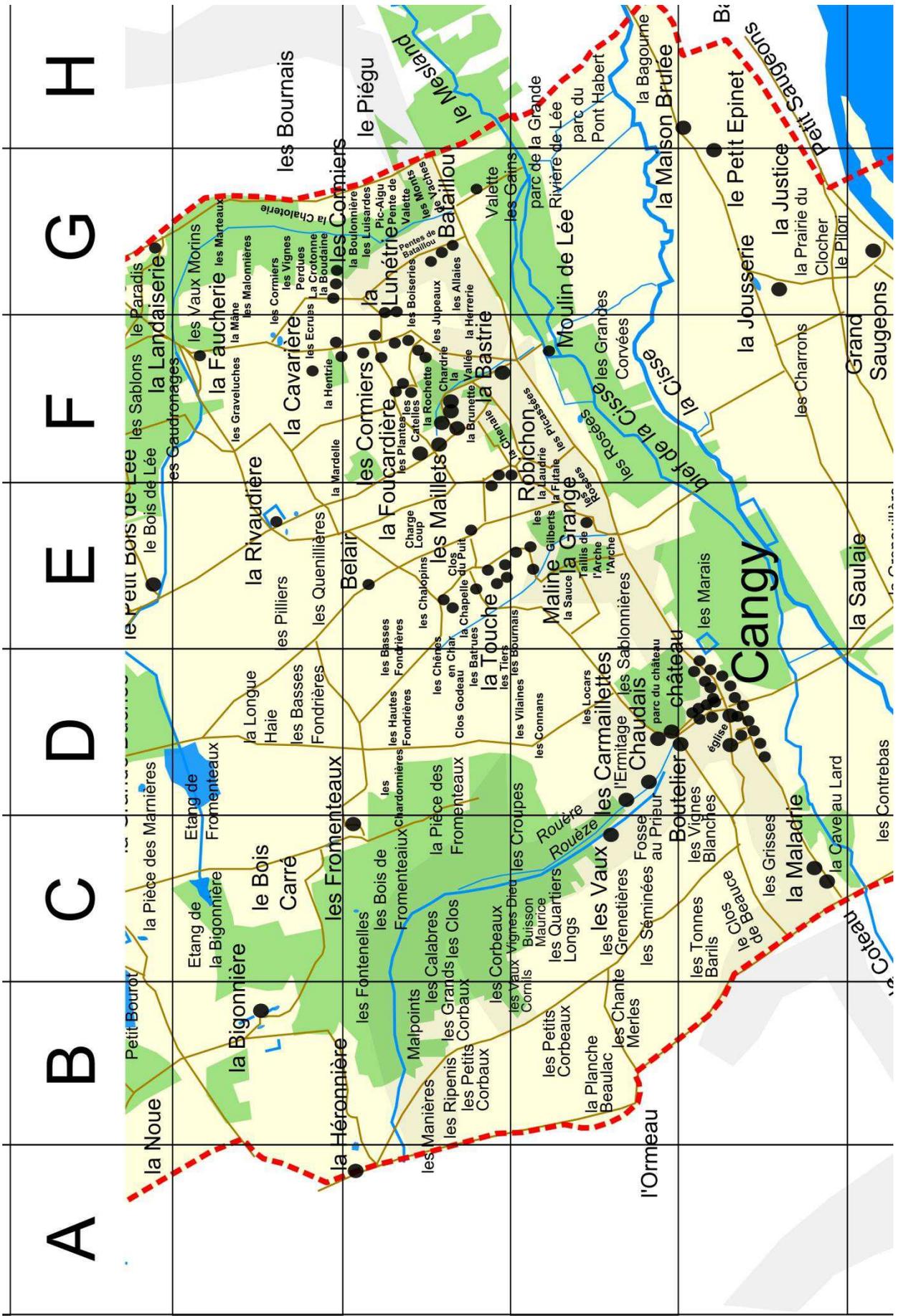




Table des matières

Remerciements	page 2
Introduction	page 3
Les toponymes	page 3
La toponymie	page 3
Carte de Cassini	page 4
Cartographie et toponymie	page 5
Aller plus loin	page 6
Cartes des toponymes il y a 200 ans	page 8
Carte des toponymes aujourd'hui	page 10
Plan des rues du bourg de Cangey	page 11
Les temps géologique	page 12
Les couches géologiques	page 12
La craie blanche du turonien moyen	page 12
La craie jaune du turonien supérieur	page 13
L'argile à silex de l'éocène supérieur	page 13
Les sables et graviers du miocène moyen	page 13
Le limon des plateaux	page 14
Les alluvions anciennes	page 14
Les alluvions récentes	page 14
Les colluvions de fond de vallée	page 14
Légende de la carte géologique	page 14
Carte géologique de Cangey	page 15
Origines préhistoriques	page 16
Le Paléolithique : - 600 000 à - 4 000 ans	page 16
Le Néolithique	page 17
Les sites néolithiques de la commune, les premiers villages	page 18
Le menhir de la Pierre David	page 25
Le Bois de Lée, un autre mégalithe ?	page 27
Les mégalithes en Indre-et-Loire et en Loir-et-Cher	page 28
D'autres sites préhistoriques possibles...	page 28
La langue du Néolithique	page 28
La Loire, lie du lit d'un grand fleuve	page 29
La Cisse, toponyme pré-celtique	page 29
Beauce, du Clos de Beauce	page 31
Le Calais	page 32
Cartes des sites préhistoriques de Cangey	page 33
L'époque gauloise	page 35
Avant les Gaulois, l'âge du bronze	page 35
Les premiers toponymes	page 35
L'émigration des Celtes	page 35
Les Carnutes	page 35
La Touraine : les collines, les escarpements	page 36
Cangey, Cangy : coudé	page 38
Bourot	page 44
La ferme du Petit Bourot	page 45

Les Brionnières	page 46
La ferme gauloise du Haut-Bourg	page 46
Les fossés et la source de la Rivaudière	page 47
Varennes	page 47
La lande	page 49
Les Noues, la Noue, les Nouettes	page 50
La Boulaie	page 51
Peu de traces de la période gauloise	page 52
Les <i>tumuli</i>	page 53
Théorie sur les huttes gauloises	page 55
Carte hypothétique de l'époque gauloise	page 56

Période gallo-romaine

page 57

La conquête romaine	page 57
L'implantation militaire romaine à Cangey	page 58
Le Haut-Bourg	page 61
Carte des défenses romaines possibles	page 62
La Duchée ; Les fossés de la Bigonnière ; Fleuray	page 63
Cornillau, possible cadastration romaine	page 64
La Lorette ; Les Fontenelles ; La Fontaine d'Hippocrène	page 65
La Féerie et le Bois de Rougerie ; Les Fers ; Mousseau	page 65
La Bergevinerie ; Les Fournaises ; Salé ; Les Pilliers	page 66
La Laudrie ; La Lunétrie ; La Bastrie ; Chardrie ; Les Catelles	page 67
Les Allais ; Les Jupeaux ; Les Maillets et la Mailletterie	page 68
Le Clos du Puit ; Le Piégu ou Pic-Aigu ; Les Monts de Vaches	page 68
Chaudais, Chaudé, Chauday ; Les Fromenteaux ; Beauvais	page 69
Les Fondrières ; La Fontaine de la Rivaudière	page 70
La Cave au Lard, la cave aux Lares...	page 70
Saugeon ; Une tuile à rebord entière	page 71
Une lampe à huile romaine ; Une monnaie romaine	page 72
Carte des sites et toponymes gallo-romains possibles	page 73
Les sites gallo-romains sur Cangey et Fleuray	page 74
Les voies antiques ; La Maison Brûlée	page 74
La naissance du diocèse de Chartres La Christianisation	page 74
Saint-Martin ; Fleuray et saint Jean-Baptiste	page 75

Le Moyen Age

page 76

Le royaume de Syagrius ; Les Francs	page 76
La Neustrie ; La mode des noms germaniques	page 77
Le Plessis et le Haut Village	page 77
La Guignardièrre ; Le Guérinet ; La Taille Louise	page 78
Le Bois Gault ; Le Renoire ; La Pièce du Poirier aux Renards	page 78
Carte du Haut Moyen Age et de l'influence germanique possible	page 79
Les Gaudronages ; La Bigonnière ; La Faucherie	page 80
La Foucardière ; Les Malonnières ; Robichon	page 80
Les Gilberts ; Maline ; Le Chêne en Char ; Le Pont Habert	page 81
Les Connans ; La Heutrie ; L'habitat au Haut Moyen Age	page 81
La forêt de Blémars ; La Gâtine	page 82
La viguerie d' <i>anguliacensis</i>	page 83
Première mention écrite de Cangey et Fleuray	page 83
La naissance des seigneuries ; L'abbaye de Bourgmoyen	page 83
Le château de Cangy ; La première mention écrite de l'église : 1145	page 85

La confirmation de 1154	page 85
Reconstruction en pierres de l'église de Cangey	page 86
Le prieuré-cure de Cangey de 1155	page 87
L'abbaye de Pontlevoy et Fleuray	page 87
Les églises et prieurés de l'abbaye de Pontlevoy	page 88
Prieuré Saint-Thomas d'Amboise ; Fief seigneurial de Saint-Thomas	page 90
Le hameau de la Touche	page 90
Le Bois de Saint-Calais et la Gaillardière ; Bataillou	page 90
L'abbaye de Fontaines-les-Blanches ; La métairie de la Lande	page 91
Les terres de l'église de Cangey ; La Chapelle ; La Maladrerie	page 91
La Haute Métairie	page 91
La seigneurie de Saugeons ; Les Granges ; La Grange	page 92
Le Moulin de Lée	page 92
Les Grandes Corvées ; L'apparition des noms de famille ; Les Galvanes	page 94
La Duvalerie ; La Chidolière	page 94
Les Bâtardières ; La Goupillère ; La Fussetrie	page 95
La Mailletterie et les Maillets	page 95
Les Racicottières ; Les Taupineries et les Taupinières ; La Janvierie	page 96
La Landaiserie ; La Héronnière	page 96
Les Quenillières ; La Jousserie ; La Houssière ; Parpignon	page 97
Le Clos Godeau ; Les Villaines ; Les Cormiers	page 97
La Boutonnière ; La Chaloterie	page 98
Le premier habitant de Cangey connu : 1214	page 98
Les seigneurs de Cangy à la fin du Moyen Age	page 98
Les Granges à la fin du Moyen Age ; L'Aumône ou hôtel Dieu	page 98
Les vestiges médiévaux du château	page 100
Le Bois de Saint-Calais et la Gaillardière	page 102
Les subdivisions des fermes	page 103
L'Hotel des Chaumés et la Chaumine ; La Juiverie	page 103
Le prieuré	page 104
Les maisons anciennes du bourg	page 105
Le Bourgneuf ; La formation des toponymes	page 106
Carte hypothétique des toponymes à la fin du Moyen Age	page 107

L'Epoque moderne

L'Epoque moderne	page 108
Belair ; Le Perron ; Le Bois de Saint-Calais et la Gaillardière	page 108
Les Brionnières ; Les seigneurs de Bourot	page 108
Les seigneurs des Granges ; D'autres fiefs	page 109
Le Moulin de Lée aux XVII ^e et XVIII ^e siècles	page 109
Les Beaussé, seigneurs de Cangy au XVI ^e s.	page 110
Les Bellère, seigneur de Cangy	page 110
L'Ermitage Chaudais ; L'hôtel Dieu de Cangy ; L'Aumône	page 111
Les Boireau, seigneurs de Cangy	page 111
Le diocèse de Blois : 1697	page 112
Les Trézin, seigneurs de Cangy	page 113
Le château et la seigneurie de Cangy à la fin du XVIII ^e siècle	page 114
Quelques toponymes disparus	page 115

Héritages du Moyen Age et de l'Epoque moderne.

Eléments du terroir

Eléments du terroir	page 116
Les sols	page 116
Le relief	page 118

L'eau	page 122
La flore	page 127
La faune	page 131
Le parcellaire et les cultures	page 133
Les chemins et les croix	page 138
L'Époque contemporaine	page 142
Chronique	page 142
Les cotes	page 170
Carte de toponymes d'aujourd'hui	page 171
Naissance de nouveaux toponymes	page 172
Conclusion	page 172
Les sources	page 173
Archives communales	page 173
Archives départementales d'Indre-et-Loire	page 173
Archives départementales de Loir-et-Cher	page 174
Bibliographie	page 178
Histoire locale	page 178
Toponymie, anthroponymie, linguistique	page 180
Index des toponymes	page 182
Cartes de localisation des toponymes	page 186
Plan du bourg	page 189
Table des matières	page 190
Renseignements	page 193

Renseignements

**pour réaliser l'histoire
de votre commune**

Nicolas Huron

historien-conférencier

7, rue Jean Joly, 41000 BLOIS

Tél. 02.54.74.18.32

E-mail : nicolas.huron@free.fr

Site internet : <http://nicolas-huron.e-monsite.com/>